Les Pierres à cupules et à gravures de Savigny (Haute-Savoie).

PAR

F. FENOUILLET (de Savigny, Haute-Savoie),

Membre effectif de la *Société Florimontane d'Annecy*,
et de la *Société d'Histoire et d'Archéologie de Chambéry*, Membre correspondant
de l'*Académie de Savoie*,
Chevalier du Mérite agricole, Officier d'Académie.

On a beaucoup parlé, ces derniers temps, des *Pierres* à *écuelles* ou à *cupules* et des *Pierres à gravures*, trouvées par des savants et des chercheurs en divers lieux de la Savoie et des pays circonvoisins. J'ai eu la chance, moi aussi, d'en découvrir deux récemment dans la commune de Savigny, canton de Saint-Julien (Haute-Savoie), au pied du versant oriental de la montagne du Vuache ; et je me suis empressé, dans l'intérêt de la science, de les signaler à la Société Florimontane d'Annecy et à la Société d'Histoire et d'Archéologie de Chambéry, auxquelles j'ai l'honneur d'appartenir.

Ces deux monuments mégalithiques sont à peine éloignés de 3 kilomètres l'un de l'autre, et formés tous deux de blocs erratiques de gneiss schistoïde, déposés là par l'ancien glacier de l'Arve.

Le premier, aperçu par hasard le 28 octobre dernier (1907), est situé en face et à 100 mètres au plus des deux Grottes de Savigny, dites les Balmes, dont les grandes ouvertures se voient de très loin, et au sommet d'un tertre gazonné, d'où l'on a une vue magnifique sur la chaîne des Alpes et les campagnes du Genevois.

Ce bloc est de forme prismatique irrégulière ; sa largeur en tous sens est de $2^{m}60$ environ, et sa hauteur de $1^{m}80$.

A ma première inspection, je ne distinguai que 40 cupules ; mais un examen plus attentif m'en a fait reconnaître 72 bien caractérisées. Deux, placées au sommet d'une proéminence de la face supérieure, sont beaucoup plus grandes que les autres : l'une a $0^{m}14$ de diamètre et $0^{m}06$ de profondeur ; la seconde a $0^{m}09$ de diamètre sur $0^{m}04$ de profondeur. Les autres, dont les dimensions sont sensiblement égales entre elles, ont des diamètres variant entre $0^{m}05$ et $0^{m}06$, et des profondeurs de $0^{m}02$ à $0^{m}025$. Plusieurs ont

été plus ou moins effritées sur les bords par le temps ; mais l'intérieur a presque entièrement conservé ses contours et son poli. Quelques cupules sont isolées de-ci, de-là, sur la plate-forme et sur la partie supérieure des côtés ; toutes les autres sont disposées par groupes de 3, 4, 5 et plus, en forme de lignes droites, d'arcs, de triangles, de carrés, de losange ou de croix.

J'ai aussi remarqué que la face supérieure porte deux rainures droites de 0^m25 de longueur sur 0^m010 ou 0^m012 de largeur et de profondeur, partant d'un même point et formant entre elles un angle de 45 degrés environ. Ces rainures sont certainement l'œuvre de l'homme, car elles coupent, l'une en travers, l'autre obliquement, les stries naturelles de la pierre, et sont parfaitement droites et cylindriques.

La découverte de cette pierre m'a engagé à rechercher s'il ne s'en trouverait pas d'autres du même genre dans le voisinage, où les blocs erratiques abondent. C'est en cherchant que j'ai trouvé, dans une de mes courses, le 29 avril dernier, la seconde : celle du village de Cessens, qui offre à peu près les mêmes dimensions que la première, et, qui a sa table supérieure fortement inclinée à l'est.

Je n'y constatai d'abord que 15 cupules, à cause d'une épaisse couche de mousse et de lichen qui la recouvrait entièrement. Mais ayant, depuis, gratté et mis à nu la pierre, j'en ai reconnu 54 bien nettes, outre plusieurs paraissant seulement ébauchées ou simplement corrodées par les siècles.

Comme la Pierre des *Balmes*, celle-ci a, vers son sommet, deux grandes coupes de 0^m12 ou 0^m13 de diamètre sur 0^m05 ou 0^m06 de profondeur ; comme dans la première aussi, les autres sont groupées en lignes, en croix, en triangles, en losanges, etc, et de même, elle porte des rainures, mais autrement disposées. Une grande, longue de 0^m30, part du sommet de la plate-forme et coupe les stries de la pierre ; deux autres partent du bord de deux cupules et descendent le long de la face en pente ; deux autres encore réunissent entre elles deux à deux des cupules, de façon à donner à chaque empreinte l'aspect d'une cuvette allongée.

Malgré mes recherches, je n'en ai pas trouvé d'autres ; mais j'ai acquis la certitude qu'il y en avait autrefois, avant la destruction qui a été faite depuis une cinquantaine d'années d'un grand nombre de ces blocs, exploités comme pierre de taille.

Entre autres preuves, je citerai celle de plusieurs habitants du hameau d'Olliet, qui m'ont affirmé avoir vu dépecer, vers 1880, à côté du village, un énorme bloc de granit, sur lequel étaient gravés

en creux, et de grandeur naturelle, un pied d'homme et une main avec ses cinq doigts écartés.

Grottes. — Je ferai remarquer que ces pierres se trouvent situées à proximité de trois grottes, creusées dans la montagne du Vuache. La première, je l'ai dit, est au devant et à quelques pas seulement des deux grottes dites de Savigny ; la seconde n'est pas à plus d'un kilomètre d'une autre grotte sise plus au nord, dans la même montagne, sur la commune de Vulbens.

Toutes ces grottes ont servi à abriter des tribus d'hommes primitifs ; leurs dimensions permettraient d'y réunir 500 ou 600 personnes ; de plus, M. Eugène Tissot, d'Annecy, a trouvé dans celle de Vulbens, en 1881, divers objets antiques, notamment une pointe de flèche en silex appartenant à la période néolithique, et une épingle d'agrafe en bronze, qui sont au Musée d'Annecy. Quant aux grottes de Savigny, elles n'ont encore jamais été explorées, sauf en faible partie par moi, dernièrement, qui, dans un simple essai de fouille, suis tombé sur une hache cassée de quartz poli. Je me propose de faire d'autres recherches plus complètes sous peu.

La coexistence de ces deux genres de vestiges des anciens âges dans des lieux aussi rapprochés ne paraît-elle pas de nature à servir de jalon pour la détermination future de l'usage et de l'origine de ces monuments préhistoriques ? Je me borne à poser la question.

Un dernier mot : On attribue généralement, du moins par qui conjecture, aux cupules, une destination religieuse. Quelqu'un, qui n'est pas le premier venu, M. le Dr Thonion, d'Annecy, ancien député, et qui fut pendant longtemps vice-président de la Société Florimontane, sans rejeter tout à fait l'idée d'offrande, m'a suggéré dernièrement une autre hypothèse, que je me suis en quelque sorte chargé de produire à ce Congrès.

M. Thonion pense que ces cupules auraient pu servir à fixer la quotité de certains impôts, cotisations ou redevances payés au chef de chaque peuplade, redevances consistant en poudre ou parcelles de matières précieuses, d'or, par exemple, comme le font encore certaines tribus de l'Afrique. Il se fonde sur ce que nos anciens chroniqueurs disent que toutes nos rivières et la plupart de nos torrents, roulaient autrefois des paillettes d'or, témoins les orpailleurs bien connus du Rhône et du Chéran.

Les groupes de 3, 4, 5 cupules, représentaient ainsi la progression ou la proportionnalité des taxes, selon le nombre des membres de chaque famille. Ce serait, d'après M. Thonion, le premier essai d'impôt établi par les hommes, encore dans un état social

rudimentaire, comme aussi le premier échantillon des mesures de capacité. Il fait remarquer l'analogie lointaine, il est vrai, mais frappante, de ces cupules avec les mesures creusées dans la pierre et servant à la vente des grains, qui ont existé jusqu'au siècle dernier dans tous les marchés de nos villes et de nos bourgs.

A cette conception assez ingénieuse et même séduisante au premier abord, on peut opposer, il est vrai, le peu de vraisemblance des anciens récits relatifs à une abondance d'or dans nos rivières; et, même en admettant ce point, la difficulté extrême, pour les hommes de ce temps, de se procurer ces matières, dont ils n'auraient eux et leurs chefs, probablement pas su tirer parti. D'autre part, la position d'un grand nombre de cupules sur les côtés inclinés des blocs, y aurait rendu très difficile, pour ne pas dire impossible, le dépôt de matières pulvérulentes ou granuleuses.

Il est vrai que ce dernier obtacle existe également pour les offrandes religieuses; et il semble que, s'il écarte l'une des hypothèses, il doit pareillement écarter l'autre.

Quoi qu'il en soit, c'est là une idée ; je la donne pour ce qu'elle peut valoir. C'est une semence jetée au hasard, comme beaucoup d'autres, dans le champ infini de la Science. Qui pourrait affirmer qu'elle ne germera pas et qu'elle ne fournira pas sa petite gerbe à la moisson finale : je veux dire à la découverte de la vérité, que nous cherchons tous ici de bonne foi !

M. Marcel Baudouin. — M. Fenouillet a eu raison de rapprocher les Pierres à cupules et les Grottes, car il y a des Pierres à Cupules *Néolithiques*. Mais il est des pays où les Pierres à cupules abondent et où les *Grottes manquent* presque tout à fait (Bretagne, Vendée, etc.). — Donc, les unes ne dépendent pas des autres.

A mon sens, la théorie de M. le Dr Thonion ne peut guère être défendue par des *arguments scientifiques*. Il est même absolument démontré qu'elle ne peut pas être exacte, puisqu'il y a des cupules, en nombre déjà respectable, sur la paroi *verticale* de Rochers fixes ! De plus, cette théorie n'expliquerait pas les Cupules *Néolithiques*, indiscutables, et la présence des *Pieds humains* et des *Pieds d'Animaux*, des *Rigoles* etc. etc., gravés au milieu même des Cupules !

Il faut abandonner cette hypothèse, prématurée comme tant d'autres.

Note sur une Pierre à cupules, découverte aux environs de Grenoble.

PAR

H. MULLER (de Grenoble),

Bibliothécaire de l'Ecole de Médecine, Conservateur du Musée Dauphinois.

Cette pierre était enclavée verticalement, dans un mur de soutènement rudimentaire, bordant un champ, entre le petit village de *Clémentières* et le moulin-scierie, placé sur le ruisseau contournant le coteau sur lequel est bâti le village de Quaix (altitude : 450 mètres environ).

Au cours d'une excursion, je crus remarquer, sous les ronces qui recouvraient ce bloc, quelques cupules et autres signes gravés en creux. Une deuxième visite, faite avec notre collègue, M. Louis Carrière, qui possède une propriété tout près de là, m'ayant montré que c'était bien une pierre à cupules, M. Carrière voulut bien se charger des démarches nécessaires pour l'achat de ce bloc; et, au printemps de 1908, celui-ci fut descendu à Grenoble et déposé au Musée dauphinois.

Le bloc est un grès dur, erratique, arrondi, à texture fine ; il mesurait 1^m60 de longueur, 1^m20 de largeur, et 0^m65 à 0^m70 d'épaisseur.

Je dis, il mesurait, car, actuellement, ayant été refendu, il n'a plus que 0^m35 à 0^m40 d'épaisseur.

La face, qui en a été distraite, ne portait aucune cupule; de plus, il était prudent, soit de consolider les deux faces par des scellements, soit de les séparer, car une fissure intéressant toute la pierre, pouvait, par suite des intempéries et de chocs, amener une séparation accidentelle des deux parties, pouvant avoir, vu leur poids, des conséquences fâcheuses.

Le poids total du bloc, avant sa division, était d'environ 1400 kilogrammes.

La pierre de Clémentière porte une vingtaine de cupules, reliées pour la plupart, les unes aux autres, par des rigoles. Un certain nombre de cupules, à fond plat, ont une cavité plus ou moins cen-

trée, formant une cupule en contre-bas. Je ne veux pas perdre du temps à décrire longuement les différents creux inscrits sur cette roche; la figure ci-jointe (*Fig.* 1) remplacera avantageusement toute description.

Les creux les plus importants ont environ $0^{m}03$ de profondeur.

Je crois que toutes les rigoles et les cupules figurées ont été

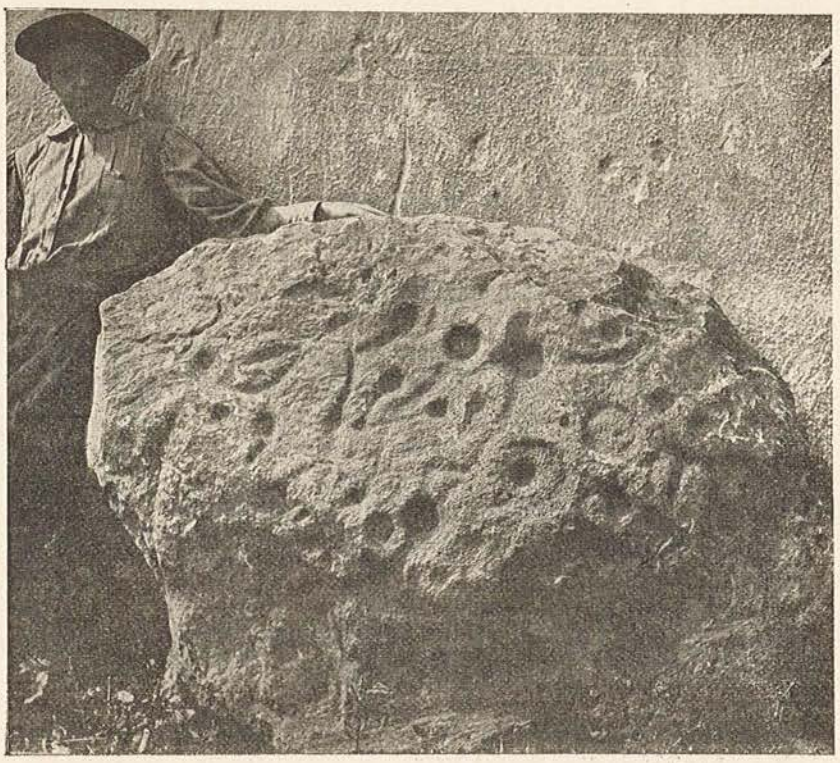

Fig. 1. — Pierre à Cupules de Clémentières (Environs de Grenoble). [Grès houiller métamorphisé].

obtenues par martelage, et, probablement, avec des percuteurs en roches dures.

Il n'a pas été possible de faire une fouille pouvant donner quelques indications sur l'origine des figures, et pouvant aussi permettre d'en déterminer l'époque. Le bloc avait dû être enlevé d'un champ voisin et transporté au point où il a été trouvé, il y a très longtemps; personne dans la région ne s'est rappelé l'avoir vu

en place. Je ne me serais pas permis de le déplacer, s'il eût été au milieu d'un champ.

Je crois qu'il faut se contenter de rechercher, de signaler et de décrire les pierres à cupules, en les photographiant le plus parfaitement possible, et en les moulant au besoin. Il faut ensuite fouiller autour d'elles soigneusement et enfin recueillir les légendes qui les signalent.

Malgré que je suive avec beaucoup d'intérêt les théories émises sur ce genre de monuments par MM. Reber, Schaudel et Jacquot, je crois qu'il n'a pas encore été recueilli un assez grand nombre de faits positifs, permettant de les grouper, soit dans des lieux de culte et ayant un caractère religieux, rituel, soit d'y voir des interprétations de constellations, etc.

La question de pierres à sacrifices humains ou animaux ne peut être mise en avant que dans un petit nombre de cas.

Les représentations de scènes, comme sur les rochers situés près du lac des Merveilles, etc., sont alors trop nettes pour se prêter à plusieurs interprétations.

On peut aussi songer, étant donnée la situation bien en vue de certaines pierres à cupules qu'elles ont pu servir à enregistrer idéographiquement des actes de partages, de divisions de pâturages, des accords entre diverses familles ou tribus, comme on peut aussi penser à des jeux et même à des travaux faits par des désœuvrés de toutes les époques ; il y a lieu d'être prudent et de se contenter de dire que la plupart de ces pierres à cupules peuvent avoir été façonnées depuis les temps néolithiques jusqu'à l'époque du fer. On peut ajouter que, vraisemblablement, le travail de creusement des cupules et autres figures a dû être fait avec des percuteurs en roches dures.

Notre collègue, M. le baron A. Blanc a trouvé, dans une fouille pratiquée par lui autour d'une pierre à cupules (la *Pierre aux pieds* sur la commune de Lanslevillard), un galet en quartzite, ayant servi à marteler la roche et dont la face usée s'adaptait parfaitement à certaines cupules du bloc.

La pierre de Clémentières a été vue depuis son transport au Musée dauphinois par M. Jacquot, qui a relevé un grand nombre de ces monuments en Chablais; ensuite par un groupe de nos collègues qui, après le Congrès de la Société préhistorique à Chambéry, ont bien voulu passer par Grenoble pour visiter nos musées.

Je dois de bien vifs remerciements à M. Louis Carrière, qui a pris à sa charge les frais considérables du transport de cette pierre, qui a été amenée de six kilomètres avec deux bœufs par des chemins très accidentés.

Pendant les vacances de 1908, M. Chassande, instituteur à Saint-Maximin (Isère) et moi, nous sommes allés au lieu dit *le Marais*, situé à 1550 mètres d'altitude, sur la montagne qui sépare la Vallée de Theys de celle de la Ferrière, pour examiner un bloc portant des cupules. M. Thiervoz (fils), instituteur au Touvet (Isère), en villégiature à la Ferrière, avait bien voulu mesurer et étudier ce bloc.

Malheureusement les pieds de chevaux, de bœufs, etc., signalés par la population, ne sont que de simples altérations de parties tendres de ce bloc; il nous a été impossible de trouver la moindre expression d'un travail humain.

Le 3 octobre 1908, dans le village de Saint-Bernard-du-Touvet (Isère), un de mes amis, M. Isnard et moi, nous avons remarqué, près de la fontaine située au-dessus de l'hôtel Varvat, vers 900 mètres d'altitude, un bloc de grès fin (molasse), portant une

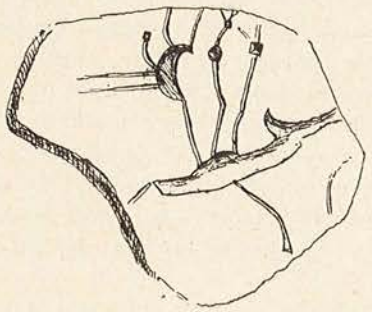

Fig. 2. — Pierres à Cupules et à Rigoles de Saint-Bernard-du-Touvet, près le bassin fontaine, au-dessus de l'hôtel Varvat. — 898 mètres (molasse), [3 octobre 1908].

série de traits gravés en creux : trois cupules carrées; une cupule ronde; une autre en forme de croissant, avec diverses traces pouvant faire croire que cette roche assez tendre portait autrefois un plus grand nombre de signes (*Fig.* 2).

Le bloc mesure 1^m20 de longueur, 0^m80 de largeur et 0^m50 d'épaisseur.

Il nous a été impossible de nous rendre compte de l'ancienneté des figures tracées sur ce bloc, et de leur signification. Les gens du pays l'ont toujours vu là.

En résumé, malgré les recherches de divers de nos collègues, dans les environs de Grenoble, dans lesquels les blocs erratiques abondent, on peut affirmer que les pierres à cupules y sont rares.

M. Marcel Baudouin. — Je me permets d'ajouter qu'à l'Ile d'Yeu (Vendée), en juillet 1908, j'ai découvert au lieu dit *La Devalée*, un rocher, au ras du sol, qui présente des *Cupules* rondes et des *Rainures* ou *Rigoles*, absolument comparables à celle de la Pierre de Saint-Bernard-du-Touvet (1), même comme forme.

Il s'agit d'une *roche fixe*, presque recouverte par de la terre, que je n'ai trouvée que, par hasard, en remuant du pied une touffe d'herbes, au moment où je passai pour aller *mouler* une *Cavité pédiforme*, qui se trouve à quelques mètres plus à l'Ouest! Comme d'ordinaire, la gravure est sur *granite schisteux*. — On y voit, en dehors des rainures, dont l'une est extrêmement profonde, au moins *onze cupules*, disposées avec beaucoup de symétrie, et imitant une constellation.

J'ai fait un *moulage* de la partie du Rocher qui correspond aux *Rainures;* mais cette opération a été très difficile. — Je publierai d'ailleurs plus tard une description détaillée de ces intéressantes sculptures, d'aspect tout à fait inattendues, quoique dues sûrement à la main de l'homme.

(1) Marcel Baudouin. — *Découverte de Rochers gravés et de Pierres à Cupules à l'Ile d'Yeu (Vendée).* — *Homme préhistorique*, Par., 1908, VI, p. 360-369. Tiré à part, 1908, in-8°, 10 p.

Cuvettes et Mortiers creusés dans le roc.

PAR

Marc DEYDIER,

Notaire à Cucuron (Vaucluse).

Dans le cours de nos excursions préhistoriques dans la vallée du Haut-Calavon, au sud-ouest du département des Basses-Alpes, notre attention a été attirée sur diverses excavations circulaires, creusées sur des parois rocheuses. Nous en avons relevé plusieurs que nous divisons en deux catégories : Cuvettes et Mortiers.

Cuvettes. — Les cuvettes sont au quartier de Chaloux, commune de Valsainte, dans les bois ; elles sont creusées dans un roc gréseux, au nombre de trois ou quatre, dont deux rapprochées l'une de l'autre, sur le même banc.

Elles varient de 0^m10 à 0^m12 de diamètre à l'entrée, sur 0^m08 à 0^m10 de profondeur, au centre. Le bord en est évasé, à peu près comme celui d'une assiette profonde, laissant un fond peu plat, rongé qu'il a pu être par les eaux de pluie, le gel, les dépôts, etc.

Dans l'une d'elles, se trouvent quatre petites cavités d'environ 0^m02 de diamètre ; elles sont disposées au fond assez régulièrement vers le bord de la partie évasée.

Nous n'avons pu comprendre l'utilité de ces cuvettes ou cupules.

Nous ne les croyons pas naturelles, mais nous n'oserions pas affirmer qu'elles ont été creusées de main d'homme.

Mortiers. — Il n'en est pas de même des autres excavations en forme de mortier, sur l'authenticité desquelles il n'y a aucun doute, et si le fond est aujourd'hui un peu corrodé par le séjour des eaux pluviales, par l'acide carbonique dissous ou l'acide humique, il est bien certain que ces excavations ont été faites de main d'homme, qui y a laissé des traces de ses outils, y a fait une rainure d'écoulement, etc.

Ce sont des trous cylindriques creusés dans le roc, à bords un

peu évasés et dont le fond est plus étroit, et plus ou moins arrondi en cuvette.

Par le simple examen de ces excavations, on est convaincu que ce sont des mortiers, et que l'on se servait d'un pilon en pierre ou en bois, pour l'usage qu'on en faisait.

Leur forme générale et leur taille sont à peu près celles des grands mortiers de pharmaciens ou des mortiers en fonte, en usage

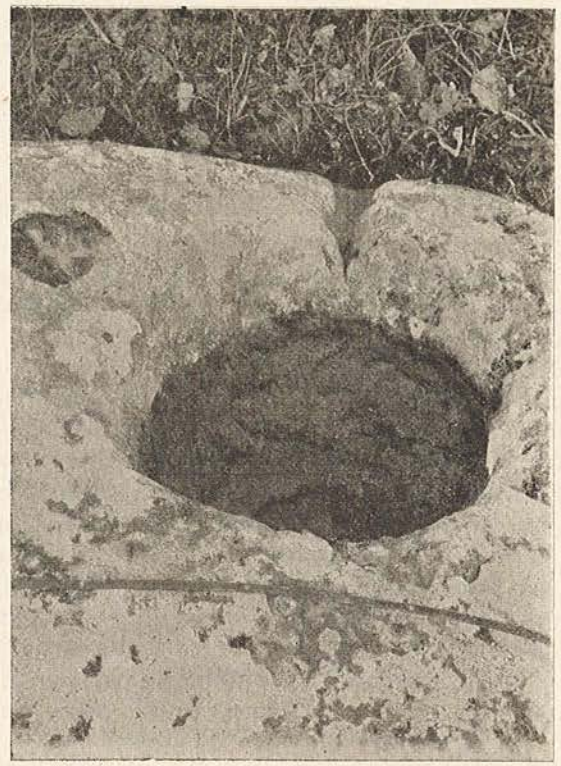

Fig 1. — Mortier, creusé dans le Roc [Deydier].

autrefois chez les contrebandiers, pour la trituration des matières pour faire la poudre, en lieux cachés ; il est certain, bien entendu, que nos mortiers n'ont pas servi à cet usage, pas plus qu'à celui d'un pharmacien, exposés qu'ils sont sur une petite hauteur, complètement à découvert, et pourvus d'un déversoir dont n'aurait pas eu besoin le mortier pour la fabrication de la poudre.

Nous avons relevé quatre trous de ce genre, dispersés de 20 à 30 mètres l'un de l'autre ; ils sont situés sur le plateau d'un petit

mamelon appelé le Coulet de Céris, tout près et au S.-O. du hameau de Saint-Quentin, territoire d'Oppédette; lequel plateau est couronné par des grands bancs de roche dure, compacte et gréseuse, appartenant peut-être au crétacé supérieur, mais dont l'étage est difficile à déterminer, en l'absence de fossiles.

Les mortiers sont creusés tantôt dans de gros blocs isolés, tantôt dans le banc lui-même.

Mortier n° 1. — Le mortier que nous désignons sous le n° 1, a une ouverture régulière, son intérieur est assez cylindrique. Il a 0^m33 de diamètre, à l'entrée, et une profondeur de 0^m20 seulement. Evasé vers le haut, il se rétrécit en descendant et finit en un creux pouvant recevoir un pilon, dont le bout inférieur atteindrait la grosseur d'une petite boule.

Ce mortier possède une petite rigole d'écoulement ou déversoir, aboutissant hors du rocher. Ce déversoir est très bien marqué en avant du mortier, sur la figure que nous en donnons ici, d'après la photographie que nous en avons prise sur les lieux, et sur laquelle figure aussi un mètre que nous avons placé près de l'ouverture du mortier (*Fig.* 1).

Mortier n° 2. — Le mortier n° 2 est creusé dans un bloc, dont le tour a été taillé et arrondi tout autour extérieurement; ce bloc paraît presque portatif, quoiqu'il soit enfoncé dans la terre et d'un poids pouvant atteindre 100 kilogs (1). Une partie du bord de ce bloc a été cassée volontairement en emportant une portion du mortier qui a été ainsi réduit à une bonne moitié de toute son étendue. Il avait à peu près les mêmes dimensions que le premier, mais on n'aperçoit pas de rigole d'écoulement, laquelle pouvait se trouver sur la partie enlevée, que nous n'avons pas retrouvée dans les alentours. L'épaisseur du rebord de la partie restante de ce mortier, est d'environ 0^m15, entre le bord extérieur et la paroi intérieure du mortier.

La reproduction photographique que nous donnons ici, de ce mortier, indique assez clairement, que le bloc est taillé, et le mortier en partie emporté (*Fig.* 2).

Mortiers n^os 3 et 4. — Ce sont des excavations de 0^m10 à 0^m12 de diamètre, sur 0^m04 à 0^m05 de profondeur, creusées sur des bancs rocheux; on les prendrait pour des mortiers à peine ébauchés, car le travail n'est pas fini, les trous ne sont pas arrondis.

(1) Le temps nous a manqué pour creuser autour de ce bloc dans le but de le dégager.

A côté de ces mortiers, toujours sur le Mont Céris, on voit des traces de travail indéterminé, faites avec des instruments en fer et pointus.

Nous ajouterons qu'on ne trouve pas de station préhistorique rapprochée du Coulet de Céris, où sont les mortiers, ni du quartier de Chaloux où se trouvent les cuvettes mentionnées ci-devant. Toutefois, il existe une station à une distance d'environ 400 mètres à l'ouest du Coulet de Céris. Y a-t-il quelques rapports entre cette station préhistorique et les Mortiers ? Nous ne le pensons aucunement.

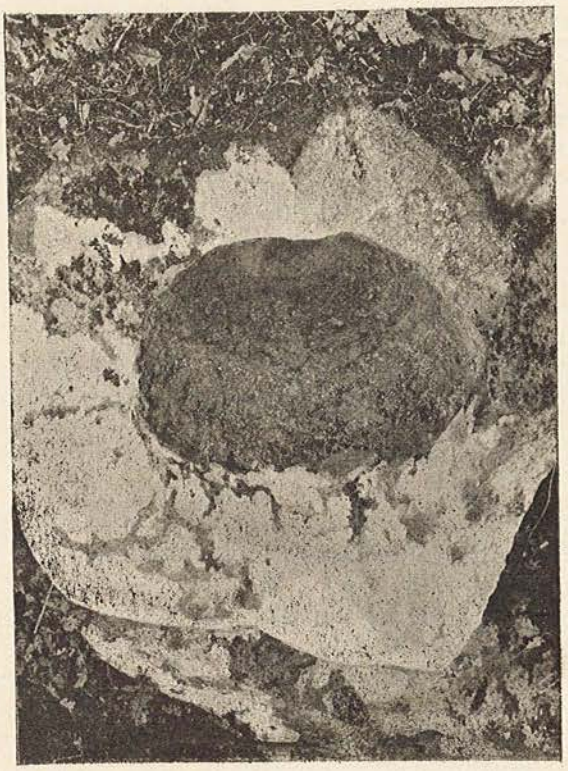

Fig. 2. — Mortier, creusé dans le Roc [Deydier].

Autre mortier à Vachères. — A 4 ou 5 kilomètres de ces derniers mortiers, nous en avons relevé un autre qui présente à peu près les mêmes conditions de formes et d'aspect que les précédents, mais il est creusé à 0^m40 ou 0^m50 au-dessus du sol, dans un bloc de mollasse marine inférieure, compacte.

Ce mortier n'est pas tout à fait circulaire, puisqu'il présente une ouverture ayant 0^m38 de longueur, sur 0^m35 de largeur. Sa profondeur, mieux arrondie, est de 0^m30; le fond en est un peu détérioré, mais les parois sont bien taillées.

On n'aperçoit pas de déversoir, mais il y a un bord ébréché, et peut-être ce mortier était-il pourvu aussi d'une petite rigole sur le bord, comme un de ceux du Coulet de Céris.

Nous ajouterons que tout à côté de ce mortier, à 0^m50 seulement, sur un autre bloc de rocher, on voit une espèce d'anneau, une portion de boucle, dans la partie supérieure du rocher et destinée à y attacher une bête de somme, ou tout autre animal, à la façon des anneaux en fer, qui, de nos jours, sont fixés dans les murs, dans les écuries, etc., pour retenir les animaux.

Cet anneau est entièrement creusé dans le roc, et la partie supérieure de la tige formant la traverse, semble avoir été usée par un lien ou par un outil pour diminuer l'épaisseur de cette traverse, laquelle atteint presque la grosseur du poignet.

L'ouverture de la boucle, évasée des deux côtés, à 0^m04 à 0^m05 de largeur, sur 0^m025 de hauteur.

D'autres traces informes de travail fait avec des outils en fer, existent à 5 ou 6 mètres plus à l'est et sur la même barre du rocher, sur une surface ayant 0^m60 de côté, mais on ne peut en déduire quelque rapport avec le mortier ci-dessus.

Emploi. — A quoi pouvaient bien servir ces mortiers, qui peuvent-être de l'âge du fer, ou qui paraissent être, en tout cas, d'une époque très ancienne ?

Ainsi que nous l'avons dit, leur forme est tout à fait celle d'un mortier, et la rigole dont quelques-uns sont pourvus sur le bord, porte à croire qu'ils servaient à écraser des fruits, racines ou autres choses, plus ou moins aqueuses ou liquides. Il est vrai que des grains, des fruits secs, des légumes, etc., pouvaient aussi y être concassés ou réduits en farine; mais la rigole laisse croire plutôt à un broiement de matières aqueuses.

En terminant, nous ajouterons que nous n'avons rien trouvé de bien pareil à nos mortiers, dans tous les ouvrages que nous avons consultés.

Tout au plus si, dans un très intéressant travail préhistorique (1), MM. L. Bardon, A. et J. Bouyssonie ont décrit et figuré

(1) L. Bardon, A. et J. Bouyssonie. — *Station préhistorique de la Coumba-del-Bouïtou, près Brive (Corrèze).* — Extrait du *Bulletin de la Société scientifique historique et archéologique de la Corrèze* (tiré à part, sans date).

une sorte de mortier, qu'ils prennent plutôt pour une mesure de capacité, et qui ne serait pas rare dans les vieux châteaux de la région de Brive (Corrèze); il appartiendrait au moyen âge; il est creusé dans un bloc de grès sculpté tout autour; mais il n'a que le nom de commun avec le nôtre.

M. Marcel Baudouin. — Les *Cuvettes avec Cupules* intérieures, dont parle M. Deydier, sont connues; elles doivent se rapprocher des *Bassins avec Cupules*, signalés, en Savoie par L. Jacquot et L.

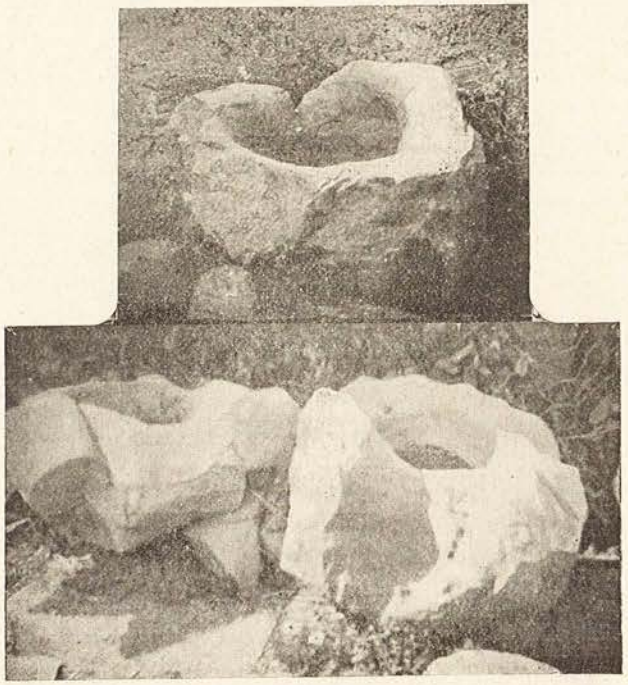

Fig. 1. — Faux Mortiers de la région de Foulet, à Coëx (Vendée).

Schaudel, et dans les Vosges par Voulot; et ce sont pour la plupart des *Gravures sur Rochers*, à comparer avec les *Cupules classiques*.

A l'Ile d'Yeu (Vendée), j'ai observé une cavité assez comparable à celle qu'il appelle « Mortier n° 1. » (Roche dite *Le Ganoël*).

Je ne suis pas aussi sûr que M. Deydier que ses *Mortiers* soient de vrais Mortiers. Certes, c'est très possible. Mais ce pourrait être aussi des *Gravures sur Rochers*, en forme de *Bassins très profonds*.

J'en donne pour preuve la trouvaille que j'ai faite d'une Cavité de cette nature à l'Ile d'Yeu (Vendée), au lieu dit *Le Pau de l'Ane*,

sur le flanc *vertical* d'un Rocher fixe. Il me paraît difficile de broyer quelque chose, dans un « mortier » ainsi disposé !

Enfin je rappellerai à notre collègue ce que j'ai écrit sur les *Faux Bassins* et les *Faux Mortiers* de Coëx (Vendée) (*Fig.* 1) (1). Je n'y reviens pas.

(1) Marcel Baudouin et G. Lacouloumère. — *Le Préhistorique à Apremont (Vendée).* — *Ann. d. l. Soc. d'Émul. Vendée*, 1904. La Roche-sur-Yon, 1905, LXI, p. 225-281, 10 fig. — Tiré à part, 1905, in-8°, 57 p., 10 fig. [Voir p. 46, *Fig.* 8].

M. Le Roux. — PALAFITTE DU LAC D'ANNECY. — Planche III.

Silex taillés de l'Époque néolithique.

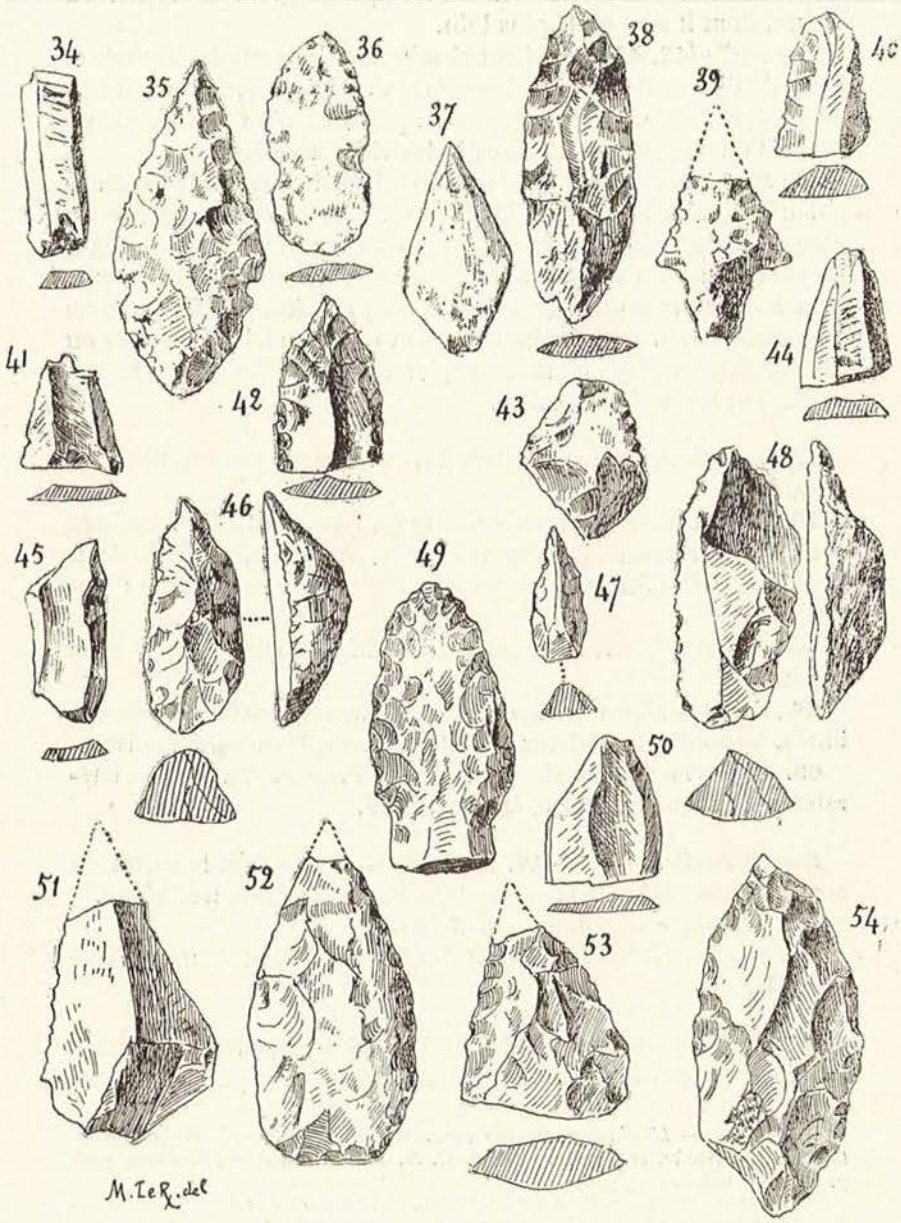

Fig. 34 41, 44, 45, 50, *Couteaux*. — 35 à 39, *Pointes de flèches*. — 42 à 49, *Pointes de javelots*. — 46, 48, *Grattoirs carénes*. — 47, *Outil microlithique*,

de la couche archéologique, deux étonnantes formes de silex taillés ; ils se trouvaient dans le même bloc que le grain de collier en ambre, dont il sera parlé plus loin.

Ces outils (**46, 48**) rappellent absolument les grattoirs carénés et à nez de l'industrie aurignacienne (1) (2). On est en droit de se demander si on ne se trouve pas en présence d'un cas de survivance d'une lointaine technique industrielle antérieure.

Un autre silex (**47**) est taillé en forme de petite pyramide quadrangulaire très aiguë (3), dont la base est coupée nettement par un plan de taille oblique, l'extrémité opposée formant un burin aigu. La comparaison s'impose avec ce minuscule outillage des petits silex à contours géométriques, les silex pygmées, signalés comme formes de l'industrie tardenoisienne et résultant ici de la rareté ou de l'épuisement de la matière première dont les Néolithiques utilisaient les moindres éclats.

Scies. — **2.** Scie en silex; l'un des côtés rectiligne est finement retouché.

16. Scie en silex du Grand-Pressigny, type particulier. Le bord antérieur est retouché en grattoir convexe, un côté est taillé en dents de scie, l'extrémité postérieure est rétrécie en pédoncule : longueur, 0^m090.

30. Scie ovoïde en silex noir, finement retouchée sur les deux bords.

64. Scie ovoïde en silex noir, finement retouchée sur l'un des bords, à encoche supérieure, passage au type bien connu suivant.

65. Scie ovalaire en silex du Grand-Pressigny, à coches latérales (4); longueur, 0^m070, largeur, 0^m35.

Burins ou *Perçoirs.* — **17.** Burin en silex gris dont le cortex est resté sur une partie de la surface à la base; extrémité très aiguë.

18. 67. Burins à pointes très aiguës.

22. 33. Burins très minces, utilisation d'un éclat à trois plans de taille.

Burins-Scies. — **19. 20. 28.** Burins-Scies, finement retouchés sur un bord concave ou rectiligne au-dessous de la pointe.

(1) Baulon. — *L'industrie moustérienne. Types de grattoirs aurignaciens. Cong. int. d'Anthr. et d'Arch. préhist. C. R. de la 13e session,* Monaco, 1906 p. 336, fig. 106-5.

(2) Bardon et Bouyssonie. — *Grattoir caréné et ses dérivés à la Coumbo del Bouitou. Rev. de l'Ec. d'Anthr.*, nov. 1906, p. 401. f. 133-134.

(3) A. de Mortillet. — *Les petits silex à contours géométriques. Rev. Ec. Anthropr.*, 1896, p. 382.

(4) Déchelette. — *Manuel d'archéologie préhistorique,* t. I, p. 506, fig. 179. Cf. *Antiq. lac. du Mus. de Lausanne,* pl. X, fig. 10 (palaf. de Chevroux).

M. Le Roux. — PALAFITTE DU LAC D'ANNECY. — Planche IV.

Silex taillés de l'Époque néolithique.

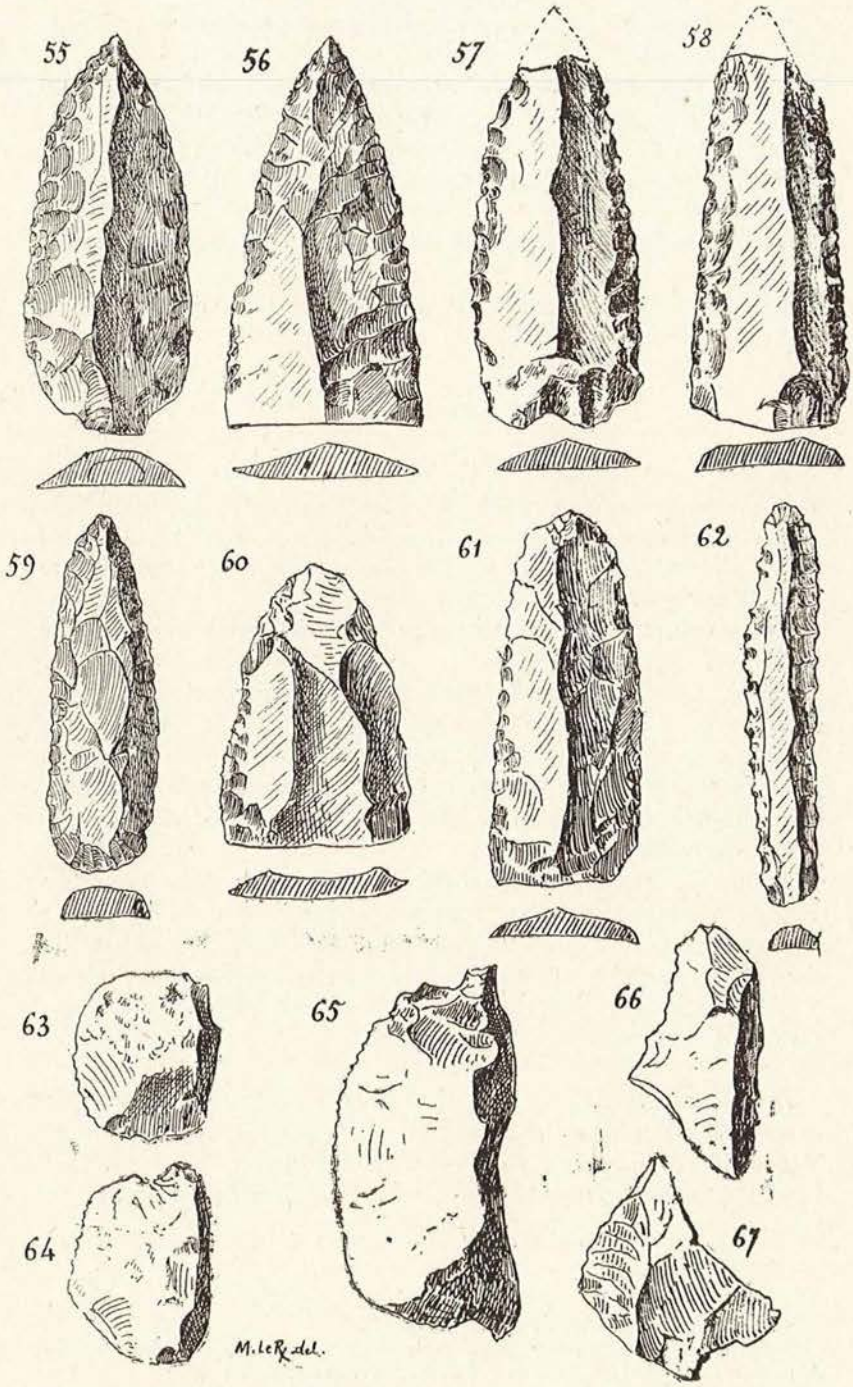

Fig. 55. Pointe de javelot. — 56, 60, 61, 62, Pointes de lances. — 57 à 59, Pointes de javelots. — 63, Grattoir. — 64, 65, Scie. — 66, Burin-Scie. — 67, Burin.

24. Burin-Scie. L'un des bords légèrement concave est très finement retouché.

29. Burin-Scie en silex noir très finement retouché, suivant un bord rectiligne et, sur l'autre, très concave. Pointe brisée.

31. Burin-Scie de forme pentagonale (type particulier). La pointe aiguë est encore recouverte de cortex; l'un des bords droit est très finement retouché.

32. Burin-Scie dont l'un des bords, vertical, est très finement retouché

66. Burin-Scie en silex du Grand-Pressigny; l'un des bords légèrement concave est retouché.

Pierre polie.

Haches. — Les haches polies, au nombre de 19, sont représentées par des spécimens complets ou des fragments. Elles sont du type triangulaire et du type rectangulaire (1). L'une d'elles, par sa forme allongée, aplatie sur une face et bombée sur l'autre, rentre dans le groupe des herminettes.

Sur la plupart, on constate la présence de nombreux plans de polissage.

J'ai pu déterminer la composition de ces haches polies qui appartiennent aux espèces pétrographiques suivantes : *Amphibolite*, *Saussurite*, *Serpentine noble translucide*, *Serpentine compacte*, *Chloromélanite* et *Chloritoschiste* semées de taches de pyrite, *Aphanite verdâtre*, *Chloritoschiste*, *Chloromélanite grenatifère*, *Euphotide*, var. de *Gabbro*.

Toutes ces roches appartiennent à l'erratique local ou à celui du Léman. La dernière de ces haches est particulièrement intéressante ; sa matière est identique à un galet roulé de Gabbro, moucheté de Saussurite, de Smaragdite et de Talc (2), dont le gisement se trouve à l'Allahingletscher (Saasthal), et qui a été recueilli, à l'état erratique, à la Paudèze, près de Lausanne.

Haches-Marteaux. — Ces instruments sont représentés par deux pièces d'un travail admirable (**80, 81**), en Euphotide polie du Valais ; ils sont perforés d'une douille cylindrique; l'un deux, dont la partie antérieure manque, possède un filet rectiligne, sculpté en relief sur sa face supérieure (3).

(1) G. de Mortillet. — *Le Préhistorique*, 2e éd., p. 541.
(2) Echantillon conservé au Musée d'Annecy.
(3) Cf. *Haches-marteaux trouvés dans les lacs suisses. Antiquités lacustres du Musée de Lausanne*, pl. VIII, fig. 3, 4, 8 (Chevroux et Concise).

M. Le Roux. — PALAFITTE DU LAC D'ANNECY. — Planche V.

Objets divers de l'Époque néolithique.

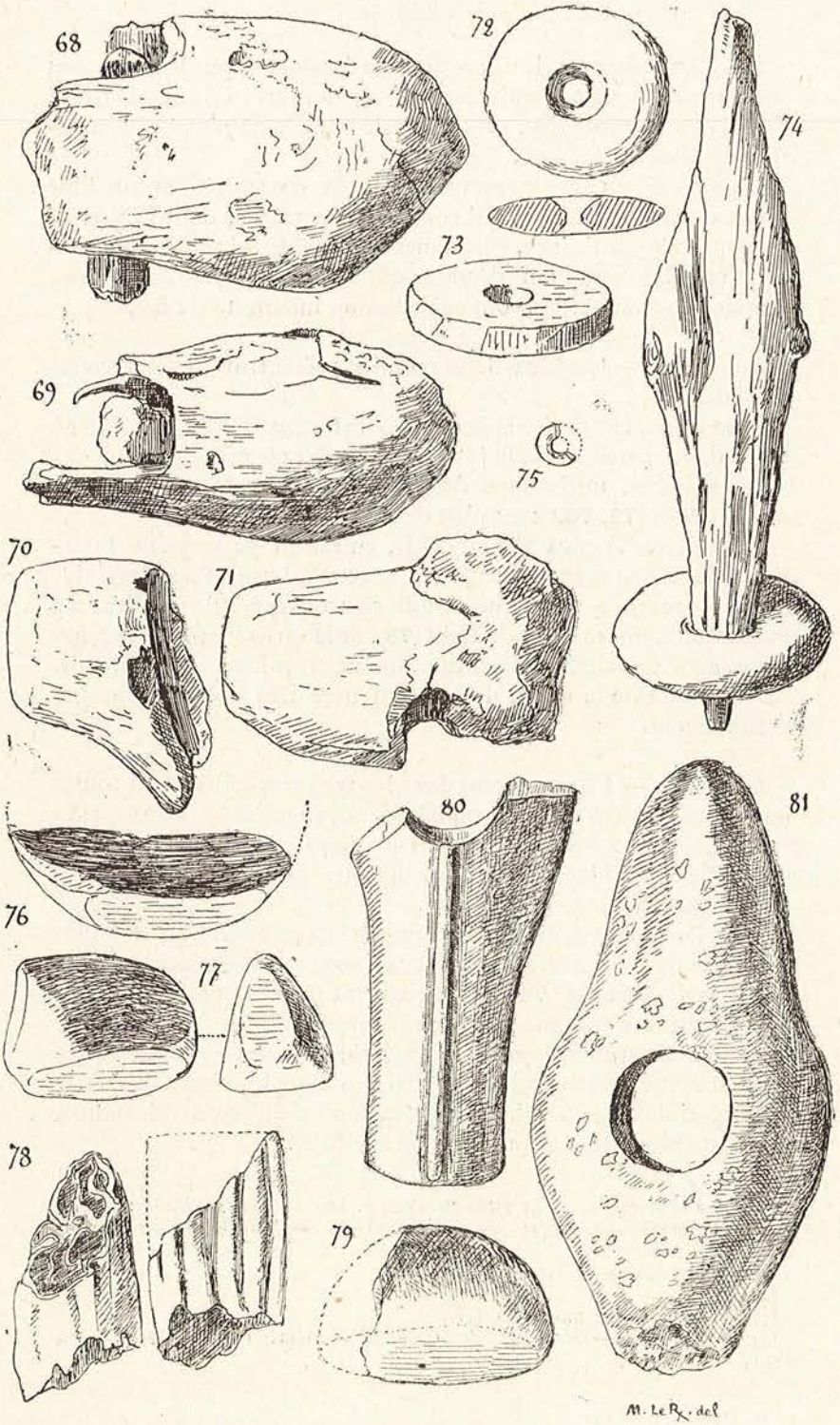

Fig. 68 à 80, 81, *Haches-Marteaux.* — 72 à 74, *Fusaioles.* — 76 à 79. — *Polissoirs.* — 75. *Grain d'ambre.*

Les *Percuteurs* (1), les *Broyeurs* ou écraseurs pour le grain, sont nombreux; ils sont constitués par des galets arrondis de quartzite, de grès ou de protogine, présentant deux faces opposées plus aplaties, résultant de l'usure.

L'un d'eux, en grès nummulitique, est complété par un bloc épais, de la même roche, qui constituait la meule, dont la surface est déprimée par l'usage, sur laquelle le Préhistorique faisait mouvoir son broyeur pour l'écrasement des céréales. Ces pierres, noircies pour la plupart, ont subi l'action manifeste du feu.

Polissoirs. — Certains de ces outils présentent des caractères spéciaux.

L'un d'eux, en diorite aphanitique, de forme allongée, est devenu primatique, par suite de la juxtaposition des plans d'usure.

Deux autres, utilisations de galets roulés de la même roche, sont ovoïdes (79, 76), avec plan de frottement.

Le polissoir le plus remarquable, en raison de sa taille intentionnelle, est en serpentine (77). Il affecte la forme d'une pyramide à quatre faces, de sorte que l'outil se trouve admirablement en main. Enfin, une molaire de bœuf (78), de la variété lacustre *brachyceros*, a été curieusement utilisée comme brunissoir ou polissoir, car la surface de la meule dentaire est usée très obliquement par le frottement.

Fusaioles. — Elles rentrent dans les types recueillis dans toutes les stations lacustres. D'un diamètre moyen de 0^m45 à 0^m50, elles sont taillées dans des roches diverses de provenance locale : Calcaire blanc urgonien (2), Calcaire bleuâtre du Tithonique (3), Grès micacé du Flysch tongrien (4).

Pour l'une d'elles, on a utilisé un galet de protogine qu'on a perforé d'un trou cylindrique. La plupart sont arrondies sur les bords en forme de tore (72, 74), soigneusement polies et perforées d'une ouverture tronc conique de part et d'autre.

Une autre est taillée en disque aplati ; les bords coupés carrément et d'une épaisseur de 0^m008 laissent voir les plans d'usure.

La fusaiole (74) en schiste argileux poli a été recueillie munie de son fuseau taillé dans un bois de sapin (5).

(1) G. DE MORTILLET. — *Le Préhistorique*, p. 510. — RABUT. *Habitat. lacustres de la Savoie*, Chambéry, 1864, p. 52, pl. XI. — John EVANS. Ages de la Pierre, fig. 170.
(2) Localités Semnoz, Veyrier.
(3) Talloires.
(4) Les Barattes, au mont Veyrier.
(5) Cf. L. RABUT. — *Hab. lac. de la Savoie*, 2e mém., 1868, p. 32, pl. VII., fig. 1.

De tout cet outillage de la pierre, les déchets de fabrication, peu nombreux d'ailleurs, sont composés de quelques nucléus ou éclats de silex bleuâtre, noir, gris ou jaspoïde. Pas de traces du silex jaune caractéristique des produits du Grand-Pressigny, qui arrivaient évidemment tout taillés. On rencontre également un très grand nombre de cailloux roulés, de grosseur assez uniforme et qui semblent avoir été choisis, car ils sont très réguliers, ovoïdes ou aplatis, et peut-être pourraît-on les considérer comme ayant servi de projectiles (pierres de fronde ?).

Outillage en Bois.

L'objet le plus intéressant est une rame de bateau préhistorique (**96**), en chêne, dont la palette [longueur 0^m32 ; largeur 0^m14], est complète, mais dont le manche n'a qu'une longueur de 0^m20 sur une épaisseur de 0^m05.

Les pagayes à courte poignée sont encore employées de nos jours dans quelques îles du Pacifique.

95. Une portion d'arc en bois d'If de 0^m15 de longueur à section rectangulaire avec angles arrondis (1).

97. Fragment d'outil pointu en bois d'Aune.

Outillage en Os.

En brisant, dans le but de faire le triage des graines, un fragment de la couche archéologique formant une masse compacte, j'ai pu dégager sans dommage trois outils fort intéressants, en bois de Cerf. Il s'agit de marteaux haches incomplets (**68**, **69**, **70**, **71**). La surface rugueuse du bois de cerf a été usée intentionnellement, de manière à ménager une tête arrondie et une extrémité postérieure régulièrement taillée en forme de tronc de cône. L'un d'eux montre un trou rectangulaire, dans lequel se trouvait encore engagé un fragment du manche de l'outil. Un autre exemplaire est muni d'une perforation incomplète ; s'étant brisé lors de la taille, il a été rejeté par l'ouvrier. Les types d'instruments absolument pareils aux nôtres ont été jusqu'à présent rarement figurés (2).

L'outillage en os est complété par une pointe (**98**), peut être compresseur ou retouchoir formé d'un andouiller ; un perçoir (**99**),

(1) Keller. — Lake-Dwellings. *Massues et ares en bois d'if.*, I. p., 52-55, II, pl. X-XII ; — et d'Ault du Mesnil et Capitan. *Les palafittes néolithiques du lac de Clairvaux. Rev. d'Anthr.*, 1899, p. 22.

(2) Cf. Lindenschmidt. — *Alterthümer*, Bd. I., H. V, Taf. 1. fig. 6 (Marlow Pomeranie), 5 (Minden), 7 (Osterholz). — *Instruments analogues*, mais d'une taille beaucoup plus grossière.

un poignard (**101**), divers outils formés de diaphyses ou os longs de ruminants refendus et utilisés comme spatules, cuillères ou lissoirs (**100, 102**); enfin un gros fragment d'andouiller poli dont la pointe manque qui a pu servir d'emmanchement (1).

Les Poteries (2).

On a recueilli dans la palafitte du Port un nombre assez grand de fragments de vases. Ceux-ci sont fabriqués avec deux sortes de pâtes : l'une très grossière parsemée d'éléments cristallins ; l'autre plus finement broyée et noire.

L'argile qui est employée surtout pour la fabrication des grands vases est pétrie de menus débris de roches cristallines : protogine, quartz, feldspath, micaschistes, chloriloschistes.

Les potiers lacustres façonnaient leurs vases à la main et pour donner plus de consistance à la pâte, l'empêcher de gercer en séchant, ils mélangeaient à l'argile des petits grains pierreux.

La poterie devait être cuite a l'air libre, au milieu d'un feu très vif. Ce procédé donne une cuison imparfaite; la surface extérieure des vases est rouge, tandis que le milieu de l'épaisseur des parois reste noir (3).

Je pense que les ouvriers primitifs utilisaient cette argile grise et tenace, qui se rencontre en abondance dans les dépôts glaciaires de la plaine d'Annecy. Ils incorporaient à la pâte non pas des sables ou graviers d'alluvions, dont les angles sont émoussés par le frottement, mais de menus fragments de blocs erratiques en particulier de protogine ou des débris de ces roches en voie de décomposition broyés, car les angles de tous ces grains sont vifs. Pour la fabrication des vases à pâte plus fine, ils ajoutaient une assez forte proportion de poussière charbonneuse. J'ai pu, en me livrant à des essais de cuisson d'une pâte argileuse, préparée dans ces conditions, obtenir un produit présentant beaucoup de ressemblances avec nos poteries lacustres.

La décoration des vases lacustres est essentiellement rudimentaire ; j'ai figuré ici les types les plus caractéristiques.

82. Fragment de grand vase très épais, à panse arrondie, en terre

(1) Cf. L. Rabut. — *Habit. lacustres de la Savoie*, 2e mém., 1868, p. 34, pl. VII, fig. 9 et 10.

(2) Cf. A. Perrin. — *Palafittes du Bourget. Classification des vases lacustres. Rev. Sav.*, 1873, p. 28 et 1874, p. 1.

(3) G. de Mortillet. [*Bull. de la Soc. d'Anthropologie*, 1872, p. 533], dit qu'on trouve encore de nos jours un curieux exemple de survivance des procédés de cette industrie primitive à Casola di Raverano ou delle Olle dans le Parmesan.

M. Le Roux. — PALAFITTE DU LAC D'ANNECY. — Planche VI.

Céramique et objets en bois de l'Époque néolithique.

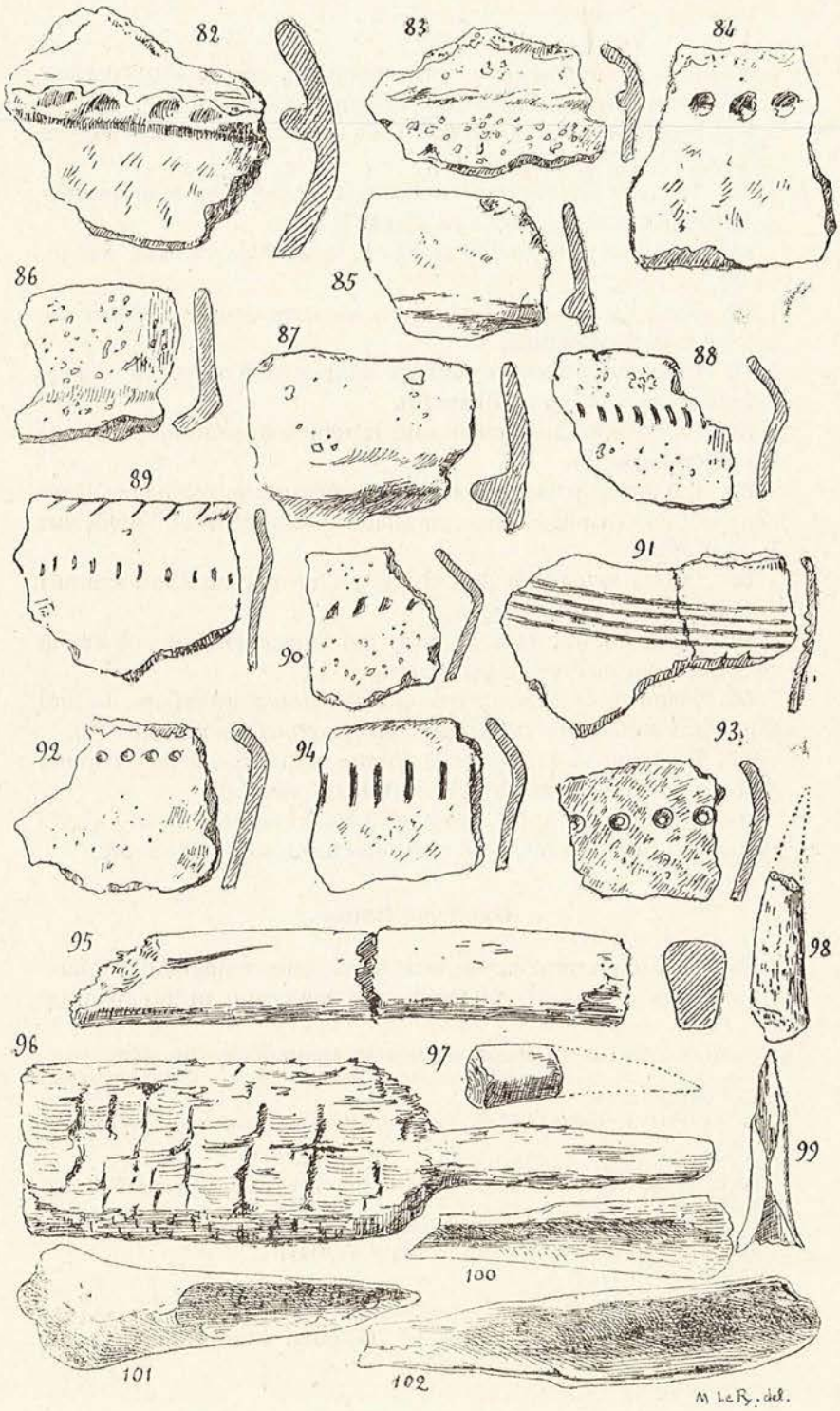

Fig. 83 à 94. *Poteries.* — 95 à 102, *Objets en bois et en os.*

grossière à nombreux éléments cristallins, décoré d'un cordon formé d'une suite de dépressions effectuées avec les doigts (1).

83. Fragment de pot décoré sous le rebord d'un cordon en relief à spires très allongées (2).

84. Fragment d'un pot décoré sous le rebord d'impressions irrégulières en forme de cercles en creux (3).

85. Rebord d'une poterie noirâtre, orné d'un cordon uni en relief.

86. Bord d'un vase à large panse, en terre noirâtre, pétrie de gros éléments cristallins.

87. Fragment d'un vase en terre noire grossière, muni sous le rebord d'une anse ou oreillette (4).

88. Poterie à grains décorée sous le rebord de profondes impressions parallèles (5).

89. Fragment de vase en terre rougeâtre offrant la même décoration et en plus, des lignes parallèles pratiquées avec l'ongle sur le bord (6).

90. Poterie de même pâte décorée d'un cordon d'impressions triangulaires et obliques (7).

91. Fragment de vase en terre noire grossière, décoré sur la panse de quatre sillons concentriques.

92. Fragment de vase en terre assez épaisse et grossière, décoré d'un cordon de petits cercles en creux de $0^{m}003$ de diamètre (8).

93. Fragment en terre grossière noire, décoré de cercles en creux (diamètre $0^{m}005$), avec globule central en relief (9).

94. Fragment de grand vase de pâte grossière, décoré d'une bande de profondes incisions verticales au-dessous du rebord.

Objets de Parure.

J'ai retiré d'un morceau de lacis de végétaux contenant les grattoirs carènes et le silex microlithique seulement un fragment de

(1) Cf. A. Perrin. — *Classification des vases lacustres. Rev. Sav.*. 1874, p. 1, pl, fig. 12; — et L. Rabut. *Hab. lac. de la Savoie*, 1er mém., Chambéry, 1864, pl. 1, fig. 2, 3, 4, 5.

(2) L. Rabut. — *Habit. lac. de la Savoie*, 1er mém. Chambéry, 1864, pl. 1, fig. 9.

(3) *Id.*, pl. I, fig. 6 et pl. II, fig. 1, 6.

(4) Cf. *Antiq. lac. du Musée de Lausanne*, pl. XII, fig. 6 et 7, pl. XIII, fig. 2 et 3.

(5) L. Rabut. — *Hab. lac. de la Savoie*, 1er mém., pl. II, fig. 7.

(6) *Id.*, pl. II, fig. 4 et 2e mém. p. 30, pl. V, fig. 4.

(7) *Id.*, pl. III, fig. 6.

(8) *Id.*, pl. II, fig. 8.

(9) *Id.*, 2e mém., 1868, p. 25, pl. II, fig. 6 et 7 et pl. 29, pl. IV, fig. 8 et 9 *Poteries de Grésine* (Age du Bronze). — A. Perrin. Etude préhistorique sur la Savoie. Chambéry, 1870, pl. IV, fig. 2, 5, 8.

quartz hyalin prismatique et une moitié de grain de collier en ambre jaune (75), ayant la forme d'un tore, diamètre $0^{m}005$.

M. Le Roux. — PALAFITTE DU LAC D'ANNECY. — Planche VII.

Instruments en métal et objets divers.

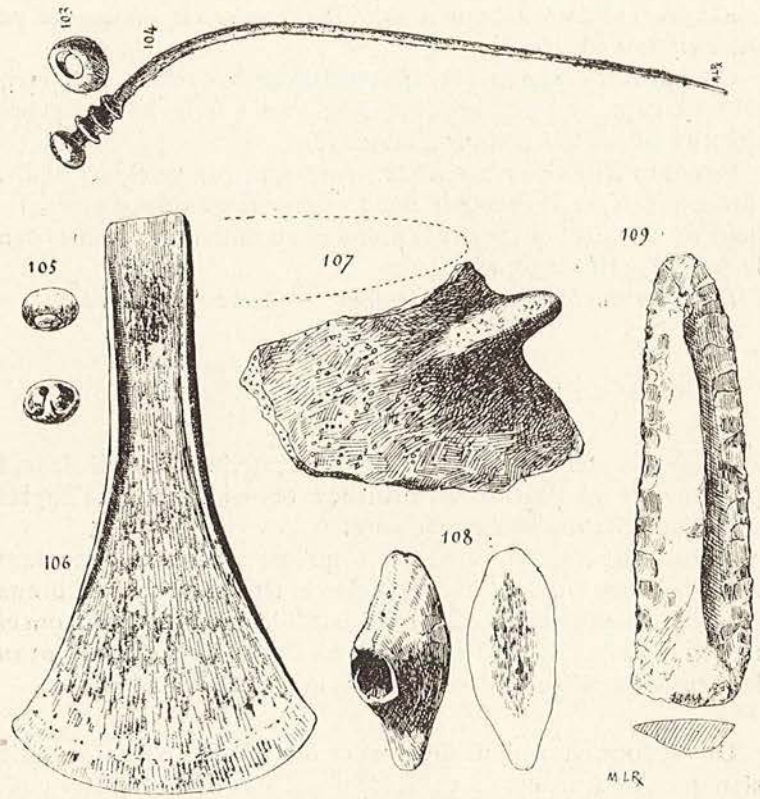

Fig. 104, *Épingle de vêtement;* — 103, 105, *Grains de collier.*

Débris d'Animaux.

La faune de la palafitte du Port est représentée par des débris de :

Cerf élaphe. Bois, dents, ossements.

Ruminants. Os longs.

Bœuf. Variété à courtes cornes (*Bos taurus*, var. *brachyceros*), très abondant également dans les stations lacustres du Bourget et

qui est probablement l'ancêtre de la race bovine dite Tarine ou de Tarentaise (1).

Chèvre. Ossements et dents.

Mouton. Excréments (2).

Cochon des tourbières. Dents et aussi un humérus, montrant la perforation caractéristique de la race.

Cochon domestique.

Rongeurs. Rats ou Souris, dont la présence est démontrée par des noisettes rongées.

Quelques *Mollusques* ont été recueillis également dans la couche archéologique; mais ils appartiennent tous à la faune qui peuple encore aujourd'hui le littoral du lac (3).

Ce sont : *Bithynia tentaculata*, représenté par quelques individus complets, et surtout par une très grande quantité d'opercules, dont on ne s'explique guère la présence au milieu des graines dans la couche archéologique.

Lymnæa auriculata, forma *minor*. — *Sphærium corneum.*

Conclusions.

Il est incontestable que l'examen du matériel recueilli dans la palafitte dite du Port au lac d'Annecy donne nettement l'impression d'une *Station néolithique pure.*

Je me hâte d'ajouter qu'il n'y a qu'une seule note discordante dans les trouvailles : une épingle à tête arrondie en bronze (**104**) (4); et un grain de collier (5) du même métal (**103**), qui ont été retirés du lac en cet endroit ; mais ces deux pièces, reposaient sur la surface du blanc fond, et *non* dans la couche archéologique.

On est donc en droit de dire que ce fait n'infirme pas la conclusion que l'on se trouve en présence d'une station de la pierre polie, avec restes abondants d'une industrie lithique perfectionnée. En ajoutant la station du lac d'Annecy à celles du lac de Clairvaux (6),

(1) G. de Mortillet. — *Origine de la chasse, de la pêche et de l'agriculture.* Paris, 1890, p. 425.

(2) Détermination de M. E. Neuweiler.

(3) M. Le Roux. — *Recherches biologiques sur le lac d'Annecy. Ann. de biologie lacustre*, t. II, Bruxelles, 1907.

(4) Cf. Rabut. — *Habitations lacustres de la Savoie*, pl. XI, fig, 15 (Grésine au Bourget). — *Antiquit. lacustres du Musée de Lausanne*, pl. XXIV, fig. 7 (Corcelette).

(5) Rabut. — 2e mém. pl. 40, pl. X, fig. 10 et 11.

(6) A. de Mortillet. — *Palafittes du lac de Clairvaux. — L'Homme préhist.*, 1905, p. 44.

de Chalain (1), et d'Aiguelebette (2), c'est la quatrième Palafitte néolithique reconnue jusqu'à ce jour en France.

Mais à quelle phase de la longue période néolithique notre station peut-elle être rapportée ?

La bourgade lacustre était construite *très près de terre*, sur des pieux de fort diamètre, et grossièrement équarris; donc, d'après les données admises, elle est bien caractéristique du *Robenhausien*.

Une autre notion précise est fournie par les fusaioles, qui toutes sont en pierre, et soigneusement polies. Les nombreuses et magnifiques pointes de lances et de javelots, les flèches finement retouchées, dont certaines du type de Chassey, les marteaux-haches en serpentine si habilement perforés et polis, indiquent un stade déjà avancé de la civilisation néolithique. Les marteaux-haches en bois de cerf, de forme perfectionnée et polis à la surface, révèlent également une technique particulière.

Les haches polies en chloromélanite, serpentine translucide, saussurite, qui font presque défaut à l'aurore du néolithique existent ici en plus grande proportion que les haches taillées dans les roches communes.

La technique des poteries indique une *époque de transition entre l'âge de la pierre polie et celui du bronze* (3). Le style de la décoration des vases se rapproche de celui de l'âge du bronze ; et, fait particulier, les poteries grossières à éléments cristallins dans la pâte montrent un parti pris d'ornementation ; il y a à considérer surtout ce décor de petits cercles creux, avec globule central, qui n'a été jusqu'à présent relevé que rarement sur la céramique antérieure au bronze.

La taille sur place des silex devait être l'exception, si on en juge par la faible quantité des déchets de fabrication. Les Préhistoriques du lac d'Annecy n'avaient à leur disposition que les silex de la craie sénonienne, qui sont fissiles, cassants par éclats irréguliers et inutilisables pour la fabrication des instruments ; ils étaient obligés de faire venir parfois de fort loin leur outillage tout confectionné.

Les relations commerciales étaient alors assez étendues, ainsi que le démontrent la présence des silex du Grand-Pressigny (4), et certains autres en silex blond ou bleuâtre, qui proviennent

(1) *Id. Palafittes du lac de Chalain. L'Homme préhist.*, 1906, p. 65.

(2) L. Schaudel. — *Découverte d'une station de l'âge de la Pierre dans le lac d'Aiguebelette.* — *Assoc. fr. pour l'avancement des Sc.*, Lyon, 1906.

(3) Cf. *Antiq. lacustres du Musée de Lausanne*, pl. XIII (Station des Roseaux à Morges).

(4) De Saint-Venant, — *Dissémination des produits du Grand-Pressigny*, — Loc. cit.

vraisemblablement des nivaux jurassiques du Bugey (1).

La trouvaille du grain de collier en *ambre jaune* est aussi bien caractéristique, car cette substance est excessivement rare à l'époque néolithique dans l'Europe occidentale (2).

Dans un autre ordre d'idées, on constate que les animaux domestiques prédominent sur les animaux sauvages; l'agriculture est très avancée, les plantes cultivées nombreuses. La trouvaille de pépins de raisin est un fait nouveau, pour les stations lacustres françaises, et indique une âge plus rapproché de nous dans la période néolithique.

Ce qui pourrait apporter une preuve plus convaincante à l'appui de cette attribution, c'est l'examen des objets retirés de la Palafitte de Vieugy. Cette station lacustre, située à deux kilomètres à peine de celle du Port (3) sur la rive orientale du lac d'Annecy, est caractérisée par des pieux de forte taille, enfoncés très près du bord (*Fig.* A).

Elle a livré une magnifique pointe de lance en silex du Grand-Pressigny (109) : longueur $0^{m}090$; une hache en bronze du plus pur type morgien (106); un morceau d'andouiller, creusé pour l'emmanchement (108) ; une coquille de *Cyclonassa neritea* perforée (4), ayant servi de grain de collier; un fragment de vase à oreillette (107); et des poteries à pâte semée d'éléments cristallins, en tout semblables à celles de la palafitte du Port. Cette station appartient donc à la période du Néolithique, qui touche à l'aurore du Bronze.

En résumé, tenant compte de ces diverses considérations, il ne serait peut être pas téméraire d'attribuer la technique industrielle des populations lacustres qui habitaient la Palafitte du Port à l'époque où florissait le type d'industrie, décrit par Marcel de Puydt et A. Rutot sous le nom d'*Omalien* (5), que l'on serait ainsi amené à reconnaître sur le territoire français, caractérisé par « les grandes lames en silex, les nombreux grattoirs, les meules à broyer avec molettes, les haches-marteaux perforées en roches cristallines, les poteries, les unes grossières non ornementées, les autres à pâte fine à formes élégantes et fort ornées ». Cette industrie Omalienne serait *Post-Robenhausienne*, et clôturerait le Néolithique au moment de l'introduction des métaux.

(1) Tournier et Guillon. — *Les Hommes préhistoriques dans l'Ain.* Bourg, 1895.

(2) Dechelette. — *Manuel d'Archéol. préhistorique*, p. 625.

(3) Thonion. — *Loc. cit.*

(4) Le même Gastéropode vit actuellement sur le littoral de la Méditerrannée.

(5) A. Rutot. — *Sur l'extension du Flénusien en France. Congrès préhistorique de France*, Session de Vannes, 1907, p. 274.

La Palafitte néolithique du Lac d'Annecy : Les restes végétaux.

PAR

Ph. GUINIER (de Nancy),

Professeur de Botanique à l'Ecole nationale des Eaux et Forêts.

Les fouilles, pratiquées dans la Station lacustre du Port, ont fourni d'assez nombreux restes végétaux. Jusqu'à présent, ces matériaux n'ont été l'objet d'aucune étude détaillée, analogue à celles qui ont été faites sur les plantes des palafittes de la Suisse, notamment par O. Heer (1), et récemment par Neuweiler (2). L. Revon (3) se borne à indiquer, à propos de la station du Roselet, que les pilotis étaient en Chêne, et à mentionner qu'un lacis de végétaux retenait des noyaux de Mérisier (*Prunus padus*), des noisettes, et diverses graines.

Ayant eu à examiner les échantillons recueillis en 1884 dans la station du Port, ainsi que les graines triées par l'un de nous dans la couche archéologique de cette palafitte, j'ai donné ailleurs (4) les détails relatifs à leur détermination et aux conséquences qui en découlent au point de vue de l'histoire de la flore de la région. Je me bornerai à signaler ici les espèces végétales trouvées, et à mentionner les indications qu'on en peut tirer sur les mœurs, l'agriculture, et l'économie domestique des habitants.

Les restes végétaux, trouvés dans la palafitte de la Station du Port, sont de plusieurs sortes. Ce sont d'abord des fragments de bois et accessoirement d'écorces. Les uns, d'assez grandes dimensions, sont les débris des matériaux de construction des habitations lacustres; les autres, complètement carbonisés, plus petits, représentent les restes du bois employé comme combustible. On trouve aussi, dans la *couche archéologique*, sur l'emplacement des habitations, une grande quantité de graines et de fruits. Ces semences sont parfois carbonisées; elles sont alors tombées après l'incendie, qui a détruit le village où elles étaient amassées; ou bien elles ne sont

(1) O. Heer. — *Die Pflanzen der Pfahlbauten.* Zurich, 1866.

(2) Neuweiler. — *Die prähistorischen Pflanzenreste Mitteleuropas mit besonderer Berucksichtigung der Schweizerischen Funde.* Zurich, 1905.

(3) L. Revon. — *La Haute-Savoie avant les Romains. Rev. Savoisienne*, 1875.

(4) Ph. Guinier. — *Contribution à l'histoire de la végétation dans le bassin du lac d'Annecy, d'après les restes végétaux trouvés dans les stations lacustres. Bull. de l'Herbier Boissier*, t. VIII, 2e série, 1908.

pas carbonisées; ce sont dans ce cas des déchets d'alimentation, ou encore des semences de plantes aquatiques avant vécu sur place. Enfin on trouve des restes altérés, par un long séjour dans l'eau, de tiges ou feuilles de végétaux amenés par les Préhistoriques : c'est ce qui forme le « lacis des végétaux », dont parle Revon.

1° Bois utilisés comme Matériaux de Construction ou comme Combustibles.

De tous les bois employés dans la construction des habitations lacustres, le plus abondant est le bois de Sapin (*Abies alba* Mill). On trouve, d'une part, des fragments de troncs de dimensions moyennes qui devaient former la charpente, et, d'autre part, des branches et rameaux, qui devaient constituer le toit. Les rameaux de Sapin, garnis de leurs aiguilles planes, serrées, disposées dans un seul plan, conviennent très bien à cet usage, et sont fréquemment utilisés dans ce but par les bûcherons.

Le bois de Chêne (*Quercus pedunculata* et *Q. sessiliflora*) était fréquemment employé, notamment pour les pilotis, ainsi que l'Aune (*Alnus* sp.). On a trouvé aussi des fragments plus ou moins volumineux de bois de Frêne (*Fraxinus excelsior*), de Bouleau (*Betula alba*), de Hêtre (*Fagus sylvatica*), de Pin (*Pinus*, probablement *sylvestris*) et d'Erable (*Acer* sp.)

Les débris de charbons étudiés appartiennent, par ordre de fréquence, aux espèces suivantes : Aune (*Alnuss* p.), Peuplier (*Populus* sp.), Saule (*Salix* sp.), Hêtre (*Fagus sylvatica*), Chêne (*Quercus pedunculata* et *Q. Sessiliflora*), diverses *Pomacées*, Erable (*Acer* sp.), Orme (*Ulmus* sp.).

La prédominance des bois d'Aune, de Peuplier et de Saule, arbres croissant au voisinage des eaux, montre que les Préhistoriques allaient chercher leur combustible au plus près. Signalons enfin la trouvaille d'un fragment de bois d'If (*Taxus baccata*), qui est probablement un débris d'arc (décrit ci-dessus *Fig.* 95). Le bois d'If était spécialement recherché pour la confection de ces armes dans l'antiquité et même au moyen âge.

2° Plantes a Fruits ou Graines comestibles.

Les habitants de la palafitte néolithique utilisaient les fruits ou graines d'un assez grand nombre de végétaux spontanés dans la région. A en juger par l'abondance des restes qu'ils ont laissé, ces produits devaient jouer un rôle notable dans leur alimentation. On rencontre surtout des débris de Noisettes et de Glands. Les fruits du Pommier sauvage (*Malus acerba*) étaient aussi consommés. La trouvaille de Pommes coupées en deux et carbonisées, indique

peut être que ces fruits devaient être desséchés et conservés, ainsi qu'on l'a supposé pour expliquer le même fait observé dans les palafittes de la Suisse.

Les graines de Fraisier (*Fragaria vesca*), de la Ronce (*Rubus fruticosus*), du Framboisier (*Rubus idaeus*), sont extrêmement abondantes ainsi que les noyaux de Prunellier (*Prunus spinosa*), et prouvent la fréquente consommation des fruits de ces plantes, soit comme aliment, soit peut être pour la fabrication d'une boisson fermentée (1).

Il en est de même des fruits du Sureau (*Sambucus nigra* et *S. ebulus*), qui devaient servir à confectionner une sorte de vin, car ils sont peu comestibles à l'état naturel et légèrement purgatifs.

Les fruits du Cornouiller sanguin (*Cornus sanguinea*), amassés aussi en grande quantité, devaient être plutôt recherchés à cause de l'huile qu'ils contiennent.

Les habitants de la palafitte du Port, connaissaient la vigne, ainsi que l'attestent d'assez nombreux pépins de raisins, nettement recueillis dans le lacis de végétaux de la couche archéologique. Ces pépins ont les caractères de ceux de la Vigne sauvage (*Vitis vinifera* (var. *sylvestris*) ; mais on ne peut savoir s'ils se contentaient d'utiliser les fruits de la vigne spontanée dans le pays, où s'ils cultivaient cette forme primitive, d'où sont issus depuis nos nombreux cépages.

Plus rarement on trouve encore quelques graines ou noyaux des fruits charnus d'Aubépine (*Cratœgus* sp.), Viorne obier (*Viburnum opulus*), Eglantier (*Rosa canina*), Chèvrefeuille (*Lonicera xylosteum*).

Enfin la station néolithique a fourni une graine unique d'Arole (*Pinus cembra*), dont l'origine est difficile à établir ; elle peut simplement prouver l'existence ancienne de l'arbre dans la région ; mais on peut aussi supposer que ces graines, si recherchées de nos jours par certaines populations, étaient l'objet d'un commerce. Dans ce cas, on aurait là une preuve de relation entre les habitants du bord du lac d'Annecy et ceux de certaines hautes vallées des Alpes, et plus probablement de la vallée de la Maurienne où l'Arole est commun.

3° Plantes cultivées.

L'agriculture était assez développée. On retrouve en abondance des graines carbonisées de diverses céréales : c'est surtout un Blé, que Heer a nommé *Triticum vulgare*, var. *antiquorum;* puis une

(1) G. de Mortillet. — *Les boissons fermentées. Rev. de l'Ec. d'Anthrop*, 1897, p. 275.

forme d'Epeautre (*Triticum dicoccum*) et l'Orge à six rangs (*Hordeum hexacticum*). Les Néolithiques du lac d'Annecy cultivaient aussi, mais en moins grande quantité, le Millet (*Setaria italica*), et peut être le Panais (*Pastinaca sativa*). Ce sont là les espèces cultivées, dont on a constaté l'existence en Suisse à la même époque. Toutefois, on peut s'étonner de n'avoir retrouvé aucune trace du Lin, qui est commun dans les stations suisses du même âge.

Avec leurs céréales, les Lacustres cultivaient involontairement des *mauvaises herbes*, qui ont aussi laissé des restes : on a reconnu l'existence de la Renoncule rampante (*Ranunculus repens*), du Gaillet grateron (*Galium aparine*), et d'un Silène (*Silene cretica*).

La présence de cette dernière espèce est intéressante : ce Silène, qui n'existe plus dans la région, est originaire de l'Asie mineure et de l'Europe orientale. Il croît aussi actuellement dans l'Europe méridionale, mais seulement dans les cultures. Son existence à l'époque néolithique est un indice de l'origine méridionale, et plus anciennement orientale, des semences utilisées.

4° Plantes aquatiques.

Les restes de ces plantes n'ont pas grand intérêt au point de vue archéologique, puisque ces débris sont simplement tombés à l'emplacement même où vivaient les végétaux, sans intervention de l'homme. Il n'y a d'exception que pour les débris de feuilles et tiges de Roseaux (*Phragmites communis*) et de Joncs (*Scirpus lacustris*), que l'on trouve en grande abondance et qui forment comme une véritable trame. Ces tiges et ces feuilles ont été apportées par les habitants, et devaient servir de litière, ou bien être utilisées pour le revêtement des parois des habitations.

Parmi ces plantes aquatiques, il faut encore citer en assez grande quantité les graines de Cornifle (*Ceratophyllum demersum*), qui paraît être devenue plus rare aujourd'hui dans le lac (1), le Nénuphar jaune (*Nuphar luteum*), Potamot (*Potamogeton perfoliam*), Laiches (*Carex* sp.), Charagne (*Chara aspera*).

5° Plantes diverses.

On rencontre enfin, les graines d'une plante, dont la présence est fortuite, ou bien dont les usages sont moins faciles à déterminer : les fruits couverts d'aiguillons crochus de l'Aigremoine (*Agrimonia eupatoria*), qui ont du être entraînés involontairement par les habitants.

(1) Marc Le Roux. — *Recherches biologiques sur le lac d'Annecy*, 1907.

Mais quel usage faisaient-ils du Gui (*Viscum album*), dont on trouve les traces sur deux rameaux de Sapin, et de Houx (*Ilex aquifolium*), dont la graine, il est vrai, est comestible à la rigueur ?

La plante la plus intéressante de cette catégorie est la Morelle (*Solanum nigrum*), dont les graines sont très fréquentes, et ont été apportées intentionnellement. Les baies de cette espèce sont âcres et non comestibles ; par contre, les jeunes tiges et les feuilles sont mangeables après cuisson. D'après Poiret (1), elles formaient la base de la nourriture des créoles à l'Ile de France et dans certaines colonies, où l'on désignait ce mets sous le nom de *brèdes*. Peut être les Néolithiques les consommaient-ils de la même manière ?

*
* *

Pour donner une idée de la communauté et de la continuité des espèces végétales spontanées ou cultivées respectivement aux époques néolithique et du bronze, au lac d'Annecy, il est intéressant de dresser ici la liste des espèces de la Station lacustre larnaudienne du Roselet, que j'ai soumis à l'examen de M. Neuweiler, lequel, avec une extrême obligeance dont je le remercie vivement ,a bien voulu les déterminer.

Ce sont (2) : *Triticum compactum* Vill., *antiquorum* Hr. ; *Tr dicoccum* Schrk. ; *Scirpus lacustris* L. ; *Rubus fruticosus* L. ; *R. idaeus* ; *Prunus spinosa* L. ; Pr. padus L. ; *Fragaria vesca* ; Pirus malus L. ; Pisum sativum L. ; Ranunculus lingua L. ; Nymphaea alba L. ; var macrocarpa ; *Corylus avellana* L. ; Sambucus ebulus L. ; *Cornus sanguinea* L ; Galeopsis Tetrahit L. ; *Vitis vinifera* L.

M. Neuweiler a constaté, ainsi que nous, la présence incontestable de *Vitis vinifera* dans la palafitte néolithique du lac d'Annecy, venant confirmer l'existence, à l'époque néolithique, de cette plante, que ce botaniste avait déjà reconnue dans la couche intacte néolithique de la palafitte de Saint-Blaise, sur les bords du lac de Neuenburg.

M. L. R.

(1) Poiret. — *Encyclopédie méthodique. — Botanique.* Supplément, *t. I, p.* 697.
(2) Les espèces communes aux deux stations sont inscrites en italiques.

Note sur la coloration noire des os immergés.

PAR LE

Dr Henri MARTIN (de Paris),

Secrétaire de la *Société préhistorique de France.*

Les ossements recueillis dans les milieux humides, principalement dans les tourbières, les lacs, les rivières, prennent avec le temps, une coloration brune, parfois même noire, suffisamment caractéristique pour affirmer aussitôt la provenance.

C'est une patine spéciale, car les os, trouvés dans les grottes sèches, les sablières, et les couches argileuses, ne présentent pas cet aspect.

Parfois, certains os peuvent devenir noirs ou rougeâtres; mais dans ce cas le fer et le manganèse sont retrouvées en quantité notable.

Les os présentés au Congrès proviennent de la Tourbière de Condette (Pas-de-Calais); ils appartiennent au cheval, au sanglier, au bœuf des tourbières, et à un cerf de grande taille. Leur état de conservation est assez bon; on voit cependant quelques destructions au niveau des épiphyses; mais ces altérations tiennent plus au jeune âge des animaux qu'à une modification causée par le milieu.

On sait d'ailleurs que les os se conservent particulièrement bien dans l'eau ou dans les milieux très humides; il n'est pas utile de revenir sur cette question. Je voudrais seulement exposer quelques détails sur le mode de coloration, au point de vue histologique des os des tourbières.

J'ai trouvé des os de chien dont le séjour sur la tourbe a duré très peu de temps; leur coloration était ardoisée; et, d'après le Pr A. Lacroix, la teinte bleue peut même exister.

Des os un peu plus anciens, quoique d'une époque récente, difficile à préciser, n'étaient pas bleus, mais rougeâtres et brillants; ils provenaient d'un lièvre; la trouvaille a été faite dans une partie de la tourbière où l'extraction était arrêtée depuis plusieurs années; ces os gisaient sur la vase tourbeuse, avec une couche d'eau de $0^{m}30$, lieu où probablement l'animal est venu se noyer. Cette teinte est peut-être le deuxième stade de coloration.

Si on recueille les os dans la couche tourbeuse non remaniée, condition qui cependant n'affirme pas leur contemparanéité avec

la formation de la tourbe, tous, sans exception, sont imprégnés d'une teinte noirâtre, uniforme, mate et pénétrante. La matière colorante pénètre complètement l'os; le tissu compact, les régions spongieuses, la surface interne du canal médullaire ont subi le même phénomène d'imprégnation.

L'examen microscopique d'une coupe mince d'un de ces os montre certaines modifications, non dans la structure, mais dans la coloration; les lamelles osseuses, disposées sur la face externe et sur la face médullaire, sont fortement colorées en brun; la couche limitante externe devient même noire.

Les canaux de Havers, qui sur une préparation d'os frais ordinaire sont très réfringents, car ils contiennent de l'air, offrent sur les os des tourbières une teinte brune; il en est de même pour les ostéoplastes et les canalicules osseux.

La substance fondamentale subit aussi l'influence colorante; une légère teinte jaunâtre s'y trouve uniformément répartie. Le Pr A. Lacroix, qui a bien voulu examiner mes préparations, n'a pu trouver dans la matière colorante d'éléments minéraux sensibles au polarimètre.

Pulvérisée et échauffée dans un tube, la poudre de cet os donne une quantité notable d'eau, à réaction alcaline; l'odeur *sui generis* de l'os grillé est aussi un peu ammoniacale. La calcination donne également un résultat intéressant; les os, soumis pendant trois heures à la chaleur très élevée d'un four à gaz activé par la trompe, sont décolorés seulement au contact de la coupelle de platine.

La chaleur décolore donc ces os, mais avec difficulté.

Après ces précieux renseignements recueillis au Laboratoire de Minéralogie du Museum, l'examen chimique s'imposait, et M. Thompson, chimiste-expert, a bien voulu me donner l'analyse suivante :

EXAMEN CHIMIQUE DES OS IMMERGÉS.

Composition élémentaire.

Perte à l'étuve à 150°.....	9.70 °/₀
Perte au rouge.....	24.40 °/₀
Matières minérales fixes.....	65.90 °/₀

La calcination a été conduite avec précaution au rouge sombre, dans une capsule de platine, de manière à détruire complètement la matière organique sans réduction des phosphates. Les cendres sont jaunâtres.

La recherche du manganèse donne une réaction faible, mais très nette.

La coloration jaune est due au fer, qui existe en grande quantité.

L'analyse décèle les éléments suivants :

Oxyde de calcium	33.26
Oxyde de fer	3.21
— manganèse	*traces*
— d'aluminium	—
Acide phosphorique	23.18
— chlorhydrique	*traces.*
— carbonique	4.11
— sulfurique	*petite quantité*
Matières organiques	24.40
Azote ammoniacal	

Examen de la matière organique.

Action des dissolvants sur la matière pulvérisée.

1° *Eau distillée à l'ébullition.*

La solution est incolore et renferme seulement des traces de sulfates et de chlorures.

2° *Acide chlorhydrique à* 10/100.

A chaud la solution obtenue est jaune clair et se trouble par le refroidissement. Il reste un résidu amorphe brun foncé.

3° *Carbonate de soude à* 10/100.

La solution se colore rapidement à chaud en jaune-brun, et reste limpide après refroidissement. Il se dégage une odeur caractéristique de champignons. Acidifiée par l'acide chlorhydrique, la solution se trouble après quelques heures de repas.

Séparation de la matière organique.

Cinq grammes de matière pulvérisée sont épuisées à chaud par l'acide chlorhydrique dilué. Le résidu est recueilli sur un filtre et lavé soigneusement, puis séché à l'étuve.

Ce résidu est colloïdal et adhère fortement au filtre.

1° Il est facilement soluble dans le carbonate de soude à chaud en laissant un léger résidu. La liqueur est brune et possède une odeur désagréable.

2° Dans le tube fermé la matière distille des matières goudronneuses et d'abord les vapeurs ammoniacales, laissant un résidu noir.

Ce résidu chauffé sur la lame de platine brûle peu à peu en laissant des cendres jaunes, légères.

Les cendres sont solubles dans l'acide chlorhydrique concentré, et sont constituées presque entièrement par du sesquioxyde de fer.

Conclusions.

D'après cette étude sommaire, la matière pigmentaire de ces os semble être constituée par des composés carbonés azotés et non par du carbone libre.

Cette matière est colloïdale; elle possède une fonction chimique *acide,* se dissout dans le carbonate de soude à chaud, et demeure et à peu près insoluble dans les acides.

Il est à remarquer que du sesquioxyde de fer *reste dans la matière organique*, et résiste à l'action de l'acide chlorhydrique.

Nous poursuivons l'étude de cette matière.

M. Marcel Baudouin. — J'ai signalé il y a longtemps et écrit récemment (1) que, dans les *Puits funéraires gallo-romains*, qu'on peut considérer comme des *Tourbières artificielles*, fabriquées par l'homme et se formant à *l'abri de l'air*, on observait la même coloration brune des os, si caractéristique des palafittes, des lacs, etc.

J'en avais conclu que la production de cette patine spéciale n'avait rien à voir avec *l'air* lui-même, les *Diatomées*, etc., et était due à l'action de *l'eau seule.*

J'ai insisté aussi ailleurs sur la bonne conservation des *Os* dans *l'Eau* (2), toujours en me basant sur l'étude de ces mêmes Puits.

Comme mon ami, M. le Dr H. Martin, que j'ai vivement engagé à faire l'étude ci-dessus, j'ai essayé jadis de me rendre compte de la cause de cette patine par des *examens microscopiques.* Malheureusement, je les ai alors pratiqués avec une *mauvaise technique*, (celle d'autrefois, c'est à dire de mes débuts dans les études médicales), et n'ai obtenu que des résultats imparfaits. M. H. Martin a, cette fois, employé la seule bonne : celle des *coupes d'os non ramolli*, faites d'après les méthodes de *Pétrographie microscopique.* Aussi a-t-il pu étudier très bien le phénomène.

Il y a ajouté l'analyse chimique ; et ses conclusions sont si intéressantes que j'attire tout particulièrement sur elles l'attention du Congrès.

(1) M. Baudouin. et G. Lacouloumère. — *Découverte et fouille d'un Puits funéraire (nº XXXII) à la Nécropole gallo-romaine de Troussepoil, au Bernard (Vendée). — IIe Congrès Préh. de France,* Autun, 1907. Paris, in-8º, 1907, p. 828-909. — Tiré à part, in-8º, 41 *Fig.*, 3 pl. hors texte.

(2) Marcel Baudouin. — [Conservation des Ossements]. — *Bull. et Mém. Soc. d'Anthrop. de Paris,* 1904, 100; 114. — *Bull. Soc. Préh. France,* 1904, 94-95; 95-97. — *Gaz. méd. de Paris,* 1904, p. 404. — [Ossements et eau de mer]. *Bull. Soc. Préh. France,* II, 1905, p. 229.

Contribution à l'étude de la faune des palafittes françaises. — Les Cervidés.

PAR

Edmond HUE (de Paris),

Médecin-vétérinaire.

M. Louis-Abel Girardot, de Lons-le-Saunier, a eu l'amabilité de me communiquer les richesses ostéologiques qu'il a recueillies dans les Palafittes du lac de Chalain, ainsi que quelques pièces provenant du lac de Clairvaux; d'autre part, M. Julien Feuvrier, de Dôle, a bien voulu me confier les échantillons osseux, de même provenance, qu'il possède dans ses collections. Je les en remercie bien sincèrement.

L'abondance des matériaux ostéologiques, recueillis par nos savants et laborieux collègues, est tellement considérable, leur diversité est si grande, qu'il est nécessaire, pour les étudier, de les diviser, non seulement par groupes zoologiques, mais encore par séries osseuses similaires. C'est pourquoi dans cette note je me suis attaché à l'étude des mandibules de Cervidés, recueillies dans les couches néolithiques des cités lacustres du Jura français.

Les couches archéologiques, que M. L.-A. Girardot a explorées, et qu'il étudiera d'ailleurs, sont nettement et purement néolithiques. La couche du bronze qu'il mentionne est si faible, et l'épaisseur des dépôts géologiques qui la sépare du néolithique est si considérable, qu'il faut, avec M. Girardot, rapporter au Néolithique pur les couches à ossements qu'il a fouillées.

*
* *

Dans son « Discours sur les Révolutions de la surface du Globe », l'illustre Cuvier a exposé qu'il n'avait pu entreprendre la détermi-

nation des ossements fossiles qu'après avoir étudié les ossements des espèces actuelles, afin de les avoir pour terme de comparaison. Il trouvait, dans la majorité des cas, des différences si peu considérables, et même si peu appréciables, qu'il en rapportait les éléments aux mêmes types spécifiques. La méthode comparative des espèces fossiles et des espèces actuelles que le maître de la Paléontologie a inaugurée est rationnelle, et les sucesseurs de Cuvier à la chaire du Muséum n'ont pas encore trouvé la formule type qui puisse la remplacer. Quelque lourde critique ne renverse pas une méthode exacte aussi facilement qu'il est aisé de le croire. La méthode de Cuvier est la clef de voûte de la Paléontologie française; le rapprochement des espèces éteintes avec les espèces vivantes reste de pleine actualité, quoiqu'on en puisse penser.

J'ai comparé les mandibules des Palafittes avec les mandibules des Cervidés actuels de ma collection et de celle de mon ami le Dr Henri Martin.

Ce sont les résultats de ces études que je vais vous exposer.

*
* *

Aspect. — Les mandibules de Chalain et de Clairvaux se présentent avec la coloration brun foncé, commune à tous les ossements du dépôt archéologique où elles ont été recueillies. Leur surface est granitée, parfois écailleuse; les dents sont en général d'une conservation parfaite; lorsque accidentellement l'émail vient à manquer, l'ivoire apparaît avec une teinte enfumée caractéristique.

En raison de leur mode d'implantation dans l'arcade alvéolaire, les incisives ont toujours disparu, et la partie antérieure du corps mandibulaire est fortement altérée. Peu de mandibules ont conservé leur apophyse coronoïde intacte. Néanmoins, la majorité des échantillons se présente avec des éléments suffisants pour l'étude du système dentaire et de la branche horizontale de la mandibule.

Le tableau A donnera les renseignements nécessaires, sur la provenance et le nombre des mandibules que j'ai examinées et mensurées.

Dans ce tableau, les mandibules de Cerfs sont de beaucoup les plus nombreuses et sont à peu près en nombres égaux de droites et de gauches. Le Chevreuil est moins commun, sans cependant être rare. L'Élan n'est représenté que par une mandibule gauche (Chalain) et un fragment de mandibule gauche (Clairvaux). Quant au Daim et au Renne, ils font absolument défaut.

A. — Tableau Récapitulatif.

NOM DES ANIMAUX	MANDIBULES	MUSÉE DE LONS-LE-SAUNIER		MUSÉE DE DOLE		COLLECTIONS DIVERSES		TOTAUX
		CHALAIN	CLAIRVAUX	CHALAIN	CLAIRVAUX	CHALAIN	CLAIRVAUX	
ELAN.....	Mandibules *gauches*.....	1	1 fragment 1 dent	»	»	»	»	2
	Mandibules *droites*.....	»	»	»	»	»	»	»
CERF.....	Mandibules *gauches*.....	24	2	»	1	4	1	32
	Mandibules *droites*.....	23	5	2	2	2	1	35
CHEVREUIL	Mandibules *gauches*.....	9	»	»	»	2	»	11
	Mandibules *droites*.....	7	»	»	»	2	»	9
	TOTAUX.....	64	8	2	3	10	2	
		72		5		12		89
		89						

Si l'absence du Renne s'explique aisément par son recul vers le Nord, il n'en est pas de même de celle du Daim ; les conditions climatériques d'habitat ne lui étaient pourtant pas plus défavorables que de nos jours et il est fort curieux qu'on ne l'ait pas encore trouvé à Chalain et à Clairvaux, si riches en ossements de Cervidés. Il est à peu près certain qu'on le trouvera dans cette

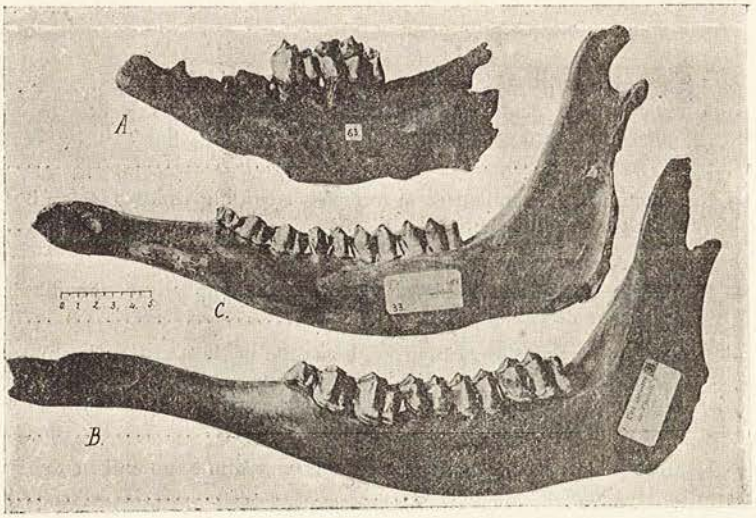

Fig. 1. — Mandibules de *Cervidés*, provenant de Palafittes françaises [Cliché d'Ed. Hue]. — *Légende :* A, Fragment de Mandibule gauche d'*Élan*, vue par sa face externe [Lac de Clairvaux]. — B, Mandibule gauche d'*Élan*, vue par sa face externe [Lac de Chalain]; — C, Mandibule d'nn *Grand Cerf élaphe*, se rapprochant du *Cervus Canadensis*, vue par sa face externe [Lac de Chalain]. — Ces trois pièces appartiennent au Musée de Lons-le-Saunier.

région, lors de nouvelles fouilles, en compagnie du Cerf et surtout du Chevreuil. Cela ne peut être qu'une question de temps, de fouilles méthodiquement conduites, et de déterminations ostéologiques précises.

Dans les tableaux B et C qui suivent, figurent les mensurations des mandibules et les mensurations du système dentaire, d'après les méthodes que j'ai décrites dans le « Musée ostéologique ».

Il m'a paru nécessaire de faire suivre la série des mensurations des échantillons néolithiques, d'une série de mensurations prises sur des pièces actuelles. Les mensurations de la deuxième série ont été subordonnées à celles qu'il était possible de prendre sur les mandibules de la première. Le travail de comparaison n'en sera que plus facile à exécuter, et l'éloquence des chiffres vaudra celle de longues critiques ou d'oiseuses descriptions ne disant rien de positif, rien de palpable, par suite rien d'intéressant ni d'exact.

Tableau B.

MENSURATIONS DES MAXILLAIRES INFÉRIEURS.

1° Face Latérale de la Mandibule.

Mensurations longitudinales.

a. b. — Longueur de la mandibule : prise du bord postérieur de l'apophyse mandibulaire (a) (*gonion*) au bord antérieur de la symphise mandibulaire (b) (corde gonio-symphisienne de l'homme).....

c. b. — Longueur prise du milieu de la face postérieure du condyle (c) au bord antérieur de la symphise mandibulaire (b).....

Mensurations verticales.

a. d. — Distance : du milieu du bord postérieur de l'apophyse mandibulaire (a) à l'angle postérieur de l'apophyse coronoïde (d).....

e. e'. — Dimension verticale de la branche montante de la mandibule, suivant une perpendiculaire à la ligne qui va du bord postérieur de l'apophyse mandibulaire au bord antérieur de la symphise mandibulaire. Cette perpendiculaire passe par le bord antérieur du trou maxillaire postérieur.....

g. g'. — Hauteur de la branche horizontale de la mandibule, au milieu de l'apophyse alvéolaire de M^1 (*Hauteur molaire*).....

h. h'. — Hauteur de la branche horizontale de la mandibule, au niveau de la partie postérieure de la symphise.....

2° Face Supérieure de la Mandibule.

Mensurations transversales.

c. c'. — Distance entre les centres des faces postérieures des condyles .....

i. i'. — Epaisseur de la branche horizontale de la mandibule au niveau du milieu de M^1 .....

k. k'. — Epaisseur de la branche horizontale de la mandibule au niveau de la partie postérieure de la symphise .....

m. m'. — Longueur du condyle, d'une extrémité à l'autre du condyle .....

3° Angle.

Angle coronoïde. — A. ligne allant du milieu du bord postérieur de l'apophyse mandibulaire au bord antérieur de la symphise mandibulaire. — B. ligne tangente au bord antérieur de la branche montante de la mandibule (apophyse coronoïde).....

	mm.	390 incomplet	400 incomplet	incomplet	»	»	incomplet	52	30	25	13
N° 31. Cité lacustre de Chalain. Musée de Lons-le-Saunier.	ALCES										
Mandibule gauche avec belle dentition.											
	mm.	»	»	»	»	»	»	51	»	»	»
N° 63. Cité lacustre de Clairvaux. Musée de Lons-le-Saunier.	ALCES										
Fragment de mandibule gauche.											
	mm.	340	390	160	175	»	»	41	28	»	»
N° 32. Cité lacustre de Chalain. Musée de Lons-le-Saunier.	CERVUS ?										
Mandibule gauche bien conservée.											
	mm.	340 incomplet	360 incomplet	»	»	»	»	43	29	»	»
N° 33. Cité Lacustre de Chalain. Musée de Lons-le-Saunier.	CERVUS										
Mandibule gauche											
	mm.	330	335	155	162	39	25	19	11	incomplet	
N° 43. Cité lacustre de Chalain. Musée de Lons-le-Saunier.	CERVUS										
Mandibule droite.											
	mm.	»	»	125	140	»	22	14	10	incomplet	
N° 35. Cité lacustre de Chalain. Musée de Lons-le-Saunier.	CERVUS										
Mandibule gauche.											
	mm.	310	»	»	»	40	27	16	12	manque	
N° 38. Cité lacustre de Chalain. Musée de Lons-le-Saunier.	CERVUS										
Fragment de mandibule gauche											
	mm.	340	350	»	»	39	28	17	11	»	
N° 57. Cité lacustre de Chalain. Musée de Lons-le-Saunier.	CERVUS										
Mandibule droite incomplète.											
	mm.	155	159	»	»	18	13	10	6	14	
N° 231. Cité lacustre de Chalain. Collection E. Hue.	CHEVREUIL										
Mandibule droite incomplète.											
	mm.	430	440	162	212	52	31	27	13	41	
A. Collection du Dr Henri Martin.	Elan actuel mâle										
Mandibule gauche adulte.											

	105°	»	110°	108°	105°	»	»	»	105°	»	105°
Mandibule gauche avec belle dentition.											
	»	»	»	»	»	»	»	»	»	»	
Fragment de mandibule gauche.											
	30 ? incomplet	»	26	incomplet	incomplet	incomplet	manque	»	»	»	
Mandibule gauche avec belle dentition.											
	13	»	14	12	11	10	12	11	6	13	
Fragment de mandibule gauche.											
	25	»	18	17	19	14	16	17	10	27	
Mandibule gauche avec belle dentition.											
	30	»	28	29	25	22	27	28	13	31	
Mandibule gauche avec belle dentition.											
	52	51	41	»	39	»	40	39	18	52	
Mandibule gauche avec belle dentition.											
	incomplet	»	175	»	162	140	»	»	14	212	
Mandibule gauche avec belle dentition.											
	incomplet	»	160	»	155	125	»	»	»	162	
Mandibule gauche avec belle dentition.											
	400 incomplet	»	390	360 incomplet	335	»	»	»	»	440	
Mandibule gauche avec belle dentition.											
	390 incomplet	»	340	340 incomplet	330	»	310	340	155	430	
Mandibule gauche avec belle dentition.											

Tableau C.

MENSURATIONS DENTAIRES

	N° 31. Chalain. Musée de Lons-le-Saulnier. ALCES.	N° 63. Clairvaux. Musée de Lons-le-Saulnier. ALCES.
	mm.	mm.
$I^1\ I^2\ I^3\ I^4$. — Longueur totale de l'Arcade Incisive	Incomplet	» »
Intervalle entre le bord postérieur de l'alvéole de I^4 et le bord antérieur de l'alvéole de Pm^1	141	» »
Pm^1. Hauteur au-dessus de l'alvéole (maximum)	15	» »
Pm^1. Diamètre transversal (à la couronne)	14	» »
Pm^1. Diamètre antéro-postérieur (à la couronne)	19	» »
Pm^2. Hauteur au-dessus de l'alvéole (maximum)	20	» »
Pm^2. Diamètre transversal (à la couronne)	17	» »
Pm^2. Diamètre antéro-postérieur (à la couronne)	23	» »
Pm^3. Hauteur au-dessus de l'alvéole (maximum)	23	» »
Pm^3. Diamètre transversal (à la couronne)	21	» »
Pm^3. Diamètre antéro-postérieur (à la couronne)	25	» »
Longueur totale de l'Arcade des prémolaires	68	» »
M^1. Hauteur au-dessus de l'alvéole (maximum)	22	» »
M^1. Diamètre transversal (à la couronne)	19	» »
M^1. Diamètre antéro-postérieur (à la couronne)	23	» »
M^2 Hauteur au-dessus de l'alvéole (maximum)	22	21
M^2 Diamètre transversal (à la couronne)	21	19
M^2 Diamètre antéro-postérieur (à la couronne)	27	25
M^3. Hauteur au-dessus de l'avéole (maximum)	25	25
M^3. Diamètre transversal (à la couronne)	21	20
M^3. Diamètre antéro-postérieur (à la couronne)	38	34
Longueur totale de l'Arcade des Molaires	93	» »
Longueur totale de l'Arcade Dentaire (*prémolaires et molaires réunies*)	161	» »
Observations sur les Mandibules, age, état des dents	Mand. G. adulte.	Mand. G. fragment.
	» »	» »
	» »	» »

N° 32. Chalain. Musée de Lons-le-Saunier.	N° 33. Chalain. Musée de Lons-le-Saunier.	N° 43. Chalain. Musée de Lons-le-Saunier.	N° 38. Chalain. Musée de Lons-le-Saunier.	N° 41. Chalain. Musée de Lons-le-Saunier.	N° 64. Clairvaux. Musée de Lons-le-Saunier.	N° 34. Chalain. Musée de Lons-le-Saunier.	N° 44. Chalain. Musée de Lons-le-Saunier.	N° 45. Chalain. Musée de Lons-le-Saunier.	N° 39. Chalain. Musée de Lons-le-Saunier.
CERVUS	CERVUS	CERVUS	CERVUS	CERVUS	CERVUS	CERVUS	CERVUS	CERVUS	CERVUS
mm.	mm.	mm.	mm.	mm.	mm.	mm.	mm.	mm.	mm.
Incomplet	manque	manque	manque	Incomplet	manque	manque	manque	manque	manque
118	105	95	98	91	101	101	Incomplet	brisé	91
10	11	11	dent brisée	9	8	8	dent brisée	12	8
8	8	7	id.	7	8	8	id.	7.5	7.5
11	13	11	12	10	11	11	10	10	10
13	13	12	14	13	11	9	12	11	perdue
10	10	9.5	9	8	10	11	10	10	id.
14	16	15.1	17	15	15	16	15	14	id.
15	15	15	16.5	17	13	12	16	15	17
12	11.5	11	12	11	10.5	12	11.5	12	12
16	19	17	18	17	18	16.5	17	15	17
45	52	46	49	46	46	46	46	44	45
13	17	16	15	17	16	12	16.5	usée 17	17
13	14	13	13	12.5	12.5	13	12 5	13	13
19	21	19	18	19	18	18	20	20	19
19	22	20	19	22	19	17	20	usée 18	21
15	15	15	13	14	13	15	14.5	16	15
23	24	23	23	21.5	23	21	24	23	22
21	22	19	16	20	22	18	21	usée 16	20
15	15	14	14	14	14	14.5	14	15	14
33	34	31	31	30	33	30	31	32	31
77	86	76	77	76	78	75	80	80	76
122	139	122	128	124	126	121	128	124	124
Mand. G. adulte.	Mand. G. adulte.	Mand. D. adulte.	Mand. G adulte.	Mand. D. adulte.	Mand. D. adulte.	Mand. G. âgée	Mand. D. adulte.	Mand. D. très âgée	Mand. G. adulte.
» »	» »	» »	» »	» »	» »	» »	» »	» »	» »
» »	» »	» »	» »	» »	» »	» »	» »	» »	» »

Tableau C. (*Suite*).

MENSURATIONS DENTAIRES.

	N° 50. Chalain. Musée de Lons-le-Saunier. CERVUS ?	N° 51. Chalain. Musée de Lons-le-Saunier. CERVUS ?
	mm.	mm.
$I^1\ I^2\ I^3\ I^4$. — Longueur totale de l'Arcade Incisive	Incomplet	Incomplet
Intervalle entre le bord postérieur de l'alvéole de I^4 et le bord antérieur de l'alvéole de Pm^1	113	113
Pm^1. Hauteur au-dessus de l'alvéole (maximum)	perdue	8
Pm^1. Diamètre transversal (à la couronne)	id.	6
Pm^1. Diamètre antéro-postérieur (à la couronne)	id.	10
Pm^2. Hauteur au-dessus de l'alvéole (maximum)	10.5	11
Pm^2. Diamètre transversal (à la couronne)	10.5	10
Pm^2. Diamètre antéro-postérieur (à la couronne)	14	14
Pm^3. Hauteur au-dessus de l'alvéole (maximum)	14	14
Pm^3. Diamètre transversal (à la couronne)	11	11
Pm^3. Diamètre antéro-postérieur (à la couronne)	16	17
Longueur totale de l'Arcade des Prémolaires	46	46
M^1. Hauteur au-dessus de l'alvéole (maximum)	15	15.5
M^1. Diamètre transversal (à la couronne)	12	12
M^1. Diamètre antéro-postérieur (à la couronne)	18	19
M^2. Hauteur au-dessus de l'alvéole (maximum)	19	19
M^2. Diamètre transversal (à la couronne)	16	16
M^2. Diamètre antéro-postérieur (à la couronne)	24.5	24
M^3. Hauteur au-dessus de l'alvéole (maximum)	19	20
M^3. Diamètre transversal (à la couronne)	14	14
M^3. Diamètre antéro-postérieur (à la couronne)	24 incompl.	24 incompl
Longueur totale de l'Arcade des Molaires	71 id.	71 id.
Longueur totale de l'Arcade Dentaire (*prémolaires et molaires réunies*)	121 id.	121 id.
Observations sur les mandibules, age, état des dents	Mand. G. Deux trous mentonniers très grands.	Mand. D Deux trous mentonniers très grands.

N° 69. Clairvaux. Musée de Lons-le-Saunier.	N° 57. Chalain. Musée de Lons-le-Saunier.	N° 47. Chalain. Musée de Lons-le-Saunier.	N° 84. Chalain. Musée de Lons-le-Saunier.	N° 81. Chalain. Musée de Lons-le-Saunier.	N° 56. Chalain. Musée de Lons-le-Saunier.	N° 72. Chalain. Musée de Lons-le-Saunier.	N° 52. Chalain. Musée de Lons-le-Saunier.	N° 58. Chalain. Musée de Lons-le-Saunier.	N° 54. Chalain. Musée de Lons-le-Saunier.
CERVUS	CERVUS	CERVUS	CERVUS	CERVUS	CERVUS	CERVUS	CERVUS	CERVUS	CERVUS
mm.	mm.	mm.	mm.	mm.	mm.	mm.	mm.	mm.	mm.
manque	manque	manque	» »	» »	manque	manque	manque	manque	manque
» »	98	» »	» »	» »	id.	id.	id.	id.	id.
perdue	10	» »	» »	9	9	10	10	» »	7
id.	8	» »	» »	7	7	8	7	» »	7
id.	13	» »	» »	10	9	10	10	» »	10
8	13	» »	10	10	10	13	13	10	7
10	10	» »	10	9	9	10	9	8	10
13	16	» »	13	13	13	16	14	13	13
11.5	15	14	13	13	12	17	14	12	8
11.5	11	12	11	10	11	11	10	10.5	13
15	19	18	16	15	16	19	17	14	18
45	51	manque	manque	47	42	50	47	manque	43
17.5	16	13	14	12	12	19	15	13	9
13.5	13	13	13	12	12	13	12	13	14
18	20	19	19	17	17	21	18	16	18
20	23	19	17	16	18	22	20	18	11
15	15	15	16	14	14	15	15	15	16
21.5	25	23	20	20	20	26	23	21	20
21	21	20	21	19	18	22	19	19	15
15	14	15	15	14	14	15	14	14	17
35	33	34	32	30	Incomplet	33	32	30	33
78	84	82	80	71	id.	86	77	75	76
124	136	manque	manque	115	id.	136	127	manque	120
Mand. D. adulte.	Mand. D. adulte	Mand. D. adulte, fragment.	Mand. G. âgé, fragment.	Mand. G. très âgé fragment.	Mand. G. adulte fragment.	Mand. G. adulte fragment.	Mand. D. adulte fragment	Mand. G. adulte fragment.	Mand. D. très âgé fragment.
» »	» »	» »	» »	» »	» »	» »	» »	» »	» »
» »	» »	» »	» »	» »	» »	» »	» »	» »	» »

Tableau C. (*Suite et fin*)

MENSURATIONS DENTAIRES

	N° 60. Chalain. Musée de Lons-le-Saunier.	N° 73. Chalain. Musée de
	CERVUS	CERVU
	mm.	mm.
$I^1\ I^2\ I^3\ I^4$. — Longueur totale de l'Arcade Incisive	manque	manqu
Intervalle entre le bord postérieur de l'alvéole de I^4 et le bord antérieur de l'alvéole de Pm^1	» »	» »
Pm^1. Hauteur au-dessus de l'alvéole (maximum)	» »	» »
Pm^1. Diamètre transversal (à la couronne)	» »	» »
Pm^1. Diamètre antéro-postérieur (à la couronne)	» »	» »
Pm^2. Hauteur au-dessus de l'alvéole (maximum)	» »	» »
Pm^2. Diamètre transversal (à la couronne)	» »	» »
Pm^2. Diamètre antéro-postérieur (à la couronne)	» »	» »
Pm^3. Hauteur au-dessus de l'alvéole (maximum)	12	» »
Pm^3. Diamètre transversal (à la couronne)	11	» »
Pm^3. Diamètre antéro-postérieur (à la couronne)	15	» »
Longueur totale de l'Arcade des Prémolaires.	manque	» »
M^1. Hauteur au-dessus de l'alvéole (maximum)	14	16
M^1. Diamètre transversal (à la couronne)	13	12
M^1. Diamètre antéro-postérieur (à la couronne)	17	17
M^2. Hauteur au-dessus de l'alvéole (maximum)	16	18
M^2. Diamètre transversal (à la couronne)	14	13
M^2. Diamètre antéro-postérieur (à la couronne)	21	22
M^3. Hauteur au-dessus de l'alvéole (maximum)	20	19
M^3. Diamètre transversal (à la couronne)	14	14
M^3. Diamètre antéro-postérieur (à la couronne)	32	31
Longueur totale de l'Arcade des Molaires	75	75
Longueur totale de l'Arcade Dentaire (*prémolaires et molaires réunies*)	manque	manqu
Observations sur les mandibules, age, état des dents	Mand. D. adulte fragment. » »	Mand. adult fragmen » «

Musée de Dole	N° 79. Chalain. Musé de Lons-le-Saunier.	N° 230. Chalain. Coll. E. Hue.	N° 231. Chalain. Coll. E. Hue.	N° 232. Chalain. Coll. E. Hue.	N° 1. Stenay. Coll. E. Hue.	N° 2. Stenay. Coll. E. Hue.	A. Collection Dr H. Martin.	N° 1. Fontainebleau. Coll. E. Hue.	N° 2. Fontainebleau. Coll. E. Hue.
ERVUS	CERVUS	Chevreuil	Chevreuil	Chevreuil	*Chevreuil actuel.*	*Chevreuil actuel.*	*Elan* mâle *actuel.*	Cerf élaphe *actuel* femelle.	Cerf élaphe *actuel.*
mm.	mm.	mm.	mm.	mm.	mm.	mm.	mm.	mm.	mm.
anque	manque	manque	manque	manque	» »	» »	37	» »	» »
» »	» »	40	42	» »	37	44	150	76	87
7	» »	7	6	» »	6,5	5	15	11	11
8	» »	5	4,5	» »	4	4	14	7	8
10	» »	8	7	» »	7	6,5	20	11	11
10	9	7	9	» »	8	7	20	15	16
9	7	7	7,5	» »	6	6	17	9	10
14	12	10	10	» »	10	10	24	16	16
13	13	9	9,5	7,5	8	9,5	24	15	17
11	11	7	7,5	8	7	7	19	10	12
15	15	10	10	14 (3 colonnes)	11	11	27	17	19
43	manque	28	27	manque	28	27,5	71	44	46
16	13	9	9	10	7	8,5	20	15	16
13	12	8	8	9	8	8	19	12	12
18	18	11	10	10	11	10	25	19	19
20	18	11	10	10,5	9	10	22	17	20
14	14	8	8	9	8	8	22	13	13
22	19	11	12	12	12	12	28	24	25
21	» »	11,5	10,5	pas sortie de l'alvéole	10	10	22	15	22
14	» »	8	7		8	8	21	13	13
31	» »	16	16	» »	15	17	38	29	34
78	» »	38	37	manque	38	39	91	72	82
125	» »	66	64	id.	66	66,5	162	116	128
and. D. adulte	Mand. D. adulte	Mand. G. adulte	Mand. D. adulte	Mand. D. jeune	nd. G. adulte *actuel.*	Mand. G. adulte *actuel.*	Mand. G. adulte *actuel.*	Mand. D. Biche *actuel.* adulte	Mand. G. adulte. *actuel.*
» »	fragment.	» »	» »	» »	» »	» »	» »		» »
» »	» »	» »	» »	» »	» »	» »	» »		» »

Les mensurations des tableaux B et C se rapportent a trois genres de Cervidés connus : l'Élan, le Cerf élaphe et le Chevreuil ; mais les mandibules portant les numéros 32, 50 et 51, semblent avoir appartenu à des Cervidés dont je n'ai pu encore déterminer l'espèce. Elles feront l'objet d'une étude ultérieure.

L'Élan (*Alces*) n'a pas encore été signalé dans les Palafittes de Chalain et de Clairvaux.

Il avait été signalé dans une crevasse de Margeria, près de Chambéry [*Le Préhistorique*, G. de Mortillet, p. 459]. M. Edouard Harlé aétudié une troisième molaire supérieure d'Elan, provenant de la Grotte de la Tourasse, Haute-Garonne [*L'Anthropologie*, t. V, 1894, p. 402].

En Suisse, il a été signalé a plusieurs reprises. Le Dr Uhlmann l'a reconnu dans la faune de Greng-Insel (lac de Morat) et dans celle du lac de Mooseedorf. Il a également été trouvé dans le lac de Burgdorf (canton de Berne), et dans les marais de Laïbach, en Carniole [*Les Stations lacustres d'Europe*, M. Robert Munro ; édition de M. le Dr Paul Rodet]. Le professeur Heer l'avait en outre rencontré dans les tourbières de Meilen, de Robenhausen, et de Bischoffszell [*Landwirthschaftliches Wochenblatt*]. Rutimeyer l'a également signalé. Aujourd'hui, l'Elan ne vit plus que dans le nord de l'Europe, en Pologne, en Russie, et en Suède.

En Asie, il se rencontre depuis l'Oural jusqu'au golfe de Mandchourie.

Une variété, appelée *Orignal*, se trouve dans l'Amérique du Nord, entre le 43° et le 70° de latitude Nord.

Les deux échantillons que je vous présente proviennent l'un du lac de Chalain, l'autre du lac de Clairvaux. En même temps que ces échantillons néolithiques, je vous présente une mandibule gauche d'Elan mâle, de grande taille, que mon ami le Dr Henri Martin a bien voulu me communiquer.

La comparaison entre la mandibule gauche n° 31 du lac de Chalain (Musée de Lons-le-Saunier), et la mandibule gauche de l'Elan actuel ne laisse aucun doute sur la détermination.

D'autre part, en examinant et comparant les mensurations mandibulaires et dentaires des n° 31 et A, des tableaux B et C, on voit qu'elles sont absolument parallèles. L'élan actuel (A) est *un peu plus grand* que l'élan fossile n° 31 du lac de Chalain.

Quoique la partie antérieure du corps de la mandibule ait presque disparu, il est cependant assez facile de reconstituer la partie manquante et de voir que les longueurs totales sont sensiblement semblables.

La hauteur de la branche horizontable de la mandibule est la

même, soit 52 millim. dans les 2 mâchoires. Cette mensuration atteint 54 millim., dans le fragment de mandibule gauche provenant du lac de Clairvaux.

Les hauteurs de la branche horizontale de la mandibule au niveau de la partie postérieure de la symphise ne varient que de un millimètre. L'épaisseur de la branche horizontale au niveau du milieu de M^1 est la même dans les deux mandibules fossiles ; elle a 2 millim. de plus, dans la mandibule actuelle.

La même différence se retrouve dans les mensurations de l'épaisseur mandibulaire prise au niveau de la partie postérieure de la symphise : nous trouvons 25 millim. pour les lacustres, et 27 pour l'Elan actuel. Quant aux angles coronoïdes ils mesurent tous les deux 105°.

Si maintenant nous examinons le tableau des mensurations du système dentaire, nous constatons une différence d'un centimètre entre le n° 31 et A, au profit de A ; le diastème est plus long dans l'élan moderne. Quant aux autres mensurations dentaires, elles se correspondent d'une façon exceptionnelle. La longueur de l'arcade des prémolaires est de 68 millim. pour le n° 31, et 71 millim. pour l'Elan actuel. De même les 93 millim. du n° 31 pour la longueur de l'arcade des molaires se rapprochent des 91 millim. de A.

L'ensemble des arcades prémolaires et molaires mesure 161 millim. dans un cas et 162 millim. dans l'autre.

Toutes les mensurations des dents sont à peu près égales en hauteur au-dessus de l'alvéole, diamètre transversal et diamètre antéro-postérieur.

Pour les dents M^2 et M^3 du n° 63 de Clairvaux, nous trouvons des mensurations légèrement plus petites qui sont purement individuelles.

Toutes les dents de la mandibule n° 31 de Chalain sont très bien conservées et admirables de fraîcheur. Nous avons là une très belle dentition d'adulte.

Le fragment n° 63 est au contraire fort altéré et les dents ne sont pas d'une aussi belle conservation.

En résumé, nous avons deux échantillons d'Elan, l'un du lac de Chalain, l'autre du lac de Clairvaux, appartenant au Musée de Lons-le-Saunier. Ces deux Elans sont semblables à notre Elan actuel.

Le Cerf *elaphe* est extrêmement commun dans les Palafittes ; et tous les auteurs l'ont trouvé dans la faune lacustre. Il abonde à Chalain. Les mensurations dentaires permettent de dire que les cerfs des cités lacustres étaient semblables à notre Elaphe actuel, quoi-

que, en général, les mandibules fossiles soient *plus développées* que celles des Cerfs modernes.

Cuvier avait constaté un fait parallèle, en comparant les bois de cerfs provenant des tourbières de la Somme, avec des bois de cerfs vivant actuellement en France.

Le Chevreuil est plus rare que le Cerf. Vingt mandibules de chevreuil m'ont été communiquées contre 67 mandibules de Cerfs.

Il a été signalé par les auteurs dans presque toutes les palafittes, mais toujours en petite quantité. Il devait être beaucoup plus rare que le cerf, ou peut être tout simplement plus difficile à chasser.

Indice dento-diastemal. — En comparant les longueurs totales des arcades dentaires contenues dans le tableau C et les diastèmes correspondants, j'ai établi l'indice $\frac{\text{diastème} \times 100}{\text{Arcade dentaire}}$. Malheureusement l'état de conservation de la plupart des mandibules ne permettait pas d'en mesurer le diastème; et je n'ai pu établir l'indice que pour un petit nombre de mandibules fossiles et actuelles. Je donne les résultats obtenus dans le tableau ci-dessous :

Elan n° 31.....	87.57	moyenne.....	90.08
Elan actuel.....	92.59		
Cerf élaphe n° 33.....	75.56	moyenne.. ..	74.19
— n° 43.....	77.86		
— n° 38.....	76.71		
— n° 41.....	73.38		
— n° 64.....	79.36		
— n° 34.....	83.47		
— n° 39.....	73.38		
— n° 1.....	65 51		
— n° 2.....	67.96		
Chevreuil n° 230.....	60.60	moyenne.....	62.18
— n° 231.....	65.42		
— n° 1.....	56.06		
— n° 2.....	66.66		

L'étude de ces indices nous fait voir que les Cerfs fossiles sont généralement *plus forts* que les cerfs modernes. Le n° 34 arrive même à atteindre 83.47, tandis que la biche actuelle n° 1 n'atteint que 65.51. C'est le plus petit indice que j'aie obtenu chez les Cerfs élaphes. J'avais cru au premier abord que les n^{os}33 et 34 pouvaient être des *Cervus Canadensis ;* la comparaison avec une mandibule de Wapiti actuel m'a démontré qu'il n'en était rien.

Les indices des n^{os} 32, 50 et 51, n'ont pas été établis ni étudiés ici. Je les étudierai en même temps que ces trois mandibules.

En résumé, l'*Indice dento-diastémal* donne 90.08 pour les Elans ; 74.19 pour les Cerfs élaphes ; 62.08 pour les Chevreuils.

Ces différences sont assez marquées pour arrêter l'attention et permettre d'établir un classement certain entre les Cervidés provenant de nos Palafittes du Jura.

M. Marcel Baudouin. — J'insiste à nouveau sur l'intérêt des recherches de mon ami E. Hue. La Méthode des Indices, *spéciaux* ou *partiels*, que j'ai préconisée il y a longtemps, donne, une fois de plus ici, un excellent résultat (*Indice Dento-diastémal*). — Il n'y a plus qu'à généraliser cette méthode, qui reste *trop limitée* à nos mains et à celles de M. Hue, et qui ne peut pas arriver à franchir les portes du Muséum d'Histoire naturelle de Paris, où veille un cerbère farouche, que la memoire de Cuvier touche peu, pas plus que celles des Laboratoires de Paléontologie français d'ailleurs!

J'ai, cet été encore, employé cette méthode pour l'étude des *Pieds d'Équidés* et des *Pieds humains, gravés sur Rochers, à l'époque Néolithique.* — Elle m'a donné des résultats excellents, que je ferai connaître bientôt.

Les Stations palustres dans la Région de Dole.

PAR

Julien FEUVRIER (Dole, Jura),

Archiviste de la Ville de Dole.

Le territoire, que nous nommons *Région de Dole*, comprend en entier l'arrondissement de ce nom, les communes de la Côte-d'Or situées sur la rive droite de la Saône et appartenant aux cantons de Pontailler, Auxonne et Saint-Jean-de-Losne, ainsi que quelques communes du Doubs, voisines du Jura, dans les cantons de Quingey et Audeux (Voir Carte Etat-major, feuilles de *Besançon* et *Lons-le-Saunier*).

Des terrains d'alluvions modernes occupent les niveaux les plus bas de cette région. On en rencontre une bande de 2 à 3 kilomètres de largeur au long de la Saône, entre le confluent de l'Ognon et le village de Saint-Seine, en aval d'Auxonne. Toute la partie du Jura renfermée entre la limite avec la Côte-d'Or, le canal du Rhône au Rhin et le Doubs, possède la même constitution géologique. Entre ces deux zones alluviales émerge, peu sensiblement, un plateau tertiaire, avec des bois et des étangs.

Excepté dans cette dernière partie, le pays, à première vue, paraît absolument plat; mais on finit par y distinguer des éminences à vastes bases et de faible relief, qu'à Chaussin et aux environs on nomme *Cras*. La différence de niveau entre les points les plus élevés et les plus bas atteint à peine douze mètres. Des ruisseaux au cours lent et incertain serpentent en ces plaines, parfois dans des sens opposés, quoiqu'étant voisins : les uns déversent leurs eaux dans la Saône ; les autres dans le Doubs. Ils remplissent le rôle de grands collecteurs par rapport à de nombreux fossés d'assainissement, exécutés au XIX^e^ siècle, qui ont permis de livrer à la culture la presque totalité du terrain. Des emplacements d'anciens marécages se reconnaissent facilement en parcourant les champs ; au sable, à l'argile et à l'humus, faisant ailleurs le fonds du terrain, s'associent là de nombreux débris de végétaux ligneux incomplètement décomposés. Aux points de cotes moins basses, se voient des mares, généralement circulaires, de diamètre variable, dont quelques-unes sont à sec pendant l'été. Elles sont moins nom-

breuses qu'autrefois, beaucoup ayant été comblées au cours du dernier siècle; néanmoins, elles existent encore abondantes sur le territoire des communes de Chemin, Saint-Loup-et-Villangrette, où la Carte d'Etat-major n'en figure pas moins de cinquante (1).

Les terres en bordure de la Saône recèlent quantité de silex travaillés. L'existence de stations sur le territoire de Labergement, près d'Auxonne, fut constatée en 1906, par Cyprien Seuret (2). Cet archéologue les localisa d'abord sur les petites éminences dont nous avons parlé; mais une étude plus attentive lui fit reconnaître, ce que j'ai vérifié par moi-même, que les silex se trouvaient également dans des bas-fonds. En étendant le champ des recherches vers le nord, j'ai constaté que, sur une longueur de 7 kilomètres déjà étudiée, se disséminent nombre de ces stations, chacune d'elles ayant toujours une étendue restreinte.

De la plaine entre Saône et Doubs, *le Cleux* est, par la longueur de son cours, l'un des principaux ruisseaux. Il commence à apparaître au nord-est du territoire de Tavaux, passe à Saint-Aubin, entre dans la Côte-d'Or, où il prend le nom d'*Auxon*, et va se jeter dans la Saône à 4 kilomètres au-dessous de Saint-Jean-de-Losne. Il parcourt, jusqu'à Saint-Aubin, des terrains marécageux, qui n'ont pu être mis en culture que depuis l'établissement des fossés d'assainissement; l'eau de ces fossés soigneusement entretenus, est, en temps normal, à moins de $0^{m}75$ au-dessous du niveau du sol.

Les cultivateurs de Saint-Aubin, depuis longtemps, relèvent, sur leurs terres et surtout sur les rives du Cleux, des haches polies, des pointes de flèches et des outils en silex. Mon excellent ami, l'abbé P. Brune, vicaire à Saint-Aubin entre 1880 et 1885, récolta lui-même de nombreuses pièces, dont une partie est encore en sa possession (3). Le premier, il remarqua que les trouvailles les plus fréquentes se faisaient aux abords du ruisseau, et surtout dans le lieu dit *Au Canton*. Depuis plusieurs années, j'étudie avec soin cette région; et j'ai fait la même observation. De la naissance du Cleux jusqu'à Saint-Aubin, c'est-à-dire pendant 7 kilomètres environ, il existe comme, au voisinage d'Auxonne, une quantité de petites stations échelonnées sur les deux rives, et généralement à faible distance. D'après mes trouvailles et celles qui furent faites antérieurement, il reste acquis que l'occupation a commencé pendant le Néolithique : la quantité des haches polies, les types de pointes de flèche et la nature de certaines poteries ne peuvent laisser place

(1) On a retiré des pièces de bois de quelques-unes; il y aurait lieu de vérifier si l'on ne se trouve pas en présence de Mardelles.

(2) *Revue préhistorique de l'Est de la France*, t. II, p. 129.

(3) François Monnet, propriétaire à Saint-Aubin, conserve également quelques pièces fort intéressantes.

au doute. Elle s'est poursuivie pendant le bronze, ainsi qu'en témoignent : 1° les haches et bracelets du Musée de Dole, provenant de la Motte de l'ancien château de Saint-Aubin, sise au bord du ruisseau; 2° les vingt-et-un objets de la cachette, découverte en 1903, à Tavaux, au lieu dit *A la petite Epine*, non loin du Cleux ; 3° les fragments de poteries, que j'ai relevés en divers points, qui dénotent un progrès sensible sur la technique néolithique. De menus débris de pots paraissant faits au tour, d'une pâte assez fine, peuvent laisser supposer que l'occupation s'est prolongée pendant l'âge du fer. Les habitations des marais du Cleux ne pouvaient, tout au moins en beaucoup d'endroits, s'appuyer directement sur le sol; on est obligé, dans ce cas, d'admettre l'existence de pilotis pour les supporter, bien qu'il n'en ait pas été signalé jusqu'ici (1).

Il y a peut-être lieu de rattacher aux stations du Cleux l'emplacement même de l'antique bourg de Saint-Aubin. Autrefois l'agglomération était entièrement comprise dans une île de forme elliptique, formée par deux bras de cette rivière : l'un est l'ancien lit ; l'autre, creusé demain d'homme lui fait symétrie ; les arcs de l'ellipse ont respectivement 500 mètres et 400 mètres. Les terrassements exécutés dans l'intérieur de cette enceinte ont maintes fois fourni des objets des époques antérieures à la domination romaine (2), et le creusage de caves ou de fondations de bâtiments ont permis de constater, jusqu'au niveau du lit de la rive, l'existence de restes superposés d'habitations en bois de diverses époques (3).

Aux âges préhistoriques, le Cleux a-t-il présenté ailleurs, du fait de l'homme, de semblables dispositions ? Je serais tenté de le croire, car certaines stations sont placées précisément dans des concavités de la courbe sinueuse que décrit le ruisseau. Simples coïncidences, dira-t-on. C'est également possible.

Au lieu dit *les Mareaux* (commune de Saint-Aubin), près de la limite de la Côte-d'Or, un marécage assaini a également fourni, paraît-il, des haches et des silex.

Avant de quitter le Jura, citons encore les haches polies du territoire de Saint-Loup, relevées *au Village*, au bord de la petite rivière *la Sablonne* et *au Bief des Juifs;* celles de Chemin provenant du lieu dit *à la grande Mare*, du nom d'une excavation

(1) Les travaux de défrichement au XVIII^e^ siècle et ensuite la culture ont pu les faire disparaître.

(2) Nous avons mentionné plus haut la découverte de haches et bracelets en bronze, dans la motte sur laquelle s'érigea le château féodal, au point où le ruisseau se divise.

(3) Renseignement donné par François Monnot.

aujourd'hui comblée; la hache de bronze trouvée dans le gravier au bord même du Doubs à Longwy (1).

Au nord de Saint-Aubin, sur le petit plateau tertiaire dont il a été question précédemment, lequel s'étend en largeur de la limite orientale de la Côte-d'Or aux rives de la Saône, existent, ai-je dit, des forêts et des étangs. Situé sur le territoire de Saint-Symphorien, le plus important, *l'Etang de l'Aillon*, serpentiforme, atteint une longueur de 3.400 mètres, avec une largeur maxima de 250 mètres. Les terrains en bordure possédent partout une pente assez sensible; ils sont constitués superficiellement par de l'argile, du sable et des cailloux roulés; une petite partie est occupée par des bois, le reste par des champs. Au cours de mes recherches sur le pourtour, j'ai trouvé en cinq points différents, vers l'est, des emplacements de stations, où j'ai pu recueillir avec la coopération gracieuse d'un cultivateur, Eugène Charton, plus de 200 silex et un fragment de meule en grès. A noter que les trouvailles ont toujours eu lieu sur les pentes à proximité de l'étang et qu'en s'éloignant elles devenaient nulles.

Celui-ci ayant été mis à sec pendant ces trois dernières années, j'ai pu visiter le fond de la cuvette. Pendant la période de mise en culture, le ruisseau d'alimentation est dirigé suivant le thalweg dans un large fossé de 2 mètres de profondeur, creusé de main d'homme et qu'on a soin de curer. Les talus du fossé, avivés, m'ont laissé voir sous une couche d'argile et de sable de $0^{m}80$ une une bande vaseuse d'épaisseur variable, indiquant en cet endroit l'existence d'un marais antérieurement à la création de l'étang. Malgré mon faible espoir de trouver quelque débris intéressant dans les terres provenant du curage du fossé, je les examinai néanmoins et eus la satisfaction de relever, à quelques mètres de distance l'un de l'autre, deux silex patinés sous la même couleur jaune de chrome, qu'un certain nombre trouvés par moi à la Palafitte de Chalain. Ils provenaient incontestablement de la vase de l'ancien marais.

De là à conclure que la tribu dont j'avais trouvé les armes et les outils sur les pentes habitait là, il n'y avait qu'un pas. Est-il besoin de dire que je le franchis ? La présence de silex sur le pourtour n'est pas une objection : les hommes de l'Aillon, excepté pendant la nuit, les intempéries ou en cas de danger se tenaient sur la rive par petits groupes pour vacquer à certaines de leurs occupations, notamment à façonner les objets qui leur étaient nécessaires. Autrement, comment expliquer qu'ils aient fait choix de

(1) Les haches de Saint-Loup et de Chemin sont au Musée de Dole.

lieux déclives pour établir leurs demeures, de préférence aux sommets des mamelons voisins?

Au sud-ouest de Dole, dans l'angle obtus formé par le Doubs et son affluent la Loue, s'étend un vaste plateau s'inclinant du nord au sud, qui fait partie de ce qu'on nomme ici la Bresse jurassienne. Les points les plus élevés sont à une trentaine de mètres au-dessus du niveau du Doubs à Neublans. Il se présente lui-même sous l'aspect de petits plateaux et de mamelons surbaissés laissant entre eux des vallons dans le thalweg desquels fluent des ruisseaux le plus souvent de faible débit, tributaires de l'Orain et de la Brenne. Les parties basses sont occupées par des prairies, des marécages et de nombreux étangs; les niveaux supérieurs sont en nature de champs et de bois dans lesquels se rencontrent fréquemment des mares. Les habitations se disséminent à travers le pays sur les mamelons et leurs pentes.

La constitution géologique est aussi peu variée que l'aspect. Ce sont des sables, des graviers et des argiles tertiaires en couches horizontales et de puissance variable, matériaux auxquels se superposent quelquefois, surtout vers le nord, des nappes de cailloux roulés d'origine quaternaire. Dans les dépressions s'étalent des alluvions modernes.

Ce coin du département du Jura n'avait jusqu'à ces derniers temps fourni aux archéologues aucun document remontant aux âges de la pierre; aussi répétait-on volontiers que le pays était alors trop marécageux pour avoir été habité. Il n'en est rien cependant : l'exploration méthodique du terrain m'a fourni depuis trois ans des résultats fort appréciables, ainsi qu'on va le voir.

Sur le territoire de la Chaînée-des-Coupis et au voisinage des maisons de ce petit village, s'étend un vaste marais, dénommé *Mou de Pleure*, du nom de la commune limitrophe. Il mesure plus de 750 mètres en longueur et environ 150 mètres dans sa plus grande largeur. Il était presque entièrement inaccessible jusqu'au milieu du XIX^e^ siècle, époque à laquelle en fut réalisé l'assainissement. Bien qu'il serve aujourd'hui de pâturage communal, certaines parties sont encore trop molles pour qu'il soit prudent à l'homme de s'y aventurer. Ce marais a sa légende : d'après les habitants, là aurait été l'emplacement primitif du village qu'un cataclysme aurait englouti.

Du Mou de Pleure partent deux grands fossés presque parallèles épaulés d'un vallum intérieur qui vont aboutir au nord à une prairie marécageuse. L'ensemble forme ainsi une enceinte défensive, connue dans le pays sous le nom de *Grands Terreaux*, qui semble appartenir à l'âge du fer, et dont je ferai l'étude ailleurs.

En 1903, lorsque je me rendis pour la première fois aux Grands Terreaux, j'abordai cette enceinte par le côté Est. Avant d'atteindre celle-ci, dans des champs en pente sur le Mou, je relevai une vingtaine de silex travaillés. J'y suis retourné depuis, et chacune de mes visites m'a fourni pareille moisson. Dans un espace restreint à environ un tiers d'hectare, j'ai ainsi récolté tout un outillage néolithique en silex : pointes de flèches, dont une à ailerons ; perçoirs, grattoirs, tranchets, etc. La matière provient souvent de cailloux roulés pris sur place.

Sur le territoire de Neublans, au lieu dit *Derrière la tuilerie*, traversé par la voie ferrée de Dole à Chagny, un habitant de la commune, le Dr Prince, à l'époque de la construction de la ligne, c'est-à-dire vers 1868, avait recueilli, dans la tranchée creusée pour le passage du chemin de fer, une hache polie et une pointe de flèche triangulaire bien retouchée. Lorsque j'eus, il y a environ trois ans, connaissance de cette trouvaille, je m'empressai d'aller explorer les champs voisins. La nature du terrain est analogue à celle de la station du Mou de Pleure ; et, de même que là, je me trouvai sur un plan incliné, aboutissant à une prairie marécageuse, ancien étang desséché. Les récoltes de pièces travaillées, que j'y fis en trois jours, ne furent pas aussi abondantes qu'à la Chaînée-des-Coupis, mais suffisantes pourtant pour qu'on puisse affirmer le stationnement de l'homme à cet endroit. Le fermier des champs avait du reste àppauvri la station, en recueillant les silex qu'il trouvait en cultivant. Il les utilisait pour battre le briquet ou les laissait chez lui à la discrétion de ses enfants. Il me fit don de plusieurs qu'il avait ainsi relevés; et, en ce moment, il en tient d'autres en réserve à mon intention.

J'ai poursuivi ensuite mes explorations dans ces parages. La rive ouest de l'*Etang Barbe* m'a donné une jolie lame retouchée, en silex blond translucide, ainsi qu'un racloir patiné blanc et craquelé. L'*Etang du Meix*, qui est voisin, a la forme générale d'un croissant; le centre de son bord concave m'a également fourni un beau racloir. Un outil semblable, mais de plus grandes dimensions, en silex du Grand Pressigny, m'a été donné par un cultivateur du pays qui habite entre ces deux étangs ; je n'ai pu savoir quel était le point précis où il avait été relevé.

Le Dr Prince m'a encore signalé comme gisement de silex travaillés, des champs avoisinant la prairie dite le *Pré Gaulard*, par conséquent en lieu bas. Enfin, Célestin Quenot, de Mouthier-en-Bresse (Saône-et-Loire) que j'ai mis au courant de mes recherches, a recueilli, dans les mêmes conditions que précédemment, une hache polie et des silex sur le territoire de sa commune.

A la suite des découvertes et des observations faites antérieurement, notamment au Cleux et à l'Aillon, je résolus, au mois de septembre dernier, d'effectuer des fouilles dans le Mou de Pleure même, à proximité de la déclivité où je relevais des silex.

Les trente premiers centimètres donnèrent de la tourbe mélangée de sable ; au-dessous reposait une couche de végétaux tant ligneux qu'herbacés, pourris, mais ayant conservé leur forme. A cette couche, de grande épaisseur par endroits, succéda de l'argile grise avec du sable : c'était le fond du marais. A la profondeur de 0^m60 avait été rencontée l'eau, circonstance qui rendait les recherches difficiles et pénibles. Après une demi-journée passée à fouiller en divers points, je renonçai à chercher les pilotis que j'espérais découvrir.

J'installai alors mes ouvriers sur deux îlots contigus, gazonnés, mamelons ovales d'une dizaine de mètres de longueur sur 0^m60 de hauteur, peu distants de la rive. La première couche jusqu'à 0^m30 était de sable gris; la suivante, de sable jaune fin. Nulle trace de végétaux décomposés. Entre 0^m15 et 0^m30, je recueillis 28 pièces en silex, 3 fragments de poterie et de nombreux morceaux de charbon de bois. Sur la face interne de la poterie se voient, laissées par le passage du lissoir en bois employé par le potier, des traces dont la direction oblique aux méridiens de la surface supposée de révolution, indique qu'il n'a pas été fait usage du tour.

Un troisième îlot non fouillé, donnerait, selon toute vraisemblance, des résultats analogues.

Les gens du Mou avaient-ils leurs demeures sur ces îlots ? On peut croire le contraire, attendu que la couche de sable, où ont été relevés les objets, ne renfermait aucun vestige de bois, sinon de charbon provenant de foyers. J'incline à penser que les habitations, peu nombreuses, étaient montées sur de petits pilotis, qui auront échappé à mes investigations sur le marais (1).

L'Orain, dont il a été question plus haut, après avoir tracé du sud-est au nord-ouest un sillon à travers le plateau de Bresse, débouche dans la plaine du Doubs en amont de Saint-Baraing, cotoie un instant le pied de la terrasse au bas du village et va se jeter dans cette rivière, à quelques kilomètres plus loin, près de Chaussin. Au point où par un coude brusque l'Orain s'éloigne du plateau, une anse marécageuse se dessine dans ce dernier, et là viennent se réunir les eaux des niveaux supérieurs. Une ancienne demeure seigneuriale — aujourd'hui Maison Michaud — établie

(1) Dans mes fouilles aux lacs de Clairvaux et de Chalain, j'ai rencontré des pilotis en bois tendre, mesurant moins de 0^m15 de diamètre.

fort probablement sur une motte nivelée s'élève en son milieu ; des travaux, exécutés récemment pour le creusage d'un puits contre l'habitation, ont traversé à 1^m50 de profondeur une couche de vase, renfermant des restes de joncs et autres plantes palustres. En cet endroit, avait déjà été relevées par le propriétaire deux haches polies, aujourd'hui au Musée de Dole. Postérieurement, en 1903, au bas de la pente amenant les eaux, je trouvai un racloir dont l'une des extrémités avait été taillée pour recevoir un manche. J'émis alors l'hypothèse de l'existence en ce lieu d'une Palafitte.

Au mois de septembre 1907, il me fut donné d'en vérifier l'exactitude. Un canal de dérivation de l'Orain prenant naissance à 1 kilomètre plus haut, alimente l'usine électrique de Chaussin. En raison de la sécheresse prolongée, cet établissement avait entièrement capté l'eau de la rivière pour le service de l'éclairage, mettant ainsi l'ancien lit complètement à sec. La berge, rive gauche, au point le plus voisin de la propriété Michaud distante d'environ 200 mètres, était taillée à pic, et présentait de bas en haut la stratification suivante: vase grise contenant des débris de végétaux herbacés, 0^m40; graviers, 0^m50; argile, 1^m10. A la partie supérieure de la couche de vase, deux pièces de bois de chêne, dont je parvins à détacher des morceaux, se présentaient en bout ; c'étaient des planches d'environ 0^m20 de large, sur 0^m035 d'épaisseur, semblables à celles des planchers de cabanes de la palafitte de Chalain. A 1^m50 de ce point et à mi-hauteur de la même couche, je pus extraire de la vase un fragment de meule en grès grossier, provenant de la Serre et tel qu'on en rencontre fréquemment dans les stations néolithiques de la région. A 8 mètres à droite, et à 10 mètres à gauche, je fis, au pied de la berge, de semblables trouvailles. Ces grès présentaient tous trois une face plane, polie ; l'un d'eux, grossièrement équarri en forme de parallélipipède rectangle, paraît avoir été destiné plutôt à polir des outils qu'à écraser des grains.

La sécheresse ayant pris fin aussitôt après, je ne pus retourner compléter ces recherches; néanmoins les résultats acquis suffisent pour confirmer mes prévisions.

Conclusions. — Dans la région de Dole, la partie située entre les rivières de la Saône et du Doubs, ainsi que le plateau de Bresse, a été occupée par l'homme dès la période néolithique. Les habitants, en petits groupes disséminés, vivaient autour des marais sur lesquels ils avaient établi leurs demeures et sur des îlots. L'occupation s'est continuée pendant l'âge du bronze, et même, tout au moins en certains points, pendant l'âge du fer.

II. — PALAFITTES DE L'AGE DU BRONZE.

La Céramique du Lac du Bourget. Essai de classification. Sa place dans l'Archéologie européenne (1).

PAR

MORIN-JEAN (de Paris).

Les produits céramiques du Lac du Bourget (*Fig.* 1) appartiennent à la longue période qui sépare l'aurore de l'âge des métaux des premiers temps de l'époque hallstattienne.

Durant cette étape, qui compte peut-être dix-sept siècles, l'art du Potier n'a cessé de progresser, partant de types grossièrement modelés dans une pâte impure, pour aboutir à des produits d'une technique plus perfectionnée.

Nous sommes, il est bon de le dire tout de suite, en face d'une céramique usuelle. C'est de la vaisselle courante, qui, vue en bloc, se rattache au groupe céramique des Palafittes de l'Europe centrale.

Dans ses grandes lignes, elle met en évidence la solidarité industrielle de la Savoie et des autres versants des Alpes (Suisse et Italie du Nord).

Jusqu'ici, aussi bien dans les travaux de Rabut que dans ceux de Perrin et d'archéologues plus récents, aucune division n'a été nettement indiquée.

Après examen attentif des poteries du Lac du Bourget (*Fig.* 1) et des types analogues, si méthodiquement rangés dans les musées suisses, il me semble que l'on peut parfaitement distinguer deux grandes séries.

I. — La première comprend les vases fabriqués sous la dépendance des idées industrielles, qui, nées à la fin de la période néolithique, ont dominé presque tout l'âge du bronze. Ce sont des types locaux, au milieu desquels se trouvent disséminées quelques poteries apparentées à la céramique du bassin oriental de la Méditerranée.

(1) Conférence, de trente minutes, avec nombreuses Projections lumineuses [Séance du Mercredi soir, 26 août 1908].

II. — Dans la seconde série, je classe les vases de fabrication plus récente, qui, bien que pouvant quelquefois descendre des pre-

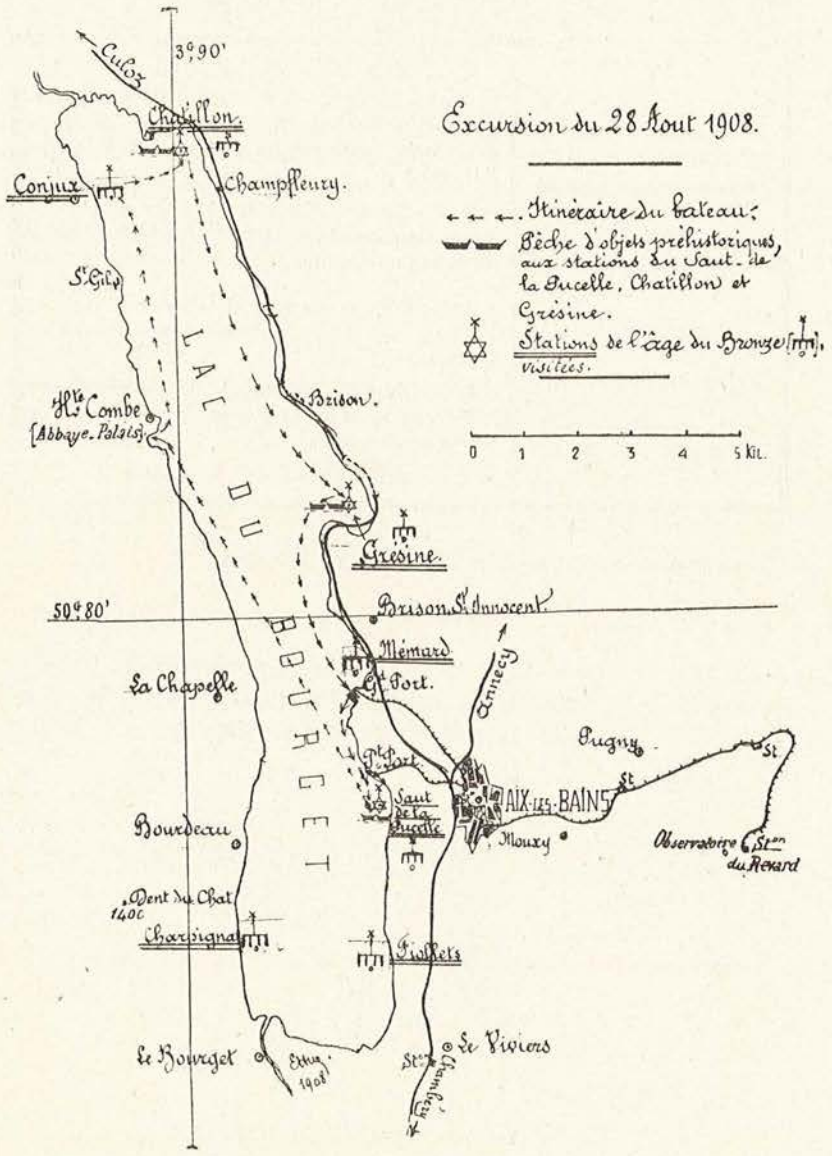

Fig. 1. — Plan du Lac du Bourget (Savoie). — Situation des Stations lacustres.

miers, indiquent, dans leur ensemble, une orientation nouvelle, et sont déjà la manifestation des principes auxquels continueront d'obéir les potiers du premier âge du fer.

Malgré les dangers que présentent, par leur côté factice, les classifications, je crois pouvoir subdiviser chacune de ces deux séries, en plusieurs groupes, et proposer le tableau suivant.

PREMIÈRE SÉRIE. (De la fin de l'âge de la Pierre jusqu'à une période avancée de l'âge du Bronze).	A. — *Groupe indigène* (Céramique lacustre proprement dite). — Poteries à parois épaisses, en pâte grossière, mêlée de petits graviers, décor très rudimentaire [jarres, tasses, gobelets, etc.] B. — *Groupe d'origine méditerranéenne.* — Vases étroitement apparentés evec les poteries de la région égéenne.
SECONDE SÉRIE. (Bel âge du Bronze, synchrone avec les débuts de la civilisation hallstattienne).	A. — *Plats et Cuvettes à couverte peinte.* — Prototypes des vases polychromes de la période de Hallstatt. B. — *Type* URNE, descendant du vase bulbeux à fond conique de la Suisse, et apparenté aux urnes de Golasecca. C. — Vases ornés de bandes d'étain.

Examinons successivement ces divers groupes.

PREMIÈRE SÉRIE.

Premier groupe. — Les représentants du premier groupe (*Fig.* 2) sont souvent de grandes dimensions. Quelques-uns ont plus d'un mètre de diamètre. On y conservait non seulement des liquides,

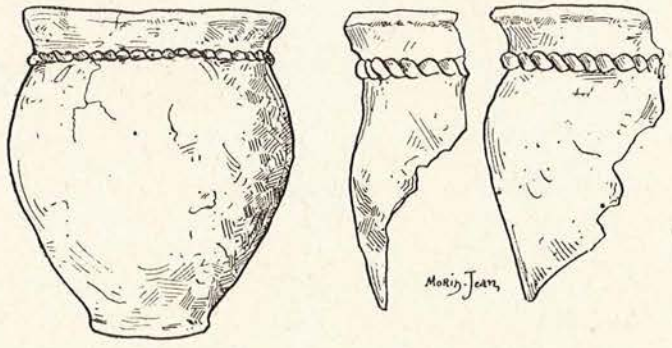

Fig. 2. — Vases ornés d'un cordon d'argile torsadé.

mais aussi toutes sortes de provisions solides : des graines et des fruits. Tous sont montés à la main, le *tour* étant inconnu à cette époque reculée. La terre, d'un noir brunâtre, est grossièrement travaillée. Les petits graviers, qui s'y trouvent, y ont-ils été intro-

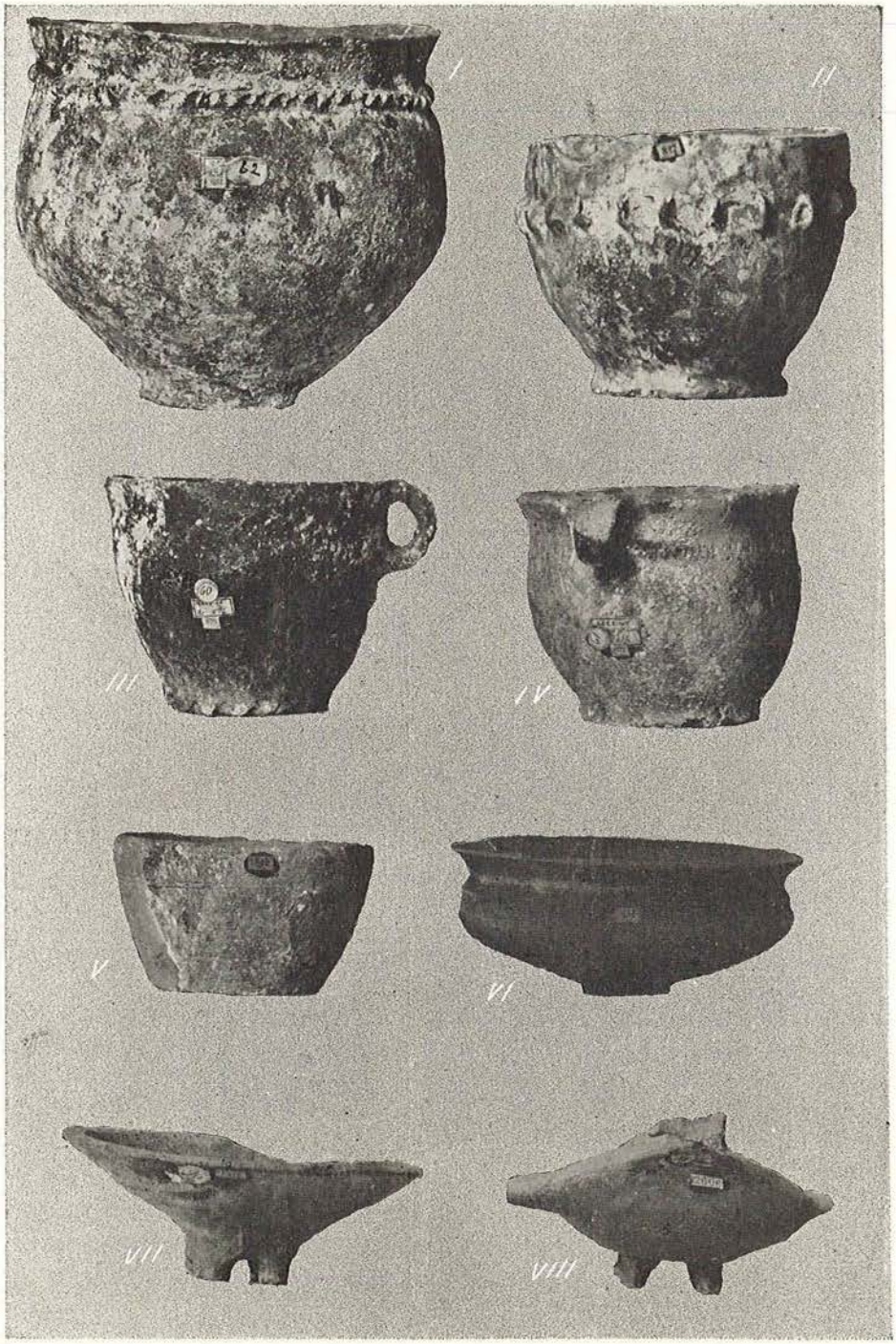

Palafitte de *Grésine* [Fouilles de 1868] (Musée de Chambéry). — I, Grande Jarre, trouvée dans le *Lac du Bourget*, à la Palafitte *de Grésine* (Musée de Chambéry); — II, Vase orné de *saillies* ; — III et IV, Vases à anses, trouvés à *Grésine* [Hauteur : 0m10] (Musée de Chambéry); — V, *Tasse* à double filet circulaire ; — VI, Vase du type *Urne* [Spécimen surbaissé]. *Grésine* (Musée de Chambéry); — VII, Coupe en terre grise, portée sur quatre pieds. *Grésine* [Diam. : 0m125] (Musée de Chambéry); — VIII, VASE ZOOMORPHIQUE. *Grésine* (Musée de Chambéry).

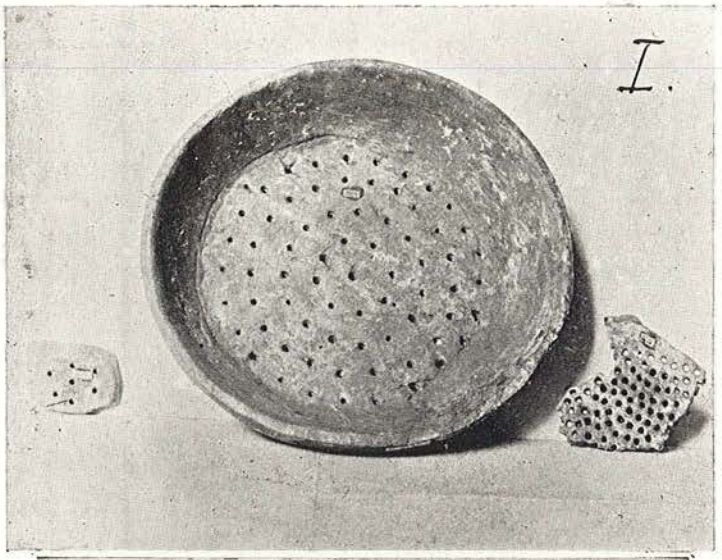

I, Vaisselle percée de trous, rangés en demi-cercles concentriques. Palafitte de *Grésine* (Musée de Chambéry). — II, Grand Plat, à enduit rougeâtre. Palafitte de *Chatillon* (Musée de Chambéry).

duits à dessein, ou leur présence résulte-t-elle du manque d'épuration ? Il est difficile de le dire.

Le décor très rudimentaire, mais assez particulier (*Fig.* 2), se compose d'un cordon torsadé, appliqué un peu au-dessous de l'orifice, à la naissance de l'épaule. Ce cordon a une fonction utilitaire ; celle de renforcer la pâte pour éviter l'éclatement. Une simple corde devait jouer primitivement le même rôle.

Ce type de vase, auquel je réservai le nom de JARRE, est originaire de Suisse, où nous le voyons apparaître au cours des temps néolithiques. A l'âge du bronze, il se répand au lac du Bourget, et devient rare dans les régions helvétiques, où il reparaît à la période hallstattienne.

A côté des jarres, de ces sortes de *Pithoi*, qui remplissaient, chez nos lacustres, la même fonction que les grands vases, découverts par M. A. Evans, dans les magasins de Gnossos, la vaisselle comprenait une foule de pots de types variés.

Voici (Pl. I ; *Fig.* 2) un ustensile de ménage, dont la pâte est très grossière ; sa panse est ornée de saillies obtenues en pinçant, entre les deux doigts, la terre lorsqu'elle était encore molle.

Les deux tasses (Pl. I ; *Fig.* 3 et 4), avec leur anse établie dans un plan vertical, devaient servir à puiser les liquides dans les grandes jarres.

Le haut de la panse est orné d'empreintes inclinées ; la base décorée d'une sorte de torsade, que j'ai retrouvée sur un vase néolithique, découvert dans la Palafitte de Locras (lac de Bienne), et conservé au Musée de Berne.

Le type *tasse* est abondant à Corcelettes (lac de Neuchâtel). Il apparaît, en Suisse occidentale, dès le début de l'âge du bronze. Le vase (Pl. I ; *Fig.* 5), très simple, dépourvu d'anse et orné de filets tracés en creux ; c'est, comme la tasse, un type très fréquent dans l'ouest de la Suisse.

De bonne heure, les formes des poteries furent appropriées à leur destination ; témoin cet ustensile perforé de petits trous, qui servait à faire égoutter les fromages (Pl. II ; *Fig.* 1).

C'est la *Vaisselle* toujours en usage dans nos campagnes. On en trouve beaucoup dans les palafittes de la Suisse, et de l'Italie (1). L'invention en est fort ancienne, puisque le Dr Loydreau en a découvert au camp de Chassey, dans un milieu néolithique.

Second groupe. — Nous avons rencontré jusqu'ici une fabrication plus ou moins régionale, se rapportant à la Céramique dite

(1) Robert MUNRO. — *Les stations lacustres d'Europe* ; traduction française par le Dr Paul Rodet. Paris, Schleicher, 1908, pl. 68, n° 37.

des Palafittes. Avec le second groupe, nous sommes en présence de types sinon importés, du moins originaires d'une autre région.

La *coupe polypode*, dont le spécimen (Pl. I ; *Fig.* 7) a été trouvée à Grésine, ne se rencontre qu'à l'état sporadique dans les palafittes de l'Europe centrale. Nous devons donc chercher ailleurs son centre de diffusion. Or, les vases de cette série ont été trouvés en grand nombre dans la seconde ville d'Hissarlik, où ils semblent appartenir à l'âge du *Cuivre*. Il est donc vraisemblable qu'ils se sont répandus en Europe, dans les premiers temps de l'âge du bronze, et qu'ils ont suivi les mêmes routes que les premiers outils de métal. On en trouve en Sardaigne, en Sicile, et dans l'Italie du nord, d'où ils ont dû passer en Savoie et en Suisse par les cols des Alpes.

Le nombre des pieds est variable ; on voit, au Musée de Lausanne, un vase hexapode et un fond de pot à huit mamelons, tous deux originaires de Corcelettes.

Examinons maintenant un vase de même origine, et pourvu

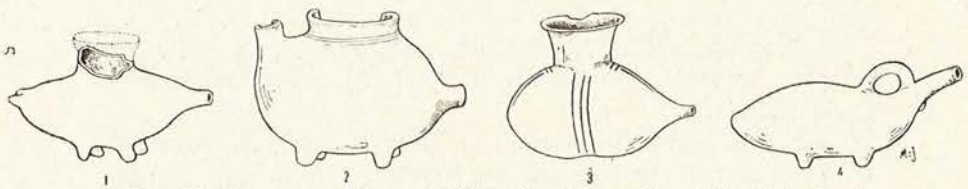

Fig. 3. — Céramique zoomorphique. — 1, Grésine (Lac du Bourget) ; — 2, Corcelettes (Lac de Neuchâtel) ; — 3, Saint-Pierre-en-Chastres (Oise) ; — 4, Chypre.

comme le précédent de petits pieds arrondis (Pl. I ; *Fig.* 8). La panse est grossièrement modelée en forme d'animal. Le zoomorphisme, il faut le reconnaître, n'est qu'à l'état de vague indication. A quel animal le modeleur a-t-il pensé ? Je l'ignore ; mais il est certain que nous sommes en présence d'un vase statuette, se rattachant à une production, dont le foyer initial paraît être le bassin oriental de la Méditerranée.

Voici un dessin (*Fig.* 3), où j'ai groupé plusieurs exemplaires de ce type céramique, en choisissant des spécimens trouvés dans des pays différents. A gauche (n° 1) le vase du lac du Bourget ; A côté (n° 2), un spécimen trouvé en Suisse ; puis (n° 3) une poterie analogue, découverte dans l'Oise, et montrant l'extension de cette céramique vers le nord-ouest ; au n° 4, enfin, un exemple de la poterie zoomorphique chypriote, telle qu'on la trouve dans les sépultures antérieures au xv^{e} siècle avant Jésus-Christ.

Il n'est pas inutile de rappeler ici la portée fétichiste de ces vases-statuettes, dont la forme n'était pas dûe au hasard, ou au ca-

price des modeleurs, mais inspirée par des préoccupations plus ou moins superstitieuses, se rattachant au culte de la zoolâtrie.

Seconde Série.

Premier groupe. — Avec le groupe des plats quelquefois monochromes, mais plus généralement polychromés, la chronologie est assez facile à établir. Nous sommes à une époque où la civilisation de l'âge du bronze se prolonge en Savoie, pendant que l'Italie est déjà au stade Villanovien, et l'Est européen à la première période Hallstattienne. La preuve en est donnée non seulement par les produits céramiques, mais aussi par la présence, au lac du Bourget, de la fibule en cor de chasse, caractéristique du Villanovien ancien.

On peut donc faire descendre au VII^e^ et peut-être même jusqu'au VI^e^ siècle la fabrication des plats qui nous occupent. Ils sont souvent de grande taille; la terre est homogène, fine et bien cuite. Celui-ci (Pl. II; *Fig.* 2) mesure 0^m45 de diamètre. Le décor forme une croix, dont les bras se composent de bandes parallèles, les unes unies, les autres remplies de points.

D'autres plats nous intéressent par leur dichromie; les deux couleurs employées sont le noir et le rouge; les tons ont été limités par des lignes gravées; c'est la technique courante du premier âge du fer. Ces plats sont rares dans les Palafittes suisses (fragments à décor rouge et noir, trouvés à Mœrigen, Musée de Berne).

En Italie, on peut citer, comme synchroniques avec ceux du lac du Bourget, les spécimens de la tourbière de Lagozza (1).

Deuxième groupe. — Le vase, auquel je réserve le nom d'URNE, appartient aux dernières phases de la vie lacustre. C'est un type courant, non seulement en Savoie, mais encore dans toutes les palafittes de la Suisse occidentale.

Voici un spécimen trouvé à Grésine (*Fig.* 4, A).

La panse est élégamment arrondie; le pied, assez étroit, est analogue à celui des coupes hallstattiennes, comme le montre la *Fig.* 4, B; le col est court, large et évasé; le décor, concentré sur l'épaule du vase, se compose généralement de lignes parallèles en relief; on trouve aussi, mais plus rarement, des points ou des traits gravés. L'argile est très fine, ordinairement d'un beau noir lustré, qu'on chercherait en vain sur les produits des périodes antérieures.

Le type *Urne* forme le dernier stade d'une évolution, dont le

(1) Près Gallarate (Province de Milan). Cf. MONTELIUS. — *La civilisation primitive de l'Italie.* — Robert MUNRO. *Loc. cit.*, p. 211, pl. 30.

point de départ doit être cherché non pas au Lac du Bourget, mais en Suisse.

La *Fig.* 5 permettra de mieux comprendre cette évolution. En A et B, j'ai dessiné le vase bulbeux à fond cônique, que je considère comme l'ancêtre du type Urne; en C, le même type, à fond toujours conique, mais avec modification dans l'encolure qui

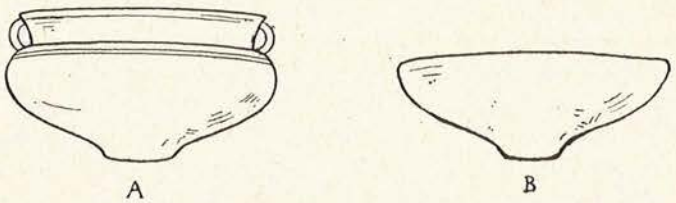

Fig. 4. — A, Vase du Lac du Bourget, type *Urne.* — B, Coupe hallstattienne (Musée de Zürich).

s'est notablement abaissée; en D et E, le fond cónique est remplacé par un pied. D est un spécimen trouvé à Corcelettes, et exposé au Musée de Lausanne; E est originaire de Grésine et conservé au Musée de Chambéry.

L'*Urne* prend quelquefois une ou deux anses, toujours établies dans un plan vertical. On connaît aussi des exemplaires apodes, à

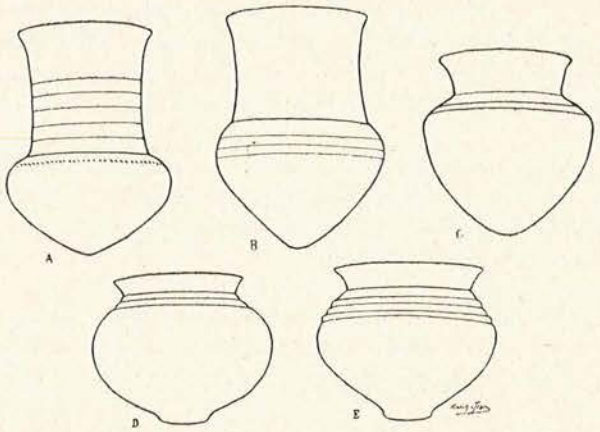

Fig. 5. — Céramique lacustre. — Passage du type *bulbeux à fond conique* au type *Urne.* — A, B, C, D, Corcelettes (Lac de Neuchâtel). — E, Grésine (Lac du Bourget).

fond simplement arrondi. Ce sont là de simples variantes dans une même espèce.

Le cimetière de Boiron, près de Morges, sur lequel M. le Pr Forel a fait au Congrès de Chambéry, une très intéressante communication, a fourni un assez grand nombre de poteries de cette catégorie.

Ce cimetière est probablement de la même époque que la grande cité lacustre de Morges, dont le mobilier est caractéristique des derniers temps de l'âge du bronze (épingles céphalaires et à tête de pavot; haches à ailerons et à douille).

Suivant M. Hubert, conservateur-adjoint du Musée de Saint-Germain, l'URNE du Lac du Bourget serait apparenté aux vases funéraires de la Nécropole de Golasecca, dans l'Italie du nord. La *Fig.* 6 met ces liens en évidence : même pied, même panse, même col, même localisation du décor sur l'épaule du vase.

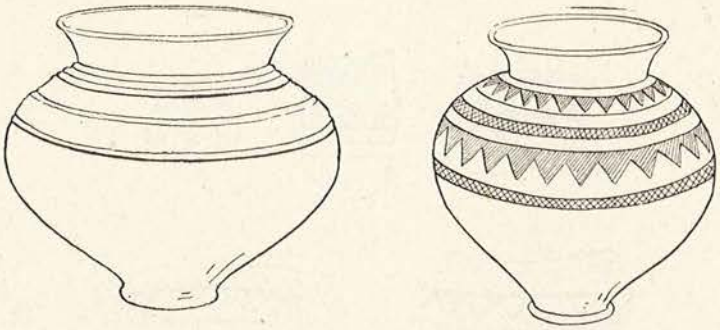

Fig. 6. — 1, Vase du Lac du Bourget. — 2, Urne de Golasecca.

Pourtant, quelques variantes de technique portent M. Hubert à croire qu'il n'y a pas, entre les deux types, filiation directe, mais plutôt cousinage, l'ancêtre commun des deux séries parallèles étant le vase bulbeux à fond conique des lacs suisses.

Troisième groupe. — Un dernier groupe sur lequel je veux attirer l'attention pour terminer, appartient à l'âge du bronze le plus récent. C'est la céramique à décor de bandes d'étain (1).

Ces bandes, minces et délicates (*Fig.* 7), sont appliquées dans les positions les plus variées sur des vases de même terre fine et noire, et de même forme que les poteries du groupe précédent.

Le style de l'ornementation est géométrique, formant des enchevêtrements quelquefois très complexes.

Alors seulement nous voyons apparaître le décor anthropomorphique, sous forme de bonshommes raides (*Fig.* 7, bande supé-

(1) On trouvera, sur ce genre d'ornementation, un excellent travail de Adrien de Mortillet, dans le *Compte rendu du IIIe Congrès Préhistorique de France,* Autun, 1907, page 798.

rieure), qui se détachent en silhouettes, rappelant un peu ces files de personnages, dont sont ornés les vases grecs du Dipylon.

A côté d'eux, on voit la figuration d'une sorte de maison ou de petit temple.

Le fragment de vase ainsi décoré, est exposé au Musée de Chambéry (1).

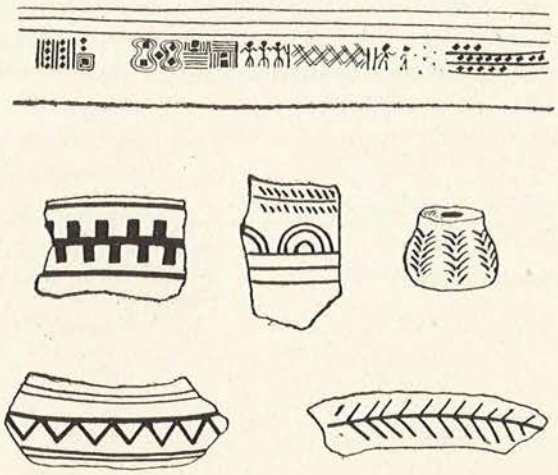

Fig. 7. — Combinaisons décoratives, obtenues avec des bandes d'Etain. — Lac du Bourget.

Le Lac du Bourget semble avoir été le centre de diffusion de la céramique ornée de lamelles d'étain. En Suisse, on trouve quelques rares exemplaires du vase bulbeux, à fond conique, avec application de ce curieux décor (2).

Je n'ai pas la prétention d'avoir fait ici l'énumération complète des formes de vases trouvés au Lac du Bourget. En ce qui concerne cet inventaire, je renvoie le lecteur aux travaux antérieurs, mentionnés à la fin de mon travail.

Je n'ai voulu envisager ici que les types dominants, faisant abstraction des cas particuliers dont je n'avais pas à tenir compte dans une étude de synthèse, et cherchant seulement à montrer que l'examen simultané de la technique, de la forme et du décor, permet de reconnaître, dans les poteries du Lac du Bourget, divers groupes offrant entre eux des différences fondamentales.

(1) Il en existe une bonne reproduction dans Robert Munro. (*Loc. cit.*, *Fig.* 78). On le trouve aussi dans le *Musée préhistorique* de MM. G. et A. de Mortillet. (2e édition, pl. XCVI, n° 1275).

(2) Témoin ce beau vase de la Palafitte d'Hauterive, conservé au Musée de Neuchâtel, et reproduit dans le *Musée préhistorique* de Mortillet (pl. XCVI, n° 1274).

Note Bibliographique.

Mémoires et Documents publiés par la *Société Savoisienne d'Histoire et d'Archéologie*. Chambéry, in-8°, tome VI, 1862, p. XLIV ; — tome VII, 1864, p. 77 à 145 ; premier mémoire de L. Rabut (avec album de 16 pl.). — tome X, 1869, p. 1 à 64; second mémoire de L. Rabut (avec album de 17 pl.); — 2e série, tome XII, 1870, 38 pages ; — et 1872, p. 1, André Perrin.

Etude préhistorique sur la Savoie et spécialement à l'époque lacustre; par André Perrin, 1870, avec album in-f° de lithographies. Paris, Reinwald.

Catalogue du Musée de Chambéry ; par Daisay, 1896.

Robert Munro. — *The lake Dwellings of Europe.* Traduction française par le Dr Paul Rodet. — Paris, Schleicher, 1908.

Gabriel et Adrien de Mortillet. *Le Musée préhistorique*, 2e édition, Paris, Schleicher, 1903.

Le Boiron de Morges.

Un cimetière des Palafitteurs du bel âge du Bronze.

PAR

F. A. FOREL (Morges, Suisse).

Il est un chapitre de l'histoire des Palafitteurs qui est resté parfaitement obscur et sans conclusions, c'est celui de leurs mœurs funéraires. Quelques sépultures néolithiques, ou de l'âge du bronze, ont été décrites et attribuées aux habitants des stations lacustres, du centre de l'Europe ; mais pour satisfaire aux exigences de la critique archéologique, il leur manquait deux caractères :

a) Très différentes d'un cas à l'autre, il n'y avait aucune uniformité dans le type.

b) Elles n'avaient aucune relation obligée de voisinage avec les villages lacustres qu'elles auraient dû desservir ; dans une seule sépulture, le caveau funéraire d'Auvernier (1), on pouvait rapporter, avec quelque probabilité, la sépulture au palafitte voisin.

Tombes à inhumation unique ou multiple, cistes souterrains plus ou moins complets ou tombes en terre libre, tombes en terre plate ou sous tumulus, sépultures à incinération, urnes cinéraires ... tous les types possibles ont été attribués, avec plus ou moins de vraisemblance aux Palafitteurs des cités lacustres. La plus grande confusion règne dans ce domaine, et c'est vraiment déplorable, car cela nous enlève toute comparaison utile, avec les faits archéologiques des pays environnants, où les appareils sépulcraux restent les seuls monuments révélateurs des populations de la préhistoire.

Il y a plus de cinquante ans, que le problème s'est posé devant nous, les premiers explorateurs des ruines des palafittes ; il est resté insoluble jusqu'à présent. Ce sera mon excuse, si après avoir délaissé pendant trente ans les recherches archéologiques, je reviens, sur mes vieux jours, aux études de ma jeunesse.

(1) V. Gross. — *Les tombes lacustres d'Auvernier*. F. Keller, VII[e] rapport, p. 36, Zurich, 1876.

Nous connaissons sur la rive nord du Léman, trois cimetières, que nous pouvons attribuer aux Palafitteurs de l'âge du Bronze : celui de la Moraine de Saint-Prex, découvert par M. A. Revilliod de Muralt, et que j'ai décrit en 1876, d'après les récits de l'explorateur (1) ; celui de Montreux, découvert en 1876, par le prof. Rode (2) ; celui du Boiron, qui va faire l'objet de cette notice. Les analogies que je reconnais entre les trois trouvailles, m'autorisent à généraliser.

Le cimetière du Boiron, est situé sur une terrasse fluvio-lacustre, rive nord du Léman, à 2 kilomètres ouest de Morges : plusieurs stations de Palafitteurs, ont laissé leurs ruines dans le voisinage. Les premières découvertes, faites en 1823, avaient fourni, entre autres, des bracelets du type caractéristique du bel âge du Bronze ; des trouvailles ultérieures, avaient confirmé cette attribution, et montré des faits identiques à ceux du cimetière de la Moraine de Saint-Prex. Il y avait toutes probabilités, que nous avions le champ de repos d'un village des Palafitteurs de l'âge du bronze ; j'en entrepris la surveillance à la fin de 1905 et, dans les trois dernières années, j'ai pu procéder à l'ouverture de 17 sépultures. Elles m'ont révélé les faits suivants :

1° C'est un cimetière en terre plate ; il n'y a pas trace de tumulus ou d'amoncellement de terre sur les tombes ;

2° Il n'y a pas trace de stèles extérieures, s'élevant au-dessus du sol ;

3° Les tombes sont en ordre dispersé et non à la ligne ; elles sont distantes les unes des autres, de cinq, de dix mètres, sans alignement reconnaissable. Les tombes devaient cependant être signalées, par quelque indice extérieur, jardinet ou stèle de bois, car elles ne se superposent nulle part, comme cela serait arrivé, si le hasard avait seul fixé le lieu d'une tombe nouvelle ;

4° Les tombes sont de type très divers ; il y a coexistence ou juxtaposition de sépultures à inhumation et de sépultures à incinération ;

5° Dans les tombes à inhumation, il n'y a pas orientation du squelette ; l'axe de la tombe est dans un azimut quelconque ;

6° Dans les tombes à inhumation, le squelette est étendu de son long, sur le dos. Pas d'attitude repliée ;

7° Dans les tombes à inhumation, pas de chambre mortuaire, de

(1) F. A. Forel. — *Cimetière de l'époque lacustre.* F. Keller, VII[e] rapport, p. 48, Zurich, 1876.

(2) Rode. — *Gräber aus der Pfahlbau-Zeit bei Montreux.* F. Keller, VIII[e] rapport, p. 40, Zurich, 1879.

caveau, de ciste ; pas trace reconnaissable de cercueil en bois. D'après les observations anciennes, on aurait parfois trouvé une dalle horizontale sur la tête, ou sur le haut du corps du squelette ; je n'en ai pas vu dans les tombes que j'ai ouvertes ;

8° Le squelette était paré de quelques bijoux, bracelets, bagues, chaînes d'anneaux, épingles de bronze. Jamais d'armes, jamais d'outils, pas un seul couteau ;

9° Aux pieds du squelette, dans quelques cas, un monument souterrain, sous une dalle horizontale, consistait en une vaisselle funéraire, de vases, urnes, gobelets, piles d'assiettes ; trois, quatre sébilles (1) ou plus, étant entassées les unes sur les autres. Nous allons retrouver cette vaisselle funéraire, dans les tombes à incinération ;

10° Deux crânes ont pu être mesurés. L'un est dolichocéphale, indice 71,5, l'autre mésaticéphale, indice 78. Il y avait donc déjà diversité dans les caractères zoologiques de la population humaine ;

11° Dans les tombes à incinération, les débris du corps soumis à la crémation sont, ou bien renfermés dans un vase, urne cinéraire, ou bien, et c'est le cas le plus fréquent, étendus au fond de la tombe en un foyer de cendres, os, et charbons ;

12° L'analyse attentive des fragments osseux calcinés, soit des foyers, soit des urnes cinéraires, m'a montré :

a) Qu'il n'y a point de mélange d'os d'animaux au milieu des débris humains ; donc pas de sacrifices de bétail sur le bûcher funéraire ;

b) Qu'il n'y a dans chaque foyer que les os d'un seul squelette ; donc pas de sacrifices humains sur le bûcher ;

13° Tout indique que le bûcher funéraire, n'était pas dressé au fond de la fosse, mais que la crémation était faite quelque part ailleurs, peut-être en dehors du cimetière ; les cendres du défunt étaient recueillies, pour être déposées au fond de la tombe, en un ou plusieurs tas que nous appelons des foyers, ou dans une urne cinéraire ;

14° Dans deux cas, j'ai retrouvé au milieu des cendres du foyer, les débris calcinés de bijoux, aiguille, bague, rouelle, larmes de bronze fondu. Le cadavre avait été incinéré, vêtu de ses habits, et les fragments de bronze s'étaient mêlés aux cendres, lors de leur transport dans la fosse ;

15° Les sépultures à incinération sont de types divers. Les unes sont en terre libre, une fosse creusée en terre, avec ou sans une

(1) J'appelle sébilles des vases tronc-coniques surbaissés, d'environ 0^m12 de diamètre supérieur, 0^m04 de diamètre du fond, 0^m055 de hauteur.

dalle horizontale sur le foyer et sur le mobilier funéraire ; les autres dans un caveau mortuaire, un ciste de dalles brutes, cuboïde, d'un mètre environ de côté, le fond étant un pavé de galets ou du sable nu ;

16° Le mobilier consiste en une vaisselle funéraire, plus ou moins nombreuse, de un à dix ou douze vases, urnes, vases, gobelets, sébilles, piles d'assiettes, comme celles que nous avons vues dans les tombes à inhumation. Cette vaisselle funéraire, ressemble frappamment à celle qui est décrite, dans le cimetière d'Hallstatt (1).

Tous ces vases, à part les urnes cinéraires que nous avons trouvées dans deux cas seulement, sont remplis de terre ou de sable, et ne renferment rien de reconnaissable ; ils devaient donc contenir des matières qui ont disparu, des matières organiques qui ont été détruites par putréfaction, du lait, de la bière, des grains, etc. Ce sont évidemment des vases funéraires, déposés dans la tombe pour offrir au défunt des aliments pour son voyage posthume. Cette attribution est confirmée par la trouvaille dans une tombe, au milieu du foyer et de la vaisselle, du squelette d'une jambe antérieure d'une jeune chèvre, os non calcinés avec les articulations en place ; c'était un jambon, une jambette en terme de cuisine, garni de sa viande quand il a été déposé dans la tombe, évidemment un présent funéraire.

Aliments renfermés dans des vases funéraires, jambette de chèvre, piles d'assiettes pour des changements de service dans les repas funèbres, tout cela était offert au petit tas de cendres auquel était réduit le corps du défunt. Est-ce dépasser les prémisses que d'en conclure à une croyance à l'immortalité de l'âme, disons plus simplement, de la séparation de l'âme et du corps ? Le corps était réduit à rien après la crémation ; l'âme subsistait puisqu'on lui donnait des aliments. C'est la première fois que nous constatons une notion psychologique et philosophique de cet ordre, dans l'ethnologie de nos Palafitteurs ; elle est très commune dans l'histoire de l'humanité, mais nous ne l'avions pas encore reconnue, chez les habitants de nos bourgades lacustres. Et si nous pouvons leur attribuer des idées philosophiques, aussi transcendantes, ne devons-nous pas aller plus loin, et leur supposer une caste de prêtres qui, seuls, auraient eu la continuité d'école suffisante, pour élaborer et formuler des théories aussi compliquées que celle de la dualité de l'âme et du corps, et de la survivance de la première après la mort ?

17° Les vases et la vaisselle funéraire, aussi bien des tombes à inhumation, que de celles à incinération, sont tous de la poterie

(1) Ed. v. Sacken. — *Das Grabfeld von Hallstatt*, Wien, 1868, p. 107.

cuite à feu doux, les gros vases avec du sable mêlé à l'argile ; ils sont tous des types classiques des palafittes de l'âge du bronze. Il y a entre autres, quelques gobelets et quelques urnes caractéristiques. Deux sébilles confirment cette attribution d'âge, en ce qu'elles montrent, sur leur fond, ce que je puis appeler une marque de potier : c'est la rosette à trois cercles concentriques, telle qu'on l'obtenait en imprimant sur la pâte plastique la face horizontale, gravée de cercles, d'une épingle à tête de pavot, cette même rosette qui se retrouve comme décoration répétée sur quelques vases des palafittes de Suisse et de Savoie, sur la plupart des grands bracelets des stations lacustres du Léman et des lacs subjurassiens. Ce type d'épingle pouvant servir de poinçon décoratif, je ne le connais que dans le bel âge du bronze ; c'est donc une détermination d'âge archéologique, qui semble très authentique.

On trouvera les détails circonstanciés sur ces tombes du Boiron, dans un mémoire descriptif que je publie dans *l'Indicateur d'Antiquités suisses* du Musée national, Zurich 1908. J'y montre les analogies qui ressortent de leur comparaison, avec les cimetières de Montreux et de la Moraine de Saint-Prex ; je justifie ainsi la conviction à laquelle je suis arrivé, que nous sommes en présence des cimetières des populations, qui ont bâti les palafittes des lacs suisses et savoyards.

Je continuerai la surveillance des travaux qui se poursuivent dans cette localité, et j'espère n'avoir pas trop à corriger les affirmations que, vu leur intérêt, j'ai osé formuler provisoirement, en me basant sur un si petit nombre d'inhumations.

M. le Dr Ballet. — Dans les très beaux bracelets, dont M. le prof. Forel nous présente les photographies, il me semble reconnaître une ornementation de style oriental. — C'est une opinion que je présente avec toute réserve.

M. le Pr Issel. — Certaines pratiques funéraires, qui ont été découvertes et décrites par notre éminent collègue, le Pr Forel, se rattachent non seulement aux coutumes de l'âge du Fer, mais aussi à celles du Néolithique. En effet, on trouve souvent, dans les grottes funéraires de cette période, des armes, des ornements, des poteries, de l'ocre, et des *restes de provisions*, placés à côté des cadavres dans les tombeaux, qui sont couverts en général par une ou par plusieurs dalles brutes.

Comment se fait-il que, dans le cimetière de Boiron, on trouve des tombeaux les uns à inhumation, les autres à incinération ? Cette

promiscuité ne serait-elle pas un argument en faveur de l'hypothèse par laquelle on admet que les Palafitteurs, venus d'une lointaine région, à l'ouest de la Suisse, se seraient superposés aux indigènes, qui ensevelissaient leurs morts?

Les tombeaux à inhumation de Boiron ne seraient-ils pas la trace d'une survivance du peuple, qui a précédé les Palafitteurs ?

En vue de la question, concernant l'origine des constructeurs des habitations lacustres, je désirerais connaître les caractères les plus saillants des squelettes et surtout des crânes humains, exhumés à Boiron.

M. Pagès-Allary. — Les nombreuses assiettes, ou vases plats placés les uns dans les autres, que notre savant collègue suisse nous signale trouvés dans des sépultures, étaient sans doute vides, puisque sans traces de débris et *empilés* !

Il faut donc, ici, renoncer à l'idée de nourriture pour le mort, et à plus forte raison, à l'offrande d'un service complet de table (pour plusieurs), quand on se trouve en fouillant en face d'une seule mâchoire, d'un seul palais à satisfaire ! Mais, alors, pourquoi ces nombreux plats, propres, bien rangés ? Étaient-ils dans la sépulture ? Cette dernière n'était-elle pas un fond de cabane, avant d'être dernière demeure abandonnée (*où on a dû faire un festin*) ?

Il est certain, dans tous les cas, que cela nous démontre bien que la coutume (que nous avons en Auvergne, comme je crois un peu partout) d'inviter à un déjeuner copieux les parents et amis de la campagne, venus souvent de très loin pour assister à l'enterrement, est un usage qui remonte bien haut dans les nécessités de la vie, toujours avant tout hélas matérielle, *mais pratique par la force même des choses*. — Maintenant si, plus spirituellement, nous conservons les assiettes après le repas (*parce que non usées*), nos anciens les cassaient, ou les *ramassaient avec ordre*, *mais pour ne plus les faire resservir*. Le mobile est pour moi un point d'interrogation, qui représente peut-être le respect ou la crainte. Terreur et Mort sont des mots qui produisent les mêmes vibrations dans notre toujours impressionnable esprit, que l'éducation raffinée pousse à la sensiblerie !

Cette simple remarque me procure le plaisir de protester énergiquement contre les remerciements adressées au professeur de Morges..... Car, lorsque la lumière nous vient de l'étranger d'une façon si franche, si claire, si précise, pour la Préhistoire, ce ne sont pas des remerciements, mais des acclamations enthousiastes qu'il faut adresser — et nous les adressons de bon cœur — à M. Forel.

M. Taté. — Je demanderai à M. Forel s'il a été fait des analyses des bronzes, trouvés dans le cimetière de Boiron. Etant donné que certains bracelets ont une décoration identique, cette analyse permettrait de reconnaître qu'un même artiste a fait la décoration et la fonte.

De plus, cette analyse permettrait de reconnaître s'il existait plusieurs fabrications. Ce serait enfin une contre-épreuve aux analyses déjà existantes.

M. Emile Schmit (Chalons-sur-Marne). — M. Schmit dit que la communication de M. Forel jette un certain jour sur la filiation possible des objets recueillis dans les tombes galatiennes de la Marne. En effet, dans la Marne, on trouve des terminaisons de torques, en tête de pavot ; et une grande partie des vases présentés par M. Forel pourraient être attribués aux cimetières galatiens de la Marne.

M. le Dr Chervin. — Je voudrais dire deux mots sur le côté psychologique de la communication de M. Forel. Du moment qu'il a trouvé des traces de rite mortuaire, il faut admettre l'existence d'une sorte de caste sacerdotale. Et je ne serais pas éloigné de penser que ces bracelets, qui ont fort intrigué notre collègue par leurs ornements spéciaux, aient été importés de l'Orient, en même temps et par les mêmes individus qui ont importé les rites divers.

Quant aux dessins que M. Forel désigne sous le nom de *rosettes*, ce sont, à mon humble avis, des représentations solaires, comme celles dont je parlais l'autre jour à ma Conférence (1).

Il faut que nous nous mettions, les uns et les autres, à considérer, avec un soin particulier, le côté artistique des objets qui nous tombent sous la main. Il y a un symbolisme préhistorique à étudier ; et cela pourrait peut-être faire l'objet d'un rapport à l'un de nos prochains Congrès. En tout cas, il faut de toute nécessité adopter un vocabulaire net et précis, pour désigner les dessins et les ornements que nous trouvons sur les objets, et renoncer aux termes, vagues et imprécis, de *dessins géométriques*, etc.

De même que nos maîtres ont cherché à faire des classifications pour marquer les grandes étapes de la Civilisation humaine, de même nous devons nous efforcer à classifier les principales représentations artistiques, graphiques, ou morphologiques, pour arriver à en pénétrer le sens, et en saisir la migration.

(1) Allusion à la Conférence de Vulgarisation faite au Théâtre par le Président du Congrès [Voir plus loin].

M. le Dr Marcel Baudouin. — Je suis très heureux d'avoir entendu la remarquable communication du Pr Forel, qui fait grand honneur à notre Congrès. — Ces Nécropoles étrangères de l'âge du Bronze nous permettent de comprendre, en France, celles du dernier âge du Fer, et en particulier celles à *Puits funéraires* et à *Fosses sépulchrales* du début de l'ère gallo-romaine, encore si discutées dans notre pays, jusqu'à ces temps derniers !

Je note, là comme chez nous, la présence, dans chaque tombe, d'un nombre considérable de *vases*; et j'y retrouve les mêmes coutumes funéraires, dont la principale est évidemment la mise, dans la sépulture, de nombreuses *victuailles* de toute sorte, destinées à nourrir le patient pendant de longs jours (1).

(1) Là, comme à Boiron : *pas d'armes*, mais des *bijoux* et *des vases empilés* (il est vrai *pleins de liquide*), avec *incinération*; présence d'os d'animaux (Repas *funèbre*).

Présentation d'un pieu lacustre du Léman.

PAR

L. JACQUOT (de Grenoble),

Juge honoraire.

On nous a violemment contredit, il y a un an, lorsque nous avons présenté, — au cours d'une séance d'une Société d'ethnographie du Sud-est, — un pieu lacustre de la station de l'âge du bronze, qui se trouve au large de la grande jetée du port de Thonon (Haute-Savoie).

Le pieu en question, comme ceux qu'on voit encore en place, a une pointe très effilée et l'autre extrémité plus forte. Celle-ci est taillée sur une hauteur de $0^{m}20$ à $0^{m}30$ seulement ; et toute cette partie a visiblement été comprimée ; le bois en a été comme refoulé en haut, vers le milieu du pieu, et forme même comme une sorte de bourrelet, indiquant la hauteur à laquelle s'est arrêté le pieu, quand il a *refusé* d'enfoncer davantage sous le choc de la sonnette.

Des pieux semblables ont été vus encore en place, soit par nous, soit par d'autres archéologues locaux, et par M. le Conducteur des Ponts et Chaussées, chargé officiellement d'en débarrasser le fond du lac.

Or, on est venu nous soutenir que la partie effilée devait avoir été en bas et la partie large en haut ; et ce, parce qu'il était ainsi plus facile d'enfoncer le pieu.

Puisque l'évidence même des faits ne suffisait pas à notre contradicteur, et que nous ne pouvions ni apporter la station de Thonon au lieu de la discussion, ni transporter nos collègues à Thonon, nous avons cherché des arguments pour combattre le seul que nous présentait notre confrère.

Si les pieux étaient effilés à leur base, ils se seraient enfoncés indéfiniment dans la vase (et même dans la terre), et auraient ainsi compromis la stabilité de la station, en provoquant la dislocation du tablier ; en outre le poids de la partie supérieure, constamment secouée par l'action des vagues, — souvent si fortes sur le Léman, — n'aurait pas tardé à déchausser le pied ; enfin, notre pieu présente, à son extrémité large, une entaille en forme de mâchoire, —

placée dans le sens du grand axe de la poutre — que notre contradicteur affirme avoir servi à soutenir la charpente du tablier, et que nous prétendons, nous, avoir été faite pour faire mordre le pieu dans le sol, et l'empêcher d'enfoncer outre mesure.

A ces arguments, nous le répétons, nous joignons le témoignage oculaire de témoins des plus compétents et des plus honorables qui ont vu les pieux en place. Puisque ces preuves n'ont pas suffi à convaincre notre contradicteur et que l'affirmation répétée de notre collègue a paru ébranler quelques-uns des auditeurs, nous serions désireux de voir trancher la question par des Préhistoriens, faisant autorité en la matière.

Ajoutons que la partie supérieure effilée a été diminuée encore dans son diamètre par le choc répété des vagues, tant de surface (aux grandes eaux) que de fond (aux basses eaux), au point de devenir une véritable aiguille dans certains pieux.

M. le professeur Dr F.-A. Forel (Morges, Suisse). — A propos d'un pilotis de la station lacustre de Thonon, M. Forel explique que les pieux antiques ont été appointis à coups de hache, et présentent une extrémité inférieure conique, qui a été conservée dans son intégrité par le sable, l'argile ou la craie lacustre, où elle était enfoncée; ses dimensions originales sont intactes, les coups de hache y sont encore reconnaissables.

Quant à la partie supérieure, en contact avec l'eau, elle a été attaquée par l'érosion aqueuse, par les organismes animaux et végétaux qui y ont pris insertion, par la pourriture; elle a perdu de son épaisseur, elle s'est appointie, effilée parfois en une aiguille qui finit par se rompre; la base de l'aiguille est encore conique, évasée; plus tard elle est rongée par le frottement des galets et du sable et est tranchée en une section horizontale. C'est ce qui explique l'erreur commise par E. Desor (*Les Palaffites*, p. 12. Paris, 1865), qui croyait que les pilotis avaient été coupés intentionnellement au ras du sol avec une scie de silex. — [Cf. F.-A. Forel. *Les ténevières des lacs suisses* (*Arch. des Sc. ph. et nat.*, I, p. 430. Genève, 1879)].

MM. A. de Mortillet, Marcel Baudouin, etc., appuient les réflexions du Pr Forel et les conclusions de M. L. Jacquot.

Additamentum. — Le lendemain même de la séance où M. Jacquot a présenté le pieu d'Anthy, il recevait de M. Scheffer, Inspecteur des Eaux et Forêts, à Chambéry, et autrefois à Thonon, les renseignements suivants.

« Pour moi, la question est résolue depuis longtemps *de visu :* le pieu était enfoncé *le côté de la mâchoire en bas.* Dans cette partie, le bois, protégé par la glaise, est en parfait état de conservation à sa surface (périphérie) ; dans la partie émergée, au contraire, qui était soumise à des alternatives de pression et de température différentes et battue par les flots, le bois oxydé, corrodé, et présente l'aspect d'une écorce qui se détache au moindre frottement. Tous les Thononais ont vu, au large de leur port, des centaines de pieux, dont l'aiguille ressort ainsi de la vase.

« Mais j'ai encore un argument à ajouter à ceux que vous avez fait valoir : j'ai vu des pieux qui présentaient au bas de leur partie large une encoche à section triangulaire.

M. C... (ici le nom du Conducteur principal des P. et C.) a expliqué que cette encoche devait avoir eu pour objet de permettre à la glaise, en se refermant sur le pieu, de le coincer et de l'empêcher de s'enfoncer indéfiniment. Ce serait peut-être aussi le but de votre mâchoire terminale. »

En même temps M. Duboulez, Président du tribunal de Thonon et jadis grand palaffitteur, nous écrivait : « En faveur de votre thèse, j'évoque le souvenir personnel suivant. J'ai trouvé dans la station de Thonon un débris de planche lacustre, que traversait un pieu encore debout, et qui avait coulé au fond de l'eau, où il reposait sur la vase. Le trou carré, pratiqué intentionnellement dans cette planche pour lui permettre de se fixer sur la tête du pieu, *avait ses bords obliques avec l'ouverture la plus évasée en bas*, preuve évidente que le pieu, dans son état primitif, devait être taillé de façon à recevoir ladite planche, c'est-à-dire être plus mince en haut qu'en bas. J'ai encore cette planche chez moi et la tiens à la disposition de ceux de vos contradicteurs qui voudraient se documenter ».

Les Animaux et les Os incisés de la station du Lac de Bologoïé (près St-Pétersbourg, Russie)

PAR

le Prince Paul POUTIATIN (de St-Pétersbourg, Russie).

Il y a de cela cinquante-cinq ans, j'ai vu des morceaux de crânes d'animaux dans le sable, sous l'eau de notre lac Bologoïé. Il faut dire qu'ils étaient entourés d'abondants *Scirpus lacustris*. Leur couche est éloignée du bord de deux sagènes environ, et cotoie notre jardin à Bologoïé. Certes, dans ce temps là, je ne m'occupais pas de Préhistoire; et ces 4 ou 5 crânes n'ont pas été retirés du lac. Un jour, près de l'endroit où l'on se baigne, on a trouvé une partie du bassin d'un *Cervus tarandus*. — Cela m'a donné l'envie de retirer les crânes du lac.

Dans cette intention, j'ai fait l'année passée des tentatives au moyen de bateaux et de sondes pour les enlever, mais en vain.

Alors cette année, avec une drague — grand râteau en fer et un treuil, puis une corde de bateau qu'emploient les pêcheurs pour leurs grands filets —, j'ai commencé les travaux. Les premiers jours, nous avons cherché loin, derrière la pente de l'ancien bord du lac, où il y a du limon en abondance; quelques ossements ont été retirés : ce qui prouve que ma mémoire ne m'avait pas fait défaut. L'impression gardée encore de ma jeunesse me faisait penser que c'étaient des crânes du *Bos brachyceros* ou de *Cervus tarandus* (1); pourtant toutes mes démarches pour les retirer ont été vaines jusqu'à présent.

Ce qui me préoccupe dans les os trouvés, ce sont les *incisures*, semblables à celles qui ont été trouvées et approfondies par les recherches de M. Henri Martin, M. L. Giraux, MM. le Dr Marcel

(1) Le regretté Pr Woldrich, en déterminant les restes de la faune du Lac de Bologoïe, a nommé trois divisions :

1° *Bos primigenius* russe; 2° *Bos brachyceros* Rütimeyer; 3° *Bos brachyceros*, de plus grande espèce. — J'ai l'idée que le crâne trouvé est plus près de la première catégorie, d'où provient notre race, nommée par Wilkens *Rüssichen Lanschläge*. — Pourtant, ce n'est qu'une hypothèse, qui demande à être éclaircie.

Baudouin et Lacouloumère, M. E. Hue, et autres. Elles sont plutôt du genre des *incisures*, décrites dans l'excellent ouvrage de de M. Henri Martin : *Etude anatomique de la région tibio-tarsienne du Renne.* Les astragales n'ont pas gardé de marques; mais quelques autres ossements en ont de bien accentuées. Les objets sont en os de *Bos brachyceros* (*Fig.* 1, 2 et 3).

Si on considère les ossements du côté ostéologique de l'histoire naturelle, qui est intéressante au point de vue du temps et des causes climatologiques, on verra qu'ils ont subi quelques transformations, qui me paraissent démonstratives. La plupart des ossements sont brisés avec intention, probablement par une pierre aigüe; et quelques-uns ont même été sciés avec les outils en silex, qui ont été trouvés en abondance dans mes recherches du cap Bologoïé.

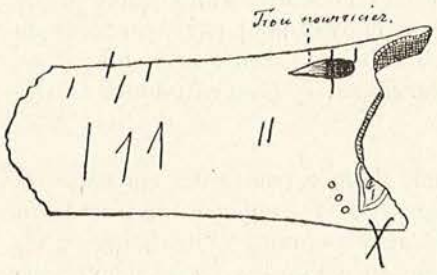

Fig. 1. — Os à incisures.

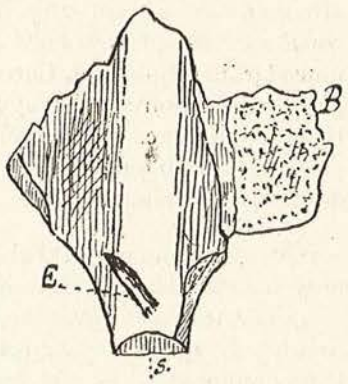

Fig. 2. — Os à entaille. — E, Entaille.

Il est encore difficile de rien affirmer ; on peut cependant faire deux hypothèses : ou c'est une place de dépéçage des animaux tués par les chasseurs de l'âge de la pierre; ou bien c'était une habitation lacustre.

Les pilotis des lacs de France, Suisse, etc., manquent; mais c'est peut être parce que ces habitations sur l'eau étaient très rudimentaires, comme celles de quelques tribus de sauvages de nos temps.

Ce qui m'étonne, ce sont les Crânes, presque complets, dont un a été retiré du lac par les filets des pêcheurs. Les brisures montrent, qu'on ôtait la cervelle de l'intérieur, et qu'on employait les crânes comme ornements de constructions.

Il paraît que l'eau du lac ne portait pas les os vers la rive, mais les faisait descendre vers l'ancien bord du lac, coupé à pic. La profondeur du lac à cet endroit préserve ces ossements de tout effet

du courant; ils y sont comme sur une couche, à l'abri du vent et des tempêtes.

La couleur des ossements trouvés dernièrement est généralement brune; quelques-uns ont des taches ocreuses d'un rouge très vif.

Les petits os et les instruments en silex n'ont pas encore été trouvés, car ils pouvaient passer entre les dents du râteau; ajoutez à cela une masse de broussailles, qui encombrent le fond du lac à cet endroit. Tous nos efforts ont été concentrés à la recherche des crânes, que j'avais aperçus jadis. Si le temps me permet de prolonger mes fouilles, il faudra employer un autre moyen et nous servir de dragues fermées. J'ai arrêté mes recherches presqu'à la mi-août, à cause des eaux très hautes du lac; cette abondance d'eau est causée par des pluies fréquentes, et aussi parce que le lac ne donne plus ses eaux à la petite rivière voisine, fermée par une digue pendant la fauchaison.

A mon retour en ville, je m'occuperai des comparaisons, pour déterminer les différentes races des ossements d'animaux trouvés.

Je joins à ce petit compte rendu de mes récentes recherches quelques photographies, et un dessin des objets trouvés par moi (*Fig.* 1 à 3).

Mensurations crâniennes.

[Selon le Ier tome du *Musée Ostéologique* de M. Edmond Hue].

a) *Angle incisif* (Pl. 2) = 36°.

Face supérieure du crane.

Planche 2. — F, F' = 98. E, E' = 158. K, K' = 70. M, M' = 33. H H' = 175.

Approximativement : C' D. = 56. G, G' = 67 (?).

Face inférieure du crane.

Planche 3. — T T' = 115. R, R' = 67. P, P' = 67. U, U' = 24. S, Q = 90. P, P' = 63.

Diamètre transverse maximum = 182,

Approximativement diamètre antéro-postérieur = 360 (?).

La *corde du ratelier* d'un côté de la mâchoire = 12.

Largeur extérieure des dents : $Pm^1 = 20$. $Pm^2 = 19$. $Pm^3 = 22$. $M^1 = 26$. $M^2 = 27$. $M^3 = 24$.

Largeur transversale des dents : $Pm^1 = 8$. $Pm^2 = 17$. $Pm^3 = 18$, $M^1 = 19$. $M^2 = 20$. $M^3 = 16$.

Hauteur intérieure visible des dents : $Pm^1 = 4$. $Pm^2 = 12$. $Pm^3 = 13$. $M^1 = 16$. $M^2 = 16$. $M^3 = 1$.

Hauteur extérieure des dents : $Pm^1 = 7$. $Pm^2 = 14$. $Pm^3 = 16$. $M^1 = 18$. $M^2 = 5$.

Hauteur de l'émail des dents extérieures : $Pm^1 = 6$. $Pm^2 = 11$. $Pm^3 = 12$. $M^1 = 13$. $M^2 = 11$.

Explications et mesures des Photographies exécutées par mon fils,
Prince Paul Pavlovitch POUTIATIN.

[La couleur des objets est presque la même (un peu moins foncée) que les os photographiés].

N° I. — Calcaneum droit. — Mesures [Musée ostéologique, Pl. 14, *Fig.* 1re] : L, L' = 120. B, B' = 70. A, A' = 31. D, D' = 46 1/2 [*Fig.* 2e] : C, C' = 34 1/2. E, E' = 46.

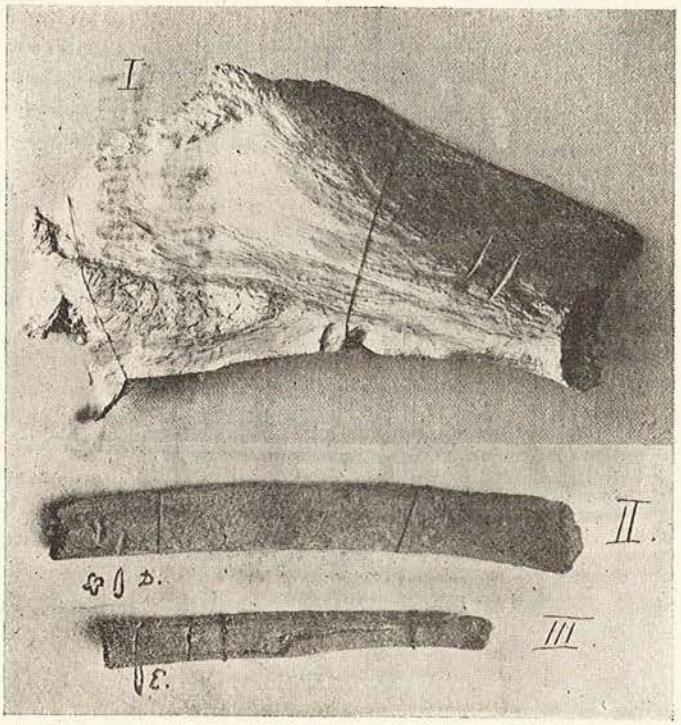

Fig. 3. — Ossements des Légendes nos VI (*c*) et VII.

N° II. — Musée ostéologique [Pl. IV, *Fig.* 3]. — Astragale.

a). Astragale droit, vu par sa face antérieure. A, A = 35. E E' = 34. D. D' = 37. L L' = 62. C' C' = 25.

b) Astragale droit vu par sa face externe. F, F' = 25. B. B' = 31.

c) Astragale gauche est un peu moins grande dans les proportions.

N° III. — Astragales de grandeur naturelle; sur une des astragales il y a un ellipsoide usé par le frottement,

N° IV. — *a*) Grandeur naturelle d'os pointus = 165. *b*) Os sciés des trois côtés.

N° V. — *a*) Cubitus. Oléocrâne fendu. Grandeur = 110. *b*) Os pointu. Grandeur = 82.

N° VI. = *a*) Os scié. *b*) *Os avec une entaille*. *c*) Deux côtes, avec des entailles (*Fig.* 3; II et III).

N° VII. — (*Fig.* 3; I). Os de grandeur naturelle à deux entailles et deux sciages.

[*Photographies de M. KRINSKY, à Twer et Bologoïé*].

N° VIII. — Face postérieure du crâne en miniature, pour juger de sa configuration.

N° IX. — Face supérieure du crâne.

N° X. — Face inférieure du crâne (1).

N° XI. — Face latérale du crâne.

M. Edmond Hue. — Les premiers dragages entrepris par M. le Prince Poutiatin sont des plus intéressants. Il est à souhaiter que la baisse des eaux lui permette de continuer son œuvre. — Les photographies qui nous sont soumises se rapportent à un Capridé.

(1) *Remarque*. — Selon M. Wilckens (p. 143), l'animal devait avoir près de 3 ans, à en juger par ses dents. La dent M^3 n'avait pas encore été remplacée.

Chêne dit « Antédiluvien », trouvé dans le lit du Rhône, à la Balme (Savoie).

PAR

Maximilien GEORGES (de Paris).

Je pense qu'il est utile de signaler au Congrès la découverte qui a été faite, il y a une trentaine d'années, d'un Chêne géant, qui figura à l'Exposition de 1889, sous la désignation de « Chêne Antédiluvien ». Cette communication peut bien ne pas être d'un intérêt très grand pour la Préhistoire; mais elle en a un cependant que nous appellerons si vous le voulez — de circonstance, — puisque c'est à la Balme que le Congrès, cette année, va terminer ses excursions scientifiques (1). — C'est pourquoi j'ai pensé qu'il était utile de vous en parler.

Si mes souvenirs sont bien exacts, car c'est de souvenir que je vous donne les renseignements qui vont suivre : Cet arbre a été retiré des alluvions du fleuve, à 2 kilomètres en aval de la Balme. Son diamètre approximatif à la base était de 1^m80, et d'une cinquantaine de centimètres à la pointe ; le séjour prolongé qu'il avait fait dans les eaux, où pendant des siècles il a pu être roulé, ou dans les alluvions où son séjour a dû être aussi très grand, avait usé toutes les parties tendres du bois; il ne restait plus que le cœur. On peut donc lui supposer lorsqu'il était debout, une grosseur à la base approchant 2 mètres, et une hauteur qui peut être évaluée à une cinquantaine de mètres : ce qui devait en faire un arbre vraiment extraordinaire, surtout si on le compare aux Chênes qui sont encore existants de nos jours.

Je désire ajouter à cela les renseignements suivants. Son bois, dont j'ai eu des échantillons entre les mains, était noir ou presque noir vers les bords, et de la nuance palissandre vers le centre ; sa dureté était très grande ainsi que sa densité; il avait conservé toute la raideur du bois neuf, quoique un peu plus cassant ; enfin, il se gauchissait très fortement en séchant, comme l'aurait fait du bois vert.

(1) Voir, plus loin, le récit de cette *Excursion*.

D'autres arbres de la même essence existent encore dans le lit du Rhône et dans les alluvions de la plaine marécageuse d'Yenne, comme me l'ont affirmé des hommes du pays dignes de foi.

A la Balme, on m'a raconté qu'un jour le Rhône en avait laissé à découvert, à la suite d'une grande crue, un autre, dont le fût brisé n'avait pas plus de 15 mètres de long et qui avait une grosseur à la culée d'au moins 5 mètres; la forme de cette culée, qui avait conservé les moignons indiquant les amorces de ses racines détruites, lui donnait l'aspect, pour me servir des expressions de celui qui m'en parlait, d'une roue de moulin.

Quelque temps après, une autre crue du fleuve le faisait disparaître à nouveau.

Enfin, à un kilomètre en amont du pont suspendu d'Yenne, il y a 2 ans, lors d'une forte baisse des eaux du Rhône, on a essayé de faire mesurer un autre arbre de ce genre, qui est en travers du lit du fleuve, mais sans pouvoir obtenir de résultats bien probants tant il était enfoui dans les graviers; sa grosseur, au dire des gens qui ont essayé de s'en rendre compte, était, suivant leur expression, celle d'une grosse cuve; ce qui peut se rapporter à $2^{m}50$ ou 3 mètres de diamètre.

Maintenant, à quelle époque correspond une végétation aussi puissante dans cette partie de la vallée du Rhône? Ces arbres sont-ils contemporains des Cités lacustres? Je n'ose même pas formuler cette hypothèse ; leur croissance, pour arriver à cette taille, peut bien avoir été d'un millier d'années; mais depuis combien de temps ces arbres sont-ils renversés? Peut-être sont-ils enfouis là depuis quelques siècles seulement; c'est une question que nous ne pouvons résoudre.

M. Feuvrier (de Dole). — Dans la rivière du Doubs, il a été trouvé assez fréquemment des chênes de grande taille, qu'on peut faire remonter à une époque reculée. On peut citer notamment le chêne travaillé, découvert dans les alluvions du Doubs à Longevy (arrondissement de Dole). Sur la surface cylindrique de l'arbre était percée une petite porte, s'ouvrant sur une cavité renfermant un squelette humain, avec des fruits du hêtre. Le chêne n'existe plus ; la porte, qui avait été taillée à même dans le chêne, est aujourd'hui au Musée de Dole.

SÉANCE DU MERCREDI 26 AOUT 1908 (Soir).

Présidence d'honneur de MM. PEABODY et Mac CURDY (États-Unis).

Présidence de M. TATÉ (de Paris), Vice-Président.

I. — AGE DES MÉTAUX.

Les premiers Ages des Métaux dans le Gard.

PAR

J. de SAINT-VENANT (de Nevers).

Il y aura bientôt dix-huit ans, les vicissitudes d'une carrière administrative me firent résider quatre années dans le Gard, en mettant à ma disposition d'importants moyens d'étudier son sol.

Je résolus d'en profiter pour étudier le plus lointain passé de cette partie du Languedoc; ces recherches avaient été en effet assez négligées par les archéologues du pays, fascinés surtout par la brillante civilisation romaine, qui avait si puissamment marqué de son empreinte le milieu où ils vivaient.

En dehors des simples collectionneurs, on ne pouvait guère citer alors, comme préhistoriens indigènes, que MM. de Beaumefort, G. Charvet, A. Jeanjean et Cazalis de Fondouce; les autres, MM. Ollier de Marichard, Nicolas, et le colonel Pottier (1), n'habitant pas le département.

Depuis, je me hâte de le reconnaître, et spécialement dans ces dernières années, des enfants du Gard sont entrés largement dans la voie; et cela avec une ardeur croissant avec les succès : parmi les principaux, je citerai MM. Lombard-Dumas, G. Carrière, Dr Marignan, G. Mingaud, Mazauric, et spécialement le Dr P. Raymond, ainsi que MM. le Frère Sallustien (Siméon Lhermite), le lieutenant Gimon, Ulysse Dumas, et des membres du groupe spéléo-archéologique d'Uzès.

Quoiqu'il en soit, dès 1891, ayant dressé mes gardes forestiers comme limiers et rabatteurs, fait causer des témoins de vieilles dé-

(1) Parmi eux, seul A. Jeanjean s'était occupé déjà assez spécialement de l'âge du bronze, et M. Cazalis de Fondouce de l'âge du fer, en fouillant quelques tumulus dans les causses qui confinent à l'Hérault.

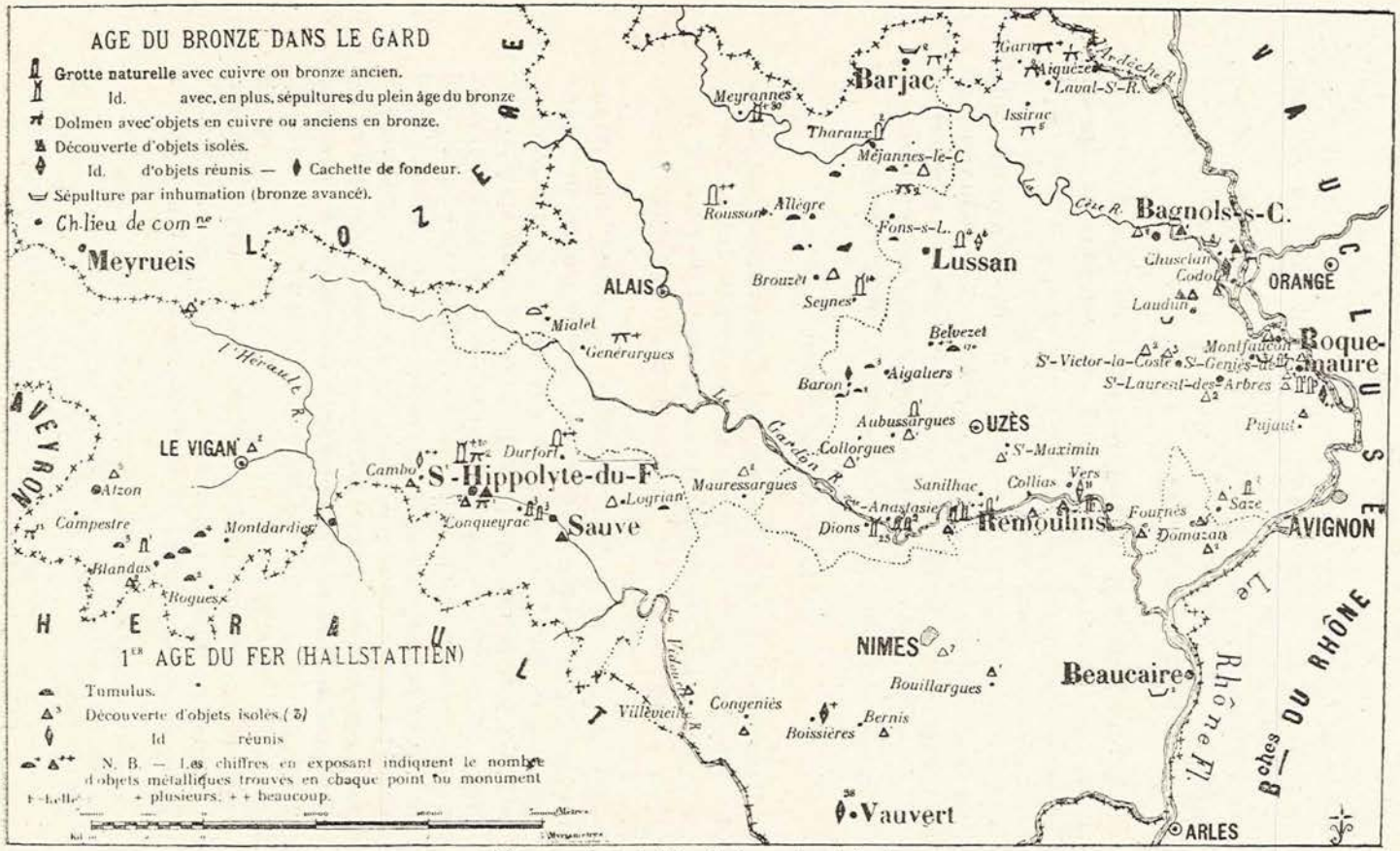

Fig. 1. — Carte de l'Age du Bronze dans le Gard.

couvertes fortuites, pris force notes un peu partout, même dans les plus modestes collections privées, j'arrivai à constituer un respectable amas de documents (*Fig.* 1).

C'est dans ce tas que j'ai voulu puiser les éléments de quelques pages au profit du *IV*e *Congrès Préhistorique*, qui devait tenir ses assises cette année à Chambéry.

La Protohistoire semblant devoir intéresser plus directement cette ville, qui donne l'hospitalité aux merveilles de l'âge du bronze extraites des célèbres stations voisines, j'ai cru bien faire de me limiter à une étude sur l'aurore des Métaux. Pour faire œuvre aussi complète que possible, j'y fais figurer tous les résultats des découvertes faites depuis et jusqu'à ce jour, dont certaines récentes sont fort importantes; comme il a dû m'en échapper, je fais appel aux collègues indigènes, pour signaler mes omissions, et compléter ce premier travail de statistique, tout provisoire.

I. — Age du Bronze.

Dans cette étude très condensée, où j'ai dû m'abstenir de donner les références, je n'ai pas cru devoir non plus tenir compte des subdivisions de l'âge du bronze ; il y aurait eu, du reste, impossibilité à bien classer une notable partie des pièces inventoriées, faute de renseignements suffisants.

Pourtant, je ne puis m'empêcher de parler d'un groupe d'objets typiques, qui, ici plus que dans la plupart des autres contrées, se détachent nettement des autres. Ils tranchent, en effet, par leur nature, leurs formes, leurs dimensions exiguës, le plus souvent aussi leur matière (qui est alors du *cuivre* pur) et les milieux de leurs gisements ; ces derniers datent en effet de la fin de l'âge de la Pierre polie, servant ainsi de transition à celui du métal. La période correspondante, moins étendue chronologiquement et morphologiquement que le *Morgien* de G. de Mortillet, répond au *Cébennien* de M. Chantre; et A. Jeanjean (1) a créé spécialement pour elle l'époque *Durfortienne,* coupure et nom adoptés par le Dr P. Raymond (2). Les Italiens l'appellent fort logiquement *énéolithique*. D'autres en font même un *âge,* celui du *Cuivre.*

Il semble qu'on peut se contenter simplement de l'appeler *Première époque du Bronze*, avec M. Oscar Montélius (3), suivant le procédé

(1) De la grotte de Durfort, arrondissement du Vigan, dont le mobilier mixte est typique : A. Jeanjean, *l'Age du Cuivre,* Mém. Acad. Nîmes, 1891.

(2) *L'Arrondissement d'Uzès avant l'Histoire.* Paris, Alcan, 1900. — *L'Epoque Durfortienne.* L'Homme Préhistorique, 1903.

(3) *Chronologie Préhistorique... au pays Celtique (Congr. intern. d'Arch. Préhist).* Paris, 1900, p. 339. — M. Déchelette adopte ces divisions, mais ré-

de classification numérique, déjà à peu près universellement adopté pour le second âge du Fer.

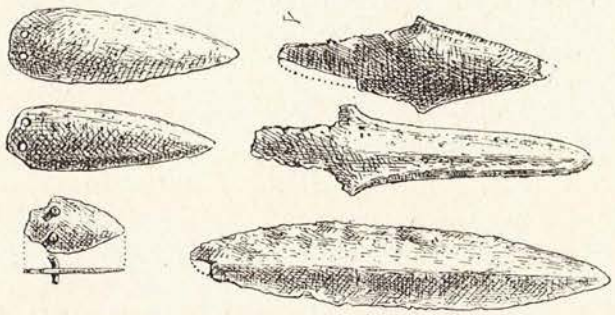

Fig. 1 à 6. — Types de Poignards primitifs. — 1, 2 et 3 (Cuivre), Grottes Latrone et Saint-Joseph (Sainte-Anastasie) et Grotte à Saint-Geniès de C. (Coll. P. Raymond). — 4 et 5, Grottes à Roquemaure (Musée d'Avignon). — 6, Grotte Sartanette, à Remoulins. — [Réduction au 1/3].

Inventaire.

D'après mes tableaux de relevés, un minimum (1) de 558 objets métalliques, attribuables à la civilisation du bronze, ont été recueillis ou signalés dans le Gard, isolés ou groupés, à la surface du sol comme dans son sein ou dans divers monuments : le tout très inégalement réparti sur les territoires de 60 communes différentes.

Ils se décomposent ainsi :

Armes et outils. — *Haches petites, plates*, ou à bords droits, à peine saillants (milieux Néolithiques)	4	
Haches à rebords, et tranchants circulaires, assez grandes (jusqu'à $0^{m}21$)	47	
— *à talon*	2	63
— *à douille* (une sur les limites de la Lozère)	2	
— signalées sans détails (aucune ne semble avoir eu des ailerons)	8	
Poignards primitifs, petits, à soie plate, plus rarement à rivets (*Fig.* 1 à 6); ceux, analysés, généralement reconnus en cuivre (milieux Néolithiques)		15
— plus grands, à rivets plus ou moins nombreux (bronze) (*Fig.* 7)		6
A Reporter		84

duit les périodes à quatre, dans le Tome II de son Manuel d'Archéologie préhistorique), qui va paraître.

(1) Quand des documents disent simplement « plusieurs », sans préciser le nombre de certains objets, je n'en ai fait figurer que deux, de sorte que les chiffres portés sont en général des minima. Faute de détails nets, je n'ai pu faire figurer les objets en métal, que M. le lieutenant Gimon dit avoir rencontrés dans des Grottes des environs de Saint-Hippolyte-du-Fort.

	Report.....	84
Epées (Une, très incomplète ; deux à lame droite terminée en *goutte de suie* (*Fig.* 10); une avec fourreau métallique orné : toutes à grosses nervures centrales subcylindriques).....		3
Lances à douille (*Fig.* 8).....		8
Flèches (surtout à ailerons) (*Fig.* 9).....		6
Poinçons, généralement aplatis en fuseau allongé, avec les pointes très effilées (milieux néolithiques).....		15
Couteau à soie, forme curviligne classique de l'époque...		1
ORNEMENTS. — *Bracelets*, massifs d'ordinaire, ovales, ouverts, plus ou moins ornés ; quelques à oreillettes rudimentaires ; trouvés parfois réunis en nombre (80, 23, 20, 8), environ	129	
Bracelets variés, ordinairement ronds, fermés, plus ou moins ornés (1).....	36	165
Anneaux.....		5
Epingles variées.....		24
Perles ; quelque-unes fort grosses, cylindriques, polyédriques, en olive, etc. (la plupart en cuivre, trouvées dans des milieux néolithiques).....		181
Objets divers, en bronze ou en cuivre (minorité).....		56
Total.....		558

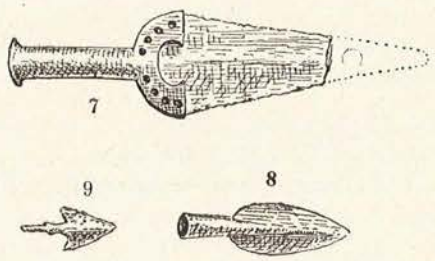

Fig. 7 à 9. — 7, Poignard (Laudun) ; — 8, Lance (Ermitage de Collias) ; — 9, flèche (Saint-Maximin). — Coll. Costa de Beauregard (ex Coll. Rousset) [Grandeur : 1/3].

Classement des objets d'après leurs gisements.

GROTTES. — Vingt-cinq grottes naturelles, très inégalement distribuées dans 19 communes, ont livré d'antiques pièces métalliques ouvrées. Quatre de ces grottes (2) en renfermaient, non seulement en bien plus grande abondance que les autres, mais en majorité, d'une époque certainement plus avancée : avec un seul petit poi-

(1) Il peut y avoir des interversions, entre les deux groupes, pour certains bracelets, les renseignements recueillis étant incomplets ou imprécis ; il est fort possible aussi que quelques-uns classés dans le second groupe et trouvés isolément ne remontent qu'au premier âge du fer.

(2) Seynes, Dions, Meyrannes, et Labry (à Saint-Hippolyte du Fort).

gnard et 9 perles, soit seulement 10 objets incontestablement très primitifs, on y a trouvé en effet 105 bracelets, 3 anneaux, et 19 objets divers en bronze : c'est un total de 136, d'aspects moins anciens que les premiers et trouvés généralement dans des sépultures (1).

Dans les 21 autres grottes, les proportions sont inverses. On n'a guère à y signaler que 24 pièces pouvant être plus ou moins d'âges avancés (4 bracelets seulement, 6 anneaux, 5 épingles, 2 flèches, 6 divers) (2), alors que 178 autres, la plupart certainement en cuivre pur, doivent être classées « Bronze I » (2 hachettes plates, 1 à rebords bas, 156 perles, 6 poinçons spéciaux fusiformes, plus 6 divers). Tous ces derniers types se rencontrent d'ordinaire associés à des pierres taillées ou polies et à de la poterie néolithique.

Dolmens. — Quatorze dolmens, situés sur dix communes différentes (la plupart groupés avec d'autres nombreux au N.-E. et au S.-E., qui n'ont fourni jusqu'ici que du mobilier néolithique sans métal) ont, à ma connaissance, donné 42 objets métalliques : 1 petit poignard triangulaire, 14 perles de cuivre, 9 poinçons fusiformes aplatis, une flèche, 8 anneaux, une épingle, un couteau, et plus de 8 divers. Le couteau est peut être le seul qu'on puisse sans conteste regarder comme d'époque avancée.

Quelques dolmens semblent donc avoir été encore utilisés à l'âge du bronze, mais seulement à son aurore, tandis qu'on a continué à ensevelir dans quelques grottes, durant les périodes suivantes.

Tumulus. — Un seul, contenant plusieurs tombes en dalles avec ossements, et situé commune de Mialet, a fourni des pièces métalliques, qui ne sauraient être attribuées à l'âge du fer : même l'une d'elles, en cuivre pur, date le monument du début de celui du bronze.

Sépultures. — Je n'en ai relevé aucune à incinération : au contraire toutes celles qui ont été étudiées présentaient des restes d'inhumations.

1° *Chusclan.* — Coffre en dalles, squelette orienté, portant 8 bracelets, dont 6 gros, massifs, ovales, ouverts, terminés par des oreil-

(1) Du reste les grottes du Gard (sauf de très rares et exceptionnelles qui ont fourni du mobilier paléolithique), semblent avoir été, durant la période néolithique, utilisées comme sépultures, plutôt que comme habitations. On ne les trouve généralement pas dans les mêmes régions que les dolmens, qui les remplaçaient sans doute.

(2) Les flèches de bronze paraissent bien appartenir aussi à la période ancienne dans nombre de cas ; on en a récolté entres autres, dans un dolmen de la Lozère, associées au poinçon fusiforme. Parmi les objets divers, j'ai classé les fils roulés en spirale, qui passent également pour être, au moins dans la région, de même époque très primitive.

lettes et très ornés, aux jambes: les deux petits aux bras (S'il y avait un tumulus, il a disparu). — 2° *Barjac.* Coffre en pierres sèches, formant comme une voûte (?); squelette orienté. avec, fait très rare, une très belle épée à crans à lame droite, à forte nervure médiane, terminée en *goutte de suie*, valves de la poignée en os, (*Fig.* 10), et garniture en mince ruban d'or. (Tumulus possible, mais que la culture aurait détruit). — 3° *Laudun.* Ossements dans un coffre, avec un poignard métallique de type assez ancien. — 4° *Beaucaire.* Sépulture avec poignard arrondi et épingle à tête. —

Fig. 10. — Epée de bronze, dans une tombe à Barjac (Coll. de Saint-Venant). [Grandeur 1/10].

5° *Roquemaure.* — Tombes avec squelettes, ayant des bracelets aux bras et aux jambes; lances, anneaux, pendeloques en ambre, etc., (Musée d'Avignon) (1). Toutes, sauf Laudun, contiennent donc du bronze avancé.

Cachette de fondeur. — Une seule a présenté, à ma connaissance, les caractères typiques; à Cambo, en pleines Cévennes, où on a recueilli un stock de nombreux morceaux de bracelets et autres débris en bronze.

Objets réunis ou dépots. — Quatre découvertes dans même nombre de communes. — 1° *Vauvert*, en 1851, dans le sol, 38 grandes haches à mains et à rebords, de 0^m15 à 0^m21. — 2° *Boissières*, près Sommières, un certain nombre de haches du même modèle. — 3° *Lussan*, lieu-dit Saint-Martin, dans la forêt: au moins 4 bracelets coulés dans le même moule, à tige subrubanée renforcée, sont ovales, ouverts, ornés en relief à la fonte (modèle rare); ils étaient cachés dans le creux d'un rocher (1891). — 4° *Vers.* En 1805, en plantant une vigne près le pont du Gard, 11 magnifiques épingles furent trouvées réunies; elles appartiennent au « Bronze III ».

Divers. — Les autres objets inventoriés ont été rencontrés en petit nombre ou isolés, sporadiquement disséminés dans la couche a rable du sol, ou dans des rochers; pour certains, les circonstances comme les milieux de leurs découvertes ne sont pas connus.

(1) La présence de fibules, même de corail, dans le lot prouverait qu'au moins une partie de ces tombes, sur lesquelles manquent les détails utiles, pourraient être d'une époque postérieure, sans doute *Tène I.*

II. — Premier Age du Fer.

Cet âge semble assez parcimonieusement représenté jusqu'ici. Il faut dire que ses caractéristiques ne sont pas toujours tellement nettes qu'on puisse y rapporter sûrement nombre d'objets de bronze trouvés isolément, surtout quand ces objets ne sont connus que par des descriptions insuffisantes ou de mauvais dessins.

Comme découvertes, je n'ai pu en rapporter à cette période que sept, faites sur pareil nombre de communes ; elles comportent 29 objets en bronze (26 bracelets typiques, 8 fibules, 1 rasoir et 4 divers), et 7 en fer. Parmi ces derniers, figure une fort curieuse épée à antennes de 0^m60, dont la lame de fer est saussée de bronze (*Fig.* 11) ; elle a été trouvée près la gare de Saint-Hippolyte, en 1880, avec un bracelet de fer orné de stries.

J'ai fait figurer parmi ces découvertes deux lots de bracelets de bronze des environs de Chusclan (*Fig.* 11), recueillis paraît-il,

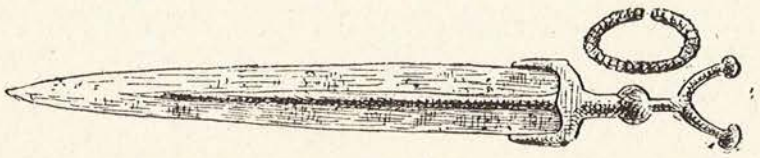

Fig. 11. — Epée de fer à antennes, lame saussée de bronze, trouvée avec un bracelet de fer, orné de stries, à Saint-Hippolyte-du-Fort.

dans des sépultures : mais il m'a été impossible de connaître la nature de celles-ci et autres détails utiles pour les classer.

Quant aux bracelets eux-mêmes (Musée de Bagnols, collection Allard, collection Granet, etc.), ils sont ronds, fermés, très minces, avec tout le pourtour extérieur entaillé de traits gravés en diverses directions, type fort répandu aux âges du fer.

Tumulus. — De nombreux tumulus caractérisés (qu'il y a lieu de distinguer de ces grands galgals de pierrailles, compagnons obligés des dolmens dans ces contrées), ont été relevés dans le Gard, surtout ces dernières années. Les objets mobiliers y sont rares en général, mais ceux rencontrés datent nettement les monuments comme Hallstattiens (1) ; on n'y a pas relevé de traces d'incinéra-

(1) Il n'y a guère que celui de Mialet, cité plus haut, qu'on puisse judicieusement faire remonter à l'âge du bronze. J'en ai bien fouillé plusieurs, entre autres à Cavillargues, qui par la nature de certaines pièces mobilières, comme la poterie, pourraient assez naturellement être rapportés à cet âge, mais on n'y a pas retueilli la moindre parcelle de métal.

Du reste dans certains pays où les tumulus de l'âge du fer se rencontrent riches et très nombreux, comme en Bourgogne, on en compte, en mélange, quelques très rares qui remontent à l'âge du bronze.

tion, tandis que constamment on y rencontre des restes, plus ou moins réduits, de squelettes.

1° Les plus anciennement reconnus forment un groupe, à l'extrême ouest du département, sur le *causse* le plus oriental qui vient écorner le Gard, au sud-ouest du Vigan. M. Cazalis de Fondouce en a fouillé, dès 1875, une huitaine avec des succès très inégaux : dans 4, il a recueilli une grande fibule typique en bronze, des bracelets, un poignard à antennes en fer...

2° Un œil exercé comme celui de M. Ulysse Dumas a pu récemment reconnaître des centaines de ces monuments, au moins leurs traces, dans une vaste région située entre Uzès, Lussan, Saint-Ambroix et Baron; lui ou le Dr Raymond en ont fouillé une vingtaine sur 4 communes, surtout à Belvézet, qui en est comme le centre.

En résumé 24 tumulus fouillés, appartenant à l'un ou à l'autre groupe et contenant du mobilier, ont livré, au minimum, 11 bracelets, 2 rasoirs, 3 fibules et 174 autres objets en bronze (surtout des anneaux), soit 190 en tout; plus 10 objets en fer, dont le poignard cité. Les anneaux mis à part, on voit combien ces tumulus sont pauvres moins comparativement à ceux de l'est.

Résumé protohistorique. — D'après le présent inventaire les découvertes protohistoriques les plus nombreuses ont eu la vallée du Rhône pour théâtre, spécialement entre Aramon et Bagnols; on rencontre un peu de tout ce qui nous intéresse, sauf des dolmens, dans cette coulée que regardent, par dessus le Rhône, les vieilles villes d'Avignon et d'Orange.

On peut citer aussi les environs d'Uzès, spécialement le *cagnon* escarpé du Gardon entre Dions et Remoulins, où sept grottes au moins ont fourni des objets de l'âge du bronze.

Enfin un groupe de découvertes massées se remarque autour de Saint-Hippolyte-du-Fort, tout proche une pointe de l'Hérault, qui avance là comme un coin dans le Gard.

Au sud-ouest de Nîmes, dans la Vaunage, sur le grand passage de tant de peuples, il a été fait quelques découvertes sporadiques, dont deux lots de grandes haches très archaïques en bronze.

Le sud-est, vallée inférieure du Rhône, de formation marécageuse relativement récente, et le nord du département, sont d'une pauvreté allant jusqu'au dénûment. Mes relevés sont même vierges de tout signalement d'objet de bronze dans les régions du nord et du nord-ouest, qui confînent à l'Aveyron et à la Lozère.

La limite séparative de ces régions stériles avec le surplus du Gard coïncide du reste, il est curieux de le constater, avec celle qui sépare des terrains bien différents. La géologie fait voir que, sui-

vant cette limite courbe, les terrains calcaires (infracrétacés des *Garigues* et jurassiques des *Causses*) disparaissent au nord pour mettre à découvert les vieux sous-sols cristallisés et de transition du Plateau-Central. Mais la raison pourquoi les vieilles populations semblent avoir fui ces dernières régions n'apparaît pas clairement. Ces contrées Cévenoles, malgré leurs reliefs aussi rudes que leur climat, valent bien les Causses ingrats et arides, qui pourtant se montrent si riches en souvenirs préhistoriques, spécialement dans les parties de la Lozère qui confinent au Gard : et dans d'autres pays plus au nord, comme l'Auvergne, ces mêmes terrains primitifs, portent de nombreux souvenirs des populations antiques.

En somme, ainsi qu'on peut en juger par ce rapide coup d'œil, le Gard a déjà répondu aux questions posées sur son passé protohistorique (1), même au-delà de mes espérances premières; mais il est loin sans doute d'avoir dit là-dessus son dernier mot.

On se demande, en effet, pourquoi il ne décélerait pas quelques jours, au zèle des fouilleurs actuels de son vieux sol, des richesses comparables à celles trouvées quasi à ses portes : magnifiques cachettes de Loupian, de Bautarès, de Launac dans l'Hérault, si bien étudiées par M. Cazalis de Fondouce; trésors de Louoï, près Vallon, et de Casteljau, dans l'Ardèche, de Buoux dans Vaucluse...

Quant aux tumulus, qui semblent bien ne remonter également ici qu'à la première époque du fer, ils commencent à peine à attirer l'attention. La présente statistique sommaire n'a pas d'autre prétention que de jalonner une voie permettant d'arriver enfin à un inventaire protométallique complet et sérieux pour une région qui a joué un grand rôle durant tant de grandes phases de notre lointain passé.

(1) Pour ne pas allonger davantage le texte et éviter de rendre encore plus diffuse la petite carte à signes conventionnels, qui ne mérite pas les frais d'un tirage en couleur (*Fig.* 1), j'ai arrêté l'inventaire de suite après la période Hallstattienne.

Du reste j'ai parlé ailleurs du second âge du fer dans ce pays : « *Les derniers Arécomiques, traces de la civilisation gauloise dans la région du Bas-Rhône.* Bullet. Archéol. 1898 ». J'ai appris que, depuis cette date, il n'avait été fait, dans le Gard, aucune sérieuse découverte pouvant remonter aux périodes de la Tène.

III. — Appendice.

MUSÉES ET COLLECTIONS, CONTENANT OU AYANT CONTENU DES OBJETS DES AGES DU BRONZE OU DU FER PROVENANT DU GARD.

Musées.

- Alais (Société Archéologique).
- Artillerie à Paris.
- Avignon (Calvet).
- Bagnols-sur-Cèze (Gard).
- Berne (Suisse) (actuellement à Zurich ?).
- Lauzanne (Suisse).
- Montpellier, Collections Société Archéologique (ex-collections des Frères d'Uzès).
- Nîmes.
- Saint-Germain-en-Laye.

Toulouse (Histoire Naturelle, ex-collection Cartailhac).

Collections privées.

- Allard, à Avignon *
- Barjac (les Frères de) *
- Barry, à Toulouse **
- Cahous (pasteur), à la Salle *
- Calderon, à Vers.
- Carrière (G.), à Nîmes.
- Cazalis de Fondouce, à Montpellier.
- Chabal, ancien receveur des finances à Uzès *

Comité de l'Art Chrétien, à Nîmes.

Correnson (général) ? ***

- Costa de Beauregard (C)te, à Longueville (Seine-Inférieure).

Dumas Ulysse, à Baron.

François (Adr.), à Saint-Laurent-des-Arbres *

Fugères, à Nimes ***

- Granet Léonce, à Roquemaure.

Guiraut, à Nîmes ***

D'Hombres, à Nîmes ***

- Jeanjean (Adr.), Saint-Hippolyte-du-Fort *
- de Laville, curé d'Uzès *
- Lombard-Dumas, à Sommière (donnée à Nîmes ?) **

Mazauric, à Nîmes.

Nicolas ? à Avignon **

- Ollier de Marichard ? à Vallon (Ardèche) *

Pelet, à Nîmes ***

Ravel à Avignon ***

- Raymond, (Dr P.), à Paris.
- Rousset, à Uzès **
- de Saint-Venant, à Nevers.
- Teste, à Collorgues.
- Uzès, frères des Ecoles (v. Montpellier et de Saint-Venant) **

Uzès, Groupe spéléo-archéologique.

Explication des Signes.

- Indique que j'ai visité personnellement.

* Collections visitées ou existantes encore en 1894, pouvant avoir disparu depuis.

** — n'existant plus aujourd'hui, ou transférées ailleurs.

*** — signalées, mais non retrouvées déjà en 1891.

Note sur les poinçons métalliques fusiformes.

PAR

J. de SAINT-VENANT (de Nevers).

Ces petits outils, de forme si spéciale (*Fig.* 1 et 2), qui rappelle un peu celle d'une aiguille aimantée, ont été obtenus par martelage, et semblent en *cuivre ;* mais je ne connais le résultat d'aucune analyse les concernant. Leurs longueurs varient de $0^{m}05$ à $0^{m}08$.

Il y a un tiers de siècle environ, alors qu'on recueillait les premiers exemplaires (dans la Lozère, je crois), on les regardait comme des pointes de flèches ; il est bien plus logique d'en faire des Poinçons. Aujourd'hui, quand on se donne la peine de chercher, on arrive à en relever une certaine quantité, cantonnés dans

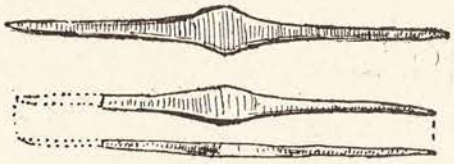

Fig. 1 et 2. — Poinçons métalliques, fusiformes.

un groupe de départements contigus : Aveyron, Lozère, Ardèche, Vaucluse, et Gard. Ce dernier, où M. Cartailhac constatait un jour qu'on n'en avait pas trouvé, vient, au contraire, aujourd'hui en tête dans mes relevés, avec une quinzaine de ces instruments : neuf rencontrés dans quatre dolmens ; deux bien caractérisés dans deux grottes ; et quatre, recueillis aussi dans des grottes et décrits comme « petits poinçons en cuivre », ne peuvent être que de ce modèle. Il est vraisemblable que les récoltes en seraient bien plus abondantes, si leur forme et leur exiguité ne les faisaient trop facilement échapper aux recherches dans les fouilles.

Tous ceux datés remontent *au début de l'âge du Bronze.*

On peut supposer naturellement que ces petits outils sont venus de la péninsule ibérique, comme probablement tous les premiers

objets en métal, surtout en cuivre, de notre région; pourtant, on doit le reconnaître, les poinçons primitifs, jusqu'ici signalés en Espagne et en Portugal, et regardés aussi comme des flèches, n'ont pas tout à fait cette forme. Leurs bases d'emmanchure sont bien plus larges; et ils ressemblent plutôt à des modèles fournis par la Grèce prémycénienne.

D'autre part, on en a signalé, de notre type fusiforme, dans un dolmen des Alpes-Maritimes (Goby), et dans des palaffites du lac de Varèse, à l'extrême nord de l'Italie. — Est-ce une voie d'arrivée ou de sortie, qui semble ainsi jalonnée? M. Déchelette m'a dit aussi que la Bohême en a fourni d'identiques, provenant toujours des milieux les plus anciens du bronze, Période d'*Unetic*.

Notre savant collègue est disposé à les regarder comme des *alènes à tatouer*.

Torques et bracelets gaulois, trouvés à Saint-Pierre-sur-Dives et à Lisieux (Calvados).

PAR

Léon COUTIL (Les Andelys, Eure).

Dans notre étude générale sur l'*Epoque gauloise dans le sud-ouest de la Belgique et le nord-ouest de la Celtique*, c'est-à-dire dans les départements de la Seine-Inférieure, Eure, Calvados, Orne et Manche, nous avons décrit les formes suivantes de torques et de bracelets, que nous rappellerons sommairement, et auxquelles nous ajouterons quelques exemplaires trouvés à Lisieux et à Saint-Pierre-sur-Dives (Calvados), parce qu'ils offrent des particularités inédites.

TORQUES EN BRONZE. — 1° *Torques unis dont les extrémités soudées portent un bouton extérieur*, ils proviennent d'Alizay, Léry, les Damps, Le Manoir (Eure), Saint-Vaast-d'Equiqueville (Seine-Inférieure); d'autres torques unis, sans bouton, ont été trouvés au Manoir, Jouy-sur-Eure (Eure), Saint-Vaast-d'Equiqueville (Seine-Inférieure) et Mondeville (Calvados) ;

2° *Grands torques creux* de Jouy-sur-Eure.

3° *Grands cercles très minces* mesurant $0^{m}23$ de longueur, formés d'une tige fine avec les extrémités ouvertes et terminées par une petite boule, ils ont été trouvés dans les sépultures d'Alizay (Eure) et celles de Mondeville (Calvados); nous citons avec une certaine réserve ces tiges courbes parmi les torques, nous ne pouvons les comparer qu'à celles du tumulus de Magny-Lambert.

4° *Torques à fermoir* de Jouy-sur-Eure, du Manoir (Eure), de la Cambe (Calvados), Saint-Vaast-d'Equiqueville (Seine-Inférieure), dont la fermeture est composée d'un bouton coudé à une extrémité entrant dans une plaquette munie d'une échancrure située à l'extrémité de l'autre branche.

5° *Torques de moyenne grandeur, unis ou ornés de perles séparées par des lignes*, provenant des Damps, d'Alizay, Jouy-sur-

Eure et du Calvados (musée de la *Société des Antiquaires de Normandie*, à Caen).

6° *Torques avec ornements à jour, et décors circulaires accolés sur le pourtour*, de la Cambe (Calvados) ;

7° *Torques à tampons concaves*, du Manoir et de Jouy-sur-Eure (forme essentiellement marnienne) ;

8° *Torques ouvert*, à tige pleine, avec les extrémités ornées de

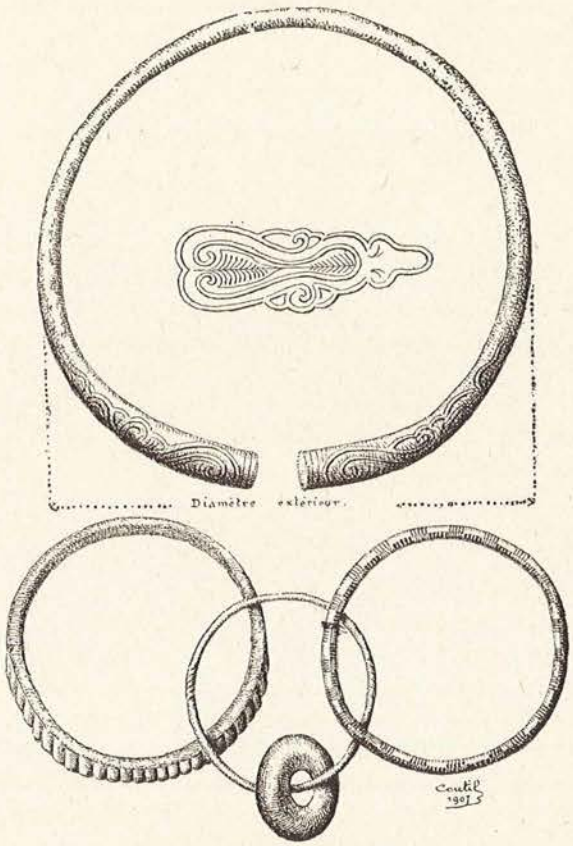

Fig. 1. — Lisieux, Calvados (Nouveau Séminaire) [1876].

palmettes et d'S, de style étrusque, trouvé au Nouveau Séminaire de Lisieux (Calvados), en 1876 (*Fig.* 1) ; son ornementation ressemble à celle d'un bracelet de Suippes (Marne), recueilli par M. Fourdrignier et acquis par M. Morin Jean ; à celle d'un bracelet du Musée de Troyes (*Catal. des bronzes de L. Le Clert*, 1898, nos 367, 767 et 773) ; à un autre de l'ancienne collection Morel, de Reims, actuellement au British Museum (*A guide to the antiquites*

of the early iron Age, p. 54, *Fig.* 50), et reproduit dans la *Champagne Souterraine*; on retrouve aussi ces ornements sur d'autres parures du Musée de Reims (Salle Habert), et au Musée de Saint-Germain nous ajouterons toutefois que ces ornements de palmettes sont plus souvent en relief que gravés, comme ceux du torques de Lisieux.

Torques en fer. — 9° *Torques formé d'une grosse tige* terminée à ses deux extrémités par une tête de cheval, trouvé à Léry (Eure), avec des mors, bridons, épée, lances, gouges en fer, rasoir, couteau (tous ces objets sont incontestablement gaulois) ;

10° *Torques articulé formé de deux tiges* arquées et articulées au moyen d'anneaux placés aux extrémités (nous n'osons affirmer que ces cercles soient des torques).

Bracelets. — Les bracelets en bronze sont ornés, tantôt de petites ou de grosses bosses extérieures, la tige pleine est formée

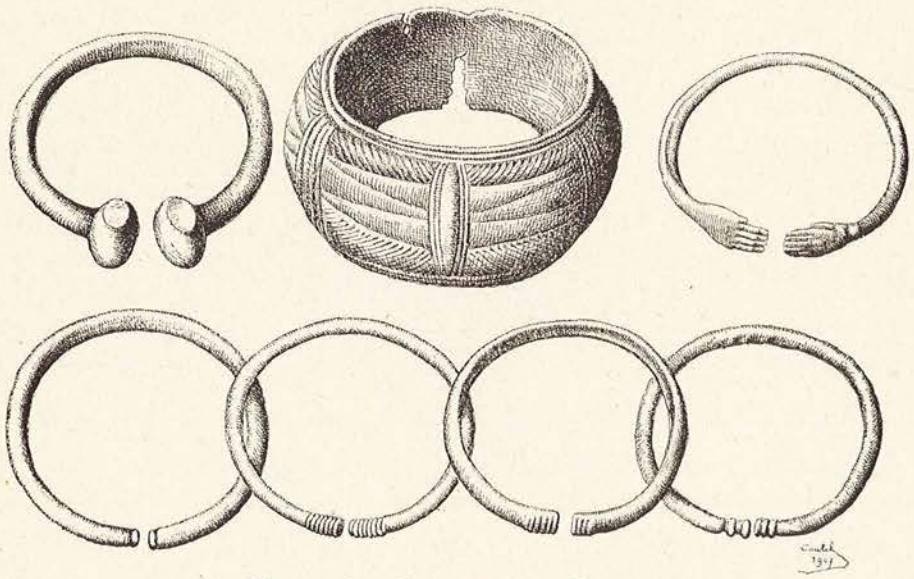

Fig. 2. — Saint-Pierre-sur-Dives, Calvados.

de grosses perles accolées, plus ou moins distinctes, ou de perles très saillantes ; la tige est exceptionnellement unie, ou munie à l'extrémité d'un crochet, avec ou sans amulettes en pierre, schiste, quartz ; elle est aussi creuse ; les tiges sont parfois inégales, ouvertes ou rapprochées ; les extrémités sont parallèles et rapprochées, puis s'enroulent ensemble en forment glissière.

Une sépulture, découverte à Saint-Pierre-sur-Dives (Calvados), vers 1892, a donné sept bracelets, dont quatre à peu près pareils, formés d'une tige ronde aux extrémités entr'ouvertes avec une, trois, quatre et huit nervures; un des bracelets est ouvert aussi et muni de deux grosses boules aplaties des deux côtés; un autre a ses extrémités aplaties et divisées en cinq raies parallèles, imitant une main (nous n'en connaissons pas d'analogue, et, s'il ne s'était pas trouvé avec les autres, on aurait pu hésiter à le classer comme gaulois). Enfin, le septième est formé d'un gros disque très plat en dedans, un peu convexe à l'extérieur, divisé en six zones décorées de bandes triangulaires opposées par le sommet, et portant des lignes fines et parallèles.

Nous reproduisons (*Fig.* 2) ces différents bracelets, afin de permettre des comparaisons et amener des conclusions.

La Nécropole Gallo-romaine à Puits funéraires de Troussepoil, au Bernard (Vendée).

La plus importante connue du Monde entier.

ETUDE TOPOGRAPHIQUE D'ENSEMBLE ET FOUILLES PERSONNELLES.

PAR

Dr Marcel BAUDOUIN,
Secrétaire général de la *Société Préhistorique de France*, Secrétaire général fondateur des *Congrès Préhistoriques de France*.

G. LACOULOUMÈRE,
Ancien Inspecteur-adjoint des Beaux-Arts, et Sous-Préfet.

Chargés des Missions Archéologiques de Vendée
par le Ministère de l'Instruction publique et le Conseil général de la Vendée.

Ce vallon, qui n'a plus rien d'extraordinaire
Que son nom, de Troussepoil.....
..... Et vous avez sans doute,
En passant, admiré son Ruisseau clair et pur (1).

AVANT-PROPOS.

La NÉCROPOLE A PUITS FUNÉRAIRES du Bernard (Vendée) est, de façon indiscutable, *la plus importante* connue à l'heure présente, non seulement en France et en Europe, mais dans le monde entier !

Elle doit ce titre de gloire, d'une part, au *nombre* de ses SÉPULTURES EN PUITS, découvertes et fouillées, nombre qui atteint déjà 32, — sans compter les 60 *Fosses sépulchrales* qu'on y a mises aussi au jour, — et, d'autre part, à la bonne exécution des *Fouilles*, à la *profondeur* des Puits, et à la *richesse du Mobilier funéraire* qu'ils renferment.

De plus, c'est *par elle* qu'a été faite la DÉCOUVERTE des PUITS FUNÉRAIRES (Abbé F. Baudry, 1859); et c'est elle qui a permis de trouver la *Loi de distribution des Sépultures* dans les Nécropoles de ce genre (Marcel Baudouin, 1903).

Cela lui donne un intérêt *international*, de premier ordre : c'est l'évidence même ! Et c'est pour cette raison que nous avons cru devoir adresser, jadis, au Congrès d'Anthropologie de Cologne cette étude d'ensemble (2), qui donnera une idée suffisante de la constitution de cette remarquable Station du IIIe Age du Fer.

(1) Georges BOISSON. — *La Gargouille d'Angles*, poésie (*Les Veillées Vendéennes*, 1892, in-16°, p. 45). — Lire, dans ce volume (p. 217), l'intéressant Conte, dit *La Queue du Diable*, qui a pour scène le *Pont-Rouge*, c'est-à-dire *Troussepoil*, et explique..... l'origine des Moustiques (*Chussons*, en patois) dans les Marais du Sud de la Vendée.

(2) Malheureusement non publiée alors (1907).

INTRODUCTION.

Les études approfondies, que nous avons faites à Troussepoil, ont établi péremptoirement, grâce à des explorations méthodiques et répétées du terrain, et à des fouilles de Puits, menées d'une façon absolument scientifique, quelle était la *Nature réelle* de ces *Puits* fameux, dont la signification a été si discutée jadis.

Certes, pour la plupart des Savants, cette question n'est pas résolue: *Adhuc sub judice lis est*. — Pour nous, qui avons mis la main... à la terre, comme pour tous les hommes de bonne foi qui voudront lire nos travaux, la discussion est close. — C'est l'abbé Fernand Baudry, l'inventeur des puits, qui a raison!

Il ne saurait s'agir ni d'anciens *Puits à eau* comblés, ni de *Puits à détritus* (*Puits* dits *borgnes*, en Vendée). — Il ne peut être question ici que de Puits a offrandes funéraires, c'est-à-dire de Puits en rapport avec des *Coutumes funéraires*. — C'est pour cela que nous avons maintenu l'expression ancienne, très compréhensive et très juste, quoique plus *abrégée*, de *Puits funéraires*, tout en y attachant forcément le sens de véritable *Tombeau souterrain*, comme l'ont fait nos prédécesseurs.

Certes, ces Puits ne contiennent que peu de traces d'*Ossements humains*. — Mais il y en a pourtant, et d'indiscutables!

Il est bien évident qu'il ne peut être question de *Sépulture par Inhumation*, puisqu'on n'y a trouvé que de très rares os humains, presque tous incinérés. — Mais il doit s'agir d'*Incinérations*, puisqu'on a reconnu, de façon certaine, des *Ossements d'Hommes* et de *Femmes incinérés!*

En tout cas, le Puits était sûrement creusé à l'occasion d'une Cérémonie funèbre; et, si l'on peut ainsi parler, il devenait le Magasin à Vivres, ou le Wagon à Bagages, pour le grand Voyage du Mort au pays d'Outre-tombe (ou des Enfers): magasin où tout, sous forme d'Offrandes, était très bien agencé!

Rien n'empêche, au demeurant, d'admettre qu'on plaçait réellement dans ces puits les *Cendres du Bûcher* (1) et les restes, plus ou moins *incinérés*, du *Cadavre*, étant donné les découvertes faites (2);

(1) Dans un des *vases* du Puits X, il y avait de la *Cendre d'os* et des *os* (Berthaut. — Voir Baudry, 1873, p. 344); et, parmi ces os, on a cru reconnaître un fragment d'*Os humain*.

(2) Des fragments de maxillaire, d'humérus, de fémur et de tibia humains, venant des Puits (Puits V, XXI, etc.), ont été reconnus comme ayant été *incinérés* (Baudry, 1873, p. 345 et 346). — Mais, d'autres, comme ceux trouvés dans les

mais il est évident que la preuve scientifique, indiscutable, manque encore : celles que l'on possède n'entraînant pas la conviction de tous !

Pour notre compte, nous ne désespérons pas de la découvrir un jour, grâce à des recherches plus minutieuses. Mais encore faut-il que les circonstances nous favorisent, pour la découverte, très difficile à réaliser désormais, en raison des dépenses pécuniaires qu'elle entraîne, de nouvelles Sépultures en Puits, dans la Nécropole de Troussepoil !

***

Jusqu'à nouvel ordre, il est impossible de voir, dans cette accumulation de Puits, creusés dans le Roc à une grande profondeur, tous agencés à peu près de la même manière, pourvus d'un Contenu très abondant et presque toujours le même, autre chose qu'un véritable Cimetière, tout à fait comparable à ceux de la Période moderne. — Si ces Cavités sont profondes et énormes, c'est qu'on *tenait à y mettre beaucoup de choses*, quoique les restes du vivant fussent réduits, eux, à leur plus simple expression par la Crémation.

A l'occasion de la *Mort*, la Richesse et la Puissance ont toujours tenu à se manifester, d'une façon quelconque ; et ici, nous en avons une admirable preuve, d'un genre très particulier. Plus on est un Citoyen coté et respecté pour ses *propriétés*, plus on est conduit à sa dernière demeure avec pompe éclatante et luxe raffiné. Mais, ce qu'il y a ici de vraiment curieux, c'est qu'on songeait déjà à une véritable *Vie future*! Aussi fallait-il prendre des précautions en conséquence. Les *Puits funéraires* sont venus montrer que nos Ancêtres étaient déjà fort prévoyants, en matière de voyages *souterrains* (sinon *célestes*) ou autres. — Nous n'avons guère changé depuis !

Puits n°s I, IV, ne paraissent pas avoir été touchés par le feu. — Cela tient sans doute à ce qu'à cette époque les cadavres humains n'étaient pas placés, sur les Bûchers, en des points très chauffés.

Nous avons relevé plus loin, dans un Tableau spécial (Voir page 701), toutes les Découvertes d'*Os humains*, reconnaissables.

I. — Etude topographique d'Ensemble de la Nécropole.

I. — Son Importance.

La Nécropole gallo-romaine du Bernard est certainement la plus importante de Vendée ; et, répétons-le, elle est l'une des plus curieuses et des plus riches, qui aient jamais été découvertes sur le sol français et même dans le monde entier.

Par suite, il est très regrettable que, pas plus en Vendée qu'à Paris, on n'ait encore compris l'intérêt des travaux (1) de son inventeur, l'abbé F. Baudry, datant déjà de plus de cinquante ans, et que l'on soit constamment demeuré sourd à nos récents appels, réitérés et aujourd'hui presque désespérés, pour essayer de sauvegarder tout ou partie de ce véritable Trésor archéologique, national et international.

Mais, toute demande aux Pouvoirs publics étant inutile en France, quand elle n'est pas appuyée par une démonstration irréfutable et des faits indiscutables, le moment nous paraît venu de tenter une description de la *Topographie* de cette antique Nécropole, en résumant, de la façon la plus précise et la plus succincte, les recherches poursuivies en ce point pendant vingt ans (1858-1880) par l'abbé F. Baudry, et en y ajoutant l'histoire des découvertes faites depuis sa mort par l'un de ses élèves, feu l'abbé Rabillé (1885-1887), mort en 1908 ; puis par nous-mêmes (1901-1904). — C'est notre suprême effort !

Cette Revue rétrospective aura surtout pour but de bien indiquer l'*emplacement des Sépultures trouvées*, de façon à tirer, des observations minutieuses qui ont déjà été faites, des conclusions capa-

(1) Des polémiques, véritablement incompréhensibles, ont été cause, même après la mort de l'abbé Baudry, qu'un certain discrédit a été jeté sur cette *Nécropole* du *Bernard*.

M. Lièvre, professeur d'archéologie à Poitiers, a même publié une brochure empreinte d'un tel esprit de dénigrement qu'elle ne mérite pas une réfutation (*Une méprise archéologique: Les Puits funéraires. Mém. de la Soc. des Ant. de l'Ouest*, Poitiers, 1893, XVI, 201-238. Tiré à part, 1894, in-8°).

Enregistrons simplement la réponse indignée, à juste titre, de M. Léon Ballereau, fils du collaborateur et dessinateur de l'abbé Baudry, aujourd'hui décédé [*Les Puits funéraires du Bernard* (Vendée). *Revue du Bas-Poitou*, 1894, 422-428].

Nous racontons, dans le cours de ce mémoire, comment l'abbé F. Baudry fut d'ailleurs attaqué, même de son vivant, et accusé d'imposture !

Qu'il est donc malaisé d'être homme de bien, savant intègre, et chercheur de bonne foi, du moins aux yeux de ses concitoyens ! — On n'est jamais prophète en son pays : voilà la vérité. Les Humains les plus distingués sont toujours *jaloux;* et c'est l'une des manifestations les plus nettes de ce principe immortel, mais bas, puisque zoologique : *La Lutte pour la Vie!*

bles de nous indiquer les endroits où l'on a quelques chances d'en découvrir de nouvelles à l'avenir.

Il est probable, en effet, que les grands Cimetières anciens, comme les modernes, étaient conçus sur un Plan général, arrêté longtemps à l'avance, et qu'on n'y plaçait pas les morts au hasard.

Et, si cette hypothèse est exacte, étant donné, d'une part, l'importance en étendue, insoupçonnée jusqu'ici, de la Nécropole dont nous nous occupons, et, d'autre part, le nombre considérable des Sépultures déjà connues (plus de 90) (1), on doit, par l'étude approfondie de la situation de ces dernières, finir partrouver la Loi, qui a dirigé l'établissement de celles qui sont encore ignorées et restent à mettre au jour. — Il y a donc désormais un intérêt primordial à bien connaître la Topographie d'ensemble de la Nécropole de Troussepoil, au Bernard (Vendée).

II. — Données générales sur la Nécropole.

Le grand *Centre Mégalithique* du Bernard (2), qui existait évidemment au début de l'Age du Fer, c'est-à-dire environ dix siècles avant Jésus-Christ, resta certainement encore notable, au point de vue de la population, à l'époque Gauloise; et même quelque temps après l'arrivée des Romains. Il n'y a rien d'étonnant, par suite, à ce que ce Centre (*Fig.* 1), 20 à 30 siècles après l'érection des Mégalithe de La Pierre folle du Plessis, de Savatole, etc., ait encore eu eu une certaine importance. Mais, de fait, les coutumes *gauloises* proprement dites s'y modifièrent assez vite, pour que, un siècle après J.-C., on en fut arrivé à un mode de Sépulture, semblant d'origine italienne, et certainement plus ancien que Rome (x^e^ s. av. J.-C.), c'est-à-dire à l'usage des *Puits funéraires à Incinération*.

Situation générale. — Les grandes agglomérations mégalithiques localisées devant être aujourd'hui considérées comme les véritables *Nécropoles* de cette époque, on peut dire que toute la

(1) Voir les Travaux de l'abbé F. Baudry et nos propres publications.

(2) L'*étymologie* du nom de « Bernard » est très difficile à établir. — Certainement, c'est une désignation d'origine gauloise et non romaine, d'autant plus qu'au début le mot a dû s'écrire par un T. En effet, une charte du Bois-Grolland, datée de 1160, donne : *Bernart* (Aillery, *Pouillé de Luçon*, p. 113).

Cette agglomération a-t-elle reçu un nom d'homme ? Cela est possible, car on connaît un chef franc de ce nom (815-826 ?), qui fut un *vir illuster* [Richard, *Hist. des Comtes du Poitou*, 1903, t. I, p. 6].

On connaît de nombreuses villes, on le sait, portant ce nom (*La Ferté-Bernard ; La Roche-Bernard*, etc., etc.), et certains lieux-dits, même en Vendée (L'*Ile-Bernard*, par exemple, dans le Talmondais, c'est-à-dire dans une région très voisine, etc.). [Voir notre note sur « Le Bernard »; in *Allée couverte de la Pierre folle du Plessis*].

Commune du Bernard a constitué jadis la plus importante de ces dernières pour toute la Vendée *méridionale*. Mais c'est surtout au Nord et à l'Est du Bourg actuel, que se trouvaient alors les Monuments funéraires, les plus nombreux et les plus importants, de la fin de la Pierre Polie (*Fig.* 1).

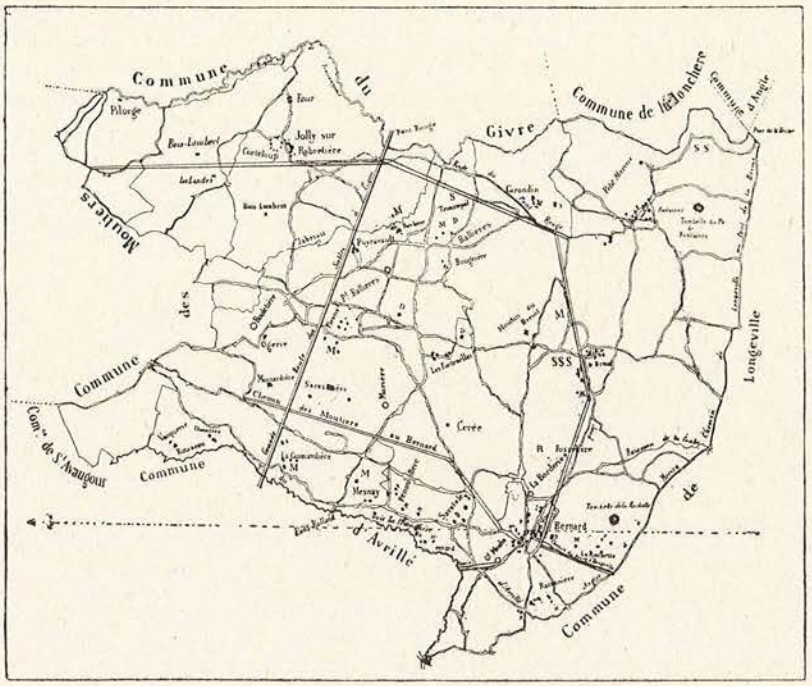

Fig. 1. — Carte d'ensemble des Antiquités de la Commune du Bernard (Vendée) [D'après l'Abbé F. Baudry, 1873; Réduction de 1/2 de sa carte]. — Echelle: 1/80.000. — Situation des Nécropoles *mégalithiques* et *gallo-romaines*. — *Légende*: S, SS, SSS, Substructions Gallo-romaines; — D, D, Mégalithes funérares; — M, Menhirs; — R, Tonnelle.

Plus tard, à l'époque Gauloise, au contraire, l'étendue des Cimetières diminuant, par suite de nouvelles coutumes funéraires (1),

(1) L'*Incinération* existait en Gaule, avant l'arrivée des Romains (César, *De Bello gallico*, VI, *c.* XIX). — Ce ne sont donc pas les Guerriers de César qui ont importé la coutume de l'*Incinération*.

D'ailleurs, l'habitude de brûler les morts est bien antérieure aux *Puits à Incinération* du Bolonais (VII^e^ siècle av. J.-C.) et de Rome (X^e^ s. av. J.-C.) (Fouilles de 1905 et 1907; découvertes de 1903). L'incinération remonte aux cérémonies chinoises (1122 avant J.-C.); aux coutumes grecques (Hercule, Homère). On l'a dit originaire de l'Inde (?). — Elle semble être apparue en Gaule à la *fin des temps Néolithiques*, car *certains Mégalithes sont à Incinération*. Elle florissait dès l'âge du *Bronze*, d'une façon très générale.

C'est seulement l'habitude de *Creuser* des Puits, qui — jusqu'à présent du moins, — nous paraît originaire d'Italie, parce qu'on les connaît à Bologne et à Rome même, *datant d'avant la fondation de ces villes*.

Seraient-ce les *Gaulois*, qui auraient rapporté de ce pays cette coutume, au

la Nécropole se localisa de plus en plus, si bien qu'après l'arrivée des Romains on la trouve placée exclusivement sur le Plateau de Troussepoil (1), situé à 6 kilomètres à l'*Est* du Bourg moderne (*Fig.* 1 ; S).

Configuration d'ensemble. — Ce Plateau (2) est situé au confluent du Ruisseau, dit de *Troussepoil* à l'époque romaine, mais qui s'appelait en réalité antérieurement (*Age du Fer*) le *Chaon* (3) [mot vieux-celtique (4) caractéristique, s'il en fût jamais], et de l'un de ses affluents, portant au Cadastre le nom de Ruisseau de Boisseau (5), et celui de *Jabriau*, d'après l'abbé Baudry (6). Il couronne une

retour de leur marche sur Rome; ou seulement certains soldats de l'armée de Jules César ? Cette dernière hypothèse semble la meilleure, car, en Vendée, on ne connaît pas de *vrais Puits funéraires* antérieurs à 50 ans av. J.-C. — D'un autre côté, la coutume semble bien partir des *bords de l'Océan*.

(1) F. Baudry a complètement élucidé l'origine du mot Troussepoil, qui veut dire *Trépied*, ou plutôt *Trois Buttes;* et nous croyons inutile d'insister. Remarquons toutefois que la carte du Ministère de l'Intérieur écrit : *Trois Poils* (sans doute pour rappeler l'étymologie: *Tres Podia*?).

(2) Toute la Nécropole fait partie de la Section E, au Cadastre de la Commune.

(3) Ce terme est bien connu (Virgile) : *Chaon*, fils de Priam; *Chaonil*, en Epire; *Chaniœ Aves* (Colombes), etc.

Le nom de *Chaon* est même fourni, au XI^e^ et XII^e^ s., par des chartes de la Région (*Cartulaire du Bas-Poitou*, p. 96, 98, et 102). Une charte de 1908 le donne. Certains marais, placés sur son cours, depuis Fontaines jusqu'au Pont-du-Poiré, sont encore appelés *Les Chaons* (B. Fillon, *Poit. et Vendée*, Art. *Angles*, t. II, p. 4, note 2). Les Marais du Chaon n'étaient déjà plus sous les eaux vers 1080, pendant une grande partie de l'année, si bien qu'on entreprit alors de les dessécher (Marchegay, 1844).

On connaît un autre *Chaon*, qui est un ruisseau voisin de Sainte-Flaive-des-Loups V. (E. Bocquier).

Un village, en Girouard (Vendée), s'appelle aussi le *Chaon* et comprend *Le Vieux Chaon* et le *Chaon* proprement dit (Région très pittoresque).

Il y a, en Loir-et-Cher, une commune qui porte le nom de *Chaon*. D'après M. Florance (*III^e^ Congrès préh. de France*, 1907, Autun ; Cf. p. 673), ce mot serait « la traduction du terme Gaulois » *Catalauni* (Les Champs catalauniques, bien connus). — Il est permis de douter de cette étymologie.

D'ailleurs, il y a un autre lieu dit, appelé *Chaon*, près d'Orléans.

(4) Ce mot est sans doute d'origine gauloise, car on y reconnaît le radical *On*, qui dérive de « *Ona* », signifiant Ruisseau. (D'où le terme *grec*). Il est à rapprocher de ceux de *Craon*, Ruisseau voisin; de *Corbaon* village assez rapproché (Commune de Château-Guibert, V.), et même de *Yon*, affluent du Lay. — On connaît un Moulin *Fraon*.

Le mot, de breton moderne, *Kaon, Kaoun, Kanv*, signifie : « *Douleur causée par la mort d'un parent* ». — Le *Chaon* serait-il, par suite, le *Ruisseau de la Douleur*, le *Ruisseau de la Nécropole ?* C'est fort peu probable; mais il eut été difficile vraiment de trouver une dénomination plus justifiée !

(5) Ce cours d'eau prend sa source dans la commune des Moutiers-les-Maufaits, au lieu dit Le *Boisseau*.

(6) « Jabriau » est certainement un nom ancien. — Il dérive très probablement de *Gabriau* (on a *Gavr'*, chèvre, en breton [*Gavr'inis*]; et γαβρὸς, en gaulois). — Ce serait le *Ruisseau des Chèvres*, nom tout à fait exact (d'après les fouilles). — Il est possible, toutefois, que *Jabriau* soit l'analogue de *Jabron* (rivière), et dérive de racine de *Abron* : *Abr'*, rivière, en celtique (*Dict. Arch. de la Gaule*, p. 8).

Colline, celle du *Troussepoil*, dont les versants nord et est, longés par des cours d'eau, sont très bien exposés et très propices (*Fig.* 3).

Le côté du Soleil levant en particulier, qui correspond au ruisseau principal, à l'ancien *Chaon*, a été certainement un point où les sépultures ont été très nombreuses; et c'est là d'ailleurs qu'en 1829 d'abord, puis en 1858, furent découverts les premiers Puits funéraires. Il correspond au « Champ de Troussepoil » (n° 125, section E du Cadastre), où les Puits *les plus anciens* (1er siècle) ont été découverts, et au Champ n° 123 (*Le petit Sablon de la Bougrière*) (*Fig.* 2).

Toutefois, l'abbé F. Baudry, dans ses premières recherches, s'at-

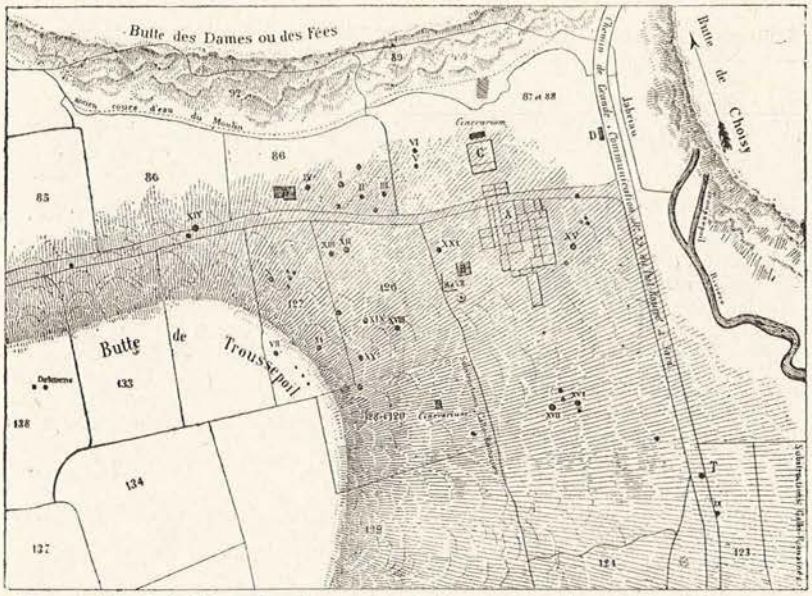

Fig. 2. — Plan de la Nécropole gallo-romaine de Troussepoil, au Bernard (Vendée), indiquant la situation des Fosses en 1873, et établi d'après l'abbé F. Baudry (Réduction de 1/2, d'après la Carte de F. Baudry et L. Ballereau. *Les Puits funéraires*). — Echelle : 1/5.000. — *Légende* : 85 à 138 (chiffres *arabes*), N°s des Champs au Cadastre; — I à XXI (Chiffres *romains*), N°s des *Puits funéraires*, fouillés jusqu'en 1870; — A, B, C, D, Substructions gallo-romaines fouillées; — T, point de la Trouvaille du *Puits d'origine* (n° OO ou XXVI). — Les *Points noirs*, sans numérotage, correspondent aux *Fosses* fouillées, jusqu'en 1870.

taqua, surtout, au versant nord, c'est-à-dire aux champs portant le n° 86 (*Les Essermelleries de la Porcherie*), puis le n° 87 (*La Petite Essermellerie de la Bougrière*); et cela exclusivement, parce que ces terrains étaient alors défrichés, pour être cultivés, par l'homme, qui, plus tard, devait devenir son puisatier, préféré et dévoué, M. Masson.

Ce fut parce que ce travailleur voulait créer là la petite propriété, qui porte désormais son nom et qui s'appelle la *Massonnière*, que

F. Baudry put opérer des fouilles sur ce versant, de 1858 à 1866, et y faire d'importantes trouvailles : ses six premiers Puits, et de nombreuses Fosses sépulchrales ; et, en plus, d'importantes substructions gallo-romaines.

Mais le haut du Plateau, constitué par ce qu'on appelle *la Petite*

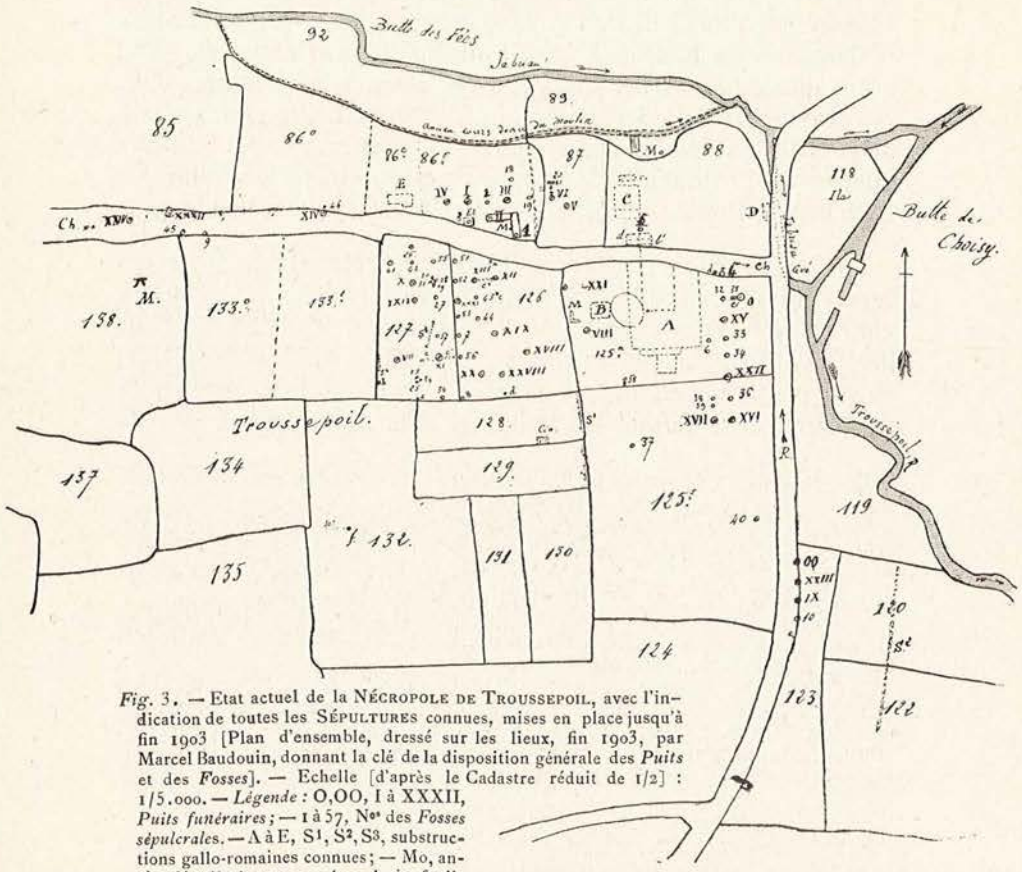

Fig. 3. — Etat actuel de la NÉCROPOLE DE TROUSSEPOIL, avec l'indication de toutes les SÉPULTURES connues, mises en place jusqu'à fin 1903 [Plan d'ensemble, dressé sur les lieux, fin 1903, par Marcel Baudouin, donnant la clé de la disposition générale des *Puits* et des *Fosses*]. — Echelle [d'après le Cadastre réduit de 1/2] : 1/5.000. — *Légende* : O,OO, I à XXXII, *Puits funéraires* ; — 1 à 57, N^os^ des *Fosses sépulcrales*. — A à E, S^1, S^2, S^3, substructions gallo-romaines connues ; — Mo, ancien Moulin à eau ; — a, b, endroits fouillés en vain. — G, ancien Gué ; — Ch., Chemin féodal de Troussepoil. — Les Sépultures, avec une croix sur le rond (⏀), correspondent à des Constructions persistantes, qui permettent de les retrouver, aujourd'hui encore, sur le terrain. — π, Monument mégalithique (*Les Garnes*).

Plaine (1) *du Champ Bureau* [n^os^ 126 (*Fig.* 4 et 5) ; 127 (*Fig.* 4 et 6) ; 128 et 129 (*Fig.* 3) du Cadastre], a été très utilisé aussi, comme

(1) Nous ne croyons pas que le mot *Bureau* soit ici un nom d'homme (Voir Bocquier : *A. S. E. V.*, 1904, p. 149) et de fermier, quoique la Métairie de la Porcherie, très voisine, soit encore aujourd'hui exploitée par un « M. Bureau », conseiller municipal du Bernard, qui nous a signalé l'endroit où nous avons fouillé un puits en 1903.

Bureau doit être un mot d'origine très ancienne, car on connaît dans l'Eure-

l'ont montré les recherches ultérieures de l'abbé Baudry (1867 à 1877), de l'abbé Rabillé (1885 à 1887), et les nôtres (1901-1903) (*Fig.* 3, 4, 5 et 6).

Le sens du mot *Bureau* (1) a été étudié par MM. Onillon et Verrier. Ces auteurs (2) disent, en effet, d'après l'abbé Poirier : « *Terrain inculte, où la pierre est à fleur de terre* ». Il est bien évident que cette signification, si elle est la bonne, correspond admirablement à la Nécropole de Troussepoil! Autrefois, en effet, avant que les *Substructions Gallo-romaines*, si importantes dans ces champs, eussent été enlevées par l'abbé F. Baudry, qui a rendu de la sorte un service signalé aux propriétaires (3), les murettes nombreuses, enfouies à fleur de terre, ainsi que les pierrailles de centaines de Fosses sépulchrales, rendaient le sol très inculte (4).

Etendue. — Il en résulte que désormais la Nécropole de Troussepoil doit être considérée comme limitée, au nord, par l'ancien cours du « Jabriau », figuré sur le plan de 1860 de l'abbé F. Baudry (5); à l'est, par le vieux *Chaon*, au ruisseau de Troussepoil (6); au sud par une parallèle au « Jabriau », située au nord du chemin de traverse de la ferme des Baillières à la route départementale

et-Loir un dolmen dénommé la *Pierre Bure*, et, dans l'Indre, près de Crévant, un autre dolmen, appelé aussi les *Pierres Bures*.

Bure, ou *bur*, d'après Laignel de la Salle (1875), signifierait *gris*; et *Pierres bures* seraient donc synonymes de *Pierres grises*. — Rabelais a dit : « Moynes *burs* », pour Moines « gris ». — Mais *Bureau* est aussi employé par cet auteur pour une étoffe *gris-brun* (Panurge joue sur le sens de ce mot).

Le « Champ Bureau », serait-ce le champ *gris-brun*, c'est-à-dire à *terre brunâtre* (ce qui serait très exact ici, puis nous sommes en plaine Nécropole à Incinération : Cendres; terre noire, etc.)?

En Vendée Maritime, d'après B. Fillon, on appelle *Chien bureau* un chien brun foncé, ou couleur de moine, comme disent les paysans. Ce mot vient certainement de *Bure*, étoffe dont le vêtement des moines était souvent fait. D'ailleurs, le mot « Bureau », signifiant grosse étoffe de laine, est parfaitement français. — C'est le nom *propre* qui vient du nom *commun*. Le mot *Bureau* est devenu un nom propre assez commun dans l'Ouest; il y a de nombreux « Bureau » en Vendée et en Loire-Inférieure, en particulier.

(1) Il ne faut pas oublier, d'autre part, que le mot *Bure* désigne aussi un *Puits*, en technique des mines. Mais il n'est pas probable que *Champ Bureau* signifie ici *Champ à Bures*, c'est-à-dire à *Puits*. — Ce serait vraiment trop beau comme étymologie, car ces champs (nos 126 et 127) renferment de nombreux *Puits funéraires*, fouillés par l'abbé Baudry!

(2) A. J. Verrier et R. Onillon. — *Glossaire étymol. et historique des Patois et des Parler de l'Anjou.* — Angers, Germain et Grassin, in-8°, 1907, tome I, p. 150.

(3) Ils n'en sont pas tous plus reconnaissants pour cela!

(4) D'après l'abbé Poirier, l'Étymologie serait bien : *Bure*, Bureau, étoffe grossière, grise, prise au sens métaphorique (Voir p. 653, Note 1).

(5) Ces Mégalithes seront décrits dans un mémoire spécial.

(6) D'ailleurs Troussepoil, le nom actuel, ne date que de l'époque gallo-romaine. Jadis, le Ruisseau, qui a donné son nom au plateau, s'appelait, comme nous l'avons dit plus haut, le *Chaon*, véritable dénomination celtique ou gauloise, celle-là.

n° 79 du Bernard au Pont-Rouge; à l'ouest, par une ligne nord-

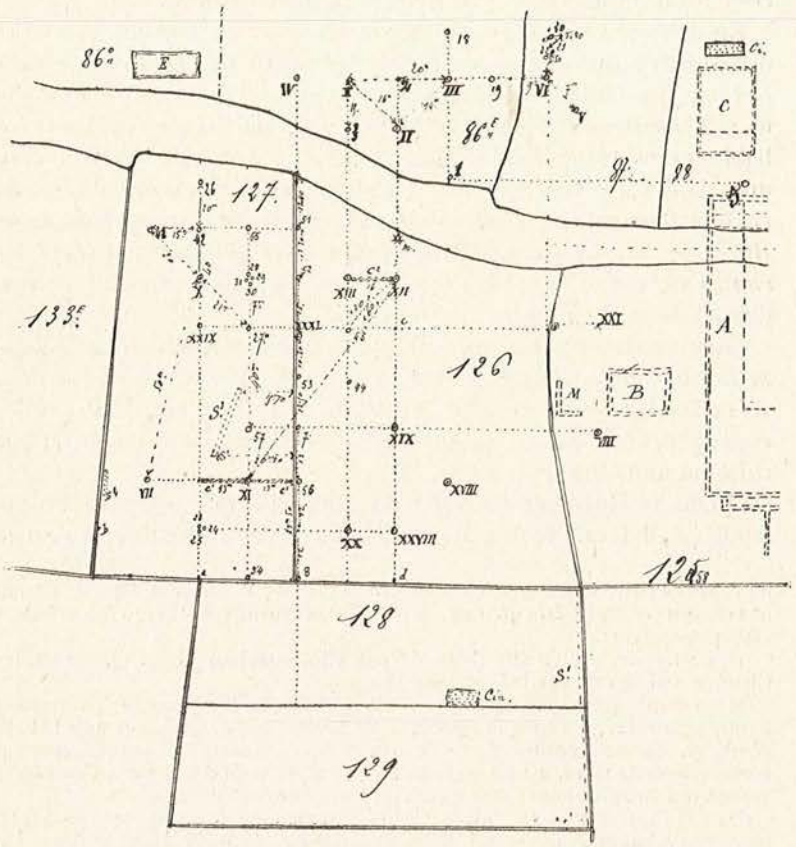

Fig. 4. — Etude de la disposition des SÉPULTURES sur le sommet du Plateau de Troussepoil, au niveau des Champs 126 et 127 [Détail du Plan précédent]. — *Echelle* [celle du Cadastre] : 1/2.500. — *Légende*: Mêmes indications que ci-dessus. — C^1, C^2, *Couloirs funéraires*; — S^3, S^4, *Substructions*, découvertes en 1902–1903.

sud, allant de la Ferme des Baillières au Ruisseau du Jabriau : ce

(1) Il ne faut pas, en effet, assigner à la Nécropole, pour limite nord, le ruisseau *actuel* du Jabriau, car nous sommes convaincus qu'on ne trouvera pas de Puits dans les prairies 89 (*Les Essermelleries de la Boiterie*) et 92 (*Le Pré de la Porcherie*). Ces prairies 89 et 92 devaient être en partie sous l'eau à l'époque romaine. Et, pour nous, le ruisseau actuel correspond à l'ancienne rive gauche du Jabriau, et l'ancien « ruisseau du moulin » à l'ancienne rive droite. Il y avait donc là une sorte de rivière très large, avec peut-être des *îles* au milieu de son lit.

C'était, par suite, un endroit fort propice pour aborder la Nécropole; et son accès était alors aussi facile par eau que par terre. Ce qui tend à nous donner raison, c'est l'existence ancienne d'une *Ile* (n° 118, Choisy) (*Fig.* 3), au confluent du Chaon et du Jabriau, sans parler d'un autre petit îlot actuel, placé au milieu du Chaon lui-même, entre le 119 et le 118.

(2) Même réflexion pour la limite Est. La *Nécropole* ne devait aller que jusqu'à l'*Ancien Bras du Chaon*, limitant à l'ouest le n° 118 (voir le Cadastre).— Nous

qui constitue une étendue de terrain d'au moins 500 mètres de côté : soit 25 hectares et demi de superficie (*Fig.* 3).

En dehors des champs indiqués ci-dessus, on a trouvé, en effet, des Substructions gallo-romaines dans le n° 88 (*La Petite Essermellerie des Grandes Baillières*), et de nouvelles Sépultures dans le n° 123 (*Le Petit Sablon de la Bougrière*); mais il est des plus probable qu'on découvrira, plus tard, d'autres restes de la même époque dans les pièces n^os^ 120 et 122, 130 et 131 (*Petite Plaine du Champ Bureau*); n^os^ 132, 133 et 134 (*Grande Plaine du Champ Bureau*); 85, *Le Grand Patis;* sinon dans celles n° 124 (*Le Loiron*), 135, 136, 137, 138, 139, etc., qui paraissent être un peu en dehors de la Nécropole.

Quant aux prairies limitrophes des ruisseaux: n° 89 (*Les Essermelleries de la Boiterie*), n^os^ 82 et 92 (*Le Pré de la Porcherie*), n° 118 (Choisy), n° 119 (*Le Petit Patis de la Rivière*), n° 121, elles étaient probablement submergées ou isolées à ce moment, et par suite ne nous intéressent pas ici.

Quant au Ruisseau du Boisseau, affluent de la rivière de Troussepoil (2), il devait avoir jadis un lit bien plus considérable; et c'est ce

ne croyons pas, en effet, qu'on trouvera des Puits funéraires dans ce champ n° 118, qui ne devait être qu'un très petit îlot, au milieu du Chaon lui-même, à l'époque romaine.

(1) Le terrier, visible sur l'une de nos photographies (*Fig.* 9), sépare les Champs 126 et 127, sur la ligne méridienne.

(2) On remarquera, en effet, que l'embouchure du Ruisseau de Troussepoil devait se trouver, à l'époque romaine, au niveau du village actuel, appelé *Ville d'Angles*, si nos suppositions sont exactes, car ce hameau correspond exactement à une pointe de terre, à une sorte de *cap*, situé au bord du marais et de dépôts vaseux qui, d'après nous, étaient encore sous l'eau au III^e^ siècle.

Or, cette appellation de *Ville-d'Angles*, qui a donné plus tard très probablement son nom au bourg actuel d'Angles, a un air manifestement romain. On songe de suite *Villa* et à *Angulus*. L'*Angulus* était alors une Enceinte fortifiée, en forme de triangle, ayant une motte à chaque coin : d'où *Anglier* (Tumulus du Pé de Fontaine ou de l'Anglier, au Bernard). D'ailleurs, on y a déjà trouvé d'importantes substructions gallo-romaines.

Angles, comme Anglier, vient de *Angula* (Terre) [pour *Angulus Terrae*], signifiant *coin*, portion de terre, au dire de Ducange, car une charte de 1256 donne une *anglée de pré*. — *Angula* était aussi jadis le nom latin d'une ville du centre de la France (*Sanctus-Justus-in-Angula :* Saint-Just-en-l'Angle, du baillage de Sens).

On connaît un lieu dit *L'Angle*, dans le Marais de Mont, en un endroit caractéristique.

M. Joly de (Luçon) possède, dans sa magnifique collection, un vase en terre, ayant la forme allongée, très large à sa base, et très étroit à son ouverture; il est couvert de dessins et il appartient certainement à l'époque Gallo-romaine; sa longueur est de o^m^50, sa hauteur de o^m^30; il a o^m^22 de largeur à la base et o^m^12 à l'ouverture. Il est d'un très grand intérêt. Or, il a été découvert près de la *Ville d'Angles*, sur le chemin qui conduit aux Conches, c'est-à-dire non loin de l'ancienne embouchure du Ruisseau de Troussepoil.

C'est aussi une station de l'âge du bronze, comme nous l'avons dit dans un autre mémoire [*L'Age du Bronze dans la Vendée Maritime. Bull. Soc. Anthr.*, Paris, 1903].

qui peut expliquer qu'il y ait, sur sa rive droite, un dépôt d'*argile*, qu'on rencontre parfois au-dessous de la terre végétale, et au-dessus des *schistes*, qui constituent le sous-sol de cette petite vallée. Cela est surtout visible dans les champs portant au Cadastre les nos 86, 87 et 88, c'est-à-dire sur la rive droite. Au niveau du Chemin dit de Troussepoil, les schistes affleurent presque; mais, en remontant sur le plateau, au coin nord-ouest du champ no 126, par exemple, on paraît être à la limite des schistes; au-dessous de la terre végétale, nous avons rencontré, en effet, à 1 mètre environ de la surface, de la *Granulite* décomposée et effritée à l'ouest ; mais ce ne doit être qu'une saillie, égarée vers l'est, du pointement important de cette roche qui se retrouve du côté des Grandes Baillières, et qui disparaît probablement un peu sous le limon des plateaux, représenté par G. Vasseur dans cette région sur la feuille de la Carte géologique des Sables-d'Olonne.

III. — Topographie intérieure de la Nécropole.

Nous aurions voulu, dès maintenant, dresser un Plan, aussi exact que possible, de la situation précise des fouilles faites sur le Plateau de Troussepoil de 1859 à 1903 : précaution d'ailleurs élémentaire, que l'abbé F. Baudry n'a pas songé à prendre !

Mais ce travail, qui a été des plus ardus, parce qu'il nous a fallu relire ligne par ligne toutes les publications de ce patient chercheur et déduire, de quelques mots échappés çà et là, des conclusions plus ou moins certaines sur l'emplacement probable des Puits et des Fosses, n'a pas pu être fait de façon tout à fait définitive, faute de données précises, surtout pour les Fosses en général, et les derniers Puits fouillés.

Toutefois, l'ébauche à laquelle nous nous sommes arrêtés, en ne nous basant souvent que sur les données topographiques et géologiques (1), éparses dans les mémoires de Baudry, est très suffisante, et sera certainement très précieuse pour les chercheurs à venir, comme elle l'a été pour nous-mêmes.

En tout cas, c'est cette étude, faite sur place avec un soin minutieux, qui nous a permis de nous rendre compte de l'importance de la Station de Troussepoil, au Bernard, de son intérêt réellement unique, et de sa disposition en véritable Nécropole régulièrement conçue.

Ce plan nous a été surtout d'un grand secours, quand, une fois établi, il a pu nous permettre de constater que *toutes les Sépultures*

(1) Epaisseur du limon du plateau, par exemple, et profondeur du schiste; rencontre de dépôts *argileux*, d'autre part, etc., etc

étaient à des distances à peu près égales les unes des autres, et situées sur des *Lignes parallèles*, *équidistantes*, éloignées d'environ TREIZE MÈTRES !

Et, c'est en nous basant sur cette seule donnée que nous sommes de la sorte arrivés à soupçonner, en 1903, la présence de fosses et de puits en des endroits où rien, au préalable, ne faisait prévoir qu'il devait y en avoir.

Cette notion, mathématique et *a posteriori*, nous a été certainement aussi utile que l'examen méthodique et direct du sol, soit après les moissons, soit au printemps, au moment où les semailles commencent à germer.

TECHNIQUE. — Ce n'est pas à l'aide du grand ouvrage d'ensemble de l'abbé F. Baudry (1) que nous avons pu déterminer la situation précise des puits et des fosses, et dresser de façon rétrospective le plan si utile de la Nécropole de Troussepoil, pour la bonne raison que ce Livre, en général, ne dit rien — chose incroyable ! — de leur emplacement *exact*.

Nous n'y sommes parvenus qu'après une longue étude sur le terrain, ayant pour point de départ, il est vrai, les mémoires originaux, que l'inventeur de la station a consacrés aux différentes fouilles exécutées de 1859 à 1876.

Nos recherches à Troussepoil même ont eu pour base d'abord la détermination cadastrale précise des Sépultures, transformées actuellement en *Citernes* ou *Puits à eau* (2), et par suite à situation reconnaissable encore aujourd'hui ; puis l'étude de la *profondeur* de chacun de ces puits, facile à déterminer encore maintenant ; enfin les souvenirs personnels, d'ailleurs fort peu nets (en ce qui concerne, d'une part, les *trouvailles* faites dans chaque puits, et

(1) BAUDRY [L'abbé Fernand] et Léon BALLEREAU. — *Puits funéraires Gallo-Romains du Bernard* (Vendée). — La Roche-sur-Yon, 1873, 2e édition, in-8°, *Fig.*

(2) Il nous a paru très intéressant d'étudier et de décrire, comme repères, les Puits à eau qui existent à Troussepoil et qui ont été restaurés, pour être utilisés comme réservoirs, après les recherches de l'abbé Baudry. Ce sont là des *témoins*, qui donnent une excellente idée de l'état où l'on trouve les choses, lors de la fouille d'une sépulture en puits, et qu'il faudrait classer comme Monuments historiques dès maintenant.

Il n'y en a que *trois*, pour l'instant, qui soient transformés en véritables Puits à eau, en dehors de celui que nous avons fouillé en 1903. Ce sont : 1° La Citerne, qui est à l'embranchement de la route du Pont-Rouge et du chemin de Troussepoil ; 2° Le Puits, qui est dans la pièce n° 87 ; 3° celui de la cour de la Massonnière (n° 86).

Nous nous sommes d'abord attachés à déterminer à quelles sépultures de F. Baudry correspondent ces citernes actuelles, car l'inventeur de la Nécropole de Troussepoil ne nous a laissé aucune indication à ce sujet ; et nous y sommes parvenus, grâce à une étude approfondie sur le terrain et à des lectures répétées des divers mémoires de l'abbé Baudry.

d'autre part, l'*endroit* des fouilles), de la fille, encore vivante, du puisatier de l'abbé F. Baudry, M^me^ V^ve^ Coumailleau, née Masson, qui habite toujours sur les lieux, à la Massonnière, dans la maison construite à Troussepoil avec les pierres extraites de la Nécropole au début des recherches.

Nous croyons, grâce à ces données, être arrivés à des résultats, assez rapprochés de la vérité pour qu'ils puissent servir de point de départ à de nouvelles recherches, destinées à découvrir l'emplacement de nouveaux puits et fosses; mais, jusqu'à présent, nous ne les avons pas encore utilisés, d'une façon vraiment mathématique, à ce point de vue pratique. Nous avons surtout dressé un Plan (*Fig.* 3), qui a permis les repérages des fouilles de 1902 et 1903 : ce que les deux plans de Troussepoil publiés, à deux reprises, en 1860 (1) et 1873 (2) (*Fig.* 2), par l'abbé Baudry, n'avaient pas permis de faire (3).

IV. — Description générale.

La Nécropole de Troussepoil (*Fig.* 4 à 8), comprend les parties suivantes.

I. — Des Vestiges Gallo-Romains, formant trois groupes bien distincts, dont il importe au plus haut point de bien connaître la disposition générale et les rapports les uns avec les autres.

Ce sont :

1° Les *Puits funéraires*, véritables *Magasins à offrandes funéraires*, et, en réalité, *Sépultures à Incinération*, comme l'a démontré l'abbé F. Baudry (*Fig.* 5 à 8).

2° Les *Fosses sépulchrales*, d'une nature encore discutable, que nous croyons être, avec l'abbé Baudry, des *Sépultures à Incinération*, et très rarement à *inhumation* (un cas est indiscutable); et qui, pour nous, sont un peu *postérieures* aux Puits, ou contemporaines.

3° Entre les *puits* et les *fosses*, il y a parfois des *Couloirs funéraires*, longs de 6 à 13 mètres (*Fig.*, 4; C^1, C^2).

4° Les *Substructions Gallo-Romaines*, trouvées dans la Nécropole même, et qui doivent correspondre en partie aux Établisse-

(1) *Plan des Fosses* (2e mémoire, cité plus loin).
(2) *Plan d'ensemble* de Troussepoil; in : *Puits funéraires* (Planche hors texte), *loc. cit.*
(3) Le premier plan de 1860 a été dressé par M. Charrier, agent-voyer de canton aux Moutiers-les-Mauxfaits, par ordre de M. le Préfet de la Vendée (2e mémoire, p. 6). — Le second est dû à M. Ballereau, architecte à Luçon, collaborateur actif de F. Baudry pour l'illustration du livre, publié en 1873.

ments, Habitations, Magasins, etc, que les Romains y élevaient, pour les besoins des Cérémonies funèbres accompagnant l'*Incinération*, c'est-à-dire en somme à l'usage des Prêtres de leur Religion.

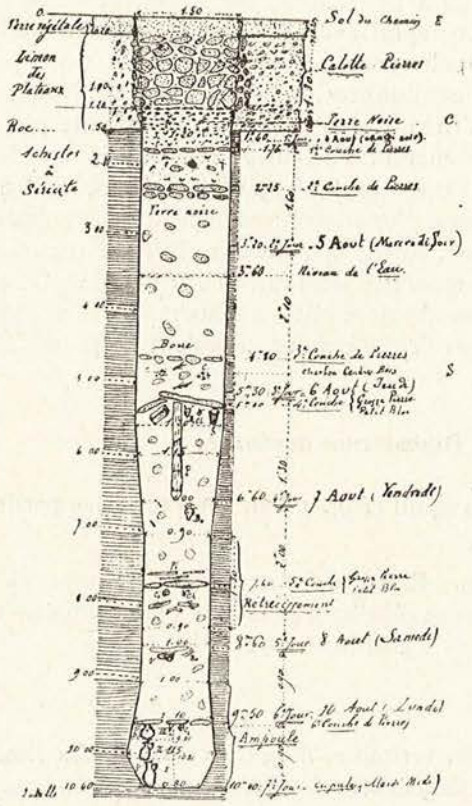

Fig. 5. — Type des PUITS FUNÉRAIRES de la NÉCROPOLE DE TROUSSEPOIL, AU BERNARD (VENDÉE). — PUITS N° XXXII, fouillé en 1903, de façon scientifique, par MM. M. Baudouin et G. Lacouloumère.

Nous allons successivement préciser, autant que possible, la situation exacte de ces différents restes, fort nombreux et fort importants, à Troussepoil.

II. — Nous terminerons cette Revue par l'exposé rapide des modifications survenues à Troussepoil depuis l'extinction de la Civilisation romaine ; et nous grouperons ces divers faits postérieurs sous le titre de *Vestiges du Moyen âge* ou *Historiques*.

De cette façon, le lecteur, arrivant sur les lieux, avec cette Brochure pour guide, pourra très facilement s'y reconnaître et tirer le meilleur parti, scientifique et pittoresque, de cette Excursion en Vendée : excursion qui est l'une des plus fructueuses que l'on puisse faire, au point de vue archéologique, dans l'ouest de la France.

§ I. — Restes Gallo-Romains.

I. — Puits Funéraires.

Un *Puits funéraire* est une Cavité, en forme de canon de fusil, creusée, dans le sol, exactement à la manière d'un Puits à eau moderne (*Fig.* 5).

On dit qu'il y a *Puits,* et non plus *Fosse*, quand la cavité s'enfonce dans le sous-sol, qui est *rocheux* à Troussepoil, à une profondeur qui varie de 3 à 15 mètres.—En Vendée, les Puits sont creusés dans des *schistes tendres*, et n'ont guère plus de 0^m 90 à 1^m 10 de diamètre.

Les Puits funéraires du Bernard ont été successivement découverts de la façon suivante; et c'est dans l'ordre de leur trouvaille que nous les décrirons.

A. — *Puits trouvés par hasard par des fermiers et des terrassiers* [1829-1858]. — Ce sont les *Puits d'origine*, non compris dans la Liste de l'abbé F. Baudry, et par suite ne portant pas, dans son livre de numéros d'ordre. Pour les maintenir à leur place, au point de vue de la chronologie des découvertes, nous appellerons: *Puits O*, le premier qui fut reconnu, et vidé par les fermiers du Champ de Troussepoil; *Puits OO*, celui qui fut trouvé par des terrassiers, sur le bord de la route du Bernard au Pont-Rouge. Mais, pour en tenir compte dans la numération générale des Puits, nous les placerons (par convention) à la suite des vingt-cinq Puits décrits par l'abbé F. Baudry, et par suite, leur donnerons aussi les N^{os} XXVI et XXVII. — De cette façon, ils pourront être compris facilement dans les Statistiques ultérieures.

B. — *Puits fouillés par l'abbé Baudry* [1858 à 1876]. — Il y en *vingt-cinq ;* ils portent, par suite, pour ne pas changer le numérotage de cet auteur, les n^{os} I à XXV.

C. — *Puits fouillés par l'abbé Rabillé* [1885-1887]. — Cet archéologue nous en a indiqué trois, auxquels nous donnons les N^{os} XXVIII, XXIX et XXX.

D. — *Puits vus et explorés par nous* (en 1902 et 1903). — Il y en a *deux*. — L'un a été vidé par le fermier des Baillières en 1902 ; nous le désignons sous le N° XXXI. — L'autre a été fouillé par nous-mêmes en 1903 ; ce sera le Puits N° XXXII.

A. — *Puits trouvés par hasard* [1829-1858].

Puits O ou XXVI [1829]. — D'après l'ouvrage d'ensemble de l'abbé Baudry (p. 16), le premier Puits funéraire aurait été découvert, à Troussepoil, « en novembre 1829..., dans le champ qui porte le nom de Troussepoil (n° 123) (*sic*) (1) ». Il aurait été fouillé en janvier 1830.

Il semble bien, en effet, qu'il s'agisse là d'un *Puits véritable*, car on y travailla *deux jours* [donc : *profondeur* suffisante]; et on y trouvera des *cruches* et des *pots* : ce qui est caractéristique des sépultures de cette nature.

1° *Historique.*—En réalité, l'abbé Baudry a parlé pour la première fois de ce puits dans son second Mémoire (Tiré à part, p. 10), où il dit : « *deux* autres fosses ont été fouillées à notre insu... ». La seconde est celle dont nous allons parler plus loin sous le n° OO ou XXVII, et qu'il avait déjà décrite dans son premier travail; la première est sans doute le puits O ou XXVI. Il n'est revenu sur ce point que dans un autre Mémoire de 1863 (2) (Tiré à part, p. 6), où il a raconté que : « Le fermier de Troussepoil découvrit le premier, vers 1845, une fosse, d'une *grande* profondeur, pleine d'objets et de débris antiques » ; puis, dans celui de 1866 (V[e] puits, p. 8).

Ce n'est qu'en 1873, à la suite de renseignements plus certains sans doute, qu'il a reporté cette découverte de 1845 à 1829.

Nous appelons *Puits O* [et XXVI, pour ne pas changer la numérotation de Baudry] ce Puits d'origine.

2° *Situation.* — a) *Recherche.* — Nous n'avons pu déterminer la *Situation* approximative de ce *Puits d'origine* qu'à l'aide de deux données. D'abord, à l'aide du plan de 1859, qui accompagne le second mémoire de Baudry (3) [car le plan de l'ouvrage d'ensemble ne le mentionne pas, en 1873], en passant d'ailleurs par ce dernier plan, qui seul est à une échelle à peu près exacte; puis, grâce à une phrase de l'ouvrage d'ensemble (p. 227).

(1) C'est le n° 125 qu'il faut lire, et non pas 123 (car le champ n° 123 [illegible] le nom de « Petit Sablon de la Bougrière », et non pas celui de « Trouss[illegible] — D'ailleurs, le plan de 1859 (2[e] mémoire de Baudry) indique que cett[illegible]de fosse » d'origine est bien située dans la partie nord du champ n°[illegible], non pas dans le n° 123, qui, lui aussi, a fourni des puits.

(2) Baudry (L'abbé). — *Mémoire sur les Fosses gallo-romain[illegible]oussepoil*, Commune du Bernard (*Vendée*). — *Mém. de la Société Arc[illegible]que de l'Orléanais*, Orléans, 1863, t. VI, p. 160. — Tiré à part, Orlé[illegible]. Jacob, 1863, in-8°, 18 pages.

(3) Baudry (F.). *Fouilles du Bernard* (Vendée).— *D[illegible]e Mémoire sur les Fouilles archéologiques du Bernard (Vendée).* — [illegible]e la Soc. d'Emul. de la Vendée, Nap.-V., 1859, VI, 219-240, pl. hors t[illegible] [Voir p. 226]. — Tiré à part, Napol.-V., J. Sory, 1860, in-8°, 24 p., 5 pl. hors texte.

b) *Situation* probable.— Sur le plan, nous avons trouvé que le Puits devait correspondre à un point situé à 20 mètres environ au sud du Chemin féodal de Troussepoil : ce qui correspondrait à une ligne Est-ouest passant, comme nous le montrerons plus loin, au-dessus des Puits VIII et XV dans le même champ 125. Mais, cette détermination est loin d'être certaine, comme le prouveront les remarques, faites à propos de la fosse n° 35. Il se pourrait très bien que ce Puits O ne se trouve, en réalité, qu'à 13 mètres du Chemin féodal, c'est-à-dire plus au nord: hypothèse à laquelle nous nous rallions, en raison du texte cité page 227, quoique le plan de 1859 le figure beaucoup plus au sud.

D'autre part, ce Puits doit se trouver, toujours d'après le même texte et ce que nous disons plus loin pour le Puits XV, au nord-est de cette sépulture. Dans ces conditions, nous le plaçons, provisoirement, sur une ligne Nord-sud passant à une vingtaine de mètres de la route du Bernard au Pont-Rouge, quoique le plan de 1859 le situe encore beaucoup plus à l'ouest, et à l'ouest de la fosse n° 2 en particulier.

Puits OO ou XXVII [1858]. — Baudry a signalé la découverte de ce puits dans son premier Mémoire (1) de 1858 (p. 3), en spécifiant bien qu'il ne l'a pas fouillé lui-même, mais qu'il a été découvert, par hasard, au printemps de 1858, par les terrassiers qui faisaient la route n° 79, du Bernard au Pont-Rouge. — Il ne l'a pas situé alors de façon précise.

Dans son second travail (2) de 1859 (p. 10), il l'a cité à nouveau, sans préciser davantage dans le texte son emplacement : « Deux autres fosses ont été fouillées... » ; l'un est ce puits de 1858; et l'autre celui que nous avons précédemment décrit.

Mais, sur le plan qui accompagne ce travail (1859), on voit que le puits en question était placé à la limite ouest, sur le bord de la route n° 79 du champ n° 123, qui s'appelle le *Petit Sablon de la Bougrière.*

Le mémoire de 1863 (3) n'est pas plus précis que les précédents.

D'après l'ouvrage d'ensemble de 1873, ce puits, qui fut trouvé profond de 4 mètres seulement, aurait été rencontré sur le flanc Est du champ [de Troussepoil, n° 125]; mais, d'après le plan à l'échelle qui l'accompagne, on peut voir qu'il était bien en réalité à

(1) Baudry [L'abbé F.]. — *Fouilles Archéologiques du Bernard (Vendée).* — *Ann de la Soc. d'Emul. de la Vendée*, Nap.-V., 1858, t. V, 210-230. — Tiré à part, Napol.-V., J. Sory, 1859, in-8°, 24 p.
(2) *Loc. cit.* (Napoléon-Vendée).
(3) *Loc. cit.* (Orléans).

la limite ouest du champ 123, à environ 10 mètres au sud du champ n° 11 (*Le Petit Pâtis de la Rivière*), qui le borne au nord (1). Nous n'en pouvons pas dire davantage.

Puits fouillés par l'abbé F. Baudry [1859-1876].

Puits I [1859].—1° *Historique.*—Dans son premier Mémoire, qui date de 1858, l'abbé Baudry a indiqué, d'une façon beaucoup trop vague la situation de ce premier puits, qu'il fouilla pourtant lui-même au début de janvier 1859 (il termina vers le 17) : « Champ de l'Essermilière (2) [c'est-à-dire le n° 86 du cadastre], à 50 mètres d'un mur gallo-romain ». Mais il a oublié alors de dire où ce mur se trouvait et de donner l'orientation du puits par rapport à ce mur !

Dans son second mémoire de 1859, cet auteur a indiqué qu'il avait voulu parler des substructions trouvées dans le champ n° 86, et indiquées en E sur le plan qui accompagne ce travail. Dans ces conditions, le puits, d'après ce dessin, ne peut être que celui qui y est indiqué à l'Est de E, sous le nom de *Grande Fosse.*

Mais, si l'on se reporte au même plan, publié à l'échelle en 1873, dans l'ouvrage d'ensemble, on constate que le dessinateur a figuré ce puits beaucoup trop près de E, puisqu'il le place à 25 mètres à l'*Est*, au lieu de 50 mètres !

Comme il ne reste aujourd'hui aucune trace des substructions trouvées en 1859 et désignées par la lettre E sur les plans, ces murs gallo-romains ne peuvent plus constituer un repère sur le terrain ; et, pour nous y retrouver, il nous a fallu procéder autrement.

Mais, faisons remarquer, en outre, que l'abbé Baudry, par un oubli incompréhensible, a été encore moins précis dans son ouvrage d'ensemble, puisqu'il ne parle pas du tout de l'emplacement exact de ce Puits n° I, — pourtant son point de départ ! —, si ce n'est pour dire qu'il se trouve sur le versant nord du plateau de Troussepoil : ce qui est par trop vague....

2° *Situation :* Puits a Eau du n° 86. — Heureusement, comme nous allons le démontrer tout à l'heure, ce puits a été transformé dès 1860 par Masson, le puisatier de Baudry, et le propriétaire de la Massonnière, en *Puits à Eau*, destiné à alimenter la Maison qu'il voulait construire dans son champ ; et il persiste encore comme Citerne ! Ce qui nous permet d'avoir un repère indiscutable pour

(1) Il faut dire, d'ailleurs, qu'avant l'établissement de la route n° 79 les champs 125 et 123 devaient presque se toucher en ce point.

(2) En réalité, au Cadastre, ce champ s'appelle *Les Essermelleries de la Porcherie*.

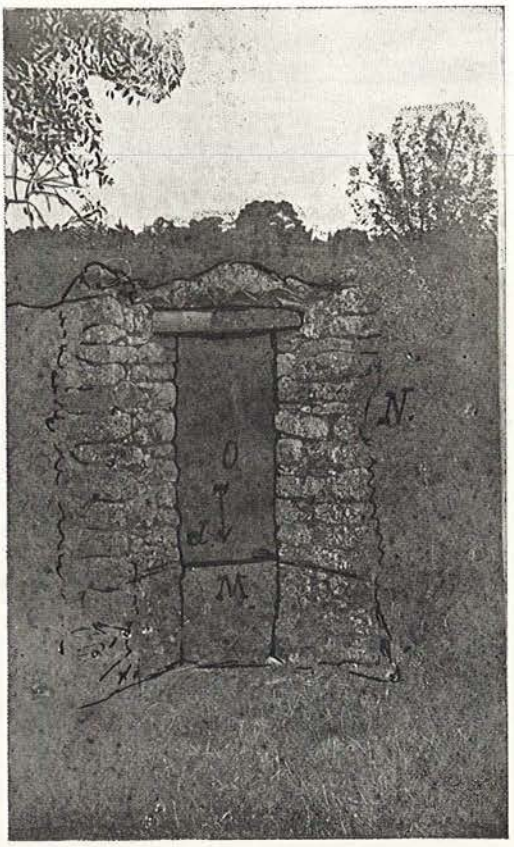

Fig. 6. — Construction en Maçonnerie élevée par le puisatier Masson, au niveau du PUITS N° I de l'abbé F. Baudry, dans la cour actuelle de la Massonnière (Champ n° 86, versant nord du Plateau de Troussepoil). — [Photographie prise, en août 1903, du côté Sud].

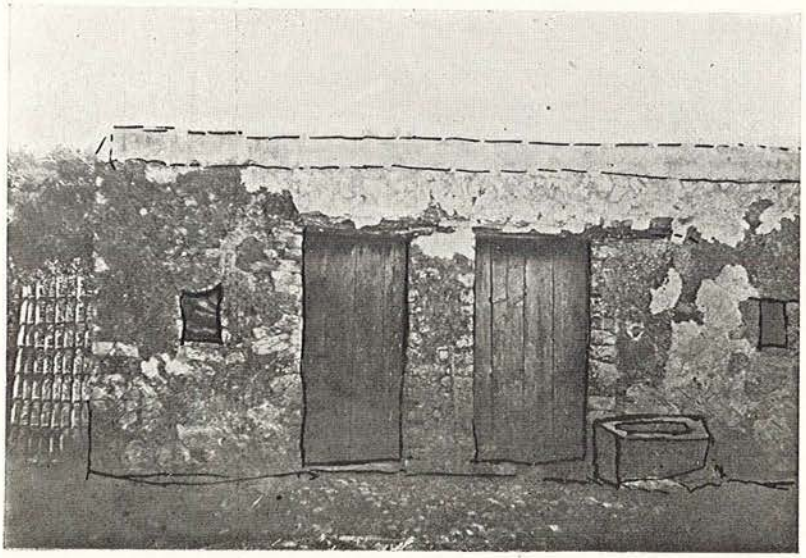

Fig. 7. — Le Toit à cochons de la Massonnière (en 1904), correspondant au PUITS N° II de l'abbé F. Baudry. — [D'après une Photographie, faite au Sud]. — Le Puits est à gauche, au niveau de la lucarne carrée (Ouest).

LA NÉCROPOLE A PUITS FUNÉRAIRES DU BERNARD (VENDÉE).
N° I.

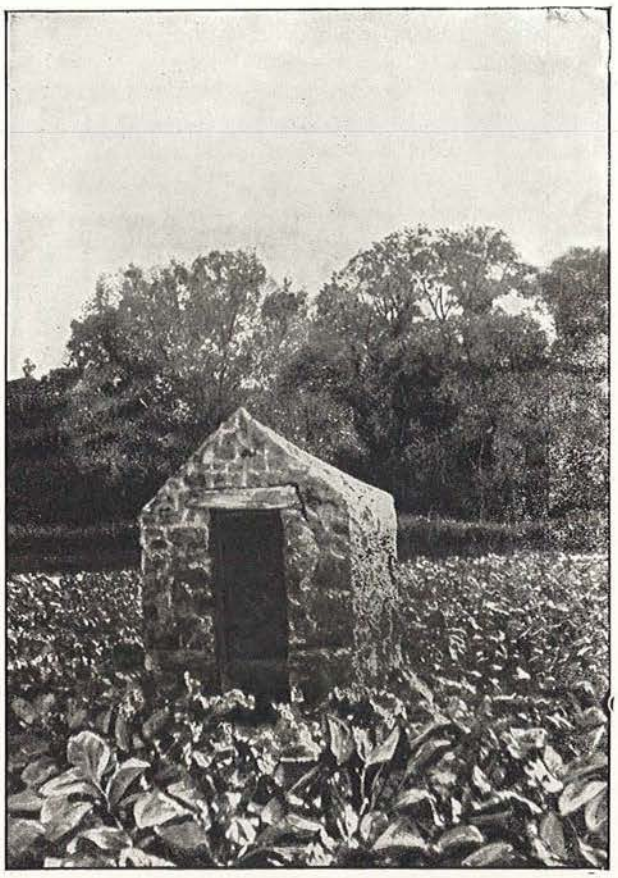

Fig. 8. — Puits n° VI, actuellement transformé en *Puits à eau* [Maçonnerie de protection]. — [Photographie Marcel Baudouin, 1903]. — Vue Sud-Ouest.

Fig. 9. — Vue de la partie Ouest du Champ N° 126, sur le Plateau de Troussepoil, faisant partie de la Nécropole gallo-romaine.

Situation des Fosses et du Puits exploré en 1902 [Partie *nord*], *déterminée à l'aide de Silhouettes humaines* [Photographie prise à l'*Est*, dans la matinée]. — *Légende*: Au fond, on voit le terrier (T, T'), séparant, à l'ouest, le champ 126 du champ 127, et allant du nord au sud (N.-S.). — Chaque silhouette humaine indique la place des Fosses. — Silhouette de droite : *Fosse N° 1*. — Silhouette de gauche : *Fosse N° 3*; — à sa gauche, tas de terre (*t*) et de pierres (*u*), extraites de la Fosse N° 3 ; — à sa droite, pierres (*p* et *p'*) extraites du *Puits* n° XXXI, de 1902, situé au niveau de la silhouette centrale de gauche. — La quatrième silhouette (partie médiane, droite) correspond à la *Fosse N° 2*. — [On voit que les Fosses sont placées sur une Méridienne, limitrophe du terrier]. — L'emplacement de la *Fosse N° 6*, fouillée en 1903, serait (hors figure) à gauche de la Fosse N° 3, sur la Photographie.

les fouilles du versant nord de Troussepoil, c'est-à-dire des champs nos 86 et 87.

Aujourd'hui, ce Puits à eau se voit dans la cour de la Massonnière, à l'angle nord-ouest, au nord de l'étable, à l'ouest de la maison d'habitation.

Il se trouve, d'après nos propres mensurations sur le terrain, à 15m10 au nord du chemin féodal de Troussepoil, et à environ 200 mètres de la route du Bernard au Pont-Rouge. Actuellement, il est recouvert par une édicule en maçonnerie, assez haut et élevé par Masson ; il est pourvu d'une margelle. Il sera facile désormais à reconnaître, grâce à la photogravure ci-jointe (Pl. I; *Fig.* 6), qui représente la petite construction en protégeant l'orifice.

Voici maintenant comment nous avons pu nous assurer que le Puits à eau actuel de la cour de la Massonnière était bien le *Premier* Puits, fouillé par Baudry.

A. Données cadastrales. — Sur le plan de Troussepoil de 1873, gravé à l'échelle, on trouve que le Puits n° I est à 16 mètres au nord du Chemin féodal de Troussepoil, et à 160 mètres de la route n° 79. Ce dernier chiffre, trop faible, ne correspond pas à celui que nous venons de donner; mais, quoique l'écart soit énorme, il ne peut s'agir du Puits IV, le seul qui soit situé à l'ouest dans le champ n° 86, comme nous allons le voir.

B. Tradition. — Les souvenirs personnels de la fille de Masson, Mme Vve Coumailleau, qui habite la Massonnière, concordent d'ailleurs avec notre hypothèse.

C. Preuves d'Observation. — *a*) Nous avons mesuré la *profondeur* actuelle du Puits à eau jusqu'au niveau du sol de la cour ; et nous avons trouvé 8m70. Or, l'abbé Baudry indique comme profondeur du Puits n° I : 9 mètres. La différence est à peine sensible, et peut s'expliquer par la chute d'une certaine quantité de terre dans le fond du puits, depuis le dernier récurage, dont Mme Coumailleau ignore la date, ou par un nivellement du sol primitif.

b) D'autre part, la largeur du puits à l'orifice est de 1m30 ; or, Baudry a noté 1m20, lors des fouilles.

c) Il n'y a donc plus d'hésitation à avoir pour les Puits II et IV, car ceux-ci avaient respectivement 6 mètres et 3m25 de *profondeur*. Mais, le Puits n° III étant profond de 9m35, on pourrait hésiter, si l'on ne savait que le Puits II, d'après le 2e mémoire de Baudry, se trouvait au sud-est du Puits I, à environ 16 mètres. Or, si le *Puits à eau* était le puits III, le puits II, sur le plan de 1873, devrait se trouver à l'est du puits III : ce qui n'est pas, puisqu'il est au contraire à l'ouest.

d) En outre, il n'y aurait pas une distance suffisante et correspon-

dante à nos propres mensurations de 1903, entre les deux puits à eau (Puits I et VI), dont nous avons pu déterminer la situation précise, comme nous le démontrerons plus loin.

e)Enfin, si ce Puits à eau était le Puits III, ce dernier ne pourrait pas être à la fois dans le champ 86, à 20 mètres à l'*est* du puits n° I, et à 8 mètres *nord-est* du puits n° II, comme nous le dirons plus loin.

Dans ces conditions, notre démonstration est donc absolument complète ; et nous pouvons partir de là pour situer tous les autres puits sur le terrain !

3° *Époque.* — D'après l'étude des Monnaies trouvées [Moules d'Alexandre Sévère], on doit admettre que cette Sépulture est du *début du* III^e^ *Siècle.*

4° *Sépulture.* — Ce puits a fourni des *Ossements humains*, ne paraissant pas avoir subi par exception l'action du feu (1), et situés au fonds même. — On a noté : 1 vertèbre dorsale ; 2 radius, gauche et droit ; 1 cubitus gauche ; 1 fémur gauche ; 1 tibia gauche. — On croit qu'il s'agit d'une *Femme*, de 1^m^55 à 1^m^60 de taille.

Puits II [1859]. — D'après le second Mémoire de Baudry, le Puits II, fouillé en novembre 1859 [date fournie par le troisième mémoire (2), et celui de 1863 (3)], est à 16 mètres sud-est du Puits I.

Nous avons cru d'abord cette donnée suffisante pour le repérage sur le terrain ; mais bientôt nous nous sommes aperçu que l'abbé Baudry n'avait pas dû mesurer très exactement les distances et n'avait pas dû apprécier, à la boussole, avec suffisamment de précision, les lignes d'orientation. En effet, si l'on se fiait aux mesures qu'il indique dans ce cas particulier, on ne tomberait sûrement pas sur l'orifice du puits II.

En effet, mathématiquement parlant, un point (puits II) ne peut pas se trouver à 16 mètres sud-est d'un autre (puits I) et à 8 mètres nord-est d'un second (puits III), quand ces deux points de repère (puits I et III) sont à 20 mètres de distance (le puits III étant à l'est) ; or, ces distances sont celles fournies par Baudry pour le puits III ! — Force est de conclure que les mesures sont erronées [Le sud-est donne, en effet, 14 mètres, au lieu de 8 mètres].

D'ailleurs, cette remarque coïncide tout à fait avec ce que nous avons observé sur les lieux en 1903. En effet, d'après M^me^ V^ve^ Cou-

(1) On pourrait expliquer, à la rigueur, cette trouvaille par une *combustion très incomplète* d'une partie du corps, sur le bucher.

(2) Baudry (Ferd.). — *Troisième Mémoire sur les Fouilles archéologiques du Bernard (Vendée).* — *Ann. de la Soc. d'Emul. de la Vendée*, Napol.-Vendée, 1860, t. VII, 161-172, pl. hors texte. — Tiré à part, J. Sory, Napol.-V., 1861, in-8°, 14 p., 2 pl. hors texte.

(3) *Loc. cit.* (Orléans).

mailleau, ce Puits II doit correspondre actuellement au *Toit à Cochons* (Pl.I; *Fig.* 7), situé entre la maison de la Massonnière et le Puits n° I ; elle nous en a même montré l'endroit précis, qui se trouve à l'extrémité ouest de cette petite construction, dirigée de l'est à l'ouest, et placée au sud du jardin. S'il en est ainsi, le Puits II est bien au sud-est du puits I, forcément un peu plus éloigné du puits III que ne l'a dit Baudry.

Sur le plan de 1873, le puits II est assez bien placé comme distance (on trouve, en effet, que l'échelle donne 16 mètres) ; mais il est un peu trop rapproché du Chemin féodal ; et, sur celui de 1859, il ne figure à cette place que comme une *petite fosse*, au sud-est de la première *grande fosse* : erreur de Baudry, que l'examen du plan de 1873 permet de rectifier de suite, d'ailleurs.

Puits III [1861]. — La place du puits III, exploré en 1861, n'est malheureusement indiquée ni dans le troisième mémoire de Baudry, ni dans l'ouvrage d'ensemble. Le texte de 1860 (tiré à part) nous dit seulement qu'il se trouvait encore dans le champ de l'Essermilière (1), c'est-à-dire dans le n° 86, à l'est (p. 4).

Mais un mémoire d'ensemble de 1863 (2), consacré à l'étude des trois premiers puits, est, par contre, tout à fait précis. Il dit : « 20 mètres est du puits I, et 8 mètres nord-est du puits II ».

Quant au plan de 1873, il l'indique à l'*est* et non pas au nord-est du puits n° II, à une distance d'environ 13 mètres [d'après l'échellé] (au lieu de 8 mètres). Il le place trop près du Chemin féodal, et trop au voisinage de l'ancienne limite des champs 86 et 87 (3); et, toujours d'après ce plan, à environ 26 mètres à l'E.-S.-E. du Puits I, au lieu de 20 mètres à l'est.

Il faut conclure de là que le puits est mal situé sur le plan, et qu'il est nécessaire de le reporter plus au nord.

Pour nous, nous en tenant aux données du mémoire de 1863, nous le plaçons définitivement à 20 mètres à l'est du puits n° I, et à une douzaine de mètres, et non pas 8 mètres, nord-est du puits II, et par suite à 28 mètres au nord du chemin de Troussepoil (4).

D'après Mme Vve Coumailleau, ce Puits n° III se trouverait actuellement soit au-dessous de la Maison construite par son père,

(1) Même erreur que précédemment, en ce qui concerne ce nom.

(2) *Loc. cit.* (Orléans).

(3) En effet, depuis 1860, époque des constructions de Masson, la limite nouvelle des champs 86 et 87 n'est plus celle du Cadastre, qui remonte à 1830 environ. Elle part bien, du côté du Chemin féodal, du même endroit; mais, du côté du ruisseau, c'est-à-dire au nord, elle oblique à l'ouest de près d'une dizaine de mètres.

(4) Voir aussi pour ce puits : *Ann. Soc. Emulation Vendée*, t. VIII, 1861-62, p. 315 [Analyse du Mémoire correspondant de l'abbé F. Baudry].

c'est-à-dire de la Massonnière, soit au niveau d'un *poirier*, planté dans le jardin (champ n° 86, est). Elle se souvient très bien que son père lui a dit, en parlant de cet arbre, lorsqu'il commença à grandir : « Ce poirier est dans la « goule » d'un puits » ! Il n'y aurait rien d'impossible, en effet, à ce que ce « poirier » corresponde vraiment au Puits III. — La sépulture, située au niveau de la maison, correspondrait alors à l'une des fosses, dont nous parlons plus loin (Fosse n° 3).

Époque. — Ce Puits n° III est de la *fin du* II^e^ *siècle* [Antonin le Pieux et Faustine].

Sépulture. — A 7 mètres, sur de la cendre, on aurait trouvé aussi un cubitus, un fémur, et un tibia d'*Homme*, non incinéré (?) (1).

Puits IV [1863]. — Le mémoire de 1864 (2), qui décrit le IV^e^ Puits fouillé en 1863, le situe à « 14 mètres de la grande Fosse fouillée en 1859 », c'est-à-dire du Puits I ; mais il oublie de dire à quel point cardinal il faut se reporter !

Fig. 10. — Puits n° IV (1864). — Echelle : 1/100 [Abbé Baudry].

C'est le plan de 1873 qui seul indique que c'est à l'*ouest* de ce point qu'il faut chercher. La distance qu'il donne à l'échelle est au minimum de 16 mètres. Mais, entre 14 et 16 mètres, la différence est insignifiante ; et nous nous contenterions de cette approximation, si la ligne d'orientation était bien connue. Malheureusement, dans le cas présent, elle ne l'est pas ; et, aujourd'hui, on aurait bien de la peine à retrouver ce petit puits (3), qui n'avait d'ailleurs que 3^m^25 de profondeur, dans la petite prairie située à l'ouest de l'étable de la Massonnière.

Le *schiste* est, en ce point, recouvert de très peu de terre végétale (*Fig.* 10).

Sépulture. — Dans ce Puits IV, on a trouvé l'extrémité inférieure d'un *radius d'Homme*, non incinéré, du côté *gauche* (4).

(1) Même explication que pour le Puits n° I.

(2) Baudry (Ferd.). — *Nouvelles Fosses Gallo-Romaines de Troussepoil* (Vendée). — *Bull. de la Soc. Archéolog. de Nantes*, 1863, t. III, p. 191, 1 pl. — Tiré à part, Nantes, A. Guéraud et C^ie^, in-8°, 7 pages, 6 fig.

(3) Les puits n'ayant en moyenne qu'un orifice de 1^m^20, on voit que, pour les retrouver facilement, sans trop de tâtonnement et par suite sans trop de frais, il ne faut pas que les erreurs dépassent plus de 1^m^50.

(4) Mémoire de 1864 (p. 7).

On remarquera que ces quatre premiers puits, fouillés par F. Baudry, se trouvaient dans le champ n° 86 E, qui appartenait à M. Masson, son ouvrier. On ne les découvrit qu'au cours des travaux, auxquels ce dernier se livra pour construire sa maison et améliorer son terrain, par conséquent par hasard.

Puits V [1864]. — Le mémoire de 1865 (1), qui décrit le V^e^ Puits, fouillé en novembre 1864, n'indique pas sa situation : fait invraisemblable, mais réel pourtant!

Toutefois, d'après le livre d'ensemble de F. Baudry, nous savons qu'il se trouvait sur le versant Est (p. 20) du Plateau de Troussepoil; et le plan qui accompagne cet ouvrage le place dans le champ n° 67, dit la *Petite Essermellerie* (et non pas l'*Essermilière*, comme le dit toujours, à tort, l'abbé Baudry) de la *Bougrière*. Or, d'après l'échelle de ce plan, on trouve qu'il était situé à 26 mètres au nord du Chemin féodal de Troussepoil, et à 14 mètres de la limite primitive des champs 87 et 86.

Ce puits (*Fig.* 11) est aujourd'hui comblé et invisible, à notre avis; et c'est aussi l'opinion de M^me^ V^ve^ Coumailleau, qui est très affirmative à ce sujet.

Les schistes de Troussepoil ont été rencontrés en ce champ à 1^m^35 seulement de la surface du sol arable, sous une couche *argileuse*; ils sont là très solides et à nombreuses veines de quartz (*Fig.* 11).

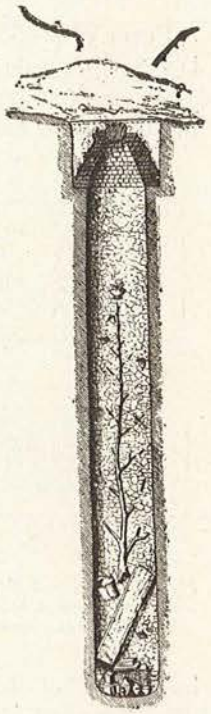

Fig. 11 — Le Puits n° V (1864).—Echelle : 1/100 *environ*. [D'après le *Mémoire original* de l'abbé Baudry]. — Situation du *Coffre de bois* dans le Puits.

Sépulture. — Un vase, en terre (*Olla*), placé à 8 mètres, contenait : une tête de *fémur* gauche et deux morceaux de ce *fémur* ; la moitié gauche d'un *maxillaire;* le fragment moyen d'un *humérus.* — Ces os provenaient d'une *Femme* et étaient *incinérés.*

Il y avait aussi dans ce puits un *Coffre monoxyle en Bois, placé debout* (*Fig.* 11), contenant, en outre d'*ossements d'Animaux* (*Fig.* 12), des *Ossements* et des *Cendres* (Fragment moyen du *Tibia*, *incinéré*, d'un *Homme*).

(1) Baudry (Ferd.). — *Note sur l'ouverture d'un nouveau puits sépulchral sur la colline de Troussepoil, Commune du Bernard* (Vendée). — *Revue des Soc. Sav.*, Paris, 1865. — Tiré à part, Paris, Imp. Impér., in-8°, 1866, 9 p., 1 pl.

C'est à dessein que nous soulignons ces trouvailles capitales, qui prouvent que les *Cendres des Morts* étaient placées ici, vers le fond du puits, soit dans un VASE, soit dans un COFFRE EN BOIS (1).

La *Sépulture* par *Incinération* est donc absolument indiscutable dans ce cas.

Époque.— Ce Puits est du *début du* III^e^ *siècle* [Antonin le Pieux et Septime Sévère].

PUITS VI [1865]. — L'abbé Baudry, dans le mémoire consacré à la description de ce puits (2), fouillé en septembre 1865, le place à 7 mètres nord-ouest du Puits V. Sur le plan de 1873, la distance mesurée à l'échelle entre les deux puits est bien de 7 à 8 mètres

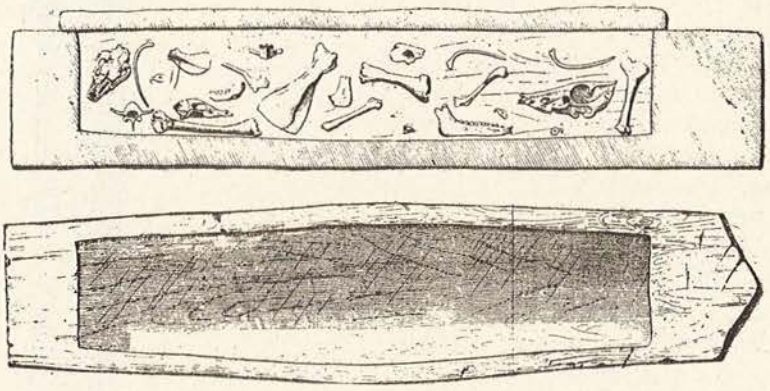

Fig. 12. — COFFRE MONOXYLE, trouvé dans le V^e^ PUITS, contenant surtout des OSSEMENTS D'ANIMAUX. — *Echelle* : 1/10. [D'après le *Mémoire original* de Baudry]. — En haut, Coupe du *Coffre*, avec son couvercle ; — en bas, vue par en haut de la cavité du *Coffre vidé*.

en effet ; mais le Puits VI est figuré au nord du Puits V (au lieu d'être au nord-ouest).

Quoique la situation du Puits V soit mal connue, nous n'insisterons pas, car nous allons démontrer que le Puits VI correspond bien au *Puits à eau*, qui persiste actuellement dans le champ n° 87 [*La Petite Essermellerie de la Bougrière*] : ce qui nous donnera de suite un repère sûr, pour préciser l'emplacement du Puits V, à 7 mètres sud-est par conséquent du Puits VI.

(1) Il n'y aurait rien d'impossible à ce que ce *Coffre en bois*, provenant d'une Sépulture *antérieure* d'HOMME, ait été *exhumé* lors de la Mort de la FEMME, pour que les Epoux soient placés dans le même Puits.

(2) BAUDRY (Ferdinand). — *Compte rendu des fouilles archéologiques de Troussepoil, Commune du Bernard (Vendée), exécutées au mois de septembre* 1865. — *Congrès Soc. Sav.*, Paris, 1866.— *Revue des Soc. Sav.*, Paris, 1867.— Tiré à part, Paris, 1867, Impr. Imp., in-8°, 7 p.

a) Le Puits à eau du n° 87 (*Fig.* 12) est, en effet, à l'ouest, à 113^{m}20 de la Citerne à eau du chemin, et à 145^{m}80 de la route du Bernard au Pont-Rouge, et est, d'autre part, à 39^{m}80 au nord du *milieu* du Chemin féodal de Troussepoil, soit à 33^{m}80 de la limite sud de ce champ, et à 45^{m}70 de sa limite nord.

Ces 33^{m}80 représentent bien à peu près les 26 mètres du Puits V, ajoutés aux 7 mètres du Puits VI. De plus, le Puits à eau est à 9^{m}80 seulement de la nouvelle limite (déplacée vers l'*ouest*). Dans ces conditions, le Puits à eau ne peut donc être que le Puits VI, situé à l'*ouest* et plus au nord que le Puits V.

b) En outre, nous avons mesuré la *profondeur* de ce puits à eau ; et nous avons trouvé 8 mètres à la margelle, c'est-à-dire 7^{m}50 environ au ras du sol. Or, l'abbé Baudry donne, comme profondeur au Puits VI, 7^{m}30 (Il n'y a donc qu'une différence de 0^{m}20, qui peut s'expliquer facilement par un relèvement du sol arable lors de la culture) (1).

c) Les dimensions de l'orifice concordent aussi, car ce puits est l'un des plus *petits* comme diamètre. Nous avons trouvé à la base de la construction un diamètre de 0^{m}70, tandis que l'abbé Baudry donne 0^{m}80 (cette différence est insignifiante). Or, le Puits V avait 1^{m}20 *de large*! Le doute n'est donc plus possible ; et le Puits à eau du n° 87 (Pl. II ; *Fig.* 8) est bien le Puits VI de Baudry.

d) Une autre preuve, très convaincante aussi, peut encore être fournie, les souvenirs de M^{me} Veuve Coumailleau étant très précis à ce sujet. D'après elle, en effet, ce Puits à eau est, le *second* (c'est-à-dire le n° VI), qui fut creusé dans le champ n° 87 ; et, de plus, on aurait trouvé dans le puits, situé le plus *loin* du Chemin de Troussepoil (c'est-à-dire le VI^{e}), des *Pots en « cuivre »*, un *moyeu de charette*, et un *arbre*. Or, Baudry y signale un *moyeu de char romain*, qu'il figure ; deux *vases en « cuivre »* ; et un *pieu en chêne*, de 0^{m}80 de long. — L'hésitation n'est donc plus permise.

Ce puits est creusé, comme les précédents, dans le schiste ; mais, comme on est ici près du fond de la vallée du Jabriau, la roche n'était recouverte que par moins d'un mètre de terre. Baudry a noté que le schiste y était très dur, et n'y a pas trouvé de veines de quartz, comme dans le Puits n° V.

Sépulture. — Débris *humains* douteux, dans une Urne, à 6 mètres.

Avant de quitter la partie *Est* du versant Nord de Troussepoil, où jusqu'à présent on n'a trouvé que ces six puits (la région *ouest*

(1) Le Puits V est bien *plus profond* : il a 9 mètres.

dudit versant Nord, jusqu'à présent, en a fourni au moins deux autres (les nos XIV et XXXII), il est nécessaire de souligner que les Puits nos V et VI se trouvent encore dans la propriété de la fille de Masson, l'ouvrier de F. Baudry.

Il faut ajouter et faire remarquer que les Puits IV, I, III et VI, paraissent disposés, de l'Ouest à l'est, sur une même ligne, presque parallèle au ruisseau du Jabriau, et, en tout cas, nettement perpendiculaire à une ligne Nord-sud. Les Puits II et V sont, au contraire, sur un parallèle situé au *sud* du précédent. D'autre part, on verra plus tard que le n° I semble être sur la même ligne méridienne que les Puits XIII et XX; que le n° II est sur la méridienne des Puits XII, XIX et XXVIII ; que le Puits III est sur celle du Puits XVIII ; et qu'enfin le Puits IV est sur celle du Puits XXXI.

En outre, le Puits VI paraît être aussi sur une méridienne, située à l'ouest du Puits VIII.

Nous nous bornons maintenant à ces simples remarques, nous réservant de revenir sur ces constatations intéressantes, quand nous aurons fixé la place, au moins approximative, de quelques autres sépultures découvertes à Troussepoil.

Puits VII [1866]. — Ce puits, fouillé en juillet 1866, n'est plus situé, comme les six précédents, sur le versant nord, assez abrupt, de la Colline de Trousepoil, mais au point le plus élevé du plateau, dans le champ n° 127, l'une des pièces du ténement appelé *La petite Plaine du Champ Bureau.*

F. Baudry n'en dit pas davantage, ni dans le mémoire de 1866 (1), où il a décrit ce puits, ni dans son ouvrage d'ensemble. Il ajoute seulement qu'il en soupçonna l'existence dans ce champ dès 1859, époque où il y avait déjà trouvé des Fosses sépulchrales (2) ; mais ce n'est qu'en juillet 1866 que le *soc de la charrue dérangea une des assises de la toiture en pierre*, et mit ainsi le chercheur sur la bonne piste.

On ne peut guère suppléer à l'insuffisance de la description de Baudry que par des mensurations faites — d'une façon d'ailleurs fort approximative — sur le plan de 1873. Or, en s'y reportant, on note que ce Puits VII se trouve à l'angle sud-ouest du champ 127,

(1) Baudry (L'abbé F.). — *Rapport sur l'ouverture des VII*e *et VIII*e *Puits funéraires de Troussepoil (Commune de Bernard).* — *Ann. de la Soc. d'Em. d. l. Vendée*, 1866. Napoléon V., 1867, t. XIII, 143-168, 5 pl. hors texte [Voir p. 144-155].

(2) Ces Fosses du champ 127 ne figurent pas sur le plan qui accompagne le mémoire de 1860. — Il nous a donc fallu les ajouter à celles indiquées sur ce croquis, dans la liste générale des Fosses sépulchrales de Troussepoil.

à 12 mètres environ de sa limite ouest avec le n° 133, et à 26 mètres de sa limite sud avec le n° 132. — Ces deux champs font d'ailleurs partie, eux aussi, de *La petite Plaine du Champ Bureau* (1).

Pour plus de précision encore, notons, en outre, qu'on a trouvé en ce point le sous-sol rocheux (schiste) à une profondeur de 2m70.

Avec ce Puits n° VII, F. Baudry sort de son champ d'action habituel jusque là ; et, désormais, il va s'attaquer à tout le Plateau de Troussepoil.

Puits VIII [1866]. — L'histoire du VIIIe puits est particulièrement intéressante à refaire aujourd'hui, car elle montre bien les hésitations qu'eut, au début, dans la recherche des Puits, l'abbé Baudry lui-même.

Ce puits fut découvert, en réalité, en janvier-février 1860, lors des fouilles des *Substructions gallo-romaines* du champ n° 125, dit de Troussepoil. Et, dès 1860, dans son second mémoire (p. 2), l'abbé Baudry le signala comme ayant *des parois maçonnées* (2), *en petit appareil;* aussi, sur le plan, qui accompagna ce travail, le figura-t-il comme un *Puits à Eau* (*Fig.* 2)!

Il avait l'air de laisser supposer ainsi que ce Puits à eau existait déjà à l'*époque gallo-romaine*, et correspondait sans doute aux Habitations de cette époque, dont il venait de découvrir les fondations, importantes, dans le voisinage; mais il n'affirmait rien toutefois.

Cependant son mémoire n'était pas plutôt publié que l'abbé Baudry reconnaissait son *erreur* (c'est le terme qu'il emploie dans son travail (3) de 1866). Il constata bien vite qu'il s'était trompé, et qu'en réalité il avait eu affaire, là aussi, à un Puits funéraire (4).

On ne pourrait pas, en effet, s'expliquer la présence d'un *Puits*

(1) Dans un autre mémoire [*Découverte et fouilles de huit nouvelles Fosses sépulchrales à Troussepoil, en* 1902-1904. — *Ann. Soc. Emul. Vendée*, 1908. Roche-sur-Yon, 1909. — Voir tiré à part, p. 11], nous avons déjà donné une étymologie pour cette dénomination, sur laquelle, nous sommes revenus plus haut.

(2) Le mot « *maçonnées* » prouve qu'en 1860 Baudry ne mit à découvert que la *calotte* du puits et le *sommet*, c'est-à-dire la partie située au-dessus des schistes sous-jacents. En effet, la *partie supérieure* seule est vraiment en maçonnerie; et il n'en a pas plus bas, en raison même de l'existence des Schistes.

(3) Baudry (L'abbé F.). — *Rapport sur l'ouverture des VIIe et VIIIe Puits funéraires de Troussepoil*, (*Commune du Bernard*). — *Ann. de la Soc. d'Emul. de la Vendée*, 1866. Napoléon V., 1867, t. XIII, 143-168, 5 pl. hors texte [Voir p. 654].

(4) Ce puits correspond au petit cercle, à point central, qui est figuré au-dessous des substructions à angle droit, avec le mot *Mur*, à l'est du champ de Troussepoil (n° 125), sur le plan de l'abbé Baudry (1860).

à Eau, moderne, presque au milieu d'un champ cultivé, si l'on n'admettait pas qu'il a été autrefois trouvé, *tout fait*, lors d'un labourage à la charrue ; qu'on l'a exploré alors, à la *superficie*, pour voir ce qu'il y avait à l'intérieur ; et qu'on l'a laissé ensuite se remplir d'eau (1). On n'a pas l'habitude de creuser des puits au milieu des champs, à plusieurs kilomètres de toute habitation (2) !

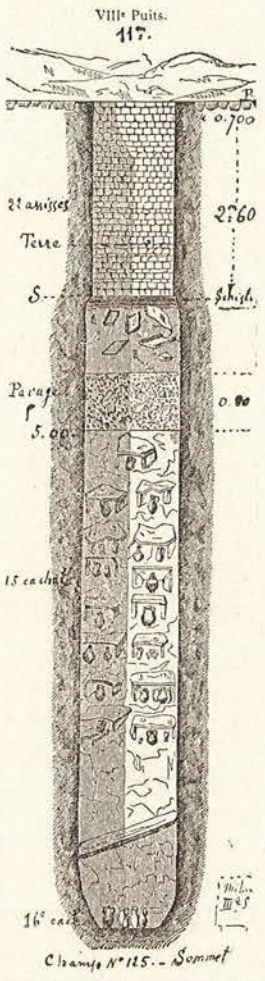

Fig. 13. — Puits n° VIII (1866) [Abbé Baudry]. — Echelle : 1/100.

En octobre 1865, F. Baudry voulut vider cette Sépulture ; mais il eut le tort de commencer ce travail dans la saison des *pluies*, car, bientôt, le puits se remplit d'eau. Il dut abandonner les travaux ; et le puits devint réellement, en effet, à ce moment, un vrai *Puits à eau !*

Dans l'ouvrage d'ensemble (p. 78), il raconte d'ailleurs ce qui lui est arrivé : « Arrivé à une profondeur de 9 mètres (c'était le 21 octobre 1865), il fallut suspendre les travaux, à cause des pluies torrentielles, qui ne cessèrent pendant plusieurs jours de détremper le sol ».

Le Puits resta en cet état jusqu'à la fin de l'été (août 1866), où il put être exploré (le 4 septembre, il était vidé) avec les plus grandes difficultés (3). —

Baudry ajoute en effet : « Il fallut presque un jour et une *nuit* pour débarrasser le puits de l'*eau*, qui avait séjourné pendant dix mois, et mettre à découvert la onzième cachette » !

Si nous avons insisté sur ces péripéties, c'est pour démontrer qu'il ne faut travailler aux Puits funéraires que pendant la *saison la plus*

(1) D'ailleurs on est certain que ce fait s'est produit lors de la découverte de la Nécropole à Puits funéraires analogue d'Apremont (Vendée).

(2) En effet, à l'époque où l'abbé Baudry a vu ce puits pour la première fois, la Massonnière, c'est-à-dire la maisonnette de Troussepoil, n'était pas construite (elle date de 1860) ; et personne n'habitait dans ces parages.

(3) Il est vrai que ce Puits était *le plus riche* de tous : ce qui a récompensé le chercheur de ses efforts !

sèche de l'année [c'est-à-dire soit en *juillet* (1), soit plûtôt en *août* ou en *septembre*], et non pas en hiver (2), comme l'ont fait trop souvent, au début, l'abbé Baudry et d'autres savants.

Dans son mémoire de 1866, où il décrit ce puits, cet archéologue l'a situé ainsi : « Il se trouve sur le versant Est de la colline et dans le champ qui seul aujourd'hui porte le nom de Troussepoil..., où j'ai mis au jour les substructions d'un grand établissement...; il n'en est qu'à 30 ou 40 mètres dans la direction *sud-ouest*.

Cette indication est exacte, mais insuffisante, et franchement par trop élastique; et plus de précision est nécessaire, pour le cas où l'on voudrait retrouver ce puits, d'autant plus que les substructions gallo-romaines, ci-dessus signalées, ont aujourd'hui complètement disparu.

Mais, pour fixer la situation de ce puits, nous devons nous contenter de mesures approximatives, prises sur le plan de 1873, où il figure avec le n° VIII (3). Nous le trouvons là à 48 mètres au sud du Chemin féodal de Troussepoil, dans le champ n° 125 : ce qui correspond à peu près à 94 mètres au sud du Puits n° VI du champ 87 (4); et à 8 mètres à l'est de la limite des champs 125 et 126.

Ajoutons que le sous-sol rocheux (schiste) est en ce point à $2^{m}50$ de profondeur : ce qui est encore un repère, et explique que Baudry ait au début trouvé des parois *maçonnées* sur une hauteur assez grande (*Fig.* 13).

Sépulture. — On y a trouvé, dans une Urne, une *Dent molaire* humaine, et un fragment de *Tibia*, douteux, avec des *Cendres*, supposées *humaines* (F. Baudry et Grimaux) [Très douteux].

Époque. — Cette sépulture est du *début du III*e *siècle* [Septime Sévère, etc.].

Puits IX [1866]. — Le Puits IX paraît situé, au premier abord, en dehors de la Nécropole de Troussepoil, comme celui trouvé en 1858 par des terrassiers. Mais cela tient exclusivement à ce que le Chemin, *ancien*, du Pont rouge (*plus récent* que la Nécropole) et

(1) En *juillet*, il fait *trop chaud* : les objets extraits *sèchent* trop vite; d'une part, le travail est *pénible* en plein champ, sans abri et, d'autre part, *l'eau des pluies d'hiver* est à peine évaporée dans le fond du puits.

(2) Un peu d'eau dans un puits ne gêne pas la fouille; mais il en faut peu. Comme l'eau détrempe la terre et libère les objets, plus aisés à extraire dans ces conditions, il est indiqué, parfois, de jeter de l'eau dans le puits, pour faciliter les travaux et l'extraction des objets.

(3) Sur ce plan, le puits est représenté par un signe spécial, comme sur celui de 1860 (où le mot *Puits à eau* est en toutes lettres) : un point fin entouré d'un petit cercle; au lieu du gros point noir, employé pour tous les autres puits.

(4) 94 m. = 7 mètres [Entre Puits VI et V] + $36^{m}80$ [Puits V à milieu du Chemin féodal] + 3 mètres [Moitié du dit chemin] + 48 mètres [Champ n° 125].

la route nouvelle n° 79, qui l'a coupée en 1858, *traversent le Cimetière gallo-romain*, et les laissent tous deux à l'Est. En effet, en réalité, les puits doivent descendre du haut du plateau jusque près du ruisseau lui-même (1). — Ce puits a été fouillé fin octobre 1866.

D'après le mémoire de Baudry (2), il était situé sur le haut de la rampe du fossé de la route de grande communication du Pont-Rouge à Jard, n° 79, du côté gauche [c'est-à-dire Est], à 30 mètres de la « Fosse », c'est-à-dire du Puits de 1858. Dans cette description, on le voit, l'auteur n'a oublié qu'une chose : c'est de dire si c'est à 30 mètres au sud ou au nord du Puits OO [dont nous avons, avec peine d'ailleurs, pu préciser l'emplacement, très approximatif].

Le plan, qui accompagne l'ouvrage d'ensemble, permet toutefois de résoudre cette question, en nous montrant que le point qui désigne le Puits IX est au sud du Puits OO, c'est-à-dire du côté du Bernard, à la limite ouest du champ 123. Malheureusement, sur ce plan qui est à l'échelle, la distance entre le Puits OO (Lettre T) et le Puits IX n'est que de 25 mètres environ !

Cette erreur montre, avec celles signalées plus haut pour les Puits du champ 86, qu'il ne faut attribuer à nos mensurations sur le plan qu'une valeur très approchée (le coefficient de l'erreur est souvent d'un tiers !). D'ailleurs, pour nous, il ne devait guère y avoir que 26 à 27 mètres [$2 \times 13^{m}50$] (3) entre les deux Puits, situés, sur la même ligne méridienne de Sépultures.

Puits X [1867]. — Le X^e^ puits, connu en juillet, fouillé du 16 au 23 septembre 1867 (4), est situé, d'après le mémoire de Baudry (5), dans le champ au VII^e^ puits. Il fut reconnu, grâce à quelques sondages, dans cette partie du plateau, soupçonnée riche en sépultures. — Il se trouve dans le champ 127, « à 50 mètres au nord » du Puits VII, à un endroit où le sous-sol rocheux (c'est-à-dire le schiste) n'apparaît qu'à $2^{m}90$ de profondeur.

On remarquera, sur le plan de 1873, que les deux puits VII et X paraissent à peu près sur une même ligne *verticale*, quoique le Puits X ne soit représenté sur ce plan qu'à 40 mètres au nord (au

(1) L'existence de *Substructions gallo-romaines*, dans les champs n° 122 et 120, plaide en faveur de cette hypothèse [voir Plan de 1873].

(2) Baudry (F.). — *Rapport sur les IX^e^ et X^e^ Puits funéraires de Troussepoil, commune du Bernard, et sur deux autres petites fosses sépulcrales. — Ann. de la Soc. d'Emul. de la Vendée*, 1867. Napol.-V.. 1868, t. XIV, p. 250-267, planches [Voir p. 268]. — Tiré à part, Napol.-V., Vve Yvonnet, 1868, in-8°, 18 p., pl. hors texte.

(3) On verra pourquoi plus loin.

(4) On y travailla donc au moins huit jours !

(5) *Loc. cit.*, 1868 [p. 251].

lieu de 50 mètres) du Puits VII. Mais il est figuré toutefois un peu à droite, pour être bien au nord (comme le dit le texte même de Baudry)! Par suite, il devait être en réalité au nord-nord-est de ce Puits VII (1).

Cela étant, il est fort probable qu'il correspond vraiment au croisement de deux lignes de puits, situées l'une à l'est de celle du Puits VII (méridienne), l'autre (parallèle) très au nord de ce même puits. Les lignes de sépultures paraissent être éloignées en effet les unes des autres d'une treizaine de mètres [or, 13 mètres × 4 = 52] dans les endroits où l'on en a trouvé plusieurs rassemblées.

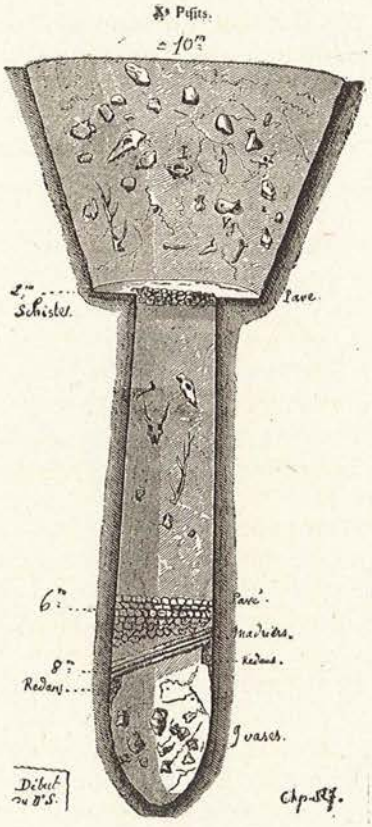

Fig. 14. — Puits n° X (1867) (Abbé Baudry). — *Echelle* : 1/100.

Époque. — Ce Puits X est sans doute du *début du IIe siècle*; mais les pièces de monnaie trouvées [Trajan, etc.] pourraient bien ne correspondre qu'à une vaste Fosse, postérieure et superposée, au puits (*Fig.* 14).

Puits XI [1868]. — « Découvert le 25 août 1868, dit F. Baudry, ce Puits ne fut entièrement vidé que le 19 septembre suivant ». Le roc schisteux est à 2m75 au point où, dans le champ 127, il a été trouvé.

C'est là tout ce que dit l'auteur de sa situation, dans le mémoire où il le décrit (2); et on voit que c'est peu. Le plan de 1873 nous

(1) La situation de la Fosse 41 (voir plus loin) nous oblige d'ailleurs à reporter le Puits X au nord-nord-est du Puits VII, et à ne pas le maintenir au nord, malgré l'affirmation de Baudry. — En effet, si on s'en tenait à cette seule indication, la fosse 41 tomberait dans le champ 133, c'est-à-dire beaucoup trop à l'ouest, alors qu'elle était située dans le champ 127. En plaçant ce puits au nord-nord-est, on trouve qu'il est réellement à 54 mètres du Puits VII (au lieu de 50 mètres).

(2) Baudry (F.). — *Rapport sur les XIe, XIIe, XIIIe Puits funéraires de Troussepoil, commune du Bernard, et sur cinq petites fosses sépulcrales.* — *Ann. de la*

montre toutefois qu'il se trouvait à peu près à la partie sud-est de ce champ 127, à 26 mètres environ du champ 128, et, à 14 mètres du champ 126.

Rapprochant ces données d'une part de l'existence d'un long *Couloir* funéraire, trouvé par Baudry à l'*ouest* de ce puits, et ayant 13 mètres de longueur, et, d'autre part, de la découverte de *Substructions gallo-romaines,* que nous avons faites en ce point en 1903, à 32m50 au nord de la limite Sud du champ 127, et à 20 mètres à l'ouest de sa limite Est, nous devons conclure que ce Puits est assez bien placé sur le plan de 1873, et qu'il doit correspondre au parallèle à sépultures Est-ouest, qui passe par le Puits VII, et non pas à celui qui serait à 13 mètres au nord.

En effet, dans cette seconde supposition, Baudry, en explorant le Couloir funéraire, étendu à 13 mètres à l'ouest de ce Puits XI, aurait *sûrement* rencontré les Substructions gallo-romaines susmentionnées, trouvées seulement par nous en 1903 ; tandis que, dans l'hypothèse qui est la nôtre, il est resté au sud de ces substructions, et n'a pas pu, par suite, les apercevoir au cours de ses propres fouilles.

Il faut aussi dire que le Puits XI, étant donné la situation indiquée par Baudry pour une fosse sépulchrale (qui a pris le n° 27 dans notre Numérotage spécial donné plus loin), doit se trouver à 40 mètres au sud de cette fosse, distante elle-même de 21 mètres du Puits X, côté Est.

Dans la supposition où le Puits XI est sur le même parallèle que le Puits VII, il y aurait 26 à 27 mètres entre les Puits VII et XI ; soit $2 \times 13^{m}50 = 27$: ce qui veut dire qu'il doit y avoir une ligne méridienne de sépultures entre eux, puisque les sépultures sont généralement à 13 mètres les unes des autres.

Ce qui plaide en faveur de cette hypothèse, c'est d'abord la situation du Puits X. D'autre part, depuis l'abbé Baudry, l'abbé Rabillé en a découvert un nouveau, par hasard, comme nous le dirons plus loin (Puits XXIX), précisément sur cette ligne du Puits X. Or, entre les Puits VII et X, nous avons vu qu'il y aurait trois parallèles Est-ouest à sépultures.

D'autre part, il faut noter que ce Puits XI est à 14 mètres du champ 126. Or, nous dirons bientôt qu'on a fouillé, en 1902, un Puits (le n° XXXI), précisément au niveau de cette limite, qui est aussi, ou à peu près, une autre ligne, méridienne ou nord-sud, de puits et de fosses.

Soc. d'Emul. de la Vendée, 1868-69. Napol.-V., 1870, t. XV, 139-167, fig. — Tiré à part, Napoléon-Vendée, Vve Yvonnet, 1870, in-8°, 30 p., fig. dans le texte.

Il est certain que ces données, malheureusement discutables, parce que l'abbé Baudry n'a pas situé de façon très précise tous les Puits trouvés par lui, sont fort curieuses, et peuvent, si elles correspondent à la réalité des faits, amener plus tard des découvertes, en apparence imprévues, mais raisonnées désormais, et fort importantes au point de vue scientifique !

Répétons, en outre, que Baudry a trouvé, à l'ouest et à l'est de ce Puits, deux *Fosses, rectangulaires*, très allongées, dirigées de l'est à l'ouest, qu'il a appelées *Couloirs funèbres* (*Fig.* 4). — Elles étaient longues de 13 mètres, et profondes de $0^{m}70$. Signalons que ces fosses avaient exactement *13 mètres de long* (1), c'est-à-dire précisément une *longueur correspondant à la distance qui sépare les Lignes de Sépultures* !

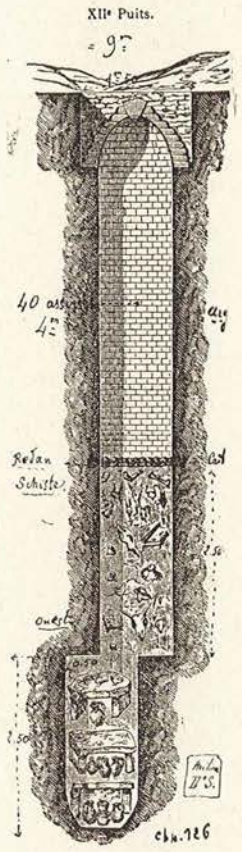

Fig. 15. — Puits n° XII (1868)]. [Abbé Baudry]. — Echelle : 1/100. Forme en *Bayonnette*.

Puits XII [1868]. — Le Puits XII, fouillé le 29 octobre 1868, est, dit Baudry dans le mémoire cité, « à environ 60 mètres nord-est du précédent (2) ». — Et c'est tout !

Si l'on consulte le plan de 1873, on trouve bien le Puits XII indiqué à peu près au nord-est du Puits XI ; mais il est dans le champ voisin, à l'est, c'est-à-dire dans le n° 126 (*Petite Plaine du Champ Bureau*, également) : ce que l'auteur a oublié de dire ! — De plus, à l'échelle, on trouve 50 mètres, au lieu de 60 mètres (encore une erreur de 10 mètres). Le puits a donc été placé *trop à l'Est*, dans le texte de l'ouvrage.

En réalité, le Puits XII (en partant, sur le cadastre, du Puits XI) est au coin nord-ouest du champ n° 126, à environ 13 à 14 mètres au sud du Chemin féodal de Troussepoil, et probablement à 26 mètres à l'est de la pièce n° 127.

(1) Ces mensurations sont certainement un peu inexactes ; en effet, du côté de l'est, ce Couloir ne pouvait pas avoir 13 mètres de long, puisque le terrier est à peine à 12 mètres de l'endroit supposé du Puits : ce qui montre qu'il ne faut pas avoir une confiance aveugle dans les mesures anciennement indiquées !

(2) Cette donnée, à elle seule, juge la question de la « Loi de Distribution des Sépultures ». — En faisant la *construction géométrique*, basée sur cette loi, on

Il se trouvait, par suite, sur la seconde ligne méridienne, située à l'est de la ligne du Puits XXXI, correspondant à peu près au terrier qui sépare les champs 127 et 126, et sur le parallèle passant au niveau du Puits X (1).

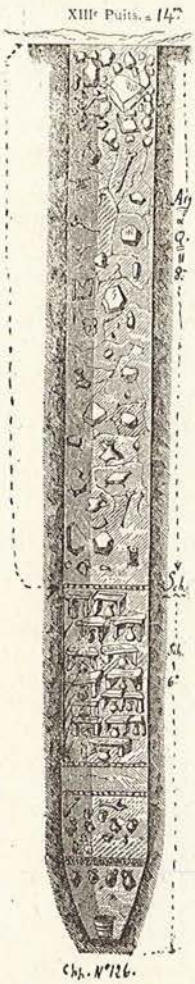

Fig. 16. — Puits n° XIII (1868) [Abbé Baudry]. — Echelle : 1/100.

Puits très remarquable par sa forme (*Fig.* 15) *en Bayonnette* et sa *Maçonnérie* supérieure, fort importante.

Époque. — Cette sépulture est du *milieu du II[e] siècle* [Un bronze d'Adrien].

Puits XIII [1868]. — Ce Puits, fouillé en novembre 1868 (p. 25) d'après le même mémoire, était « à 16 mètres du Puits précédent » (n° XII) [Tiré à part, p. 19]; mais Baudry ne dit pas de quel côté.

Le plan de 1873 seul montre que ce devait être à l'ouest (ou au sud-ouest). Il est probable qu'il était situé à l'ouest, sur la ligne méridienne nord-sud, intermédiaire entre celle du Puits XII et celle du puits fouillé en 1902, et par suite sur le même parallèle que les Puits XII et X.

Ce qui nous donnerait à penser que cette interprétation est la bonne, c'est la constitution géologique du sol (*Fig.* 16), trouvée au niveau du Puits XIII, et sur laquelle Baudry a insisté dans son ouvrage d'ensemble (2). En effet, ce Puits « fut creusé, *pendant* 8 mètres, par un effet du hasard, *aux limites extrêmes d'un banc schisteux*, du côté de l'*Est* [les schistes sont bien à l'*Est* en effet], de manière que, dans cet espace, le cylindre n'avait pour point d'appui que l'*argile plastique* [on sait qu'il y en a une couche sur le versant nord du plateau, c'est-à-dire sur la rive droite du Jabriau] et les *filons de quartz*, qui le traversaient ».

Il nous semble qu'il faut conclure de cette phrase, au demeurant assez obscure, que le Puits XIII se trouvait à la limite ouest du Massif *normal* des

voit qu'on obtient, en effet, un chiffre qui varie de 50 à 60 mètres pour la ligne N.-E.

(1) Il est probable que le Puits de 1902 correspond au parallèle situé au sud de cette ligne. — Cette situation le place exactement à 60 mètres du Puits XI, mais à N. 30° E., au lieu de N. 45° E.

(2) Il n'en parle pas dans le mémoire original.

Schistes du plateau, se trouvant généralement dans le champ n° 126 à 3m50 à 4 mètres du sol [au lieu de 8 mètres, point où le schiste normal reparut]; et que, dans cette partie nord-ouest du champ 126, il y a eu une *désagrégation superficielle* du banc *schisteux*, sur 4 mètres d'épaisseur (8 — 4 = 4 mètres), désagrégation n'ayant laissé en place que les gros filons de quartz, vus par Baudry (*Fig.* 16).

Comment expliquer cette désagrégation très localisée, les filons de quartz, et l'apparition de l'*argile* plastique, après la disparition des morceaux de Schiste, correspondant à un effritement? La chose nous semble facile aujourd'hui, après nos fouilles de 1902, dans le coin nord-ouest de ce champ.

Dans un autre mémoire (1), nous avons montré que, dans ce coin, il y avait, en effet, très probablement, un pointement d'une roche éruptive, une *saillie de Granulite*, très localisée. S'il en est bien ainsi, cette petite éruption a suffi pour briser et désagréger, à l'est, les schistes du voisinage, et provoquer l'apparition d'un filon de quartz important (2); alors, ou bien les eaux ont entraîné ces débris, en formant là un petit torrent qui s'est déversé jadis dans le Jabriau, mais qui fut ultérieurement comblé par les terres du plateau de Troussepoil; ou bien les schistes décomposés se sont transformés en argile.

Ajoutons, enfin, qu'entre les Puits XII et XIII il y avait un *Couloir funéraire* (Baudry), c'est-à-dire une sorte de Fosse rectangulaire, ayant environ 16 mètres de longueur de l'Est à l'ouest, et correspondant par suite [16 au lieu de 13m50] à peu près à l'intervalle de deux lignes de sépultures; cette disposition est analogue à celle du Puits XI (*Fig.* 4).

Trouvailles. — Vers le milieu du Puits, on a cru trouver des fragments d'Os *humains*. Cette détermination reste très douteuse.

Puits XIV [1869]. — Nous avons cité plusieurs fois déjà le Chemin féodal ancien, qui, de l'ouest à l'est, coupe la colline de Troussepoil, et qui, longeant le sommet du versant nord, descend vers la rivière de ce nom, qui jadis était traversée à gué (*Fig.* 2 et 3).

Or, la création de ce chemin est certainement postérieure à la destruction de la Nécropole [il serait du IXe ou Xe siècle (3), d'après l'abbé Baudry], car il passe, du côté de l'extrémité nord-ouest, *par dessus* une région à Puits.

(1) Baudouin (M.) et G. Lacouloumère. — *Loc. cit.* (1908).

(2) On sait qu'à un pointement isolé de *Granulite* correspond souvent un filon de quartz - limite, plus important que ceux qui sont d'ordinaire épars dans les Schistes.

(3) Voir plus loin (§ IV).

En effet, on y a trouvé déjà plusieurs fosses sépulchrales (1), et précisément le Puits n° XIV [sans parler de celui que nous avons fouillé en 1903], qui est « situé au milieu même de la voie ».

Dans son mémoire (2), Baudry ne précise pas davantage l'emplacement exact de ce puits, fouillé en 1869. Toutefois, d'après le plan de 1872, ce puits se trouverait sur le bord *nord* du chemin, à environ 25 mètres de la limite Est du champ n° 86, partie *ouest* (d'après une division du champ, qui ne figure pas d'ailleurs au cadastre de 1830, mais existe sur le plan de 1860 de Baudry).

En réalité, d'après ce que nous avons pu apprendre, sur les lieux mêmes en 1903, en interrogeant M^me^ veuve Coumailleau [son père manqua de se tuer en creusant ce puits, où il fit une chute de 5 mètres ; il reçut à ce propos une récompense officielle en 1869], la sépulture se trouverait, plus exactement, presque au *milieu même du chemin*, et non pas dans le fossé nord lui-même (3). De plus, il serait à une distance beaucoup plus grande vers l'ouest, et avoisinerait la limite du n° 85 et du n° 86.

Toutefois, ne pouvant avoir qu'une confiance limitée dans la mémoire de M^me^ Coumailleau, nous laissons le Puits à l'endroit indiqué par Baudry sur le plan de 1873 (4).

Ce puits paraît être, d'ailleurs, sur la même ligne ouest que les Puits IV, I, et III.

Époque. — On y a trouvé un Néron [51-68 après J.-C.]; il est donc probablement de cette époque, c'est-à-dire de la *fin du I^er^ siècle* de l'ère chrétienne. — C'est *l'un des plus anciens* de la Nécropole.

Puits XV [1869]. — D'après le mémoire de Baudry, le Puits XV se trouve « sur le flanc Est du coteau dit de Troussepoil » : ce qui est trop vague. — En se reportant, d'une part, au plan de 1860, de l'autre à celui de 1873, on voit qu'il est assez voisin de celui qui fut trouvé le premier, en 1829, dans le champ n° 125, c'est-à-dire du Puits d'origine O ou XXVI. Mais on ne connaît que très mal les

(1) Le plan de 1873 indique deux fosses dans ce chemin. L'une, fouillée en 1859, et figurée déjà sur le plan de 1860 ; c'est notre n° 9. — L'autre, trouvée plus récemment (puisqu'elle n'y est pas indiquée), est voisine du Puits XIV et a été découverte en 1870 (Fosse n° 46).

(2) Baudry (l'abbé F.). — *Rapport sur les XIV^e^, XV^e^, XVI^e^, XVII^e^ et XVIII^e^ Puits funéraires, commune du Bernard (Vendée) et sur quelques petites fosses sépulchrales. — Congrès des Soc. Sav.*, Paris, 1871. — *Revue des Soc. Sav.*, Paris, 1872. — Tiré à part, Impr. Nat., 1872, in-8°, 12 p.

(3) En décrivant plus loin la Fosse n° 46, nous essayerons de donner une explication de cette erreur du graveur du plan de 1873.

(4) M. Bureau, cultivateur à la Porcherie, possesseur du champ n° 85, a vu creuser, en face de cette prairie, un puits par l'abbé Baudry. — Nous reviendrons plus tard sur ce souvenir [Puits XXIV].

rapports réciproques de ces deux sépultures voisines : les deux plans, superposés, les placent au même endroit où à peu près.

Toutefois Baudry, dans son ouvrage d'ensemble (p. 227), laissant entrevoir que le Puits de 1829 était à 20 mètres environ au nord-est du Puits XV, celui-ci doit se trouver forcément à l'ouest et un peu au sud du puits d'origine, à une vingtaine de mètres ; mais nous ne connaissons pas, on le sait, la situation précise du Puits O.

D'après le plan de 1873, le Puits XV serait à l'est de l'ancien « Établissement gallo-romain », appelé A, à 33 mètres à l'ouest de la route du Bernard au Pont-Rouge (et par suite presque au sud de la Fosse n° 2), et à 26 mètres au sud du Chemin féodal [c'est-à-dire $13^m \times 2$].

Ces données permettent de le placer, par approximation, sur la ligne de sépultures Est-ouest, qui passe par le Puits VIII, et sur la méridienne de la Fosse n° 2.

Le schiste devait être très proche de la surface même (1) du sol, car la charrue avait détruit toute la calotte en pierres calcaires qui recouvrait autrefois ce puits (*Fig.* 17).

Fig. 17. — Puits n° XV (1869) [Abbé Baudry]. — Echelle : 1/100.

Trouvailles. — Au milieu du puits, une *esquille d'os* et une *tête arrondie* ont été attribués à l'espèce *humaine* par le D^r^ Fillaudeau. — Ce diagnostic reste douteux.

Puits XVI [1869 (1)]. — Baudry, dans le même travail, le place à « 63 mètres sud du précédent ». Et, en effet, à 65 mètres au-dessous du Puits XV, on rencontre un parallèle E.-O. [$13 \times 5 = 65$] des sépultures. L'erreur, n'étant que de 2 mètres sur 63 mètres, n'a guère d'importance. Mais le plan de 1873 donne une distance plus grande (presque 75 mètres) et place le Puits trop à l'ouest, puisqu'il est réellement au sud du n° XV.

La partie supérieure de la calotte de ce Puits correspondait au bas du sillon tracé par la charrue, qui, chaque année, glissait par dessus. Le schiste semble être là à 1^m35 seulement de profondeur ; mais le texte de Baudry n'est pas clair ; et il est possible qu'il soit plus superficiel encore (2).

(1) Cette hypothèse, faite en 1903, a été confirmée par nos recherches de 1904, lors de la fouille de la *Fosse* n° 58.

(2) Même réflexion que ci-dessus.

Époque. — C'est le Puits *le plus ancien* connu, car il est peut-être du *début du Ier siècle* (On y a trouvé un petit bronze de Tibère, 2e Empereur romain).

Puits XVII [1869]. — Baudry a signalé qu'il se trouvait « à 10 mètres ouest du précédent », c'est-à-dire du XVIe. Cela revient à peu près à dire qu'il était situé sur le même parallèle est-ouest, en raison de l'orientation franchement nord-sud du grand axe du champ, et au voisinage de la méridienne de sépultures passant à 13 mètres à l'ouest de celle des Puits XV et XVI ; et il est bien probable que c'est sur cette méridienne-là qu'il se trouvait en réalité.

Le noyau schisteux était à 3m10 du sol, d'après le mémoire original ; à 3 mètres d'après l'ouvrage d'ensemble : ce qui nous étonne un peu, étant donné ce qui a été constaté au niveau de la Fosse n° 58!

Époque. — Ce puits paraît être de la *fin du IIe siècle*.

Trouvailles. — Dans une Lagène, on a trouvé une *Dent molaire d'Homme* à 4 racines, au dire du Dr Gouraud, fait important.

Puits XVIII [1869]. — Dans son mémoire, Baudry ne parle pas de la situation de ce Puits ; c'est un joli oubli ! L'ouvrage d'ensemble le signale seulement « sur le front du plateau » (p. 21).

Quant au plan de 1873, il montre qu'il se trouvait dans la partie moyenne et méridionale du champ n° 126 ; des mensurations très approximatives, faites sur ce plan à l'échelle, donnent 25 mètres de la limite sud du n° 126, et environ 35 mètres de sa limite ouest. D'après nous, ce Puits doit correspondre par suite au parallèle des Puits XI et VII, et à la méridienne qui passe à l'est du Puits XII.

Le *schiste* devait être là à 3m40 de profondeur.

Ce qui est certain, c'est qu'il restait encore, en 1903, un vestige de la couverture de ce Puits dans ce champ 126, le long du terrier nord à quelques mètres ouest de la carrière d'entrée du chemin de Troussepoil, sous forme d'un gros bloc de *Granulite*, qui est probablement un ancien *Pilier d'un Mégalithe*, détruit, des champs nos 126 ou 88 (1) (Planche III ; *Fig.* 23).

En effet, Baudry a dit, dans son ouvrage d'ensemble (p. 155), que le puits « était bouché par un bloc *énorme*, qui nécessita la force de deux bœufs, pour le retirer de son lieu et place ».

Or la coupe du XVIIIe Puits, dessinée par J. Ballereau (p. 154),

(1) Dans son ouvrage, F. Baudry mentionne (p. 14) l'existence d'un Mégalithe à « l'Essermillière ». — Il n'y en a plus aujourd'hui à l'Essermillière ; mais il est probable qu'il devait se trouver dans le Champ 88, et près de la Fosse n° 2 [Voir plus loin la description de cette Fosse].

montre précisément que ce gros bloc couronnait la calotte et était placé au-dessous du sillon. D'ailleurs Mme Vve Coumailleau nous a répété que le morceau de Granulite actuel du champ 126 provenait bien de l'un des puits de cette pièce, et qu'elle l'avait vu amener là avec des bœufs (*Fig.* 4; *m*).

Cette constatation est très intéressante; et ce bloc mériterait d'être conservé dans un Musée. Il démontre, de façon indiscutable, que les Gallo-Romains, *bien avant l'arrivée des* Chrétiens (1), *détruisaient les Mégalithes* dans des buts très divers, comme nous le signalerons, en décrivant complètement ce débris dans un autre mémoire sur les Restes mégalithiques de Troussepoil.

Époque. — La sépulture est de la *fin du IIe siècle.*

Puits XIX [1870]. — Nous croyons que l'abbé F. Baudry n'a pas publié de mémoires originaux spéciaux pour les Puits XIX, XX, XXII et XXIII ; et cela est des plus regrettables. Toutefois, en 1872, il a résumé, dans une plaquette particulière (2), toutes ses recherches antérieures ; il parle déjà là de 21 puits, et par conséquent des Puits XIX, XX et XXI.

D'après ce travail, le XIXe Puits est situé sur le haut du plateau de Troussepoil, comme le XXe.

Au dire du livre d'ensemble (p. 171), au niveau de ce puits, fouillé en 1870 et vidé le 2 septembre, « le jour de la capitulation de Sedan », on trouva le schiste à 3 mètres de profondeur. Mais la situation n'est pas signalée. Le plan de 1873 est heureusement plus explicite et le place dans le champ n° 126, à une vingtaine de mètres au nord-ouest du puits XVIII.

Pour nous, ce puits, qui paraît être à plus de 36 mètres de la limite sud du champ, et à plus de 23 mètres de la limite ouest, doit se trouver sur la méridienne à sépultures du Puits n° XII située à 26 mètres, et sur le parallèle situé au-dessus de celui du Puits XI (39 mètres).

Puits XX [1871]. — Situé sur le plateau (plaquette de 1872), ce puits XX est placé, d'après le plan de 1873, au coin sud-ouest du même champ n° 126, à 14 mètres environ au nord de sa limite sud, et à une dizaine de mètres de sa limite ouest.

Il doit correspondre, à notre avis, au parallèle qui passe au-des-

(1) Les premiers apôtres du *Christianisme* ne paraissent être arrivés en Vendée qu'au IIIe siècle après J.-C., au plus tôt. — Or ce puits, nettement *païen*, est du IIe siècle.

(2) Baudry. — *Les Puits funéraires du Bernard.* — *Ann. de la Soc. d'Emul. de la Vendée*, 1871. La Roche-sur-Yon, 1872, p. 37-55. — Tiré à part, La Roche-sur-Yon, L. Gasté, in-8°, 1872, 19 p.

sous des Puits VII et XI (13 mètres), et à la méridienne du Puits XIII (13 mètres).

Il fut fouillé du 21 août au 16 septembre 1871, « après bien des sondages »; et, à son niveau, le schiste était, croyons-nous, à 4 mètres : ce qui n'a rien d'extraordinaire, étant donné que ce puits est celui qui se trouve sur le point le plus élevé et le plus méridional du plateau de Troussepoil.

Époque. — Cette sépulture est du *début du IIIe siècle.*

C'est dans ce Puits XX que fut trouvée la fameuse *Déesse-Mère*, qui causa des déboires si immérités au vaillant archéologue du Bernard! En effet, à partir du XIXe Puits, comme nous l'avons dit plus haut, il n'y a plus de mémoire original de Baudry, relatif aux Puits suivants, jusqu'au XXIe Puits; et la raison de cette interruption, tant en Vendée qu'à Paris ou ailleurs, dans ces publications *détaillées*, si utiles pourtant, est extrêmement intéressante à noter. — Aussi croyons-nous utile d'y insister quelque peu.

Nous venons de voir que, dans son XXe Puits, Baudry avait trouvé une statue en bois de chêne, qu'il appela la Déesse-Mère.

Il voulut la déposer au Musée de Saint-Germain. Mais elle fut refusée, comme d'une *authenticité douteuse.* On l'attribuait, en effet, au VIIe ou VIIIe siècle de notre ère; et l'on crut si bien à une mystification de Baudry qu'on lui refusa l'insertion de ses mémoires consacrés aux Puits fouillés de 1871 à 1875 dans la *Revue des Sociétés savantes* : celà jusqu'en 1875! — Baudry, pendant ce laps de temps, publia son ouvrage d'ensemble, et fut pourtant nommé Officier de l'Instruction publique.....

L'existence de ces statues semble démontrer le passage des *Phéniciens* sur les côtes de Bretagne et de Vendée, avant l'arrivée des Romains (1) : ce qui n'a rien d'extraordinaire au demeurant. Leur étude serait curieuse à refaire complètement aujourd'hui. Celle du XXe Puits du Bernard est encore, d'ailleurs, au Musée de la Roche-sur-Yon.

Puits XXI [1872]. — Le XXIe Puits, d'après la plaquette de 1872, était situé sur le versant est du coteau. Le livre d'ensemble ne dit pas où; mais le plan de 1873 est plus explicite. Une description de cette sépulture a d'ailleurs été publiée, à part, en 1874 (2).

On trouve ce puits, fouillé évidemment au début de 1872 au plus

(1) Baudouin (Marcel). — *De la lèpre en Vendée et de la possibilité de son origine phénicienne.* — *Gaz. méd. de Paris*, 1902, 12e s., II, p. 409-411. — *Le Vendéen de Paris*, 1903, janvier.

(2) Baudry (L'abbé). — *Découverte du vingt-et-unième Puits funéraire du Bernard (Vendée).* — *Bull. de la Soc. des Antiq. de l'Ouest*, 13e série (1871-1873). Poitiers, 1874, in-8°, p. 234-245.

tard (avant le 29 Mai) (1), dans le champ 125, à 28 mètres au nord environ du Puits VIII, l'ancien Puits à eau du plan de 1860.

Il semblerait correspondre par suite à la méridienne du Puits VIII, qui est à 26 mètres [2 × 13 = 26 mètres] au sud à peu près, et au parallèle sous-jacent à celui des Puits X, XIII et XII. Mais le garde champêtre du Bernard nous a dit qu'il se rappelait très bien avoir vu fouiller ce Puits, qui, d'après lui, était à toucher le terrier séparant le 125 du 126, et à une *quinzaine* de mètres du Chemin (ce qui correspond très bien au plan). Il nous faut donc le reporter plus à l'ouest que ne l'a indiqué Baudry sur son plan, et le placer sur la méridienne, qui passe précisément au niveau du terrier de séparation (2).

Le schiste ne devait pas être là à plus de 2 mètres (ce qui se comprend, vu la situation du Puits à l'angle des versants nord et est); mais Baudry ne donne aucun renseignement à cet égard dans son ouvrage.

Époque. — Ce puits, qui contenait un véritable trésor (250 pièces de Dèce), est l'un des plus récents et du *milieu du IIIe siècle* (3).

Trouvailles. — Dans ce puits, comme dans le Puits n° V, autre fait digne de remarque, on a trouvé des *Ossements humains incinérés.*

Mais ils n'étaient pas au fond de la cavité et se trouvaient au milieu de la *Terre noire*, à 3 mètres seulement de profondeur. On a noté que les ossements gisaient en deux endroits, à $0^{m}35$ de distance. Dans l'un, il n'y avait que des os d'un *Homme* adulte (fragment droit du maxillaire inférieur; fragment du crâne, du sacrum, des iléons, du fémur, d'un astragale, et d'un calcanéum); dans l'autre, que des os d'une *Femme* âgée (fragment droit du maxillaire inférieur; *deux radius entiers*; deux clavicules; fragment de crâne et d'humérus; tête de fémur; *fémur entier*).

Il est évident que, dans ce cas, les *deux Incinérations* (4) avaient été très mal faites et très incomplètes, et que les restes du bucher avaient sans été doute *mal placés.* — Ne pas oublier qu'on est déjà au milieu du IIIe siècle !

(1) Baudry (L'abbé F.). — *Puits funéraires de la Vendée* [Lettre du 29 Mai 1872, annonçant la découverte du XXIe Puits]. — *Bull. Soc. Stat., Sc. et Arts du Dép. des Deux-Sèvres*, Niort, 1870-1873, t. I, p. 322-323.

(2) Le garde champêtre nous a donné, comme preuve de la fidélité de son souvenir, le renseignement suivant : « Quand on rouvrira à nouveau ce puits, on devra y trouver les ossements d'un *Chien* crevé, qui y a été enfoui par l'abbé Baudry, lors de son comblement » !

Cette donnée rétrospective est très précieuse à noter, pour les archéologues à venir, que Baudry, certes, n'a pourtant pas voulu mystifier!

(3) Dans un article ultérieur, M. Aristide Bellet (*Fouilles gallo-romaines du Bernard : Addition à la description du XXIe Puits funéraire. — Ann. de la Soc. d'Emul. de la Vendée*, La Roche-sur-Yon, 1888, p. 78-80) a décrit deux médailles de bronze, découvertes dans les détritus provenant de ce puits. — Cet auteur a tenté de démontrer que l'individu enterré était un *Monétaire*, et pense qu'il s'agit d'un descendant du mort du Puits n° 1. — Cette tentative est certes intéressante à lire; mais elle n'entraîne pas la conviction

(4) F. Baudry admet une *sépulture double*, faite en *deux fois.* [Mobilier propre aux deux sexes; *Huitres non ouvertes*, etc.].

Puits XXII (1873). — Ce Puits n° XXII, comme le XXIII, n'a pas fait, pensons-nous, l'objet d'un mémoire spécial ; tous deux ne doivent avoir été décrits que dans l'ouvrage d'ensemble, qu'on imprimait au moment même de leurs fouilles, c'est-à-dire en août 1873 (Il fut terminé le 12 août).

Ce qui tendrait à le prouver, c'est que ce sont là à peu près les seuls rares Puits, que cet ouvrage *situe* réellement : ce qui est très précieux, car, sans cela, on ne saurait où les placer, le plan de 1873 ne les indiquant pas (probablement parce qu'il était déjà gravé, lors de leur découverte).

En tout cas, le Puits XXII « est situé, dit Baudry (p. 189), à mi-côte du versant Est du Champ dit de Troussepoil, dans l'espace compris entre le XV^e^ et XVI^e^ Puits ». Malheureusement, cette indication est trop vague ; et Baudry a oublié de dire, d'autre part, à quelle profondeur était le schiste (ce qui aurait pu nous guider) !

Cependant, ce Puits XXII paraît être, par suite, sur la méridienne qui passe par les XV^e^ et XVI^e^ Puits, distants de 65 mètres. Mais nous avons alors quatre parallèles [$5 \times 13^m = 65$] à choisir. Toutefois, il nous paraît logique, d'après la phrase précédemment citée, d'éliminer les deux extrêmes (1), et de choisir l'un des deux autres, puisque le Puits XXII était *dans l'espace des XV^e^ et XVI^e^ ;* ce que nous interprétons par : *à peu près entre les deux Puits.*

Par suite, le Puits XXII peut se trouver soit sur le parallèle sous-jacent à celui du Puits XX, soit sur celui du Puits XX lui-même.

Nous inclinons pour le parallèle sous-jacent à celui du Puits XX, car, au voisinage du croisement de la méridienne et de celui du Puits XX, il y a, comme nous le verrons plus loin, une Fosse sépulchrale à placer : la fosse que nous désignons sous le n° 34.

Époque. — Cette sépulture est l'une des plus anciennes, et du *début du I^er^ Siècle* (On y a trouvé deux Caligula, le III^e^ Empereur) (2).

Puits XXXIII (1873). — Baudry a dit, dans son livre d'ensemble (p. 172), que ce Puits se trouvait « dans le fossé de la grande route [n° 79], au sommet de la rampe de la butte de Troussepoil, à 10 mètres du champ qui porte ce nom, et à 20 mètres du IX^e^ Puits. »

Cette phrase, qui paraît fort explicite et très claire à première vue, l'est en réalité très peu ; et il faut la disséquer, mot par mot, pour y trouver ce que nous cherchons.

(1) L'élimination de ces deux extrêmes s'impose d'ailleurs, étant donné surtout que, sur la méridienne du lieu, on trouve, en ces points, les Fosses désignées par nous sous les n^os^ 35 et 36, comme on le verra plus loin.

(2) On remarquera que les Puits du champ n° 125, et surtout de la méridienne de la Fosse n° 2, sont les plus *anciens* que l'on connaisse (XVI et XXII). — C'est donc le champ n° 125 qu'il faudrait explorer de préférence, d'une façon méthodique !

Un cercle, décrit avec le IXe Puits comme centre et ayant un rayon de 20 mètres, coupe les Champs n° 125 et n° 123 seulement ; il laisse de côté le n° 124; étant donné que le Puits XXIII est à 10 mètres du Champ 125 dit de Troussepoil, il ne peut se trouver qu'en deux points : soit dans le Champ n° 123, situé à l'est du 125 ; soit dans le Chemin n° 79 (qui a presque 10 mètres de large). Comme de plus il doit se trouver dans l'un des fossés de la route, il faut éliminer de suite celui qui borde le Champ 125 vers l'Est.

D'autre part, le cercle décrit à 20 mètres autour du Puits IX coupant en quatre points nord-est, nord-ouest, sud-ouest et sud-est, les fossés de la route (qui sont l'un *est* et l'autre *ouest*), cherchons lequel de ces points correspond au Puits XXIII.

Nous avons vu qu'on ne pouvait songer qu'au fossé de l'*Est*. Nous ne croyons pas qu'il faille s'arrêter à l'hypothèse du sud-est, car, dans ces conditions, nous serions sans doute à plus de 10 mètres du Champ 125. Reste donc le point nord-est seulement, qui correspond au fossé ouest du Champ 123 (1).

Nous inclinons d'autant plus volontiers pour cette hypothèse que c'est dans le même fossé est qu'on a trouvé les Puits OO et IX, et qu'entre eux il y avait 30 mètres, partant à peu près [$2 \times 13 = 26$] la place d'une autre sépulture.

Le schiste, au niveau du XXIIIe Puits, n'était qu'à $1^{m}33$ au-dessous du fossé ; malheureusement, nous ne savons pas à quelle profondeur on le trouva au Puits IX, car Baudry a oublié de le dire.

Époque. — Cette sépulture, qui n'a pas donné de pièces de monnaie, est par suite de date incertaine.

Puits XXIV (1874). — Ce puits, de même que le suivant, n'a été fouillé qu'après la publication du livre d'ensemble de Baudry; il n'y figure donc pas. Mais il a été décrit dans un mémoire spécial (2) en 1875, et exploré en octobre 1874, un an après l'apparition de l'ouvrage.

On trouva le schiste à $1^{m}50$ de profondeur, et la calotte du Puits à $0^{m}50$ en contre-bas du sol ; mais ce sont là les seules données que

(1) En 1907, M. Gaudin, instituteur, nous a écrit qu'il pensait que le Puits n° XXIII se trouvait dans le Fossé *ouest* de la route. Il se base sur le récit de personnes qui auraient vu fouiller ce Puits et se rappeleraient encore son emplacement.

S'il en est bien ainsi, il est évident que les mesures données par Baudry ne sont pas très exactes, et que ce Puits était à plus de 20 mètres du n° IX, si le plan cadastral est bien fait.

Si l'hypothèse de M. Gaudin est la bonne, il faut évidemment déplacer ce Puits XXIII, et le mettre sur la méridienne qui passe à l'ouest du Puits IX, et sur le premier parallèle du Champ 124, pour qu'il soit à 10 mètres du Champ 125, dans le *fossé* de la route, et à *plus de 20 mètres* (et non 20 mètres exactement) du Puits IX !

(2) Baudry (L'abbé). — *Rapport sur la fouille du XXIVe Puits funéraire Gallo-Romain du Bernard* (Vendée). — *Congrès des Soc. Sav.*, Paris, 1875, 10 mai. — *Revue des Soc. Sav.*, Paris, 1876, 6e série, t. II. (2e série), p. 224-234. — Tiré à part, Impr. nat., 1876, in-8°, 12 p.

nous ayons aujourd'hui pour situer ce Puits! — On avouera que c'est vraiment trop peu; et l'abbé Baudry n'est guère excusable d'avoir fait un tel oubli dans son travail...

En raison de l'épaisseur très faible du limon des plateaux au niveau de ce Puits (1^m50), il nous semble qu'il est impossible de le situer sur le haut de la colline de Troussepoil (Champs nos 126 et 127), où le schiste est toujours à plus de 2 mètres de profondeur. Mais il pourrait être placé sur le versant Est, dans le Champ n° 115, [car là le schiste n'est, pour le Puits XV, en particulier, un des plus rapprochés du ruisseau, qu'à 1^m35], ou à la rigueur dans le Champ 123, ou sur le versant nord.

Toutefois, jusqu'à nouvel ordre, nous le supposons placé *dans le Chemin féodal de Troussepoil*, car nous avons appris, en 1903, par la fouille du Puits XXXII, que là le schiste n'était guère qu'à 1^m50 au-dessous de la terre végétale: épaisseur notée pour le Puits n° XXIV.

D'ailleurs il faut bien placer, soit ce Puits, soit le n° XXV, dans ce Chemin, si l'on veut tenir compte du renseignement suivant, fourni par M. Bureau.

Ce cultivateur des environs nous a, en effet, montré un endroit précis, actuellement indiqué par une grosse pierre, où, dit-il, il a vu travailler l'abbé Baudry. Et ce point est situé exactement à 26^m60 à l'ouest du Puits fouillé par nous en 1903. Ce qui veut dire qu'il se trouve précisément à $2 \times 13^m = 26^m$ environ du Puits XXXII, et à 80 mètres, de la limite ouest du Champ n° 86 ouest, c'est-à-dire en face des nos 85 et 138, au milieu même du chemin féodal, sur la seconde méridienne à l'ouest du Puits XXXII, et sur le parallèle du Puits XIV.

Pendant un instant, nous avons cru que le Puits signalé par M. Bureau était le Puits XIV; mais, en présence des affirmations de Mme Coumailleau, et surtout du plan de 1873 de l'abbé Baudry, force a bien été d'admettre que le point indiqué sur la route ne pouvait correspondre qu'à l'un des deux derniers fouillés, après la publication de l'ouvrage d'ensemble.

Il est d'ailleurs impossible d'être tout à fait affirmatif et précis; et cette hypothèse est, en réalité, assez risquée !

Époque. — En tout cas, cette sépulture n° XXIV, qui a fourni de nombreux moules de Monnaie, est du *début du IIIe siècle*.

Puits XXV (1876). — Nous ne serons pas plus heureux pour le Puits XXV, que Baudry, dans son mémoire original (1), a oublié

(1) Baudry (L'abbé Fernand). — *Rapport sur le XXVe Puits funéraire du Bernard* (Vendée). — *Bull. de la Soc. Arch. de Nantes*, 1877, t. XVI, p. 121-126. — Tiré à part, Nantes, V. Forest et E. Grimaud, 1877, in-8°, 8 pages.

également de situer! — Il a été fouillé du 5 septembre au 6 octobre 1876. On a mis *presque un mois* : ce qui est beaucoup (1)! Et on a trouvé le schiste, croyons-nous, à 3 mètres de profondeur, *sur la Colline de Troussepoil*.

Cette dernière donnée nous autorise, à notre avis, à placer ce Puits sur le haut du Plateau de Troussepoil, c'est-à-dire dans les *Champs 126* ou 127. — On ne peut pas préciser davantage.

Époque. — Il est probable que cette sépulture était un Puits très ancien, gaulois même, recouvert par une Fosse *sépulchrale du III^e^ siècle*.

Trouvailles. — D'après le D^r^ Gouraud, on aurait trouvé une portion de *maxillaire humain*, incinéré, dans la Cuvette précédent le Puits.

Puits XXVI et XXVII. — Nous avons dit plus haut que nous réservions ces numéros pour les Puits d'origine O et OO, trouvés en 1829 et 1858, de façon à pouvoir utiliser la numérotation de Baudry. — Nous n'avons donc pas à y insister davantage.

C. — *Puits fouillés par l'abbé Rabillé* [1885-1887].

L'abbé Baudry n'a pas, à ce que nous sachions, fouillé d'autres puits, quoiqu'il ne soit mort qu'en 1880. — Mais, de 1885 à 1887, l'abbé Rabillé, originaire du Bernard, élève de l'abbé Baudry, et alors économe à l'Institution Richelieu (Établissement d'Enseignement, catholique et privé, à Luçon), où il avait organisé un très beau Musée [on y voit quelques vases provenant des fouilles de Baudry à Troussepoil ; et les objets trouvés par feu l'abbé Rabillé], a exploré trois sépultures (1) en puits (2).

Puits XXVIII [1885]. — Le premier puits qu'il a vidé se trouvait en un point que l'abbé Rabillé lui-même nous a montré sur le terrain, quand il est venu visiter nos fouilles de 1903. — Il était situé dans le champ n° 126, en un endroit qui est à une douzaine de mètres du terrier sud, et à environ 25 mètres à l'est du champ n° 127.

Cette situation correspond à peu près au parallèle qui passe au-dessous de celle du VII^e^ Puits, et à la méridienne des Puits XIX et XII. Si le puits n'était pas au croisement précis de ces deux lignes, il devrait se trouver très proche. Cette fouille n'a pas encore été publiée (3). L'abbé Rabillé nous a dit seulement que ce puits

(1) Nous en publierons la description dans un autre mémoire, ainsi que celle de la Sépulture suivante.

(2) Une mention de ces recherches se trouve dans la note de Léon Ballereau, déjà citée (*Rev. du Bas-Poitou*, 1894, p. 427). — On y lit en effet : « M. l'Économe de Richelieu a fait lui-même aussi creuser des puits à Troussepoil ; il a trouvé des vases, qui sont intacts, et très beaux ; [on les voit] au Musée de l'Etablissement. »

(3) Elle le sera en 1909.

avait une profondeur de « 42 pieds » : soit 14 mètres. Or le plus profond puits connu, qui a atteint aussi 14 mètres, se trouvait dans le même champ n° 126.

Trouvailles. — L'abbé Rabillé a fouillé ce puits en 1885 et y aurait rencontré un « moyeu de charette » et de nombreux vases, qui sont actuellement au Musée de l'Institution Richelieu à Luçon.

Dans l'un d'eux, lors de la fouille, on aurait trouvé encore un *liquide* très clair, et bien conservé ; mais il a malheureusement été jeté [Renseignements oraux].

Époque. — Cette sépulture est de la *fin du II^e^ siècle* (7 pièces), ou du début du III^e^.

Puits XXIX [1887]. — Le second puits, fouillé en 1887 par l'abbé Rabillé, a été trouvé dans le champ voisin n° 127, à environ 22 mètres du terrier Est de ce champ, et par suite à près de 24 mètres de la ligne de sépultures, qui lui est parallèle dans le champ 126. D'un autre côté, il se trouvait à environ 40 mètres du Chemin féodal de Troussepoil.

Grâce à ces données, nous pouvons facilement le situer sur la méridienne qui passe au Puits X, c'est-à-dire entre les Puits VII et XI, et sur le parallèle qui est au sud de celui du Puits X (1). — D'ailleurs, c'est l'abbé Rabillé lui-même, qui, sur le terrain, nous a montré, en 1903, l'emplacement de ce puits, qui n'avait que 9^m^50 de profondeur.

Époque. — Cette sépulture est de la *fin du III^e^ siècle.*

Puits XXX [1887]. — Le puits XXX a été trouvé et fouillé, en 1887 aussi, par Rabillé, mais dans une autre région ; et son existence semble indiquer qu'en réalité la Nécropole de Troussepoil se prolongeait encore plus loin vers l'Ouest que ne le supposait l'abbé Baudry lui-même. — Par suite, il devient ainsi fort intéressant.

Ce puits serait, en effet, situé, d'après Rabillé (il n'a pas pu nous conduire sur les lieux en 1903 pour ce troisième puits), « près de la ferme des Baillères, à 70 mètres environ au nord des maisons d'habitation, « dans un petit *pré*, autrefois cultivé, appartenant à M. Boileau », à 500^m^ au S. S. O. du Puits XXIO.

Ces indications sont encore trop vagues pour nous ; mais il est probable que le puits a été trouvé dans les champs n° 147 ou 149 (2), c'est-à-dire dans le voisinage du champ n° 146 (qui s'appelle la *Cita-*

(1) Dans ce même champ 126, nous considérons comme probable l'existence d'un Puits (à fouiller), à 37 ou 39 mètres au sud du Puits XXIX, c'est-à-dire entre les Puits VII et XI. Nous vérifierons sous peu cette indication, fournie par la charrue, qui y soulève des pierres calcaires ; mais, comme il y a au voisinage des « substructions gallo-romaines », découvertes par nous en 1903, il faut attendre la fouille pour se prononcer.

(2) En effet, le 146 appartient à M. Herbaut, et est en *jardin* aujourd'hui,

delle (1), et du n° 139, où il y a des vestiges du *Mégalithe des Garnes*.

L'abbé Rabillé avait des idées très spéciales, semble-t-il, sur ce puits; mais nous ne sommes pas assez fixés sur ce point pour les discuter ici (2).

D. — *Puits vus et fouillés par nous.*

Il nous reste à signaler encore deux Puits, dont nous connaissons parfaitement bien la situation, puisque nous les avons vus *ouverts*.

L'un l'était encore en 1902; et l'autre a été trouvé et fouillé par nous en 1903.

Puits XXXI [1902]. — Ce puits, qui n'était pas encore comblé dans sa totalité quand nous sommes venus travailler au Bernard en août 1902, a été fouillé, pendant l'hiver 1901-1902, par le fermier, qui exploite actuellement le champ où il se trouve, et qui croyait y trouver un trésor (*Fig.* 9 ; P).

Comme nous avons pu sauver une partie des objets trouvés, nous le décrirons dans un mémoire spécial, avec tous les détails possibles.— Qu'il nous suffise d'indiquer ici qu'il se trouvait dans la pièce n° 126, le long du terrier ouest, sur la ligne des fosses explorées par nous en 1903, à peu près en son milieu, exactement à $43^{m}70$ au sud du Chemin féodal de Troussepoil.

Ce point, que nous ne retrouverions peut-être plus aujourd'hui avec facilité, car le puits a été rebouché en 1903 par le fermier, correspond à peu près (en réalité, il est un peu plus au sud) au parallèle de sépultures qui passe au Puits XXIX et au nord de celui du Puits XIX, et à la méridienne des Fosses de 1902, c'est-à-dire celle qui correspond à l'intervalle des Puits XI et XIII. Un tas de pierres calcaires, extraites de ce puits, en signale encore aujourd'hui l'emplacement ; mais l'entrée de la sépulture était à un mètre au nord.

Ce puits n'a peut-être pas été vidé jusqu'à son fonds ; et il faudrait le *refouiller* à nouveau, pour pouvoir l'étudier complètement.

(1) On remarquera ce nom de *Citadelle*, qui semble rappeler un *point de défense ancien*. N'est-ce point là qu'aurait été jadis l'*Entrée ouest* de l'agglomération de Troussepoil ? En tout cas, s'il y avait eu quelque partie à *fortifier* tout autour de ce qui fut la Nécropole, c'était évidemment celle-là qu'il aurait fallu choisir, car les versants nord, est et sud de la *Butte de Troussepoil* sont assez inclinés pour pouvoir se passer, à la rigueur de murs, de protection.

Ce nom de *Citadelle*, dont l'étymologie *Cittadella* serait *italienne*, d'après Ducange lui-même (*Vox italica*), vient certainement du bas latin *Civitatella*, (diminutif par *Civitatela* de *Civitas*), par disparition de la syllabe *vi* et le changement de *t* en *d*) (Citatella = Citadelle); et ce ne doit pas être un nom ancien.— *Civitatella* n'est d'ailleurs connu que par un texte de 1409 [Voir Ducange, t. II, p. 368 et 370]. Par conséquent, s'il correspond à un point jadis fortifié, cette fortification ne peut pas remonter plus haut que la fin de l'*époque romaine*. — On ne doit donc pas rapprocher les « Citadelles » des *Camps préhistoriques*, c'est-à-dire de l'époque de la pierre polie, du bronze ou du fer.

Nous connaissons, en Vendée, d'autres lieux-dits qui portent le nom de *Citadelles*. Par exemple, à Saint-Georges de Pointoindoux, section A, les n°s 781-785; à Saint-André-Treize-Voies; à Saint-Hilaire-de-Riez (*Arche* ou Citadelle) ; à Saint-Vincent-Puy-Maufrais; etc., etc.

(2) Voir le mémoire spécial où ces puits seront décrits.

Puits XXXII [1903]. — Le Puits XXXII, trouvé et fouillé (*Fig.* 18), par nous en 1903, a été l'objet d'un travail spécial, très étendu et complet (1). — Nous nous bornons, par suite, à dire qu'il se trouve dans le fossé du nord du Chemin de Troussepoil, au voisinage du Puits XIV; probablement à l'ouest, de ce puits, à une distance de 52m40 ; et au sud du champ n° 85, appartenant à M. Bureau.

Comme il est actuellement transformé en *Puits à Eau*, bien visible, protégé par une margelle solide (*Fig.* 19), et qu'il va pouvoir être bientôt classé comme Monument historique [ce sera le seul de son genre en France!] il nous paraît inutile d'insister davantage ; et nous renvoyons pour les détails à la description originale (Planche III; *Fig.* 24).

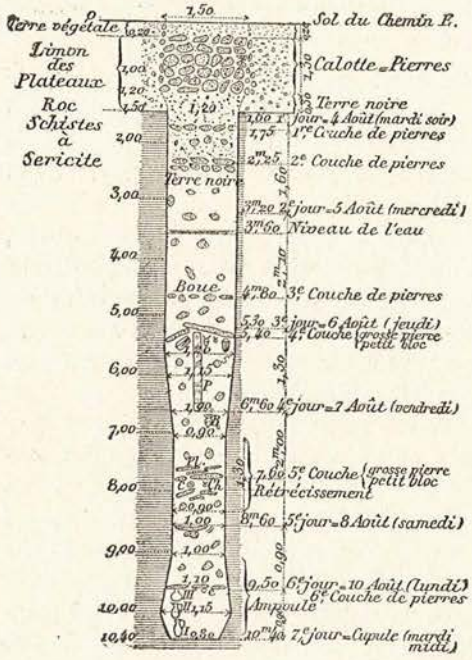

Fig. 18.— Le Puits n° XXXII [M. Baudouin, 1903]. — Echelle : 7/1000.

Il parait se trouver sur la même parallèle que les Puits XIV et XXIV (?), dont il serait éloigné vers l'est de 26m60 [or : 2 × 13m50 = 27 mètres] ; il y aurait donc entre ces deux derniers puits une autre ligne méridienne de sépultures.

Époque. — En 1906, on a trouvé près des déblais de ce puits une pièce de monnaie de Dioclétien ! — Si elle en provient bien, — mais cela n'est pas du tout prouvé, — cette sépulture serait de la *fin du IIIe siècle*, à moins d'erreur de détermination.

E. — *Résumé pour l'ensemble des Puits.*

On trouvera, résumés dans le Tableau ci-dessous (Tableau I), les caractères particuliers de ces Puits. — On en compte 4 dans le champ 86 ; 2 dans le n° 87 ; 7 dans le n° 125 ; 7 dans le n° 126 ; 4 dans le n° 127 ; 3 dans le n° 123 ; 3 dans le chemin de Troussepoil,

(1) Marcel Baudouin et G. Lacouloumère. — *Découverte et fouille d'un nouveau Puits funéraire (n° XXXII) à la Nécropole gallo-romaine de Troussepoil au Bernard (Vendée).* — *IIIe Congrès préh. de France*, Autun, 1907. Paris, 1908, in-8°, 828-909, 41 fig, 3. pl. hors texte. — Tiré à part, Paris, 1908, in-8°, 82 p., 41 fig., 3 pl. hors texte.

et 2 de situation douteuse. — La majorité a de 9 à 11 mètres de *profondeur* (Tableau II).

Age des Puits. — On remarquera que les *premiers* Puits, c'est-à-dire les plus *anciens* (Tableau III), paraissent se trouver dans le *Champ n° 125*, dit de Troussepoil. Ils semblent situés au voisinage de la *grande Construction*, placée dans le même champ, et que nous étudierons plus loin (*Fig.* 2; A)(1). Mais la plus grande quantité des Puits, comme des autres sépultures qu'il nous reste à décrire, est manifestement placée à l'ouest de cet Etablissement, c'est-à-dire sur la partie la plus élevée de la Colline, au niveau du petit Plateau qui la couronne.

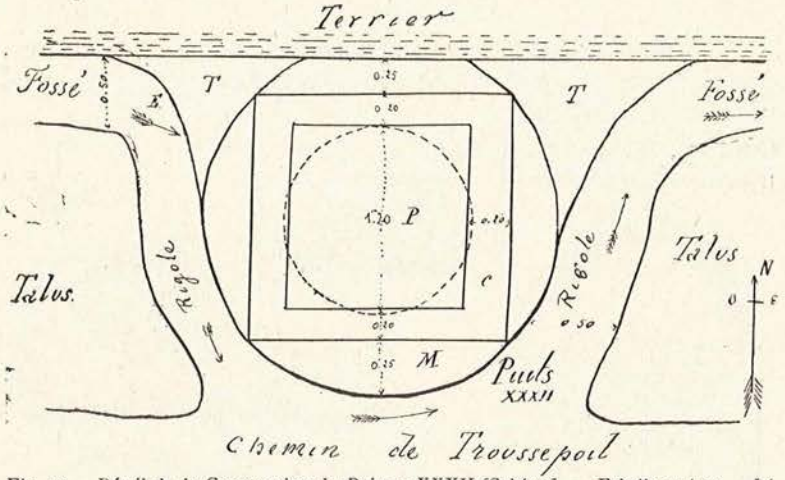

Fig. 19.— Détail de la Construction du Puits n° XXXII [Schéma]. — Echelle : 2/100.—*Légende*: P, Ouverture du Puits; — C, Cadre en bois; — M, Murette; — T, Talus de terre; — E, Arrivée de l'eau, dans le Fossé (Sommet du Plateau).

A quelque *Epoque* a-t-on commencé à faire de tel tombeaux? Quicherat et F. Baudry ont dit que c'était à la fin du I^er^ siècle après J.-C. C'est probable; mais il n'y aurait rien d'impossible à ce que quelques-uns d'entre eux soient un peu antérieurs à la seconde moitié de ce siècle, car il ne faut pas oublier que deux Puits n'ont fourni que des monnaies de *Tibère* et de *Caligula*, et qu'à Apremont (Vendée), dans la Nécropole que nous y avons découverte en 1903 (2), on a fait des constatations semblables.

Il est curieux de constater que des *Ossements humains* ont été trouvés par l'abbé F. Baudry dans 11 Puits (voir Tableau IV),

(1) Cette construction paraît *contemporaine*, ou même *antérieure* aux premiers Puits. En tout cas, elle est antérieure au Puits XXXI, car il est probable que l'*aqueduc* signalé plus loin en dépendait; et que c'est l'un des éléments de ce canal détruit qu'on a trouvé dans ce puits.

(2) Marcel Baudouin. — *Découverte d'une Nécropole gallo-romaine à Puits funéraires à Apremont (Vendée). — Ann. de la Soc. d'Emul. de la Vendée*, 1906. La Roche-sur-Yon, 1907, LIII, 5^e^ série, vol. VI, 155-206, 11 fig. — Tiré à part, La Roche-sur-Yon, R. Yvonnet, 1907, in-8°, 54 p., 11 fig.

tandis que, dans les autres, fouillés plus récemment, on n'a rien trouvé de semblable. Cette constatation, sans nous donner des doutes sur des déterminations faites jadis par des Médecins du pays, doit engager à poursuivre de nouvelles recherches dans cette région, pour que cette question, si importante, des Os, INCINÉRÉS et *non incinérés*, HUMAINS, soit définitivement résolue. — A noter toutefois qu'on a rencontrés surtout ces Ossements dans les Puits *les plus récents* (III[e] siècle), c'est-à-dire se rapprochant de la période des *Sépultures à Inhumation :* fait qui a une certaine importance, et certainement une signification à trouver [*Incinération* peu soignée ou incomplète ?]

*
* *

MOBILIER FUNÉRAIRE. — Ce qui reste des principaux objets provenant des *Puits* si remarquables de cette Nécropole, et en particulier les *Vases*, *gaulois* (*Fig.* 22), et *romains*, se trouvent dans différents

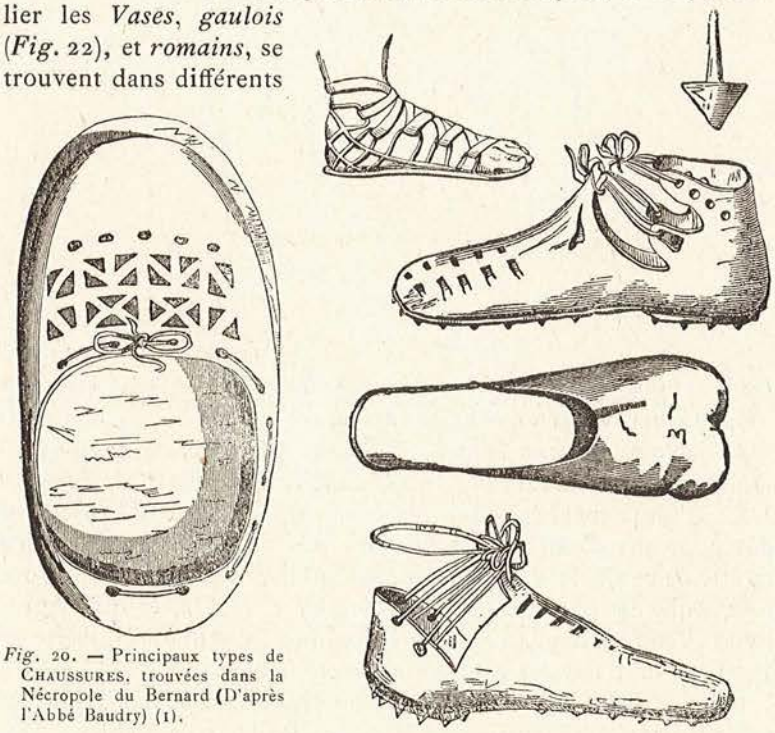

Fig. 20. — Principaux types de CHAUSSURES, trouvées dans la Nécropole du Bernard (D'après l'Abbé Baudry) (1).

Musées et des Collections provinciales. — Citons, en première ligne, le *Musée municipal de La Roche-sur-Yon*, où il y a de nombreux vases et des restes de toute nature; le cabinet de lecture de la ville de Challans (Vendée), où il reste une dizaine de vases (2) ;

1) Marcel BAUDOUIN. — *La Chaussure chez les Gallo-romains.* — *Gaz. méd. de Paris*, 1903, n° 30, p. 245 ; n° 31, p. 253.
(2) Nous les avons *photographiés* presque tous (1908).

le Musée de l'Institution Richelieu à Luçon, où se trouvent surtout les objets recueillis par l'abbé Rabillé ; et diverses Collections personnelles, dont la nôtre.

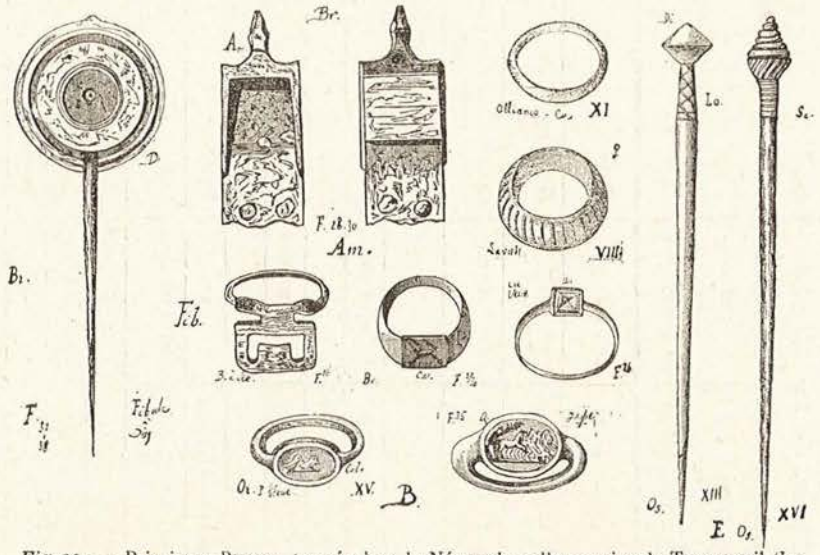

Fig. 21. — Principaux Bijoux, trouvés dans la Nécropole gallo-romaine de Troussepoil (Le Bernard, V.). — *Légende* : Am., Amulette en bronze (Fosses 26-30). — B, *Bagues* (Puits XV et Fosse 35 ; Fosses 26, 27-30) ; — Al., Bague ; — D, Epingle en bronze (Fosses 32-38) ; — E, Epingle en os (XIII[e] et XVI[e] Puits) ; — Fib., Fibule (Fosse 15 ; Fosses 26, 27-30 ; Puits VIII). — [D'après F. Baudry].

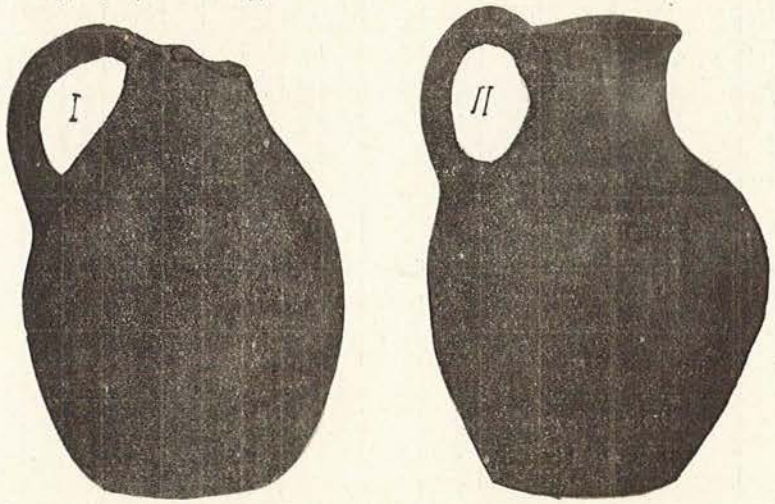

Fig. 22. — Spécimens des *Vases Gaulois* les plus grands, trouvés dans les Puits funéraires de Troussepoil. — Grands Pots à anse, en terre très grossière et noire, à paroi très épaisse [Puits XXXIII]. — [Collection personnelle].

Il est tout à fait regrettable que ces trouvailles (*Fig.* 20 à 22) ne soient pas toutes réunies, d'autant qu'actuellement beaucoup des pièces provenant de la Collection F. Baudry sont introuvables ou détruites. — Ce qui est un véritable *désastre* !

I. — Tableau des 32 Puits funéraires jusqu'a présent découverts :

Nécropole de Troussepoil ou du Chaon. — Le Bernard (Vendée).

Numéro des puits	Date de la découverte	Situation cadastre : Section; N°.	Inventeurs	Dimensions. Profond^r.	Largeur. Orifice.	Milieu.	Fond.	Epoque de la Sépulture	Observations.
O [XXVI]	Novembre 1829.	125^n	Cultivateurs. (Bœufs).	»	»	»	»	»	*Comblé.*
OO [XXVII].	Printemps 1858.	123 (Route du P^t Rouge).	Terrassiers. (Route).	4 »	»	»	»	»	*Détruit* par la route.
I.	Janvier 1859.	86^e	F. Baudry. (Travaux).	9 »	1.20	1.20	0.50	Début du III^e siècle	Conservé. - *Puits à Eau.* - Edicule protecteur.
II.	Novembre 1859.	86^e	F. Baudry.	6 »	1.30	1.30	1.30	»	*Comblé.* — Toit à cochons de la « Massonnière ».
III.	Juillet 1861.	86^e	F. Baudry.	9.35	1.20	1.30	0.45	Fin du II^e siècle.	*Comblé.*
IV.	1863.	86^e	F. Baudry.	3.25	1.20	1.20	1.20	»	*Comblé.*
V.	Novembre 1864.	87	F. Baudry.	9 »	1.20	1.20	1 »	Début du III^e siècle	*Comblé.*
VI.	Septembre 1865.	87	F. Baudry.	7.30	0.80	0.80	0.80	»	Conservé.— Edicule: Puits à Eau.
VII.	Juillet 1866.	127	F. Beudry.	11.60	1.10	1.10	0.50	»	*Comblé.*
VIII.	1860 1865 - Août - 1866.	125^n	F. Baudry.	11 »	1.10	1.33	0.75	Début du III^e siècle.	*Comblé.* - Trouvé en 1860. Fouillé à 2 reprises (1865-1866).
IX.	Fin Octobre 1866.	123	F. Baudry.	6 »	1.10	1.10	1.10	»	*Comblé.*
X.	Septembre 1867.	127	F. Baudry.	10 »	1.15	1.35	0.50	Début du II^e siècle (?).	*Comblé.*
IX.	Août 1868.	127	F. Baudry.	10.50	1 »	1 »	1 »	»	*Comblé.*
XII.	Octobre 1868.	126	F. Baudry.	9 »	1.15	1.15	0.60	Milieu du II^e siècle.	*Comblé.*

XIII.	Novembre 1868.	127	F. Baudry.	14 »	1.20	1.35	0.50	»	*Comblé.*— Très *profond.*
XIV.	1869 (?).	Chemin de Troussepoil	F. Baudry.	11.35	1.15	1.05	1 »	Fin du I^e^ siècle.	*Comblé.*
XV.	1869 (?).	125^n^	F. Baudry.	6.33	1.15	1.15	0.80	»	*Comblé.*
XVI.	1869 (?).	125^s^	F. Baudry.	8 »	1 »	1.15	1 »	Début du I^er^ s. [Tibère]	*Comblé.*— Le plus *Vieux.*
XVII.	1869 (?).	125^s^	F. Baudry.	8.66	1.10	1.33	0.80	Fin du I^e^ siècle.	*Comblé.*
XVIII.	1869 (?).	126	F. Baudry.	10.80	1.20	1 »	0.35	Fin du II^e^ siècle.	*Comblé.*
XIX.	Fin Août 1870.	126	F. Baudry.	12.70	1 »	1 »	1 »	»	*Comblé.*
XX.	Fin Août 1871.	126	F. Baudry.	13 »	0.70	1.10	0.85	Début du III^e^ siècle.	*Comblé.*
XXI.	Début de 1872 (?).	125^n^	F. Baudry.	10.75	1.62	1.05	1.05	Milieu du III^e^ siècle.	*Comblé.*— Assez *récent.*
XXII.	Août 1873.	125^n^	F. Baudry.	8.70	1.20	1.40	1 »	Début du I^er^ s. [Caligula]	*Comblé.*— *Très ancien.*
XXIII.	1873.	123	F. Baudry.	7 »	0.90	1.25	0.30	»	*Comblé.*
XXIV.	Octobre 1874.	Chemin de Troussepoil (?).	F. Baudry.	12.80	1.28	1.28	0.80	Début du III^e^ siècle.	*Comblé.*
XXV (1).	Septembre 1876.	*Situation inconnue.*	F. Baudry.	9.70	1 »	1.10	0.80	Puits très ancien.	*Comblé.* — [Champ 126 ou 127 (?)].
XXVIII.	1885.	126	Rabillé.	14 »	1.15	1.15	1.15	Début du III^e^ siècle.	*Comblé.*— Le plus profond, avec le n° XIII.
XXIX	1887.	127	Rabillé.	9.50	»	»	»	Fin du III^e^ siècle.	*Comblé.*— Le plus récent de Troussepoil.
XXX.	1887.	147 ou 149(?)	Rabillé.	5 »	1.80	1.80	»	Puits très récent. Après III^e^ siècle.	*Comblé.* — En dehors de Troussepoil.—*Spécial* (*Très récent*).
XXXI.	1902.	126	Cultivateur.	10 »	1.50	»	»	*Exploration incomplète.*	*Comblé.* — Mais orifice visible encore en 1904.— A refouiller.
XXXII.	Août 1903.	Chemin de Troussepoil.	M. Baudouin et Lacouloumère.	10.40	1.50	0.90	1.15	Fin du III^e^ siècle (?).	Edicule *spécial* : Puits à eau. *Conservé.*

(1) Pour les N^os^ XXVI et XXVII, se reporter aux N^os^ O et OO.

II. — Tableau des 17 Puits a date précise, groupés par Siècles.

DATES.	PREMIER SIÈCLE.	DEUXIÈME SIÈCLE.	TROISIÈME SIÈCLE.
Début.	XVI = 125ᵉ. [*Tibère*]. XXII = 125ᵉ. [*Caligula*]. XXV = (?).	X = 117.	I = 86ᵉ. V = 87. VII = 125ᵉ. XX = 126. XXIV = 85. XXVIII = 126.
Milieu.	»	XII = 126.	XXI = 125ᵉ.
Fin.	XIV = 86ᵉ.	III = 86ᵉ XVII = 125ᵉ. XXIII = 126.	XXIV = 127. XXXII (?) = Chemin.
Total : 17	4 Puits.	5 Puits.	8 Puits.

III. — Puits mesurés, classés d'après leur profondeur (30 P.).

PROFONDEUR.	NUMÉROS DES PUITS.	NOMBRE : 30.
3 à 5 mètres.	IV = 3.25 XXVII = 4 XXX = 5	3
6 à 8 mètres.	II+IX = 6 XV = 6.33 XXIII = 7 VI = 7.30	5
8 à 9 mètres.	XVI = 8 XVII = 8.66 XXII = 8.70	3
9 à 10 mètres.	I+V+XII = 9 III = 9.35 XXIX = 9.50 XXV = 9.70	6
10 à 11 mètres.	X = 10 XXXII = 10.40 XI = 10.50 XXI = 10.75 XVIII = 10.80	5
11 à 12 mètres.	VII+VIII = 11.00 XIV = 11.35	3
12 à 14 mètres.	XIX = 12.70 XXIV = 12.80 XX = 13 XIII+XXVIII = 14	5

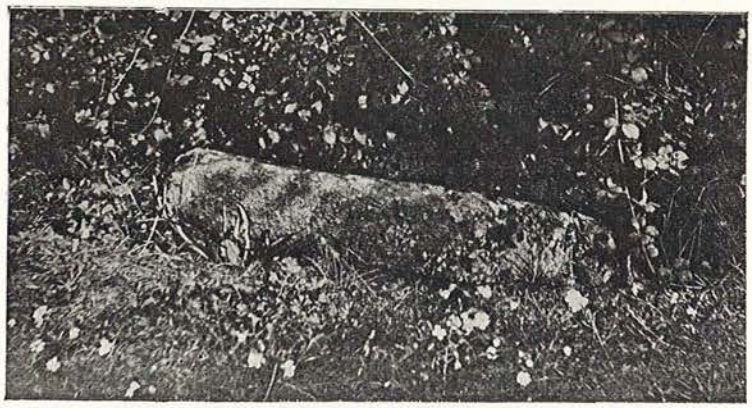

Fig. 23. — Bloc énorme de Granulite, ayant servi à fermer le Puits n° XVIII, et provenant vraisemblablement du *Mégalithe de Troussepoil* (Dolmen).

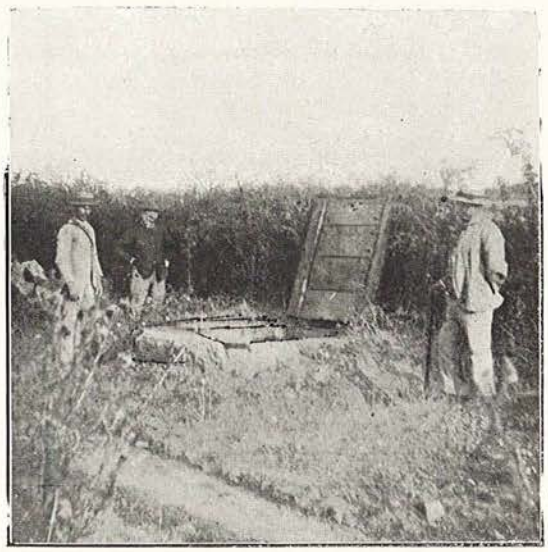

Fig. 24. — Construction en Maçonnerie, érigée en 1904, au niveau du Puits n° XXXII, situé dans le Chemin qui traverse la Nécropole de Troussepoil. — *Légende* : Le Puits [Vue Est]. — Margelle en maçonnerie. — Cadre en bois et la Porte. — Terrier séparant le chemin du Champ n° 186. — Fossé, au niveau duquel se trouve le Puits.

Fig. 25. — Comment on reconnaît et fouille une Fosse sépulchrale (*Fosse n°* 51), à la Nécropole de Troussepoil au Bernard (Vendée). — *Légende :* E, Champ n° 126 (Voir *Fig.* 4); — T, La Massonnière (Maison); — A, Fossé voisin du Terrier B, séparant le n° 126 du 127. — [Vue *Sud*].

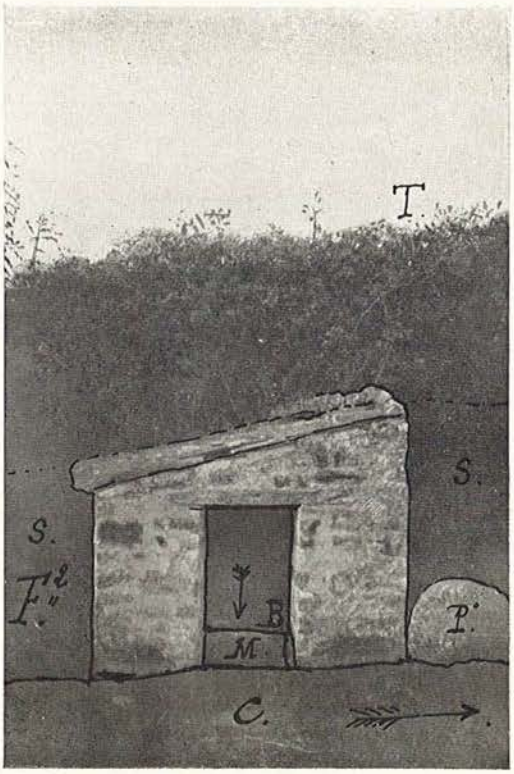

Fig. 26. — La Construction recouvrant la Citerne qui correspond à une Fosse de l'abbé F. Baudry (D'après une Photographie faite au Nord-est, dans le Chemin C de Troussepoil). — Vue de la façade nord, avec la porte (B) et la margelle (M). — Derrière, le terrier T, du Champ n° 125, avec l'affleurement des Schistes, S. — A droite (côte Ouest), bloc probablement mégalithique, P, de *Quartz* de filon (très beaux cristaux).

La Nécropole a Puits funéraires du Bernard (Vendée).
N° IV.

IV.— Tableau des Puits qui ont fourni des Ossements humains.

N° et age des puits.	Lieu de trouvaille.	Crane.	Colonne vertébrale	Membre supérieur.	Membre inférieur.	Autres parties.	Observations
Puits I (Début du III^e siècle)	*Fonds du puits:* près *Urne* à cendres et os calcinés.	»	**1°** 1 Vertèbre *dorsale* (partie inf., région moyenne).	**1°** 2 Radius, *droit* et *gauche* (R. d. = 20^cm) **2°** Cubitus *gauche* (même individu)	**1°** 1 Fémur *gauche*; fragment avec tête détériorée. **2°** 1 Tibia *gauche*, complet. — 33^cm	»	*Os non* incinérés. *Femme* (?) Taille: 1.55 à 1.60
Puits III (Fin du II^e siècle).	à 7^m, sur de la *cendre*.	»	»	1 *Cubitus*.	1 *Fémur*. 1 *Tibia*.	»	Os non incinérés (?)
Puits IV.	*Fond*.	»	»	Extrémité inférieure du *Radius gauche*.	»	»	Os non incinérés (?)
Puits V (Début du III^e siècle)	Dans une *olla* à 8^m.	1/2 *gauche* Max. inf.	»	»	Tête de Fémur *gauche*, et fémur en 3 morceaux (Femme).	»	»
	Dans un *Coffre* en bois (Fond).	»	»	1 Fragment d'*Humérus*.	Corps d'un Tibia	Autres os, indéterminables.	Os incinérés.
Puits IV.	Dans une Urne.	»	»	»	»	»	Débris douteux.
Puits VIII (Début du III^e siècle)	»	Dent *molaire*. (une).	»	1 Fragment de *Tibia* (?).	»	Urne avec des *Cendres humaines* (?). (Grimaux).	Cendres douteuses (1).
Puits XIII	Milieu du puits.	»	»	»	»	Fragments humains (?).	Douteux.
Puits XV.	Milieu du puits.	»	»	»	»	Une esquille d'os. — Une tête arondie. (D^r Fillandeau).	Douteux.
Puits XVII (Fin du II^e siècle).	Dans une Lagène.	1 dent *molaire*, à 4 racines.	»	»	»	»	»
Puits XXI (Milieu du III^e siècle).	à 3^m.	Max. inf. droit. Crâne.	Sacrum. Ilions.	»	Fémur. Astragale. Calcaneum (frag.)	*Os divers*, incinérés. (D^r Gouraud)	Homme.
		Max. inf. droit. Crâne.	»	2 Radius entiers. 2 Clavicules. Humérus.	Fémur, entier. Tête de Fémur.		Femme.
Puits XXV (Puits ancien).	à 2^m.	Portion de *Maxil*.	»	»	»	»	Os *Incinéré*. (D^r Gouraud).

(1) Dans le Puits X, *Cendres d'os, humains* (?) dans un *Vase*.

II. — Fosses Sépulchrales.

On appelle *Fosses sépulchrales* des excavations du sol, comblées par de la terre à l'heure présente, fournissant un mobilier, qui semble funéraire, et qui est à peu près de la même époque que celui des Puits. Mais ces cavités n'ont jamais plus de 2m50 à 3 mètres de profondeur ; la moyenne est de 1 à 2 mètres.

Au Bernard, jamais le Rocher sous-jacent n'est intéressé ; et il parait n'avoir jamais été attaqué, à l'occasion de leur creusement, comme cela a lieu pour les Puits. La coupe, fournie par la *Fig.* 27, montre leur constitution et la disposition de leur contenu. Au

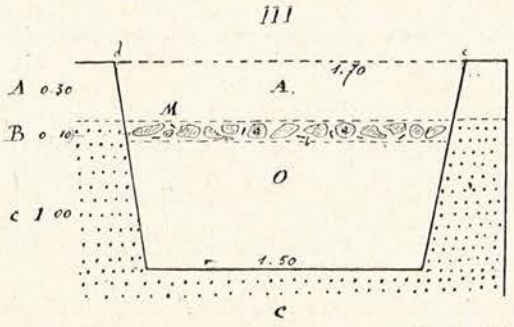

Fig. 27. — Coupe *schématique* de la Fosse sépulchrale n° 53 à Incinération, de la Nécropole gallo-romaine. — *Légende* : A, terre végétale ; — B, couche de grosses Pierres calcaires (*a*), mélangées à des Tuiles à rebords cassées (*b*), formant la partie supérieure ou Couverte (M) de la Fosse ; — *c*, Limon des Plateaux ; — O, cavité de la Fosse. — *Echelle* : 1/40.

fond, de la *terre noire*, avec le mobilier ; par dessus une couche protectrice de *pierres rapportées*, et des débris de tuiles et carreaux.

On dit ces Fosses « sépulchrales », surtout parce que, dans l'une d'elles, — chose curieuse : la première découverte ! —, on a trouvé une véritable *Sépulture par Inhumation*, datée par des monnaies de la fin du IIIe siècle après J.-C. — Et il faut ajouter que d'autres (Fosses n° 18, 19, etc.) ont fourni des ossements humains, *nettement incinérés*. — C'est pour cela que, comme les Puits, on les a cataloguées : *Sépultures par Incinération*.

En tout cas, elles ne peuvent être ni des Fonds de Cabanes (1), ni

(1) Certains auteurs continuent à croire que ce que nous appelons *Fosses Sépulchrales*, avec l'abbé F. Baudry, ne sont que des *fonds de cabanes*.

Mais, sans parler ici du *mobilier* qui indiquerait des *Cabanes* de l'*Époque Gallo-romaine* (ce qui serait déjà exceptionnel, puisqu'au IIe-IIIe siècle après J.-C., on savait dans le pays construire *à chaux* et *à sable*), les *dimensions en largeur* ne concordent pas du tout avec l'hypothèse de « *Cabanes* ». En effet, on ne connaît pas de *cases*, n'ayant que 1m20 à 1m50 de diamètre en *plancher* : cela serait beaucoup trop petit !

des amas de détritus de cuisine, ni autre chose, comme on l'a dit : cela au moins pour la très-grande majorité !

Il n'y aurait rien d'impossible à ce qu'il y ait un rapport intime entre les *Puits* et les *Fosses*. Mais, jusqu'à présent, il n'y a, à ce point de vue, rien d'établi scientifiquement ; et, jusqu'à plus ample informé, on doit considérer les Fosses et les Puits comme des Sépultures distinctes, et parfois superposées.

F. Baudry a cru les Fosses *antérieures* aux Puits. Il a dû se tromper, car les Puits débutent vers le 1er siècle après J.-C., et les Fosses au IIe siècle *seulement* (Monnaies et Céramique). En réalité, ces sépultures sont plus ou moins contemporaines, quoique les fosses paraissent un peu plus récentes (2e changement de Coutumes).

En tout cas, celle à *Inhumation* est l'une des plus récentes (Fin du IIIe siècle).— On dirait que c'est l'époque du 3e et dernier changement, survenu dans les Coutumes funéraires.

1° Fouilles de 1858-1860.

A. — Première Région [*Versant Nord*]. — Dix Fosses paraissent avoir été fouillées par l'abbé Baudry en 1859 et 1860, puisque les petites Fosses figurent, *au nombre de* dix, *sur le Plan* qui accompagne le second mémoire de Baudry (1860) (1). — Malheureusement, le *texte* de ce travail original ne parle pas le moins du monde de leur contenu et de leur emplacement *précis*. Par suite, nous ignorons, bien entendu, l'ordre chronologique des découvertes de ces dix fosses; aussi avons-nous été obligés de les numéroter *au hasard*.

Sur ce plan, on trouve trois Fosses sur le *versant Nord* du plateau de Troussepoil ; et nous leur donnons les nos 1, 2 et 3, parce qu'elles sont au voisinage des deux premiers Puits fouillés, et que *nous supposons que l'abbé F. Baudry a dû commencer à travailler sur ce versant, en cherchant les Puits*.

Fosse n° 1.— *Inhumation* (IIIe siècle). — Nous supposons que le n° 1 correspond à une fosse, qui est indiquée sur le plan de 1860, reproduite sur le plan de 1873, et qui se trouve dans le champ 86 Est, au coin sud-est.

Mais rien ne prouve, il faut l'avouer, que c'est bien là, réellement, la *première* découverte !

En tenant compte d'une part des *distances* du plan de 1873, qui est à l'échelle, et d'autre part de la disposition de ces trois fosses par rapport aux Puits de cette région, on voit que cette Fosse n° 1

(1) Voir, plus haut : *Loc. cit.* (p. 13 et 14).

correspond à peu près au point de croisement de la méridienne du Puits III et du parallèle qui passe au sud de celui du Puits II. C'est probablement cette fosse qui, au dire de Mme Veuve Coumailleau, doit se trouver actuellement sous la Maison de la Massonnière (Voir Puits III).

En tout cas, la PREMIÈRE FOSSE, si elle ne correspond pas à l'emplacement que nous venons de lui assigner, est certainement située *dans le Champ n° 86 Est;* et, par conséquent, sa position ne peut varier qu'entre les autres points, désignés par les nos 2 et 3.

Trouvailles. — Cette fosse ne correspond certainement pas à la fosse, étudiée la *première* dans l'ouvrage d'ensemble de F. Baudry (1873, p. 210)! En effet, on lit dans le mémoire de 1860 : « La PREMIÈRE [*petite fosse,* fouillée] contenait un *Squelette humain.* On a trouvé, presque à toucher le crâne (1), une cuillère à parfum en bronze, longue d'environ $0^{m}15$ (figurée dans le mémoire), et 33 *pièces,* portant des effigies de divers Empereurs romains... »

Or, dans son ouvrage (1873, p. 233), Baudry a écrit : « Je dois signaler *une autre petite Fosse* (donc elle n'est pas comprise dans l'énumération de la page 210), qui, contrairement aux autres, était à *Inhumation* ordinaire. Le CADAVRE s'y trouvait *en entier* ».

Époque.— « Sa date nous est indiquée par les petits Bronzes, qui gisaient à côté du cadavre; ils étaient à l'effigie de Gordien, de Gallien, de Posthume de Trébonien, de Victorin, de Tetricus, et de *Claude le Gothique* (268-270)... » — Ce qui nous donne, en réalité, la *fin* du IIIe siècle après J.-C. pour cette *première Fosse.*

On peut conclure de là que les SÉPULTURES PAR INHUMATION sont *les plus récentes* à la Nécropole de Troussepoil [Fin du IIIe siècle *après J.-C.*].

FOSSE n° 2. — Nous donnons le n° 2 à celle qui, sur le plan de 1860, est indiquée, toujours dans le Champ n° 86 Est, au nord du IIe Puits, et au nord-est du Ier. — D'après les plans cités (sur celui de 1860, nous avons dit déjà que le Puits II était représenté, par erreur, sous forme d'une *petite Fosse*), cette Fosse n° 2 coïncide à peu près au croisement de la méridienne du Puits II et du parallèle des Puits I et III.

Peut être est-ce celle-là qui a été découverte, en réalité, la première, et non pas la précédente ? Impossible en tout cas de préciser!

(1) Le mémoire de 1864 de Baudry, qui reproduit (p. 4 et 5) la *description de cette fosse,* pourrait faire croire qu'il s'agirait d'une autre, trouvée en 1863. — En réalité, c'est une simple réédition de la Fosse n° I, avec une description complète de ce *crâne* (*Fig.* 37), reproduit dans l'ouvrage d'ensemble, description faite seulement en *1863* (d'après l'ouvrage d'ensemble, 1879, p. 244). — Ce crâne se trouverait (?) actuellement au Musée de Saint-Germain (1873, p. 244). — Nous n'avons pas pu vérifier.

Fosse n° 3. — Tant qu'à la Fosse n° 3, située dans le même champ, au sud du I^er^ Puits, elle est placée sur la méridienne de ce puits, et probablement sur le parallèle du II^e^ Puits.

L'abbé F. Baudry n'ayant parlé nulle part de ces deux dernières fosses, il est impossible aujourd'hui d'en dire davantage.

B. — Deuxième Région [*Versant Est*]. — Fosse n° 4 (*Citerne couverte du Chemin de Troussepoil*). — La petite citerne, aujourd'hui protégée par une légère construction en maçonnerie, qui se trouve en montant sur le plateau de Troussepoil, au côté sud-ouest du Chemin féodal, est une ancienne *Fosse*, d'après les souvenirs même de M^me^ Veuve Coumailleau (Pl. IV; *Fig.* 24).

Pour nous, nous *supposons* qu'elle correspond à la quatrième *Fosse sépulchrale,* trouvée par l'abbé Baudry.

En effet, elle est à 32^m^60 du chemin de grande communication du Bernard au Pont-Rouge, et accolée au terrier, qui sépare le grand Champ de Troussepoil (n° 125) du vieux Chemin féodal.

Or, cette distance correspond bien à la place indiquée pour une fosse sur le plan des puits et fosses, publié hors texte dans l'ouvrage d'ensemble de Baudry, comme on peut s'en assurer en se servant pour la vérification de l'échelle de ce plan, qui donne en réalité une distance de 26 à 27 mètres (au lieu de 32^m^60); mais cette divergence de 6 mètres est sans importance, étant donné que le point noir, situant la fosse sur le dessin, est bien sur le bord même du chemin.

D'ailleurs Baudry n'a pas défini, dans son livre, l'emplacement de cette Fosse n° 4.

Mais, sur le plan publié dans le second mémoire original de Baudry, qui date de 1860 (1), on trouve *trois Fosses* au pourtour de l'Etablissement, désigné par la lettre A sur le versant Est. L'une est au *nord* (c'est la Fosse n° 1 du livre de Baudry; indiscutablement, notre n° 5); l'autre est à l'*est* (c'est la *seconde* du livre d'ensemble; et, pour nous, la Fosse n° 6). Reste la troisième, qui est au nord-est, et qui ne peut être que celle de la *Citerne*, d'après les plans.

Quoi qu'il en soit, cette discussion montre, une fois de plus, tout l'intérêt qu'il y a à repérer de façon très précise les trouvailles, pour éviter ultérieurement des erreurs de classement. Ajoutons que Baudry n'a donné, dans ses mémoires, ni les dimensions de l'ouverture, ni la profondeur de cette fosse (qui a dû être fouillée au début de 1860) ni la description de son contenu.

(1) Le second mémoire (1860) ne situe même pas la Fosse n° 1. D'ailleurs les dix fosses du plan de 1860 ne sont pas non plus mentionnées, comme *emplacement,* dans le texte du moins. — Cela est fort regrettable.

Mais le fond doit coïncider avec la surface des schistes de Troussepoil, qui sont visibles, grâce à un important affleurement, à quelques mètres plus haut, de chaque côté du Chemin.

De chaque côté, et en face d'elle, sur le bord du Champ n° 88, il y a de gros blocs de rochers (quartz ; calcaire gréseux ; et granulite), qui pourraient bien provenir d'un ancien Mégalithe détruit ; mais il est impossible d'en dire plus aujourd'hui.

Restauration. — Cette Citerne, qui fait saillie dans le chemin, est ovalaire, et correspond à un trou, qui a 1^m20 de petit axe nord-sud, et 1^m80 de grand axe est-ouest. Sa profondeur n'est que de 1^m80 en totalité ; et l'eau, en été, n'a qu'une hauteur de 1 mètre à peine. La forme, les dimensions en profondeur et en largeur, sont donc bien celles des Fosses sépulchrales du Bernard (1).

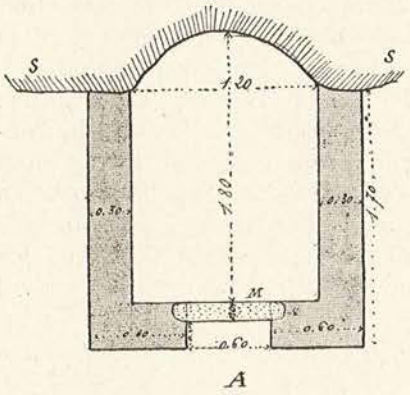

Fig. 28. — Plan de la Construction, recouvrant la Citerne, destinée à montrer l'importance et la bonne exécution de la Maçonnerie (*Echelle* : 0^m02 pour 1 mètre. — *Légende* : S, S, Schistes ; — A, Ouverture, au Nord, sur le Chemin de Troussepoil ; — M, Margelle.

Il faut, en outre, remarquer que cette fosse correspond exactement à la méridienne des Puits XVI, XXII et XV du Champ 125 et au parallèle situé à 26 mètres au nord des Puits VIII et XV.

Il n'y a donc plus l'ombre d'un doute à avoir ; et, comme c'est *la seule Fosse actuellement protégée*, nous demandons à ce qu'elle soit classée comme *Monument historique*, — puisqu'elle est située sur un terrain communal et qu'elle ne gêne en rien la circulation dans le Chemin (2) —, au même titre que le Puits que nous avons découvert et fouillé en 1903, plus à l'ouest, dans le même chemin.

Quand il en sera ainsi, elle deviendra un repère précis pour la Nécropole de Troussepoil, en même temps qu'elle persistera à être utilisée comme Citerne.

(1) Les fosses 4 et 5 correspondent à deux des points à fosses signalées dans le troisième mémoire (1861), où il est dit qu'on en connaît déjà *sept* (p. 1). — Combien il est regrettable que Baudry ne les ai pas décrits tous avec détails !

(2) Cet endroit, en raison de l'existence même de la *Citerne-fontaine*, est très recherché des nomades et des forains, comme lieu de *campement* en plein champ : ce qui lui donne un cachet spécial et un pittoresque très apprécié des touristes.

Ce Classement sera facilité par l'existence de la *Construction* en maçonnerie, qui protège aujourd'hui la fontaine et qui doit avoir été exécutée par le puisatier de l'abbé Baudry, M. Masson (*Fig.* 28).

C'est une sorte de Maisonnette, à façade nord, sur le chemin qui monte du sud-est au nord-ouest, à toiture inclinée vers l'est, d'une hauteur de 1^m50 à l'ouest, et de 1^m30 à l'est. Elle est profonde de 1^m70 et large de 1^m80 : ce qui lui donne à peu près l'aspect d'un cube (Pl. IV; *Fig.* 24).

La porte est haute de 0^m90, au-dessus d'une margelle de 0^m10 d'épaisseur ; elle est large de 0^m60, et correspond au milieu de la façade nord. Les murs de la construction ont une épaisseur de 0^m30 et s'appuient à l'ouest sur les schistes qui affleurent (*Fig.* 28). C'est dire que tout cela est encore très solide, bien construit, et très digne d'être classé comme Monument historique!

Fosse n° 5. — La première fosse, que l'abbé Baudry a décrite dans son livre de 1873, peut être assez bien repérée, quoique aujourd'hui, si l'on voulait en retrouver l'emplacement, on aurait peut-être quelque difficulté.

Il l'a citée d'abord dans son deuxième mémoire de 1860, mais sans la situer. Le plan seul qui accompagne ce travail nous a permis de la retrouver (à l'aide d'un autre renseignement), car elle y est représentée.

Cet autre renseignement, c'est ce passage de l'ouvrage d'ensemble, qui dit : « La première, située sur le versant Est du coteau, au *nord du principal Établissement connu de la Villa*, et presque à le toucher... »

Cette donnée permet de retrouver la place de la fosse sur le plan hors texte de l'ouvrage d'ensemble, à raison d'une part de son *échelle*, qui est connue, et, d'autre part, de l'emplacement indiqué du principal Établissement (*Fig.* 2), en passant toutefois par le du plan second mémoire (1860), qui, *seul* (1), présente un point noir, représentant cette fosse.

Nous avons effectué ces opérations successives de la façon suivante, pour déterminer la place précise de cette fosse.

Connaissant, grâce au plan de 1860, la situation de la Fosse n° 5 par rapport à l'Établissement A, dans le Champ n° 88, nous l'avons reportée sur le plan de l'ouvrage de 1873. Ce dernier plan étant à l'échelle, nous avons mesuré la distance du point obtenu : 1° au bord nord du Chemin de Troussepoil, et nous avons trouvé

(1) Nous ne comprenons pas pourquoi on a oublié de placer cette fosse sur le plan de l'ouvrage d'ensemble (1873).

7 mètres; 2° au bord ouest du chemin du Bernard au Pont-Rouge, et nous avons obtenu 62m60; 3° à la Fosse n° 4, et nous avons trouvé 40 mètres [62m60 — 32m60 = 40 mètres] (1).

Ces données, malheureusement, ne sont qu'approximatives; mais il faut remarquer qu'elles concordent assez bien avec ce qui précède. En effet, le Chemin de Troussepoil ayant environ 6 mètres de large, la Fosse n^os 5 se trouve par suite sur le parallèle situé à 39 mètres au nord de celui qui passe dans le champ d'en face (n° 125) par le Puits XXI, et sur la méridienne éloignée de 50 mètres à l'ouest de celle du Puits XV.

Ajoutons que cette fosse a dû être fouillée au début de 1860.

Elle est décrite aussi dans le mémoire de 1860 (p. 14), puisqu'on y lit : « Le tout était placé à toucher le *mur nord* du principal Etablissement A, dont nous avons parlé ».

Époque. — D'après l'ouvrage d'ensemble de F. Baudry (1873, p. 223), cette fosse, qui est la *première* qu'il signale, renfermait plusieurs pièces de monnaie, dont les plus récentes étaient d'Adrien [117-138 après J.-C.]. — Elle date donc du *milieu du* II^e *siècle*.

Fosse n° 6. — Cette Fosse n° 6 se trouve au sud-est de l'Établissement A, dans le Champ n° 125, dit de Troussepoil. D'après le plan de 1873, elle serait à 37 mètres au sud de la Fosse n° 4, à situation connue, et à une dizaine de mètres à l'ouest.

Pour nous, c'est celle que Baudry a décrit la *seconde* dans son ouvrage d'ensemble (1873, p. 212), et qu'il situe « dans le Champ de Troussepoil, à l'Est de l'Établissement ».

Elle est décrite, d'ailleurs, quoique de façon confuse, dans le mémoire de 1860 (p. 13), immédiatement après la première fosse découverte.

Elle correspond donc à peu près à la méridienne passant à l'ouest de cette fosse et au parallèle qui court au-dessous de celui du Puits XV [37 mètres, au lieu de 39 mètres : différence très explicable].

Époque. — Cette fosse a fourni un bronze *gaulois*, de fabrication pictone; mais elle date cependant de l'époque romaine, puisqu'on y a trouvé des débris de poterie dite *samienne*, avec des marques de potier et des décorations artistiques, qui indiquent au moins la fin du II^e siècle, sinon le III^e siècle.

C. — Troisième Région [*Sommet du Plateau*]. — Nous numérotons, également *au hasard*, les quatre fosses suivantes, dont nous ne connaissons que la *situation* approximative.

(1) Cette mensuration a été faite parce que l'emplacement de la Fosse n° 4 est visible aujourd'hui encore, comme nous venons de le dire tout à l'heure.

Fosse n° 7. — Au niveau du terrier ouest du Champ n° 126, à 55 mètres environ, d'après le plan de 1873, de la limite nord de ce champ.

Mais nous avons fouillé aux environs de ce point en 1902 (3e Fosse découverte par nous) ; et nous pensons qu'en réalité cette fosse de Baudry devait être située à 65 mètres, c'est-à-dire 10 mètres plus au sud.

Dans ces conditions, elle correspondait au parallèle du Puits XIX et à la méridienne du Puits XXXI.

Cette fosse est indiquée sur le plan du mémoire de 1860. Mais, nulle part, elle n'a été décrite.

Fosse n° 8. — Elle se trouve à l'angle sud-ouest du Champ 126. Nous avons pu vérifier, d'ailleurs, en 1902, sur le terrain, qu'il y avait bien eu là une fosse, mais qu'elle avait été fouillée. On voyait, en effet, encore en ce point, une *dépression du sol*, et un amas de pierres calcaires rapportées, qu'on n'avait pas enlevées encore, car là elles ne gênent en rien la culture ; la fosse était près du *terrier* et au coin du champ.

Cette situation correspond nettement à la même méridienne que la Fosse n° 7 et au parallèle qui passe au sud des Puits XX et XXVIII.

Mais c'est là un repère très précis et très net sur le terrain.

Indiquée aussi sur le plan de 1860, elle n'est décrite nulle part.

D. — Quatrième Région [*Côté Ouest*]. — Fosse n° 9. — Elle était située sur le bord du Chemin de Troussepoil, à 10 mètres au moins à l'est (d'après le plan de 1873) de la limite des champs 138 et 133, c'est-à-dire non loin des Puits XIV et XXXII. Mais on n'a pas encore trouvé, dans cette partie occidentale de la Nécropole, assez de sépultures pour pouvoir préciser davantage. On peut dire toutefois qu'elle paraît être sur le parallèle passant au sud du Puits XIV, et plus rapprochée du Puits XIV que ne l'indique le plan. Nous la supposons à 25 mètres à l'est du Puits XXXII.

Indiquée en 1860, elle n'a pas été décrite.

E. — Cinquième Région [*Côté Sud-est*]. — Fosse n° 10. — Dans le champ n° 123, sur le côté est du Chemin du Pont-Rouge au Bernard, en face la limite du 124 et du 125, d'après le plan de 1860 : ce qui correspond (en se reportant au plan de 1873, où cette fosse n'est pas représentée, sans qu'on sache pourquoi), à environ 45 mètres au sud de la limite des 119 et 123, ou à 12 à 13 mètres au sud du Puits IX.

De ces mensurations, on doit conclure que cette fosse était sur la

même méridienne que les Puits OO ou XXVIII, IX et XXIII, laquelle correspond au côté Est de la route, et sur le parallèle passant au sud du Puits IX.

Cette fosse n'est décrite nulle part.

2° Fouilles de 1860 a 1866.

A. — *Versant Nord.* — Fosses 11, 12 et 13. — Les trois fosses du champ 86 Est (n° 1, 2 et 3) correspondent au premier *point* à fosses sur les *sept* mentionnés dans le troisième mémoire de 1861 (1), où il est dit aussi (p. 4): « Sur le versant nord de la colline [de Troussepoil]..., [dans le] Champ de l'*Essermilière* (n° 86), nous avons pu décrire *huit* ou *neuf* de ces fosses, grandes et petites ». Si l'on retranche du chiffre 8, — pour ne rien exagérer — les deux grandes fosses ou puits trouvés déjà, on voit qu'il reste *six* petites Fosses. Or, sur le plan de 1860, Baudry n'en a situé que *trois!* — Pour être logique, il faut donc ajouter trois nouvelles fosses aux *dix premières* décrites, et les supposer placées dans le champ n° 86 Est, ou le n° 87 à la rigueur.

D'ailleurs, dans un mémoire postérieur (2), daté de 1863, Baudry a écrit encore : « *Six* des fosses communes rayonnaient autour des fosses de premier ordre » [les trois premiers Puits] (situées dans le champ 86 Est).

D'après ce même travail, avant 1863, Baudry aurait trouvé encore d'autres fosses dans ces mêmes parages, c'est-à-dire dans le Champ de l'Essermilière (86 Est) ; mais, malheureusement, il n'en a pas dit le nombre ; et nous ne savons pas où les placer.

Fosses 14 et 15. — Le quatrième mémoire original de l'abbé Baudry, publié en 1864, cite quatre nouvelles fosses. Les *deux premières*, que nous appellerons par suite Fosses n° 14 et 15, et qui semblent avoir été fouillées au début des recherches au nord de la colline de Troussepoil, ne sont pas situées sur le plan de 1873 ; mais elles doivent correspondre au Champ n° 86 Est, où est le Puits n° IV, fouillé en même temps.

Elles ne figurent d'ailleurs pas dans le texte du livre d'ensemble, pas plus que les précédentes, à ce que nous croyons. Il est, par suite, impossible de les situer.

Fosse n° 16. — La détermination de cette fosse (?) est presque impossible aujourd'hui. Nous risquons toutefois une hypothèse,

(1) Les 6 autres points correspondent aux Fosses n°s 4, 5, 6, 7, 8, 9 et 10, évidemment !

(2) *Loc. cit.* (Voir plus haut).

basée sur ce fait qu'elle a été fouillée après 1860, et sur l'examen des deux plans de 1860 et 1873, que nous avons à notre disposition.

Le texte de l'ouvrage (1) dit seulement: « La troisième (2), au nord-ouest des précédentes [c'est-à-dire des Fosses 5 et 6], et à mi-côte du versant nord ». Or, sur le plan de 1873, au nord-ouest de ces fosses, et non loin d'elles, il y a les petites Fosses 1, 2 et 3, déjà fouillées avant 1860. — Cette nouvelle sépulture (?) (3) n'est donc pas *située*; et, tout ce qu'on peut faire, c'est de la placer, à leur voisinage, aux *limites* des Champs n° 87 ou n° 86 Est (4), puisque, dit Baudry, « il aurait fallu détruire une *haie vive*, pour aller plus loin ! »

La situation, dans les Champs 86 Est ou 87, n'est pas confirmée davantage, d'ailleurs, par le texte du quatrième mémoire (1864) de Baudry, où cette fosse, d'ordre spécial, est décrite (p. 4) aussi sous le nom de *troisième Fosse* (5).

Époque.— Le contenu est indiqué, par contre, dans l'ouvrage d'ensemble avec des détails suffisants. A noter des *poteries samiennes*, à noms de potiers : ce qui nous fait pencher pour le II^e^ *siècle* au moins !

Nature. — En réalité, il s'agit plutôt là d'une sorte de *Couloir funéraire*, que d'une *fosse* proprement dite. « En effet, la cavité avait 13 mètres de long sur 2 mètres ».— Ce couloir devait correspondre, en réalité, à l'*intervalle de deux Sépultures*, impossibles à spécifier.

Fosse n° 17. — La quatrième fosse, décrite dans le quatrième mémoire de l'abbé Baudry (6) [IV^e^ Puits, p. 4], ne peut pas correspondre à la quatrième du texte de l'ouvrage d'ensemble [notre n° 18].

Cela résulte de la comparaison même des objets trouvés dans ces deux fosses.

Il faut en conclure que, dans son livre, Baudry a oublié de parler de cette fosse, qui n'est pas *située*, d'ailleurs, dans le mémoire en question. — On ignore donc complètement où elle se trouve.

Toutefois, il est probable qu'elle était voisine de la Fosse n° 16 (la troisième fosse du livre et du mémoire), c'est-à-dire située

(1) Voir p. 212.

(2) La *Troisième* du Livre d'ensemble, mais au moins la *Seizième* en réalité!

(3) Les deux points d'interrogation (?) sont en rapport avec ce que nous disons plus bas (§ *Nature*). — Il est bien probable qu'il ne s'agit pas d'une *Fosse* vraie, mais d'un *Couloir funéraire*.

(4) On ne peut pas prendre pour repère aujourd'hui la limite des Champs 87 et 86 Est sur le Cadastre, car cette ligne de séparation, nous l'avons dit, ne correspond plus au buisson actuel, depuis la construction de la Massonnière.

(5) C'est bien *la même*, en raison des objets trouvés.

(6) *Loc. cit.*

dans le n° 86 Est, puisqu'elle a été fouillée *en même temps* que le IV^e^ Puits qui s'y trouve.

Fosse n° 18. — Cette fosse a été très facile à situer. — En effet, le texte du livre de Baudry dit : « à 10 mètres au nord du troisième Puits funéraire » (1).

On peut, par suite, la retrouver en partant du III^e^ Puits, dont le repérage a été fait précédemment.

Elle correspond ainsi, d'ailleurs, à la méridienne du Puits III et au parallèle, qui passe à 12 mètres environ au nord.

Trouvailles. — Cette fosse, de 2 mètres de profondeur, a donné des *fragments*, *concassés*, d'un *Crâne humain*, *incinéré*, mais pas de pièces de monnaie ; elle doit être de la même époque que les précédentes (II^e^ ou III^e^ siècle).

Insistons sur la présence du *Crâne humain*, qui montre qu'il s'agit bien d'une *Sépulture* et d'une *Incinération*.

Fosse n° 19. — Sa détermination a été aussi facile que celle de la précédente. — C'est la *cinquième* fosse de l'ouvrage d'ensemble, qui la place à « 9 mètres est du troisième puits ».

D'après le plan à l'échelle de 1873, où l'on ne la retrouve pas d'ailleurs indiquée, elle se trouverait, par suite, à 25 mètres environ au nord du Chemin féodal.

Aujourd'hui, elle est près du buisson ouest du Champ n° 87, par suite du déplacement de la limite des Champs 87 et 86 (2).

Trouvailles.—Cette fosse a fourni aussi des *Os humains*, en fragments *incinérés*.

Il n'y a pas de monnaie, pour dater.

B. — *Versant Nord-est.* — Fosses n° 20, 21 et 22. — Les Fosses 20, 21 et 22 ne sont pas indiquées sur le plan de 1873. Mais le texte de l'ouvrage d'ensemble précise assez nettement leur situation, par rapport au Puits n° VI, qui est dans le champ n° 87. Or, comme c'est le Puits n° VI, qui a été conservé comme *Puits à Eau*, on a ainsi un repère des plus précieux. Ces trois fosses ont été fouillées en 1865. « Elles étaient groupées en *triangle*, a dit Baudry en 1873, à la distance de 5 à 8 mètres du VI^e^ Puits ». Mais il

(1) Elle est indiquée, de la même façon, à la page 10 du troisième mémoire (1861). Il s'agit de la quatrième fosse du livre. — Nous croyons qu'elle correspond au nord du *Poirier* du Jardin actuel de la Massonnière.

(2) Baudry avait donc, en 1864, fouillé au moins 19 fosses.— Dans son livre d'ensemble (1873), il n'en accuse que *onze* (p. 209) pour la période de 1859 à 1861 ; alors que le plan de 1860 n'en donne que 10.—Le quatrième mémoire en a donné *quatre* nouvelles.

a oublié de spécifier ici à quel point cardinal il fallait chercher.

Toutefois, le mémoire de 1867 (VI^e Puits), qui a relaté pour la première fois l'existence de ces fosses, est plus explicite heureusement. On y lit : Les petites fosses se montraient « *aux abords* [du *VI^e Puits*]... Les deux premières [n° 20 et 21] étaient à une distance de 5^m45 dans la direction du *nord*... Dans la même direction du *nord*, et à 3^m80 plus bas [c'est-à-dire du côté du Jabriau], j'ai vidé une troisième fosse [n° 22] ».

Avec ces données et connaissant aujourd'hui la situation du VI^e Puits, on pourrait indiquer à peu près la place des Fosses 20, 21 et 22 ; mais il faut avouer que les indications de Baudry sont encore par trop peu claires. Ce groupe de fosses est évidemment sur la méridienne du Puits VI, et probablement sur le parallèle de la Fosse n° 18.

L'ensemble de ces trois fosses ne formait peut-être qu'une Sépulture, d'un groupe familial (?).

En tout cas, aucun objet pouvant leur assigner une date!

C. — *Sommet du Plateau.* — Fosses 23, 24 et 25. — Les deux Fosses 23 et 24, très rapprochées, ne formaient aussi qu'un groupe. Elles sont décrites dans un mémoire de 1867, relatif au IX^e et X^e Puits, et dans l'ouvrage d'ensemble (1^er groupe, p. 216).

Baudry, dans son livre, place la Fosse 23 à 20 mètres au Sud-est du VII^e Puits, à l'*Est* dans le travail original ; et il est difficile de choisir entre ces deux directions, très différentes! — Elle était ovoïde et longue de 2^m30.

La Fosse n° 24, *contiguë* à la précédente, était au sud et de forme carrée ; la largeur n'était que de 1^m10. — Ces deux fosses ne devaient appartenir qu'à une seule famille.

Pour nous, nous reportant à la publication la plus récente et à l'orientation donnée en 1873, et supposant connue la situation du VII^e Puits, nous concluons que ce groupe coïncidait à peu près avec le croisement des lignes de sépultures passant par les Puits XXVIII et XX, point qui est bien au sud-est du Puits VII.

Baudry, sur le plan de 1873, a figuré dans cette région trois fosses, au lieu de deux ; nous donnons le n° 25 à cette troisième, non décrite (1).

(1) En 1902, nous avons fouillé sur la même méridienne, ou plutôt au croisement des lignes de sépultures du XXIX^e Puits et de la Fosse n° 8, croyant y avoir reconnu des indices d'une Fosse ; mais nous n'avons rien découvert. — Il est probable que les abbés Baudry et Rabillé ont dû passer par là avant nous, sans l'avoir signalé d'ailleurs ! — D'où l'intérêt qu'il y a à être bien fixé sur l'emplacement des sépultures fouillées antérieurement, pour éviter des recherches et des frais inutiles.

Époque. — La céramique indique plutôt le IIIe siècle (voir les *Figures* de Baudry, pages 218 et 219); mais pas de pièce de monnaie.

Fosse n° 26. — Décrite à la même place que les nos 23, 24 et 25, elle était dans le même Champ 127, à 20 mètres nord du Xe Puits.

Malheureusement, le Puits X n'est guère plus certain, comme situation, que le Puits VII ! — D'où incertitude aussi pour cette fosse, que nous plaçons sur la ligne de sépultures qui passe par le Puits X et au voisinage de son croisement avec le parallèle de la Fosse n° 3.

Époque. — Très belle céramique également, probablement du IIIe siècle. Pas de monnaie.

3° Fouilles de 1868.

Fosse n° 27.— Elle est citée, dans l'ouvrage d'ensemble (p. 219), sous le nom de troisième Fosse du premier Groupe, et décrite dans le mémoire original (p. 25), relatif aux XIe-XIIIe Puits.

D'après l'ouvrage, elle est à 21 mètres Est du Xe Puits; et, d'après le travail cité, à 40 mètres nord du XIe Puits, toujours dans le Champ 127. Malheureusement, la situation exacte du XIe Puits reste toujours un peu vague ; et d'ailleurs ces distances ne concordent pas.

Provisoirement, nous la plaçons sur le parallèle qui correspond à peu près à 40 mètres au nord du XIe Puits (c'est-à-dire au sud-est du Puits X), et bien entendu sur la méridienne du Puits XI (1).

Cette fosse, ainsi que les quatre suivantes, a été fouillée en juillet 1868.

Fosses 28, 29, 30 et 31. — Elles étaient placées, d'après l'ouvrage d'ensemble, à 7 mètres au nord de la Fosse 27. Elles formaient un groupe correspondant à peu près au parallèle du Xe Puits et étaient sur la méridienne du Puits XI. — Ces quatre fosses ne devaient former sans doute qu'une seule sépulture familiale, comme le groupe des Fosses 20, 21 et 22, dans le Champ n° 87, puisque, d'après Baudry, elles étaient *contiguës*. Il n'est pas donné de détails sur elles dans le mémoire où leur contenu a été décrit

(1) *Autres Fosses du Champ* 127. — Lors de la description, en 1866, du VIIe Puits, qui se trouve dans le Champ n° 127, l'abbé Baudry a signalé qu'il avait trouvé, dès 1859, dans ce champ, « des petites fosses sépulchrales ».
Malheureusement, il n'a pas figuré leur emplacement sur le plan de 1860, et n'a pas donné de chiffre. — Peut-être sont-ce les nos 23, 24 et 25 ?

(mémoire des XI^e-XIII^e Puits) ; mais elles figurent sur le plan de 1873, où trois d'entre elles seulement ont été représentées.

Époque. — Ces fosses sont récentes relativement. En effet, elles ont donné à leur surface et à leur orifice même des Tétricus père [168-274] et des Claude le Gothique [268-270]. Elles sont donc de la *fin du* III^e *siècle*.

4° Fouilles de 1869.

En 1869, d'après le mémoire original consacré aux Puits XIV-XVIII, l'abbé Baudry a fouillé *sept* Fosses (1). Il en a décrit dans ce travail le contenu en bloc, mais sans insister sur l'emplacement de chacune d'elles. Et il serait impossible aujourd'hui de combler cette lacune, si nous n'avions pu reconnaître, dans le deuxième groupe des Fosses citées dans le livre d'ensemble (2), l'énumération des sépultures, explorées en 1869, « dans le champ dit de Trouspoil, sur le versant Est du coteau ».

Fosse n° 32. — Cette Fosse, la première trouvée en 1869, est située à 11 mètres au nord du XV^e Puits, dans le champ 125. Elle est par suite sur la méridienne de la Fosse n° 2, et à une quinzaine de mètres au sud, sur le parallèle passant au nord du XXIX^e Puits.

Fosse n° 33. — Située à 13 mètres au sud du XV^e Puits, elle ne peut correspondre qu'à la même méridienne et au parallèle de la Fosse n° 6, qui passe par les Puits VII et XI.

Fosse n° 34. — Elle est très rapprochée de la précédente, puisqu'elle n'était qu'à 18 mètres au sud du Puits XV ; mais un doute reste dans notre esprit, à cause de cette situation, qui ne correspond pas, comme d'ordinaire, à un parallèle (à celui du Puits XX en particulier). Son emplacement n'est donc pas absolument certain, malgré les chiffres donnés par Baudry. — Il ne s'agit peut-être pas, d'ailleurs, d'une « vraie » Fosse.

Fosse n° 35.— Cette sépulture (?) était placée « à 20 mètres Nord-est du Puits XV. « Baudry spécifie que c'était « moins une petite Fosse qu'un *Couloir funèbre*, conduisant peut-être au Puits de 1829, dont il n'est pas éloigné ». Cette cavité avait, en effet, 6 mètres de long : ce qui est *beaucoup* pour une sépulture en fosse!

S'il en est ainsi, elle correspondrait à la méridienne passant à

(1) Tiré à part, p. 11.
(2) Page 227.

l'est de la Fosse n° 2, et au parallèle de la Fosse n° 32. Mais, comme le Puits O semble se trouver au même point, c'est-à-dire au croisement du parallèle de la Fosse 32 avec la méridienne passant à l'est du Puits XV, force nous est de conclure qu'il ne s'agit pas là, en réalité, d'une vraie Fosse, mais très probablement d'un *Couloir funéraire*, comme l'a dit Baudry.

Ce Couloir était-il Ouest-est, ou Nord-sud, ou oblique (Nord-est-Sud-ouest) ? On l'ignore ; toutefois nous inclinons à penser qu'il était plutôt *Ouest-est*, comme ceux que nous connaissons déjà (1).

Fosse n° 36. — La Fosse n° 36, se trouvant « à 50 mètres au sud du Puits XV », est, évidemment, sur la même méridienne ; de plus, 50 mètres étant fort voisins de 52 mètres (c'est-à-dire 13 mètres × 4), elle devait correspondre au parallèle qui passe au nord de celui du Puits XVI. En effet, sur le plan de 1873, il y a une Fosse au nord du Puits XVI ; mais elle est située trop à l'ouest pour être au sud du Puits XV.

Fosse n° 37. — « Située à 90 mètres sud-ouest du Puits XV », cette fosse n° 37 doit correspondre à peu près au parallèle passant au sud de celui du Puits XVI, et à la méridienne située à 26 mètres à l'ouest de celle de la Fosse n° 1. — Mais cette situation n'est qu'hypothétique, cette fosse n'étant pas figurée, croyons-nous, sur le plan de 1873.

Fosses 38 et 39. — La Fosse n° 38 « n'était qu'à quelques mètres des XVI^e^ et XVII^e^ Puits funéraires » (p. 227). — C'est donc l'une des deux figurées (avec le n° 36) sur le plan de 1873. Il est difficile d'y voir un *Couloir funéraire*, Baudry n'ayant pas signalé cette hypothèse ; pourtant il est peu probable qu'il s'agisse là d'une fosse véritable, à moins de supposer que les mesures aient été inexactement prises. — Provisoirement, nous plaçons cette fosse à l'ouest du n° 36, mais sous toutes réserves. — Et à celle qui est à côté, sur ce plan, nous donnons le n° 39.

Fosse n° 40. — Nous donnons, provisoirement aussi, le n° 40 à la Fosse non décrite, mais figurée sur le plan de 1873, dans le

(1) Les deux autres *Couloirs* connus (Puits XI et XII) étant Est-ouest, il est à croire que celui-ci devait avoir la même direction, quoique le texte de Baudry semble plutôt laisser croire qu'il était *Nord-est*. — Sur le plan de 1873, on voit trois points, au nord-ouest du Puits XV ; il est probable qu'ils correspondent au Puits O et aux Fosses n° 32 et 35.

champ 125. Elle se trouve au coin sud-est et semble bien correspondre aussi au point de croisement d'une méridienne et d'un parallèle.

5° Fouilles de 1870-1871.

I.— D'après l'ouvrage d'ensemble, en 1870, deux groupes de fosses ont été trouvés. L'un correspond au sommet du plateau; et il est décrit par Baudry sous les nos 8, 9, 10, et 11 du 1er groupe (p. 225); l'autre était dans le Chemin féodal, au voisinage du Puits XIV.

A. — Premier Groupe [*Plateau de Troussepoil*]. — Les quatre fosses de ce groupe ne sont pas figurées sur le plan de 1873.

Fosse n° 41. — C'est le n° 8 du 1er groupe de Baudry (p. 225); elle « était à 20 mètres nord-ouest du Xe Puits ».— Cette situation correspond au point de croisement du parallèle situé au nord de celui du Xe Puits, avec la méridienne qui passe au niveau du VIIe Puits.

Fosse n° 42. — C'est la neuvième du 1er groupe de Baudry, qui la place « à 15 mètres Est » de la précédente. — Cela nous donne presque le point de croisement (car 13 mètres ou 13m50 est bien proche de 15 mètres) du même parallèle avec la méridienne passant à l'est du Puits VII.

Fosse 43. — La Fosse 43, la dixième de Baudry, était située dans le champ 126, « à 20 mètres au Sud des XIIe et XIIIe Puits ».

Or, comme nous savons que ces deux Puits étaient à 16 mètres l'un de l'autre, sur une même ligne Est-ouest, avec un *Couloir* entre les deux; dans ces conditions, la Fosse ne peut pas être au sud des deux, F. Baudry s'est donc trompé; et elle ne peut être au sud que de l'un de ces Puits. Dans le doute, nous pouvons la placer, provisoirement tout au moins, sur la méridienne du Puits XIII et un peu au-dessous sur le parallèle du Puits XXXI, éloigné d'ailleurs de celui du Puits XIII d'au moins 15 mètres (au lieu de 13m50), d'après la position connue du Puits XXXI.

Fosse n° 44. — Tout ce que nous savons sur cette Fosse, la onzième de Baudry, c'est qu'elle était au *sud* de la Fosse 43; c'est vraiment peu ! — Nous la plaçons, au hasard, à 13 mètres au sud; mais elle peut se trouver aussi bien 13 mètres plus bas (13×2), et même davantage (13×*n*) !

Pas de monnaies indiquées pour toutes ces fosses, dont la date reste ainsi douteuse.

B. — Deuxième Groupe [*Chemin féodal*]. — L'une des deux fosses seulement de ce groupe, la seconde, est figurée sur le plan de 1873; mais très inexactement, comme nous le dirons plus loin.

Fosse n° 45. — Elle a été trouvée à 100 mètres à l'Ouest du Puits XIV, et à 600 mètres (1) du IX^e^. Elle n'est pas représentée sur le plan de 1873; mais il est facile de voir, sur le relevé du Cadastre, qu'elle correspondait à la partie du Chemin située entre les champs 85 et 133.

Ces données prouvent qu'elle était assez éloignée vers l'ouest; en tout cas, elle est très en dehors des points habituellement explorés par l'abbé Baudry.

Elle nous paraît correspondre à la ligne située au sud des Puits XIV et XXIV et la Fosse n° 19, c'est-à-dire au parallèle du Puits II (Douteux).

Trouvailles.— Il y avait probablement des *Os humains* dans cette Fosse (Baudry).

Fosse n° 46. — Cette Fosse a été figurée par l'abbé Baudry sur le plan de 1873; mais au *sud* du Puits XIV (et non pas au *nord*, et à 3 mètres, comme cela est indiqué dans l'ouvrage d'ensemble, p. 231).

Nous en concluons qu'il y a là une erreur dans le dessin (2). L'artiste a gravé la Fosse à la place du Puits XIV, et réciproquement. Dès lors, tout s'explique et concorde.

Inutile d'ajouter que cette sépulture correspond au parallèle des Puits XIV et XXIV, précédemment cité.

Epoque. — Cette Fosse a dû être creusée *postérieurement* au Puits XIV, puisqu'elle coïncide presque avec lui. Les deux funérailles ayant été faites à des époques successives, on n'a pas dû se souvenir qu'on avait déjà creusé autrefois un Puits au croisement des lignes de sépultures en ce point; et une fosse fut placée, par erreur, presque au niveau du puits.... déjà oublié.

Ce qui vient corroborer l'exactitude de cette hypothèse, c'est que le Puits XIV est un Puits *ancien* [comme son voisin, le

(1) Cette distance est trop forte d'au moins 50 mètres, d'après le Cadastre.

(2) En raison des mauvaises conditions d'étude dans lesquelles se trouvait le curé du Bernard, il ne faut pas s'étonner de toutes les inexactitudes des plans de 1860 et 1873.—En dehors de toutes celles déjà indiquées, en voici une autre, encore plus grave. Sur ces plans, en effet, on a placé une chaîne de collines (Buttes des Dames et des Fées) beaucoup trop près des champs 85, 86, 87 et 88; et, en réalité, le *Ruisseau du Boisseau* passe au niveau des limites nord (et non sud) des champs 89 et 82, du moins d'après le Cadastre du Bernard.

n° XXXII], où l'on a trouvé un Néron [51-68 après J.-C.]; et que les objets trouvés dans la Fosse sont au contraire de l'époque de Lucius Verus [beau-frère de Marc-Aurèle (161-180 après J.-C.)., c'est-à-dire plus vieux d'environ 100 ans. Cette fosse est donc de la *fin du IIe siècle.*

*
* *

Dans le chapitre spécial de son Ouvrage, l'abbé Baudry a cité *Trente-quatre* fosses seulement, en n'en décrivant que *Vingt-huit* d'ailleurs. Pourtant, dans un autre passage de ce livre, il mentionne qu'il a fouillé *Cinquante Fosses*! Il est difficile de concilier ces deux chiffres, à moins de supposer qu'il a oublié de noter, dans son ouvrage, les 16 autres fosses mentionnées : ce qui paraît probable pourtant.....

En effet, en tenant compte des indications des deux plans publiés en 1860 et 1873 d'une part, et d'autre part de toutes les fosses citées dans les mémoires originaux jusqu'en 1872, nous avons pu retrouver déjà 46 Fosses, sur les *Cinquante* annoncées par Baudry!

*
* *

II.—Fosses 47, 48 et 49.—A ces 46, il nous reste d'ailleurs à ajouter « *trois* autres petites fosses, ouvertes en 1871 (F. Baudry) », d'après l'ouvrage d'ensemble (p. 230). Elles avaient été trouvées « sur le même versant » que celles de 1870, c'est-à-dire sur le versant Est du coteau, et dans le champ de Troussepoil probablement. Malheureusement, il nous est *impossible de les situer;* et nous nous bornons à leur donner les nos 47, 48, et 49.

Epoque. — Elles ont donné « deux moyens bronze au type de l'autel de Lyon » : ce qui fixe à peu près leur date.

*
* *

Il ne nous manque donc plus qu'une *seule* fosse... Nous sommes fort heureux d'avoir pu, de la sorte, faire sortir de l'oubli au moins *quinze* emplacements de Fosses !

6° Fouilles postérieures a 1872 [1872-1901].

Toutes les fosses précédentes sont étudiées dans des mémoires antérieurs à 1872, et, en partie, citées dans l'ouvrage d'ensemble de Baudry, qui est de 1873.

Mais, de 1872 à l'époque de sa mort (1880), l'abbé Baudry a dû certainement vider encore quelques petites fosses (1), quoiqu'il ne

(1) Il les avait sans doute citées dans ses Rapports consacrés aux XX, XXI, XXII, XXIIIe Puits, rapports qui n'ont pas été publiés, pour la raison que nous avons rappelée plus haut.

les ait pas signalées dans les deux brochures consacrées aux Puits XXIV et XXV. Dans ces conditions, nous ne pouvons rien en dire.

Par contre, nous croyons savoir que l'abbé Rabillé n'en a pas vidé, avant de tomber sur les Puits qu'il a fouillés.

Nous réservons, en tout cas, le n° 50, pour l'ensemble des Fosses oubliées par Baudry. C'est dire que nous supposons qu'on ne pourra plus retrouver désormais l'emplacement des fosses, qui nous sont demeurées inconnues jusqu'ici, malgré des recherches très prolongées, et dont l'exploration est antérieure à 1873.

7° Fouilles de 1902-1903-1904.

En 1902, 1903 et 1904, nous avons, de notre côté, trouvé et exploré *Huit* fosses nouvelles, que nous avons décrites avec tout le soin voulu dans un mémoire spécial, auquel nous renvoyons le lecteur (1). Nous ne ferons ici que signaler brièvement leur situation, de façon à ce que l'on puisse avoir sous les yeux, dès aujourd'hui, une idée aussi complète que possible de la Nécropole de Troussepoil.

Nous les numérotons, à la suite des précédentes, c'est-à-dire des 50 premières annoncées par Baudry ; et, par conséquent nos 8 premières fosses porteront désormais les n^{os} 51 à 58 (*Fig.* 25 à 28).

Fosses 51, 52, 53 et 56. — Ces quatres fosses sont situées dans

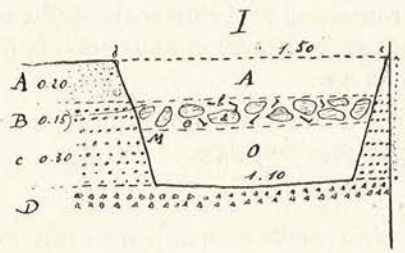

Fig. 25.

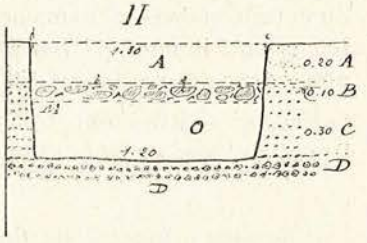

Fig. 26.

Fig. 29. — Coupe schématique Est-ouest de la Fosse n° 51 [Troussepoil]. — *Légende* : I, Centre de la Fosse ; — A, Terre végétale de recouvrement ; — O, Terre noire à Ossements funéraires (*Animaux*);—D, *Granulite décomposée* (Sol);—*C*, Limon des plateaux ;— B, Couche de Pierres calcaires (*a*), avec *Tegula* (*b*) ; — M., partie *sépulchrale* de la Fosse: — 0.20, Terre végétale du *Sol naturel*.—*Echelle* : 1/40.

Fig. 30. — Coupe schématique Est-ouest de la Fosse n° 52. — Même *Légende* que ci-contre (*Fig.* 29).— II, Centre de la Fosse. — *Echelle* : 1/40.

le champ n° 126; les 3 premières n^{os} 51, 52, 53, ont été fouillées en 1902 ; le n° 56 en 1903.

(1) Baudouin (Marcel) et G. Lacouloumère. — *Découverte et Fouille de huit nouvelles Fosses sépulchrales dans la Nécropole gallo-romaine de Troussepoil, au Bernard* (*Vendée*) (1902-1904). — *Ann. de la Soc. d'Emul.-Vendée*, 1907. La Roche-sur-Yon, 1908, IV, 5° série, vol. 8, p. 39-97, 17 figures. — 1909, LVI, 5° série, vol. 9 (*fin*). — Tiré à part, 1909, in-8°.

Elles correspondent toutes à la méridienne des Puits XXXI (Champ 126) et IV (Champ 86).

Le n° 51, la plus septentrionale, est à 15m40 du chemin de Troussepoil (environ 14 mètres du terrier), c'est-à-dire sur le parallèle qui passe au sud de la Fosse n° 1 (*Fig.* 29; et Pl. III).

Le n° 52, à 13m30, plus au sud, est sur le parallèle des puits X, XII, et XIII (*Fig.* 30; et Pl. V).

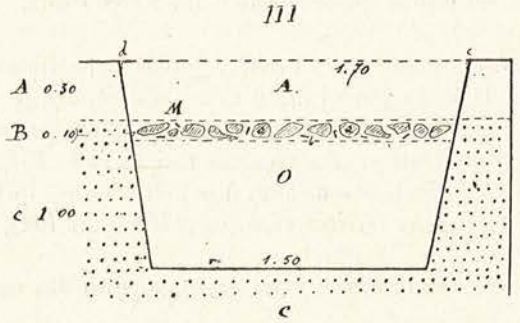

Fig. 31. — Coupe *schématique* de la Fosse sépulchrale n° 53 à Incinération, de la Nécropole gallo-romaine. — *Légende :* A, terre végétale; — B, couche de grosses Pierres calcaires (*a*), mélangées à des Tuiles à rebords cassées (*b*), formant la partie supérieure ou Couverte (M) de la Fosse; — *c*, Limon des Plateaux; — O, cavité de la Fosse. — *Echelle :* 1/40.

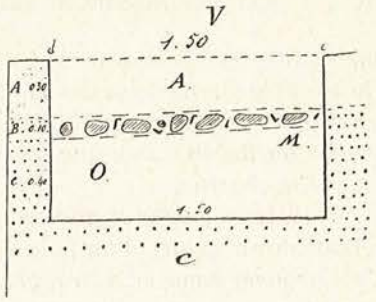

Fig. 32. — Coupe schématique Est-ouest de la Fosse n° 55. — *Légende :* V, Centre de la Fosse; — C, Limon des plateaux. — Même légende que ci-dessus. — *Echelle :* 1/40.

Le n° 53, à 25m30 [13 × 2 = 26], correspond au parallèle situé au nord de celui du Puits XIX (Champ 126) (*Fig.* 31; et Pl. V).

Le n° 56, situé à 24 mètres de la limite sud du Champ 126, c'est-à-dire de la Fosse n° 8, est sur le parallèle des Puits VII, XI et XVIII.

Fosses n^{os} 54, 55 et 57. — Ces trois Fosses, dont la première seulement fut explorée en 1902, sont situées toutes dans le Champ 127, sur une même méridienne, celle qui est située à

l'ouest de la méridienne des fosses précédentes et qui correspond au XI[e] puits.

Le n° 54 est sur le parallèle de la Fosse n° 8 ; elle était assez pauvre.

Le n° 55, plus riche, se trouve sur le même parallèle que la Fosse n° 51 (*Fig.* 32; et Pl. VI).

Enfin le n° 57, qui n'a presque rien donné, et devait jadis avoir été bouleversée, est située sur le parallèle du XIX[e] Puits.

Fosse n° 58. — Cette huitième Fosse, trouvée et fouillée en 1904, se trouve dans le champ n° 125, dit de Troussepoil, le long du terrier qui le coupe désormais en deux parties, en prolongeant vers l'est, la ligne de séparation des champs 126 et 128. Elle correspond au parallèle de la Fosse n° 8 et à la méridienne, qui passe à l'ouest de la Fosse n° 1. — Elle était précédée d'un *long Couloir nord-sud* (*Fig.* 3).

Elle a donné d'assez nombreux restes, et surtout des ossements d'animaux.

III. — Sépultures soupçonnées (Fosses et Puits).

I. — Points a Sépultures probables, explorés en vain.

En 1902, 1903 et 1904, on nous avait indiqué deux points, où il pouvait y avoir des Fosses, en raison des indices habituels, et où nous n'avons rien trouvé: soit que des endroits aient déjà été fouillés par les abbés Baudry ou Rabillé; soit que les sépultures en Fosse aient été détruites par la charrue.

Nous croyons devoir les signaler et affecter des dénominations spéciales à ces excavations, pour qu'on puisse les distinguer des *Fosses vraies,* s'y retrouver dans la Nécropole, et bien connaître surtout les lieux que l'on a explorés déjà et en vain.

Point A. — Comme nous l'avons rappelé plus haut, nous avons, en 1902, fouillé à une douzaine de mètres à l'ouest de la Fosse n° 54, au niveau du croisement de la méridienne du Puits XXIX, et du parallèle de la Fosse n° 8 (*Fig.* 3; *a*).

Nous n'avons absolument rien trouvé, à moins que la pièce de monnaie, rencontrée en 1903 au voisinage, sur le sol du champ 127, ne provienne des terres remuées en ce point en 1903.

Point B. — En 1903, nous avons fouillé aussi, au niveau d'un poirier, qui se trouve dans le buisson du terrier séparant les champs n[os] 127 et 133. Ce point est situé un peu au sud du parallèle du

Fig. 33. — DÉCOUVERTE ET FOUILLES DES FOSSES nos 51 (I) et 52 (II), dans le Champ no 126, à Troussepoil. — *Légende :* D, Objets trouvés dans la Fosse no 52; — T, terre extraite ; — M N, grand diamètre Est-ouest de la Fosse no 52 (I). — [Vue Sud].

Fig. 34. — La FOSSE no 53, après la *Fouille terminee*, dans le Champ no 126. — *Légende* : Un homme est debout dans la Fosse. — P, *Pierres* extraites; — T, *Terre* extraite; — B, Terrier séparant le no 126 du no 127 — [Vue Est].

LA NÉCROPOLE A PUITS FUNÉRAIRES DU BERNARD (VENDÉE).
No V.

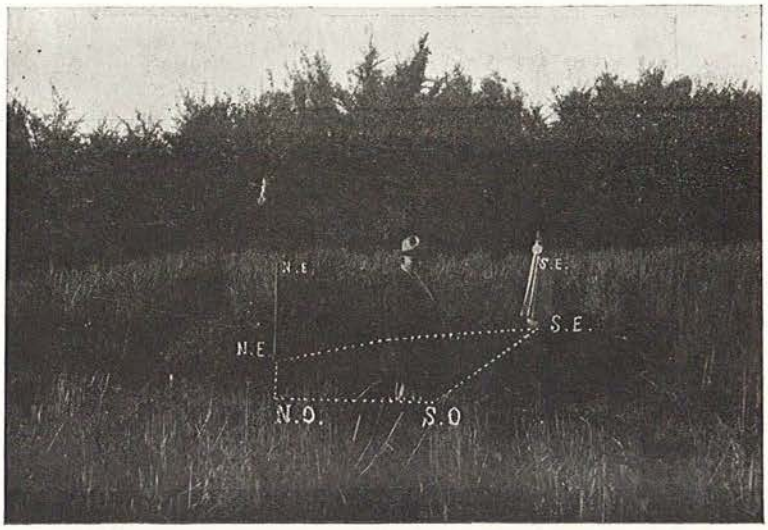

Fig. 35. — Fosse sépulcrale, trouvée en 1903 (Fosse N° 55), dans le Champ N° 127, sur le Plateau de Troussepoil [Photographie prise à l'*Ouest*]. — Le Champ N° 127 est encore en « buaille », (blé coupé). Au fond, buisson du terrier séparant le N° 127 du N° 126, à l'est. — Une personne est debout, au fond de la Fosse, très peu profonde. — L'ombrelle et la montre, la pioche (manche), la sonde de fer (avec papier blanc), indiquent trois des angles de la Fosse, dont on voit la Cavité, à droite de l'ombrelle. — Entre celle-ci et la sonde, terre noire et débris extrais de la Fosse.

Fig. 36. — Le RUISSEAU DE TROUSSEPOIL, au niveau du Gué (Le Bernard, Vendée). — *L'Ilôt de Choisy. Passerelle* (Vestiges anciens). — R. Eau courante. [Voir *Fig.* 3, n° 118]. — Vue Sud. — [D'après une Photographie d'*Hiver* de J. Robuchon].

LA NÉCROPOLE A PUITS FUNÉRAIRES DU BERNARD (VENDÉE).
N° VI.

Puits XX (10 à 11 mètres au nord de la limite sud du champ 127), et sur la méridienne de la Fosse n° 41.

Nous n'avons trouvé qu'une *dent de Bœuf*, à la surface du sol; et encore peut-être provenait-elle d'une autre sépulture antérieurement fouillée? — Mais nous avons, sans doute, fouillé trop au sud. C'est à revoir.

Point C. — En 1904, nous avons cherché à peu près au croisement des lignes de sépulture des Puits XXXI et XII, à environ 0^m23 à l'est de la limite des n^{os} 127 et 126. M. l'instituteur nous avait signalé là un puits probable, en raison des changements dans la végétation et de la présence de « pierres rapportées ». Mais cette recherche a été vaine, malgré un dégarni de terrain assez considérable.

Point D.—Cette même année, nous avons aussi fouillé au croisement de la même méridienne avec le parallèle de la fosse n° 8, car nous avions cru remarquer en cet endroit des « pierres rapportées en calcaire ».— Malheureusement, nous n'avons rien trouvé non plus; et il est probable que ces pierres proviennent d'un *Puits* voisin (n° XXVIII) déjà vidé, ou d'une *Fosse*, explorée déjà, mais inconnue.

Point E. — Nous avons essayé aussi de trouver des indices de Puits sur le bord de la route du Bernard au Pont Rouge, dans le fossé où Baudry en a fouillé jadis ; nous avons attaqué la chaussée à environ 12 mètres au sud de la Fosse n° 10.— Mais, là encore, les pierres, qui avaient attiré l'attention de plusieurs personnes, ne nous ont mené à rien.— Elles proviennent peut-être des sépultures fouillées jadis.

Point F. — Enfin, en 1904, nous nous sommes attaqués, dans le champ 132, à un point situé à 30 mètres de sa limite ouest, et situé en face du terrier séparant le n° 134 du n° 135.

Nous avons bien là mis au jour quelques débris de *tuiles* et de *carreaux*, et même un *clou*. Mais nous ne croyons pas qu'il s'agisse là d'une Fosse (pas de pierres rapportées; pas de terre noire; pas d'ossements d'animaux, etc.). — Il s'agit de simples objets égarés.

Ainsi donc, voici plusieurs points, situés à peu près sur des génératrices du plan de la Nécropole, qui auraient dû, théoriquement, nous donner des sépultures, et où nous n'avons rien découvert. Il n'y avait d'ailleurs rien probablement.

A supposer qu'on n'ait jamais touché à ces points, et cela ne devrait pas étonner non plus, il n'y aurait rien d'impossible à ce

qu'on n'y ait jamais, en effet, enterré quelqu'un ; car cela se voit même dans nos cimetières modernes, à disposition bien établie à l'avance.

Ces résultats négatifs sont donc loin de contredire notre Hypothèse, d'après laquelle la Nécropole de Troussepoil serait disposée suivant un plan conçu à l'avance : ce qui nous paraît aujourd'hui démontré par l'étude précédente.

II. — Sépultures soupçonnées en 1902-1903, mais non encore vérifiées.

1° Puits. — Des puits funéraires ont été signalés, mais non vidés, par les gens du pays dans ce qu'on appelle le Grand Champ de Girardin (pièce de 3 hectares 25), qui est en somme le *Loiron* (1) et porte le n° 124 au Cadastre. S'ils existent vraiment, on voit qu'en réalité la Nécropole de Troussepoil serait bien aussi étendue que nous l'avons dit au début. Mais il reste à explorer encore de nombreux hectares, car on n'a vraiment cherché jusqu'à présent que dans les n^{os} 86, 87, 127 et 126, 125 et 123.— Nous comptons, dans les années qui vont suivre, pouvoir combler cette lacune, dès que les moyens financiers nécessaires pourront être mis à notre disposition.

2° Fosses. — *a*) En 1902, on nous a signalé l'existence d'une sépulture au milieu du champ n° 133, actuellement en prairie ; mais la dépression n'est pas visible : ce qui est d'ailleurs la règle dans les prés.

b) Nous avons dit ailleurs qu'en 1902 nous pensions avoir trouvé aussi une Fosse à l'angle nord-ouest du champ 126, tout près du terrier nord. C'est un point à noter ; car il correspond exactement à l'entrecroisement des lignes de sépultures (méridienne du Puits XXI et parallèle de la Fosse n° 3).

c) En 1903, on nous a signalé deux sépultures dans le champ 86 Est, à l'angle sud-ouest. Mais ce champ, appartenant aujourd'hui à la Massonnière, est en prairie ; et les dépressions indiquées nous ont paru très marquées aux endroits signalés. Il n'y avait, d'autre part, en 1903, pas de différence au point de vue de la végétation avec l'herbe du reste du pré.

Ce sont, en tout cas, des points à explorer.

(1) Nous ignorons l'étymologie de ce mot, qui a une allure antique. — Vient-il de *Loir*, petit rongeur rare dans ces contrées; de *Loire*, vieux mot français, signifiant « appât », en terme de fauconnerie ; ou de *Loire*, dénomination très connue de lieux dits nombreux dans le Marais vendéen, et signifiant « la partie basse d'un pré où séjourne l'eau pendant l'hiver » ? — Nous inclinons pour cette dernière origine, bien entendu [*Int. Nantais*, 1903 et 1904].

*
* *

Généralités. — Toutes les Fosses décrites ci-dessus sont en général du *II*e *et du III*e *siècles*, quoiqu'on n'ait de renseignement que pour quelques-unes d'entre elles.

Toutes sont à *Incinération*, sauf une seule *Fosse à Inhumation* (avec cadavre entier) (*Fig.* 37), qui a été découverte à Troussepoil; et qui date de la fin du IIIe siècle. — C'est sans doute à cette époque

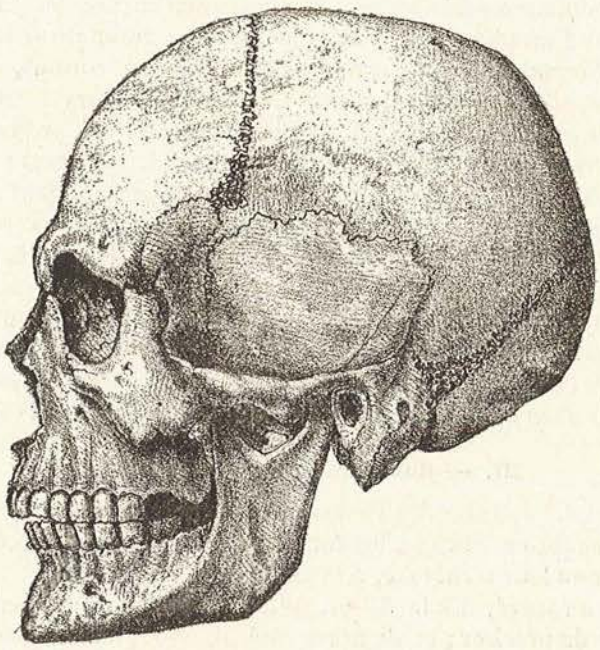

Fig. 37. — Crane du Squelette Humain, trouvé dans la Fosse sépulchrale n° 1 (*Inhumation*) D'après le *Mémoire original* de l'Abbé Baudry. — *Echelle* : 1/25 [*Gallo-romain*].

que les Gallo-Romains du Bernard ont commencé à se faire *enterrer*, et à changer leur mode de Sépulture !

Dans tout ce qui précède, nous avons décrit les lignes d'origine, comme si elles avaient été vraiment Nord-sud et Ouest-est, d'après l'*Orientation magnétique* (Boussole) (1).— Or, nous continuons à penser qu'en réalité la *Ligne directrice* était à peu près *Est-Ouest*

(1) La disposition des *Couloirs funèbres* des Puits semble en rapport avec ces données (Direction Est-ouest, — Est : *Soleil levant*; Ouest : *Soleil couchant*).

(Soleil *levant;* soleil *couchant*), mais était basée sur l'*Orientation sidérale,* c'est-à-dire qu'il faut retrancher la *Déclinaison* (1).

Certes, les anciens habitants de la Gaule ne pouvaient pas connaître nos *Points cardinaux* actuels ; et leur point de repère astronomique ne pouvait être que le *Soleil levant*, comme à l'époque mégalithique. Mais les Gallo-Romains, eux, connaissaient *l'Etoile Polaire* et la *Grande Ourse*, c'est-à-dire le *Septentrion* (Nord *Sidéral*). — Les Sépultures étaient par suite disposées, en réalité, en *carré.* Comme l'étude précédente a eu surtout pour but la recherche des sépultures qui persistent encore, nous employons, pratiquement, comme repères actuels, les lignes méridiennes et parallèles, qui sont d'un usage très commode, sur le terrain et sur le papier.

Les *Points cardinaux* étaient d'ailleurs bien connus, même à Troussepoil du Bernard. En effet, l'abbé F. Baudry a trouvé, au Bernard même, un carreau, en pierre calcaire (2), présentant *en relief* des *Sculptures* et des *lignes en creux*, le partageant en deux parties, et rappelant la « *Rose des Vents des Anciens, dont les noms étaient gravés sur les huit côtés de la Tour d'Andronicus* ». — Toutefois cette pièce n'est pas absolument démonstrative, et peut représenter toute autre chose qu'une rose des vents. Malgré cela, jusqu'à plus ample informé, nous maintenons l'hypothèse que nous venons de formuler, à savoir la disposition générale des Sépultures aux *points de croisement de Parallèles et de Méridiennes, ces lignes étant espacées d'environ* 13 mètres à 13m50 *les unes des autres* (3).

III. — Substructions Gallo-Romaines.

F. Baudry a, d'abord, à Troussepoil, recherché ces Substructions. Mais, dès que ces vestiges lui eurent fait découvrir des Sépultures, il abandonna leur recherche, à la vérité peu intéressante.

Il en a trouvé, dès le début, en divers points que nous allons essayer de préciser ; et, de notre côté, en 1903, nous avons découvert d'autres restes analogues.

A. — *Fouilles de* 1859.

En 1859, dans son premier mémoire, F. Baudry mentionna seulement pour Troussepoil : 1° des débris de *Poteries* et *d'Ossements*,

(1) Elle est *Occidentale* (Nord-Ouest) en Vendée et d'au moins 15° sur cette partie des côtes atlantiques [Voir: Sables d'Olonne (15°32), et Fontenay-le-Comte (14°57), d'après l'*Annuaire des Longitudes* [1909; p. 387].

(2) F. Baudry. — Deuxième Mém. (p. 22, *fig.* 1, planche V).

(3) La même *Loi de distribution* a été retrouvée par le Dr Marcel Baudouin à la Nécropole analogue d'Apremont (Vendée).

M. Baudouin. — *Découverte d'une Nécropole gallo-romaine à Puits funéraires à Apremont* (Vendée). — *Ann. Soc. d'Émul. de la Vendée*, 1906. — Tiré à part, La Roche-sur-Yon, 1907, in-8°, 54 p., 11 figures.

trouvés sur le sol (1) ; 2° des *Monnaies* (2) ; 3° des *Blocs* provenant d'un *Aqueduc* ; 4° un Établissement gallo-romain ; et un puits (le n° 1).

Insistons sur les Substructions, sans oublier l'*Aqueduc*, construction d'un genre spécial.

1° *Etablissement du n°* 86. — Elles furent trouvées *les premières*, à 50 mètres à l'ouest du Puits n° 1, dans le Champ n° 86. Les murs, découverts après la fouille du Puits n° 1 (fin janvier 1859), étaient à 0^m40 *au-dessous du sol actuel*, c'est-à-dire recouverts seulement par la *terre arable*, comme la calotte des puits. On les avait *rasées*, un peu au-dessus de l'ancien sol romain. L'abbé Baudry est d'avis que cette habitation, qui avait un toit, fut *brûlée* d'abord. — Mais son interprétation est discutable.

Ce qu'il y a de certain, c'est que les substructions avaient encore 1 *mètre de haut* : ce qui est beaucoup pour les seules *fondations !* Dimensions : longueur, 15 mètres ; largeur, 8^m50.— Cet Etablissement est situé sur les deux plans de 1860 et 1873.

En raison de l'épaisseur de certains murs (0^m50), il faut conclure qu'on a trouvé là une vaste *Chambre*, faisant partie d'une Habitation ; celle-ci en avait d'autres à l'ouest et au sud, car une seule paroi de l'est paraît être une muraille d'extérieur (épaisseur : 1^m33). Les contreforts nords, placés de 2 mètres en 2 mètres, doivent indiquer aussi un mur extérieur, quoiqu'il n'ait que 0^m90 d'épaisseur ; à moins que Baudry ne se soit trompé et ne les ait confondus avec des amorces de murs de division. — Sa description est d'ailleurs beaucoup trop écourtée, pour pouvoir être utilisée et interprétée.

En raison de la quantité de vases trouvés, des coquilles d'Huîtres qui y étaient mélangées, et des ossements d'animaux, on doit se demander s'il ne s'agissait pas d'un *Magasin* de *Substances alimentaires* et *d'Accessoires* pour les Rites funéraires, c'est-à-dire d'une Réserve spéciale pour les Cérémonies.

B. — *Fouilles de* 1860.

Dans son mémoire suivant, Baudry a donné la description des autres établissements trouvés à Troussepoil. — Etudions-les successivement, en utilisant aussi l'ouvrage d'ensemble (p. 15), qui d'ailleurs ne les décrit pas.

1° *Grand Établissement du n°* 125. — C'est l'amas le plus considérable de substructions. Il se trouvait à l'extrémité nord du Champ n° 125. Il a été coupé par le Chemin de Troussepoil, lors de sa création, après la destruction de cet Établissement, et s'étend

(1) Provenant évidemment de *Fosses sépulchrales* éventrées par la charrue, non reconnues et *non cataloguées* ici même (Urnes avec *os incinérés*).

(2) Même réflexion que ci-dessus [Victoire dans un quadrige, avec les lettres S. M. au-dessous, etc.].

jusque dans le Champ n° 88. Superficie : 20 ares. Environ 40 Chambres. Baudry n'a malheureusement pas décrit dans son mémoire ces substructions : ce qui est fort regrettable ; mais il les a situées sur ses plans (*Fig.* 38 ; A).

Dans l'ouvrage d'ensemble, il dit : « En 1860, j'ai trouvé un bâtiment de près de 80 mètres, divisé en plus de trente pièces, y compris les couloirs ». Il ajoute : « Au nord-ouest, il y avait une sorte

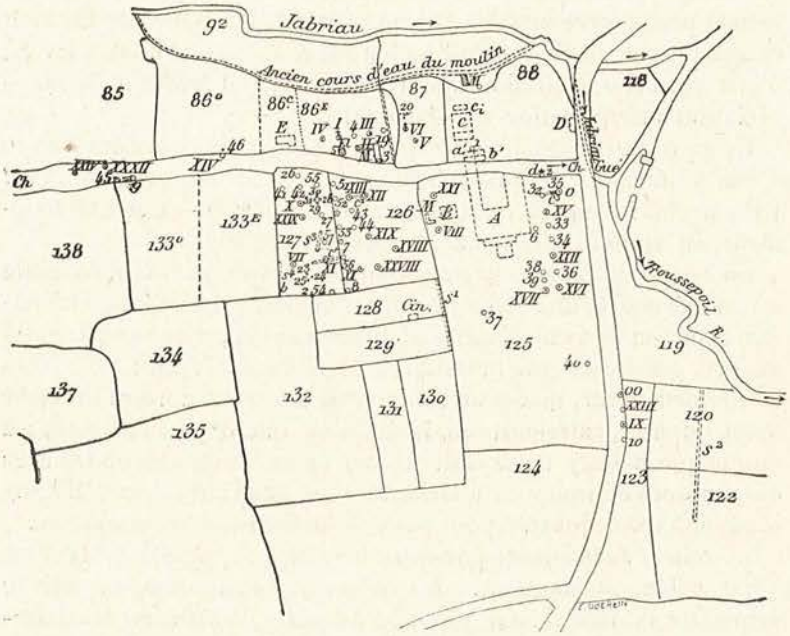

Fig. 38.— Situation des ÉTABLISSEMENTS GALLO-ROMAINS dans la NÉCROPOLE de Troussepoil [D'après les recherches récentes, 1901-1904].— *Echelle* :1/7.500.— *Légende* : E, *Établissement* du n° 86; — A, grand *Établissement* du n° 125; — B, *Chambre;* — M, *Murs;* — C, *Établissement* du n° 88 ; — *Ci*, *Cin.*, Cinerarium. — S1, S2, S3, *Murs* divers.

d'*atelier*, flanqué de cinq contreforts, où *l'Ocre rouge* abondait ; et, au nord-nord-ouest, des *Fours à Tuiles et à Briques* ». Ces descriptions sont malheureusement peu explicites et impossibles à discuter aujourd'hui.

Nous voyons là le Palais ou Habitation du Personnel cultuel de la Nécropole (Prêtres, etc).

2° *Aqueduc du n° 125.* — Non loin de là, du côté ouest, on avait trouvé, quinze ans avant 1852, *l'Aqueduc* dont nous avons parlé, formé de pierres percées spéciales, et situé près du Puits funéraire n° VIII (1) (A. S. E. V., 1858, p. 210).

(1) Cet Aqueduc a été *détruit avant* le creusement des derniers Puits de la Nécropole, comme nous avons essayé de le prouver dans un autre Mémoire.

3° *Petite Habitation du n°* 125. — Ce groupe se compose : *a*) d'une *Habitation*, de 11 mètres × 8 mètres, située à l'ouest de la précédente (*Fig.* 38 ; B.) ; *b*) de *deux Murs* à angle droit, voisins (*Fig.* 38 ; M).— La situation de ces substructions est figurée sur les plans.

4° *Grand Etablissement du n°* 88. — C'est un grand carré, de 22 mètres × 19 mètres, situé sur les plans avec un mur de refend au sud. Il est à l'ouest du n° 88 (*Fig.* 38 ; C) [*Habitation* ou *Magasin à vivres*).

Baudry a décrit un *Cinerarium* de 15^{mc}, au nord (Couche de Cendres de o^{m}40 d'épaisseur) (*Fig.* 38 ; Ci.).

5° *Petit Etablissement du n°* 88. — Une maison plus petite a été trouvée à l'est du n° 88, quand on a fait la route du Pont-Rouge à Jard par le Bernard. Aucune donnée, sauf sa situation et sa forme, indiquées sur les plans (*Fig.* 38 ; D).

6° *Cinerarium du n°* 129. — Un *Cinerarium* est aussi figuré sur les plans à la limite des Champs 129 et 128, vers l'est ; mais Baudry n'en parle pas dans le texte de ses mémoires (*Fig.* 38 ; Cin.).

C. — *Fouilles postérieures* (1861-1873).

Ce sont là toutes les substructions découvertes en 1859 et 1860. Mais, depuis 1860 et jusqu'en 1873, Baudry, en a découvert d'autres, quoiqu'il ne les ait ni décrites, ni mêmes mentionnées dans ses mémoires ultérieurs ! — En tout cas, sur le plan de 1873, il en a figuré en deux autres endroits.

7° *Muraille Est des n^{os}* 128 et 129. — On aurait trouvé un *mur* gallo-romain, au niveau de la limite Est du champ n° 128 ; et cette muraille se prolongeait à l'est du n° 129 et du n° 132. Ces substructions étaient voisines du Cinerarium, indiqué précédemment. (*Fig.* 38 ; S^{1}).

On remarquera qu'elle correspondait, comme une partie des murs voisins du petit établissement du champ n° 125, à la limite cadastrale actuelle, qui sépare le champ n° 125 de tous ceux qui sont situés à sa partie ouest. — Il est probable que cette division de la propriété moderne (le n° 125 n'est pas en effet au même propriétaire que le n° 126) a pour point de départ ces vestiges de murailles [voir Plan de 1873 ; *Fig.* 2].

8° *Muraille Nord-sud des n^{os}* 120 *et* 122. — Sur le plan de 1873, des substructions gallo-romaines sont indiquées sous formes de muraille courant nord-sud, et coupant les champs n^{os} 120 et 122, parallèlement à leur limite avec la pièce n° 123, à environ 25 mètres à l'est de ce dernier (*Fig.* 38 ; S^{2})

Ces données nous confirment dans l'opinion, que, de ce côté, la

Nécropole de Troussepoil se poursuit jusqu'à la rive droite du vieux Ruisseau du Chaon (1).

Nous considérons ces *deux Murailles* comme des restes de la Grande Ligne d'Enceinte (*Muraille périphérique*) de la Nécropole (2).

D. — *Fouilles de* 1903.

De notre côté, en 1903, nous avons mis à découvert une muraille gallo-romaine; et, en 1902, on nous a indiqué l'existence probable d'autres substructions dans les mêmes parages.

9° *Muraille centrale du n° 127.* — En 1903, comme nous le décrirons dans un mémoire spécial, en cherchant des sépultures, nous avons trouvé une muraille, dirigée du nord-est au sud-ouest, au centre du Champ n° 127, muraille qui présentait les traces d'une cheminée (*Fig.* 38; S^3).

10° *Muraille occidentale du n° 127* (?). — En 1902, on nous a signalé l'existence probable d'une muraille le long de la limite ouest du Champ 127, à environ 15 mètres au nord de son coin sud-ouest (*Fig.* 38; S^4)— Mais, personnellement, nous n'avons rien remarqué sur le sol en ce point; et nous n'y avons pas encore fait la moindre fouille.

*
* *

Baudry, d'après son ouvrage d'ensemble (p. 15), a vu, dans ces constructions, des *Maisons d'habitations* et des *Villas*, et a trouvé bizarre que les châtelains de l'époque enclavent leurs demeures *dans un vaste Cimetière*! — Il a dû se tromper. Ces substructions doivent correspondre, à notre avis, non pas à une *Ville*, mais à des restes de *Temples*, à des *Magasins d'objets funéraires*, ou à des *Habitations de Prêtres*, en rapport avec les Rites funéraires de l'époque, qui devaient être fort complexes et exiger un nombreux personnel.

La *Ville*, où habitaient les vivants de l'époque se trouvait, certes, non loin de là, sur la côte Vendéenne.— Mais où ? C'est précisément la question que nos recherches actuelles ont pour but de résoudre; et, jusqu'à présent, nous cherchons toujours !

(1) Baudry, dans son ouvrage d'ensemble (p. 15), mentionne ces points, qui « se *rapprochent de Girondin* ».

(2) D'après « la tradition du pays, a écrit F. Baudry en 1860, les débris des Etablissements sont passés dans la construction du château du Givre, dit *Château de la Brunière*, bâti, pour la seconde fois, à la fin du XVI^e^ siècle ».

Il est probable que ce n'est là qu'une *tradition d'ensemble*, résumant toutes les tentatives de destruction des Habitations romaines de Troussepoil, pour la construction des Châteaux féodaux voisins.

§ II. — Vestiges du Moyen âge.

On nous permettra, en terminant, de dire un mot des restes du Moyen âge qui existent encore sur le Plateau de Troussepoil, et des évènements modernes qui y ont eu lieu; car cela permettra de comprendre beaucoup mieux la disposition actuelle des lieux, si utile à connaître pour les Archéologues.

I. — Restes du Moyen age.

1° *Point fortifié.* — Il existe, d'après le cadastre du Bernard, un lieu dit, appelé *La Citadelle*, qui se trouve précisément sur le plateau de Troussepoil, à sa partie ouest. Ce champ porte au cadastre le n° 146 de la section E; et nous en avons parlé plus haut, à propos du Puits n° XXX.

Il correspond exactement d'ailleurs à la partie du Plateau qui aurait le plus besoin d'être fortifiée, si l'on voulait à nouveau y établir un camp.— Ce camp a-t-il existé jadis ? Mystère.

En tout cas, ce terme indique l'existence en ce lieu d'un *point de défense*, qui, comme nous l'avons montré (1), ne peut être que du *moyen âge*, ou tout au moins de la *fin de l'époque romaine.* — Mais, à l'heure présente, il nous est impossiblede dire à quelle sorte de construction il a jadis pu correspondre.

2° *Le Jabriau.* — Comme nous l'avons dit, l'affluent du Ruisseau de Troussepoil, appelé le *Jabriau*, d'après F. Baudry (2), ne coule plus aujourd'hui dans son lit primitif, c'est-à-dire gallo-romain. Le centre s'est obstrué et a été comblé en partie. Par suite, le cours d'eau a été refoulé vers le nord, surtout au niveau des îles qu'il renfermait autrefois, en face de la Nécropole.

3° *Moulin à eau du Jabriau.* – C'est ce qui a amené la disparition d'un ancien *moulin à eau*, qui se trouvait dans le champ n° 89, sur la rive droite du ruisseau primitif (*Fig.* 38; Mo).

Cela a eu lieu bien avant 1830, car ni le Jabriau, ni le moulin, ne figurent au Cadastre, au nord du Cinerarium du champ n° 88.

(1) Voir plus haut.
(2) Le *Jabriau* est le nom du Moyen âge, tandis que celui du Cadastre (Ruisseau du Boisseau) est le nom moderne.

Ce moulin à eau, cité par F. Baudry et figuré sur les deux plans, doit être d'ailleurs fort ancien, car on sait que, sur nos côtes Vendéennes, les moulins à vent leur sont postérieurs, et que, d'autre part, les moulins, depuis leur établissement, ont presque toujours existé dans les mêmes lieux : ce qui se comprend très bien du reste, car il faut un certain nombre de conditions locales réalisées pour qu'on se décide à en édifier.

4° *Trouvailles anciennes voisines.* — Aux environs de Troussepoil, on a trouvé, à différentes époques, des objets, qui nous renseignent un peu sur la disposition des lieux il y a plusieurs siècles.

C'est ainsi qu'au pont de la Brime, à quelques kilomètres au sud, sur le Ruisseau de Troussepoil (c'était à l'époque romaine presque l'embouchure de ce petit fleuve), on a trouvé, enfoui à $1^{m}33$ dans un *pré* (c'est-à-dire probablement dans l'ancien lit du Troussepoil), *un mat de Navire, de fort calibre*, perdu sans doute par un bateau gallo-romain ou mérovingien.

En 1858, une *planche de bordage* de *canot* a été trouvée, en creusant les fondations du Pont de Troussepoil, sur la route n° 76.

Dans la vallée même du Troussepoil, sur le coteau de Choisy, M. Masson, le puisatier de Baudry, a découvert, avant 1859, la base, de $0^{m}50$ de diamètre, *d'un gros pieu, d'amarrage, arraché de terre, qu'on suppose avoir servi à amarrer* les navires, quand le Troussepoil était encore navigable (1).

Jusque vers l'an mille, en effet, époque où les Marais ont commencé à se former avec rapidité, ce petit fleuve était d'une réelle importance, et pouvait certainement amener au pied de la colline de Troussepoil des bateaux d'un certain tonnage.

5° *Chemin de Troussepoil et Gué.* — D'après F. Baudry, les établissements gallo-romains de Troussepoil auraient été saccagés dès la première invasion *barbare*, venue de l'est de la France, par le Rhin. Mais cela est loin d'être démontré; et ce n'est qu'une hypothèse de cet auteur. Il faudrait plutôt accuser, à notre sens, sinon le *Cataclysme maritime* (2), survenu sur la côte voisine vers le IV^e^ siècle (Epoque de Posthume), qui a bouleversé tout le pays et anéanti sa prospérité, du moins l'invasion des *Maures*, venus du sud, qui ont bien pu détruire ce qui persistait de ces ruines au VI^e^ siècle. On raconte, d'autre part, dans le pays, que jadis les *Bre-*

(1) F. Baudry. — Premier mémoire cité; et ouvrage d'ensemble (p. 13).
(2) Voir les travaux de l'un de nous sur la Géographie préhistorique des Côtes de Vendée

tons (1), — c'est-à-dire les Normands (2), venus par *mer*, c'est-à-dire de l'Ouest, — ont fait de nombreuses incursions en ces parages, pillant partout et détruisant tout ce qui se trouvait sur leur passage, vers le IXe siècle.

C'est un peu après, c'est-à dire vers le Xe ou XIe siècle, d'après Baudry, qu'on aurait établi le Chemin de Troussepoil, c'est-à-dire la grande route allant de la Jonchère à Talmont, appelé *Chemin féodal*, qui traverse aujourd'hui la Nécropole. D'ailleurs, plus à l'ouest, cette voie passe sur un pont appelé *Pont-Rolland*, jeté sur le ruisseau du Bois Renard (qui va dans le Goulet) (3), à la limite de la commune du Bernard (4). Or, *Rolland*, ou *Roland*, ne serait-ce pas le fameux guerrier de Charlemagne, qui mourut vers l'an 778, et aurait été préfet des Marches de Bretagne ?—Rolland aurait donc par passé là, en se rendant vers le sud de la France (5). Dans ce cas, le chemin serait plus ancien encore, et daterait au moins du VIIIe siè-

(1) L'Etymologie du terme patois « Bretons », signifiant « tisons à étincelles », ne plaide pas en ce sens, d'ailleurs [Voir *Int. Nantais*, 1903].

(2) Il est possible que « Normands » aient remplacé « Maures », à un moment donné.

(3) On trouve, sur ce petit fleuve, le *Pont-Métayer*, et surtout le *Pont-Vien* (peut-être de *Via*, voie romaine). — Ne pas oublier que l'embouchure du Goulet correspond à *Belesbat* (d'étymologie incertaine), lieu célèbre autrefois.

(4) Il ne faut pas confondre ce chemin avec celui dit *Chemin des Saulniers*, qui paraît bien plus ancien, et semble remonter à l'époque *Gauloise*. — Il partait de Poitiers pour atteindre la région de Jard par Saint-Vincent-sur-Jard, en passant par Fontenay-le-Comte, le Pont de la Claye (château), Curzon. Il traversait le *Troussepoil* près du Pé de Fontaines (c'est-à-dire plus au sud), avant de gagner Longeville.

(5) D'après B. Fillon (*P. et V.*; *Fontenay-le-Comte*, p. 9, note 1), *Rolland* a été écrit parfois *Rullan* [*Mothe du Rullan* ou *Rullon*, à Fontenay]. Cet auteur dit: « Nous ne serions pas éloigné de croire que ce nom n'a jamais été celui d'un homme, mais qu'il a eu pour les Celtes une signification tirée de la position du lieu, de sa nature ou de la destination qui lui avait été donnée. — Plusieurs lieux dits du Bas-Poitou portent ce même nom de Rulland. »

En effet, en Charente-Inférieure, il y a le Puy-Rolland et le Puy-Rollit (*Puy*, lieu élevé, butte). On connait en outre le *Palet de Roland* (Dolmen des Pyrénées-Orientales); le *Grave de Roland* (menhir de la Corrèze); le *Pied du Cheval de Roland* (rocher d'Ille-et-Vilaine); le *Pas de Roland* (Lozère), etc., etc.,— sans doute par superposition de coutumes.

La tradition veut que Roland se soit battu en combat singulier avec le fameux Gannes (c'est-à-dire Ganelon), au pied du Puy-Rolland.

Rolland est à rapprocher de *Rollet* (*Corne de Rollet*, Allier), qu'on a fait dériver de *Roll*, chef gaulois.

Mais, d'après M. Courcelle-Seneuil, partout ces noms seraient en rapport « avec le Paladin Rolland, comte de Blaye et des Marches de la Saintonge ! »

D'après cet auteur, le Paladin Roland n'aurait qu'une existence *légendaire*. Le mythique neveu de Charlemagne, soi-disant comte des Marches de Saintonge, dont l'épée tranchait les montagnes et *taillait les falaises*, ne serait que la personnification du *phénomène physique*, qui a donné naissance à la célèbre légende du *serpent Rô*, au pays d'Aunis, c'est-à-dire de *l'action* destructive des flots de l'Océan !

Cette opinion cadrerait assez avec nos propres recherches; mais, avant

cle.— Mais il ne faut pas demander tant de précisions aux étymologies; et il peut y avoir eu plusieurs Rolland célèbres, en Vendée et ailleurs!

II. — Evénements Modernes (XIXe siècle).

Les dernières données modernes utiles à connaître sont relatives: 1° à la confection du Cadastre; 2° à l'établissement de la Route n° 79; 3° à l'ancienne passerelle de Troussepoil; 4° à la construction de la *Massonnière*: ces quatre faits intéressant la Nécropole au plus haut point.

1° *Cadastre.* — Quand on a dressé le Cadastre du Bernard, c'est-à-dire vers 1830, on s'est borné à tenir compte des limites des propriétés de l'époque. S'il fallait aujourd'hui le refaire, de notables changements devraient y être apportés. En effet, comme nous l'avons signalé déjà chemin faisant, les champs nos 87 et 88 sont réunis. De plus, la limite des nos 86 et 87 est changée et reportée au nord-ouest. Le n° 86 est aujourd'hui divisé en trois parcelles, comme le montre notre plan (*Fig.* 38). De même, le champ n° 133 a été coupé en deux. Il faudrait placer enfin la route n° 79, construite depuis 1830, et la Borderie de la «Massonnière», dont il nous reste à parler.

2° *Route n° 79.* — Cette route nouvelle est précieuse pour nous, car elle est la seule voie d'accès carrossable qu'on ait actuellement pour aller à la célèbre Station gallo-romaine. Elle correspond sans doute à une ancienne voie. Ce chemin de grande communication, qui va désormais de Jard au Pont-Rouge, a été établi en 1858. Et c'est précisément sa création qui a amené la découverte de la Station de Troussepoil, en donnant à F. Baudry des indications sur une Sépulture, qu'une tranchée de fossé ouvrit par hasard!

C'est, d'autre part, en établissant le *Pont* de cette route, située à

de transformer Roland ou Rolland en *vague marine,* nous croyons qu'il faut encore attendre une démonstration moins discutable!

Dans la réalité, Roland (qu'il ne faut pas écrire *Rolland*) a été un préfet de la Marche de Bretagne, qui a trouvé la mort le 15 août 778 à Roncevaux. — La légende, qui s'est créée autour de cette escarmouche, l'a rendu célèbre dans son pays et en *Vendée.* Les endroits où il a dû passer ont reçu alors son nom, probablement dès le IXe et le Xe siècle. — Dès lors, rien d'étonnant à ce qu'il y ait des *Ponts Roland,* des *Chemins de Roland* dans notre contrée!

Ce nom est à rapprocher de celui de *Sarrazins,* fréquent aussi en Vendée, car la bataille de Roncevaux s'est mélangée plus tard avec le souvenir de la grande invasion des Sarrasins, qui n'eut lieu qu'en 792. — Mais les Sarrasins sont venus en Vendée dès le VIe siècle; et cette dénomination est peut-être plus ancienne que celle de Roland.

quelques mètres au nord du chemin féodal, qu'on mit au jour les débris de *canot*, signalé plus haut.

Il faut noter, de plus, que cette route a amené la disparition du petit bras du Chaon, qui jadis limitait à l'ouest la pièce n° 118, la petite île, dite de Choisy, et modifié notablement l'aspect des lieux, en ce point, depuis l'établissement du Cadastre.

3° *Vestiges de la Passerelle ancienne.* — Nous devons noter aussi qu'elle a rendu inutile le passage du Ruisseau de Troussepoil, au niveau de l'extrémité est actuelle du Chemin féodal, qui avait jadis nécessité des constructions en pierres pour l'établissement d'une passerelle, aujourd'hui détruite. — Ces constructions persistent encore et sont très visibles sur la belle photographie du vallon de Troussepoil, publiée par notre ami Robuchon (1), et que nous reproduisons ici (*Fig.* 35), d'après une carte postale illustrée de cet artiste.

Cette passerelle, relativement moderne, correspondait à l'ancien Gué du moyen âge.

4° *La Massonnière.* — Cette borderie est la principale résultante de la découverte de la station. Elle a été édifiée, en effet, tout entière, en 1860, par l'ouvrier de l'abbé Baudry, M. Masson, avec les débris de démolition des substructions gallo-romaines et des matériaux extraits des puits. Elle est aujourd'hui un témoignage *matériel*, indiscutable, des premières Fouilles ; et c'est vraiment dans cette modeste maison qu'il faudrait commencer à établir le *Musée préhistorique* que le Département de la Vendée se doit à lui-même d'élever à Troussepoil, au milieu du *Parc archéologique départemental*, que l'un de nous (2) a rêvé d'y établir.

Ses deux puits à eau actuels sont, on le sait, des Puits funéraires (les nos I et VI); les arbres de son jardin sont plantés dans des Fosses ; et tout rappelle, au milieu de ce site pittoresque (*Fig.* 36), dans cette pauvre demeure, les longues heures consacrées par un Archéologue enthousiaste et un excellent ouvrier aux Recherches scientifiques, les plus ingrates et les plus pénibles!

(1) J. Robuchon. — *Paysages et Monuments du Bas-Poitou.*

(2) Marcel Baudouin. — *Une Nécropole gallo-romaine à Puits funéraires, unique au monde : Projet de Parc archéologique en Vendée.* — *La Vulgar. scient.*, Par., 1905, 15 avril, 4 fig., 1 plan, 1 coupe, 2 phot.

Projet de création d'un Parc archéologique, avec Musée préhistorique, au Bernard. — *La Terre Vendéenne*, Fontenay-le-Comte, 1906, n° 1, Janvier, p. 4-8.

Voir Discours prononcé à la Séance d'Inauguration du *IIe Congrès préhistorique de France*, Vannes, 1905. Paris, 1907, Schleicher frères, in-8°, p. 53.

*
* *

Puisse donc cette étude rétrospective servir de Préface à l'Œuvre que notre Pays natal a le devoir de fonder pour être utile à la Science ; pour mettre en relief ses Trésors archéologiques; et rendre enfin justice à la mémoire d'un Savant, qui fut, malgré son isolement en cette plaine vendéenne, un précurseur convaincu et un explorateur aussi heureux qu'enthousiaste, aussi honnête en ses descriptions que sincères en ses efforts !